Selim Rällzen
GILLESBORG CASTLEY.

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV.
TOME SECOND.

VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.

TOME SECOND.

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV;
OU
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS, PARTICULARITÉS ET ANECDOTES DE SON REGNE.

. . . . Video meliora proboque,
Deteriora sequor. HOR.

TOME SECOND.

Orné de Portraits.

A LONDRES,
Chez JOHN PETER LYTON.
MDCCLXXXI.

81453
RARE
DC
131
M6
v.2

LOUIS XV

DE

VIE PRIVÉE

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV.

QUELQUE désir qu'eût le Cardinal de conserver la paix, disposé à l'acheter même aux dépens de l'argent de la France, parce qu'il savoit bien le faire revenir en plus grande abondance, par les occupations utiles de cette paix; qu'il savoit que la guerre, en obstruant les canaux d'un semblable reflux, en emportoit infiniment davantage, il ne put en prévenir une où il se trouva emporté malgré lui. La mort du Roi de Pologne, Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, fit renaître les espérances de Staniſlas, beau-pere du Roi, & ce jeune Monarque ne pouvoit en abandonner les intérêts. Il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire qu'il empêcheroit qu'on en élût d'autre que Staniſlas. En effet, l'influence de la France se manifesta bientôt à l'assemblée de la Diete. Elle fait un acte de confédération générale, par lequel il est

1 Févr. 1733.

17 Mars.

7 Mai.

arrêté que les ſeuls Piaſtes ou Gentilshommes Polonois, nés de pere & de mere Catholiques, pourront prétendre à la Couronne, & que perſonne, autre que le Primat, ne pourra proclamer le Roi, ſous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Elle fixe au vingt-cinq du mois d'Août l'Election, (*) afin de laiſſer le tems à Staniſlas de ſe rendre en Pologne. Il étoit parti en poſte; mais pour donner le change à ſes ennemis, on laiſſa croire qu'une Eſcadre ſortie de Breſt pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On pouſſa cette comédie juſqu'à faire embarquer un Seigneur françois, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte reſſemblance. L'Empereur Charles VI étoit entierement oppoſé à ce choix. Il avoit appellé la Ruſſie à ſon ſecours: tous deux favoriſoient le fils du Roi défunt, au mépris de la réſolution de la Diete qui n'admettoit parmi les candidats que des nationaux. Déjà 30,000 Moſcovites, ſous les ordres du Général Laſci, étoient venus violenter les ſuffrages. Malgré leurs menaces, Staniſlas, ſuivi d'un ſeul homme (†) de confiance, après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguiſement, par une route oppoſée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, eſt nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas ſon ſuffrage; il ſortit de l'aſſemblée & ſe retira à quelque diſtance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées. Cet événement n'auroit eu aucune ſuite fâcheuſe pour Staniſlas, ſi, ſe mettant ſur le champ à la

(*) Reculée depuis au 12 Septembre.
(†) M. de Solignac.

tête de la Pospolite, comme on l'en pressoit, il eut marché droit à ce traître, qu'il auroit certainement taillé en pieces. Mais, soit qu'il ne voulût pas marquer son avénement au trône par l'effusion du sang de ses sujets, soit indolence, soit mépris pour les rebelles, dont le nombre ne lui paroissoit pas redoutable (*), il ne se donna aucun mouvement, & laissa au parti opposé tout le tems de se fortifier, à l'aide des Russes, dont les menaces ont bientôt leur effet. Ils arrivent à Varsovie: la Diete se dissipe; le Roi éphémere se retire à Dantzic avec une partie de ceux qui lui sont attachés. Le Général ennemi, maître du pays, convoque une assemblée à Prague, & l'Electeur de Saxe est élu sous le nom d'Auguste II.

Pendant que ce nouveau Monarque se fait couronner à Cracovie, le Général Lasci s'avance vers Dantzic, où s'étoit réfugiée une partie de la Noblesse Polonoise à la suite de Staniflas. Il y arrive le 2 Mars, somme les habitans de se soumettre à Auguste, veut les intimider par la crainte des hostilités les plus vives, & sur leur refus commence le blocus & fait ouvrir la tranchée; mais le nombre des assiégeans ne suffisant pas, vu la grandeur de la place, la valeur & la résolution des assiégés, le Comte de Munich conduit au siege un corps de troupes considérable, prend le commandement de l'armée Moscovite, presse la

(*) On lit dans la Vie de Staniflas par M. Aubert cette belle réponse: „ qu'il ne vouloit ni s'assurer une „ couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se „ mettre dans le cas d'avoir marqué son avénement au „ trône par l'effusion de leur sang. "

ville, s'empare du fort de Weichſelmunde & de pluſieurs autres ouvrages, dont la priſe empêche les François, amenés par l'Eſcadre du Roi, d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de Fleuri, ne pouvant ſe refuſer au déſir de Louis XV & à l'honneur de la Nation, avoit cru en être quitte pour répandre de l'argent en profuſion dans la Diete; il auroit craint d'allarmer les Puiſſances du Nord, s'il eut envoyé une nombreuſe armée, capable de ſoutenir l'élection de Staniſlas. Il vouloit ſurtout ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables: il s'étoit contenté de faire équiper une Eſcadre foible, avec 1500 hommes de troupes de tranſport ſeulement, commandées par un Brigadier (*). Il ſe propoſoit d'en faire filer d'autres ſucceſſivement au beſoin, & par cette manœuvre fauſſe & puſillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

La premiere colonne du ſecours envoyé à Staniſlas, s'étoit rendue ſans accident en Dannemarc. L'officier qui la commandoit ayant obſervé en paſſant la ſituation de Dantzic & celle de l'armée des aſſiégeans, avoit regardé comme fol d'eſſayer un débarquement avec ſa petite troupe. Le Comte de Plélo, Ambaſſadeur de France à Copenhague, vit avec indignation cette retraite; il la regarda comme humiliante: il étoit jeune, vif, entreprenant, & contre l'avis du Commandant, qui vouloit attendre le reſte du renfort, uſant des pouvoirs qu'il avoit, il réſolut de marcher à la ville

(*) M. de La Motte.

assiégée, dans le dessein de s'y jetter ou plutôt de périr; ce qu'on juge aisément à cette phrase de sa *Lettre au Comte de Maurepas*, citée par M. de Voltaire: *je suis sûr que je n'en reviendrai pas; je vous recommande ma femme & mes enfans.* Arrivé à la vue des lignes des assiégeans & guidé par son zele bouillant, avec une poignée de gens qu'il enflamme de son enthousiasme de gloire, il tente de forcer le passage, mais inutilement. Il perdit beaucoup de monde dans cette action & se fit tuer en s'exposant comme un simple soldat. Le Général, à qui l'on reprocha d'avoir eu trop de déférence pour l'Ambassadeur, plus propre au rôle qu'il venoit de jouer qu'au caractere dont il étoit revêtu, s'il ne déploya la même bravoure, avec une prudence singuliere, qualité non moins essentielle à sa place, arrêta les suites de cette étourderie, dont il avoit prévu le mauvais succès. Il fit sa retraite avec beaucoup d'intelligence, & revint en bon ordre à Copenhague, où il reçut la seconde division de son détachement. Alors on résolut de faire un effort mieux combiné, & de se procurer le passage plutôt par la ruse que par la force. On employa vainement toutes sortes de stratagêmes, & l'on étoit sur le point de se retirer honteusement sans rien faire, lorsqu'un Officier d'environ vingt ans, offrit & répondit sur sa tête de faire entrer une partie des troupes dans la ville, en les transportant de nuit dans des bateaux par la riviere; ce qu'il exécuta, malgré le feu des assiégeans, à qui le bruit des rames donna du soupçon. Ce petit renfort ranima les assiégés, & dans l'espérance d'en avoir de plus considérables, ils se défendirent avec vigueur; mais faute de secours

il fallut succomber enfin. Stanislas même, sentant bien par l'état où Dantzic étoit réduit, qu'il seroit forcé incessamment d'ouvrir ses portes à l'ennemi, crut devoir prévenir le destin qu'on lui préparoit. Il savoit sa tête mise à prix ; il sortit de la ville furtivement & dans la nuit, deux jours avant la capitulation, conduit par un guide fidele, parfaitement instruit du local. Après bien des détours, des travestissemens, des fatigues & des dangers, dont ce Prince fait une description touchante dans sa Lettre à la Reine de France, il arrive à Konigsberg dans les Etats du Roi de Prusse, où il fut traité avec tous les honneurs dûs à son rang: il y séjourna quelque tems & revint en France.

C'est ainsi que Stanislas fut chassé une seconde fois du Trône de Pologne, & peut-être fut-ce un bonheur pour lui. Ce Prince, tout débonnaire & peu guerrier, ne convenoit gueres à une nation se ressentant toujours de son ancienne origine des Sarmates, active, turbulente, ne respirant que l'indépendance & les armes, dont l'inquiétude naturelle étoit encore accrue par ses voisins, jaloux de la voir libre au milieu d'eux gémissans à l'entour sous le joug du despotisme. Il est vraisemblable qu'il n'eut fait qu'accélerer la révolution & le démembrement de la Pologne, que nous avons vu s'effectuer trente ans après sous Poniatowski, simple Gentilhomme Polonois, devenu Roi comme lui, comme lui sans consistance au dedans, sans appui au dehors, comme lui magnanime, humain, bienfaisant, populaire, aimant les lettres & les arts, mais dénué de ce caractere d'énergie, d'intrépidité, de férocité même, seul capable d'en imposer à des hordes tumultueuses & d'arrêter

leurs insurrections. Nous savons qu'Auguste n'avoit pas le génie plus belliqueux que son rival, n'avoit pas plus de fermeté & d'audace; mais fils du Roi défunt, déjà maître d'un puissant Etat limitrophe, il étoit membre de l'Empire, neveu de Charles VI & allié de la Russie. La Prusse n'avoit point encore acquis la prépondérance qu'un grand Monarque lui a donnée depuis. Ces circonstances devoient rendre son élection plus durable & plus solide, & ce fut ce qui arriva. La Czarine étoit intéressée par amour-propre à soutenir dans le fils l'ouvrage de Pierre le Grand en faveur du pere, & l'Empereur goûtoit la satisfaction de se venger de la France par cette humiliation, foible dédommagement, il est vrai, de tant de possessions qu'elle lui avoit enlevées.

Ayant manqué l'instant favorable, on perdit l'espoir de rétablir Staniſlas sur le trône de Pologne; mais la gloire de Louis XV ne permettoit pas de laisser impuni l'affront fait à son beau-pere, & le Cardinal, malgré son génie pacifique, faute d'avoir fait d'abord des efforts assez vigoureux, se vit forcé d'entrer dans une querelle sérieuse. Avant, pour empêcher qu'elle ne devînt générale, il s'assura de l'Angleterre & de la Hollande. M. de Chavigni, Ministre de France à Londres, avoit présenté à cette cour un Mémoire des griefs que le Roi avoit contre l'Empereur. Ils rouloient sur la convention que ce Prince avoit faite avec la Czarine d'empêcher l'élection & le couronnement du Roi Staniſlas, & sur les violences exercées par ces deux Puissances contre une nation libre. Ils parurent des motifs de guerre légitimes: on en jugea de même à la Haye, où l'on signa le 4 Dé-

cembre 1733, un traité de neutralité pour les Pays-bas. La République de Veniſe demanda & obtint la même ſûreté en Italie. Le Cardinal fut d'autant plus enchanté d'avoir ainſi convaincu les autres Etats de la modération du Roi & de ſon éloignement de toutes vues ambitieuſes qui puſſent les inquiéter, qu'il avoit été contraint d'en venir à une voie de fait déſagréable, mais néceſſaire. Il ne s'y ſeroit pas porté, s'il eut été poſſible d'oublier une ville ſi près de la France que Nanci & de riſquer que les ennemis s'en emparaſſent. Par décence on avoit préalablement fait prévenir la Ducheſſe de Lorraine de ce qui alloit arriver. Le Comte de Belle-île avoit été chargé de la commiſſion, & il étoit entré dans ſa capitale le 13 Octobre, avec un corps de troupes. Il ne devoit ni entreprendre ſur ſon autorité, ni toucher à ſes revenus, & l'on avoit obtenu ſon conſentement; mais quel conſentement! C'eſt en ces occaſions-là ſurtout que le philoſophe reconnoît en frémiſſant qu'il n'eſt d'autre droit ſur la terre que le droit du plus fort. Après ces préliminaires on choiſit le meilleur plan d'opérations. On ne pouvoit tirer raiſon des Moſcovites par leur éloignement: on fit retomber tout le poids de la guerre ſur l'Empereur; on ſe rapprocha de l'Eſpagne; on forma une alliance où la Sardaigne entra, & l'on attaqua à la fois ce Monarque ſur le Rhin & en Italie. Le Roi ſe chargea ſeul de l'Allemagne & d'aider le Roi de Sardaigne en Lombardie, pendant que l'armée de S. M. Catholique feroit la conquête des deux Siciles. Le Maréchal de Berwick s'étoit avancé avec ſes troupes ſur le bord du Rhin; il le paſſa, aſſiégea le fort de Kell & le prit. Le Comte de Charolois & le Prince de Conti

Conti ſervoient ſous ſes ordres, auſſi bien que le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Clermont. Le dernier avoit obtenu un Bref du Pape, qui lui permettoit de porter les armes & de garder ſes bénéfices. Le Comte de Saxe y faiſoit ſon apprentiſſage en qualité de Maréchal de camp. Après diverſes marches ſavantes qui tromperent le Prince Eugene, le plus habile Général de l'Empereur, on inveſtit Philipsbourg, le boulevard & la clef de l'Allemagne. Cette place forte ne fit pas une auſſi belle défenſe qu'on l'auroit cru. Malgré les obſtacles du terrein & une pluie continuelle, on pouſſa les travaux avec vigueur. Le ſoldat animé par la préſence du Général & par l'exemple de tant d'illuſtres combattans, alloit aux attaques le corps à moitié dans l'eau avec un zele & une bravoure dignes des plus grands éloges. Berwick, maître de la plus grande partie des ouvrages, ſe préparoit à donner l'aſſaut au corps de la place, lorſqu'il fut tué au milieu de ſes enfans & de quelques officiers généraux, d'un coup de canon, pendant qu'il examinoit de deſſus le revers de la tranchée l'effet des batteries qu'il avoit ordonnées. Ainſi périt au lit d'honneur, comme Turenne, victime de ſa bravoure & de ſon activité, ce Maréchal expérimenté, vigilant, ſévere, &, ce qui met le comble à ſon éloge, d'une probité peu commune. Sa mort affligea les troupes, mais ne les découragea pas. Le commandement paſſa au Marquis d'Aſfeld, le plus ancien Lieutenant-général; quoique bien inférieur pour la capacité, il recueillit tout le fruit des ſavantes diſpoſitions du héros défunt & eut tout l'honneur de ce ſiege, avec le Duc de Noailles,

12 Juin 1734.

ſon collegue. Enfin, après ſix ſemaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obſtacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages & la préſence de l'armée Impériale, toujours prête à attaquer les retranchemens, la ville capitula le 18 Juillet.

Le Marquis d'Asfeld & le Duc de Noailles, créés Maréchaux de France, reſterent chargés de la conduite de l'armée; mais jaloux l'un de l'autre, ils n'agirent plus de concert & ne firent rien le reſte de la campagne, ni la ſuivante. Ceux qui ont ſervi ſous eux, nous peignent le premier comme un homme blanchi dans le métier des armes, & qui, artiſan de ſa fortune, étoit parvenu à la tête du Génie, qu'il n'entendoit cependant pas parfaitement; indécis, ſans plan fixe, n'agiſſant qu'à meſure, ne ſachant pas aſſez profiter des avantages que ſa poſition ou celle de l'ennemi pouvoit lui donner: le ſecond, comme rempli d'eſprit & de connoiſſances très-étendues ſur toutes les parties; au fond guerrier médiocre, timide, peu eſtimé des troupes par cette raiſon, ayant la vue courte, défaut phyſique très-dangereux dans un Général. Du reſte avantageux, extraordinairement vif & entêté, fin courtiſan & heureux.

La troiſieme campagne, afin de prévenir le préjudice qu'apportoit aux opérations la mésintelligence des deux chefs, dont on s'apperçut, mais trop tard, on envoya en Italie le Maréchal de Noailles, au lieu du Maréchal de Coigny qui paſſa en Allemagne. Malgré cette ſage précaution & l'accord du nouveau Général avec le Maréchal d'Asfeld, le Prince Eugene eut l'habileté d'arrê-

ter le progrès des armes de la France. Tout ce que purent faire ſes rivaux vis-à-vis de ce vieux guerrier, ce fut par des marches & contremarches ſavantes, dont le Comte de Belle-Ile étoit un des principaux auteurs, de conſerver les conquêtes faites, & de ſe poſter toujours ſi avantageuſement, ou de ſe retrancher ſi bien qu'ils ne puſſent être forcés à combattre. Mais dans l'état déſeſperé où étoient les affaires de l'Empereur par les pertes conſidérables qu'il éprouvoit dans ſes autres poſſeſſions, c'étoit un coup de maître de la part de ſon Général de réduire les François à une eſpece de défenſive, même au milieu de leurs victoires, & S. M. Impériale s'apperçut trop tard de la ſageſſe du Prince Eugene, contre l'avis duquel elle avoit entrepris cette guerre, croyant n'avoir affaire qu'à un enfant & à un vieillard.

En effet, Charles VI payoit bien cher en Italie la vengeance ſtérile qu'il avoit goûtée dans le Nord. Il n'étoit pas poſſible d'y avoir des ſuccès plus rapides. L'armée françoiſe, commandée par le Maréchal de Villars, avoit eu ordre de ſe joindre à celle du Roi de Sardaigne & de conquérir la Lombardie. Le bonheur de ce Général ne l'abandonna point dans ſa vieilleſſe: les villes s'ouvroient devant lui; mais en ſe chargeant d'un tel emploi, il avoit plus conſulté ſon zele & ſon amour pour la gloire que ſon âge & ſes forces. Bientôt les chaleurs exceſſives du climat, la fatigue de corps & d'eſprit attachée à ſes fonctions, altérerent ſa ſanté. Il remit le commandement entre les mains du Marquis de Coigny, & ſe retira à Turin, où il mourut peu de jours après, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né: il s'é- 17 Juin 1734.

cria qu'il ne regrettoit que l'honneur de périr les armes à la main, & conserva jusqu'au bout ce caractere naturellement fanfaron qu'il avoit porté souvent trop loin. On prétend qu'il avoit sollicité ce dernier généralat avec une présomption excusable dans un jeune guerrier, mais ridicule dans un héros à cheveux blancs & octogénaire. Au reste, une confiance aveugle & une bravoure téméraire lui avoient toujours réussi. Elles avoient suppléé chez lui à une étude profonde de son métier, qu'il n'avoit jamais faite, quoiqu'entré de bonne heure au service. A cette époque son bien étoit des plus médiocres, & par un autre secret qui n'appartenoit alors qu'à lui, & trouvé depuis par beaucoup de ses successeurs, il amassa des richesses immenses dans ce métier où se ruinoient les autres. Ce fut lui à qui un vivrier menacé de la corde répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au service du Général.* Et en effet il échappa au supplice.

Le Roi de Sardaigne parut regretter Villars, mais au fond il ne fut pas fâché d'être débarrassé d'un homme qui l'étourdissoit sans cesse de sa capacité, & qui s'opposant à tout ce qu'il vouloit, le contrarioit d'autant mieux dans ses opérations, que les troupes françoises faisoient le plus grand nombre & la principale force de l'armée combinée.

Le Marquis de Coigny & le Comte de Broglio, les deux Lieutenans-généraux plus anciens sous Villars, se partagerent le commandement, & furent bientôt faits Maréchaux de France. Tous deux étoient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux sur la discipline, & dès-lors aimés du soldat; très-propres aux coups de main,

excellens en second ou à la tête d'un corps peu considérable, mais incapables d'embrasser le détail immense d'une armée entiere : au reste, bons patriotes & agissant de concert pour le bien de la cause commune. C'est ce qu'on vit à la bataille de Parme, dans laquelle les Impériaux, commandés par le Comte de Mercy, étant venus attaquer l'armée des Alliés, succomberent. Le succès fort longtems incertain, l'ardeur des troupes ennemies qui avoient déjà porté le désordre parmi les François, dont la vaillance commençoit à se lasser, donnoit lieu à leur Général de se flatter d'une victoire complette, lorsqu'il fut tué. Quelque soin qu'on prît de cacher cette mort aux siens, ils la sçurent bientôt. Dans leur effroi, ils n'attaquerent plus avec la même vigueur. Ce moment de relâche, ou plutôt la même nouvelle fit reprendre cœur à l'armée combinée ; elle revint avec fureur sur les vainqueurs qui, découragés à leur tour, n'opposerent qu'une résistance foible, & prirent enfin la fuite. Ils perdirent 8,000 hommes, avec le champ de bataille. Le Maréchal de Coigny envoya aussitôt le Marquis de Coigny, son fils, annoncer cette victoire au Roi. La prise de Modene, par le Marquis de Maillebois, en fut le fruit. Le Prince de Wurtemberg, qui avoit pris le commandement des Impériaux, n'avoit osé soutenir cette ville & s'étoit retiré ; mais en habile homme il profita d'une faute du Maréchal de Broglio & eut bientôt un petit avantage, plus flatteur au fond pour son amour-propre, que vraiment utile aux affaires. Les armées avoient changé de position, & s'étant approchées chacune de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancent sur la

29 Juin 1734.

Secchia. On ſollicite le Général François de garnir un poſte à la vue de l'ennemi, qu'il ſoutenoit être hors d'inſulte par la nature & la diſpoſition même du terrein: il s'obſtine à rejetter cet avis; il ſe livre au ſommeil avec la même ſécurité que
25 Août. s'il dormoit dans ſon hôtel à Paris. Il y avoit à peine deux heures qu'il repoſoit, qu'il eſt réveillé en ſurſaut par un grand bruit d'armes & par les cris des combattans: il ſe leve en diligence, & veut ſe mettre en état de courir où le danger l'appelle; il n'en a pas le tems; l'attaque avoit été ſi imprévue & ſi bien combinée, qu'après avoir forcé un foible détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué, les ennemis paſſent la riviere, traverſent ſon quartier & pénetrent juſqu'à ſa tente. En chemiſe, & ſes culottes à la main, Broglio eſt trop heureux de ſe ſauver & d'abandonner tout. Cette petite disgrace, ſuite néceſſaire de ſa préſomption & de ſon imprudence, fournit matiere pendant quelques jours aux bons mots du ſoldat. Mais comme ſa bravoure n'étoit point équivoque, ſa réputation n'en ſouffrit pas.

19 Sept. La bataille de Guaſtalla fut la ſuite de cet échec, que le Maréchal étoit impatient de réparer. Après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, les Impériaux ſont battus & obligés de ſe retirer précipitamment au-delà du Pô, d'abandonner leurs morts, leurs bleſſés & le champ de bataille. Cette victoire coûta cher aux vainqueurs, parce que les deux armées s'étant attaquées par pelotons détachés qui ſe ſuccédoient ſans interruption, il ſe livra autant de combats qu'il y eut de corps qui allerent à la charge. Le Comte de Konigſegg, le nouveau Général de

l'Empereur, malgré sa défaite, recueillit beaucoup de gloire de cette journée. Il réduisit par sa longue défense ses rivaux, fort mal-traités eux-mêmes & accablés de lassitude, à n'oser le poursuivre, & à lui laisser faire sa retraite sans inquiétude. L'armée des Alliés perdit 1,200 hommes, plusieurs Officiers de distinction, principalement le Marquis de Pezé, Colonel du Régiment du Roi & Maréchal de camp, dont le mérite & les talens pour la guerre donnoient les plus grandes espérances, & lui avoient déjà concilié l'estime & l'amitié de son maître.

Ce fut à cette action qu'un autre Officier de marque (*), menant sa troupe à la charge, eut le malheur de tomber & d'être, pendant un tems considérable, foulé aux pieds des hommes & des chevaux qui lui passoient sur le corps. Il fut enfin tiré de-là dans un état déplorable qui, par une suite de miracle, n'eût aucune suite fâcheuse. C'étoit un des plus superbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de s'aimer autant qu'une femme; ce qui donna lieu de croire que tremblant pour sa beauté, il s'étoit laissé cheoir volontairement & adroitement dans un fossé, préférant le danger presque inévitable d'être tué ou fait prisonnier, à celui d'être défiguré.

Quelque grands que fussent les désastres de l'Empereur en Lombardie, ses affaires étoient encore plus mauvaises dans le Royaume de Naples.

(*) Le Duc de La Tremoille, Colonel du Regiment de *Champagne*. Cette anecdote, qui se trouve dans les *Anecdotes de Perse*, nous a été confirmée par trop de militaires, présens à l'action, pour l'omettre.

L'Infant Dom Carlos y entre avec l'armée Eſpa-
29 Mars 1734. gnole, ſans trouver aucune réſiſtance. Il perce juſqu'à la Capitale, qui lui ouvre ſes portes. Il fait prêter par les Magiſtrats de cette ville, ſerment de fidelité au Roi ſon pere, qui lui cede
10 Mai. bientôt ſes droits. Alors le jeune Prince fait ſon entrée, & reçoit en ſon nom l'hommage de tous les Ordres de l'Etat.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le Général Visconti, s'étoient retranchés à Bitonto dans la Pouille; les Eſpagnols les forcent dans leurs retranchemens, & les mettent hors d'état de balancer leurs efforts & d'arrêter leurs conquêtes. Le Duc de Montemart, leur Général, en acquiert le glorieux ſurnom de Bitonto.

Le Royaume de Naples, conquis en entier, Dom Carlos paſſe en Sicile: les habitans préferent la domination Eſpagnole à celle des Allemands, ſe déclarent pour lui & favoriſent ſon entrepriſe. En moins d'un an il eſt maître de tout le pays, au point de pouvoir détacher une partie de ſon armée, qui va joindre l'armée des Alliés en Lombardie. Alors Louis XV le regarde déjà comme ſi bien affermi ſur le trône, qu'il le reconnoît Souverain des deux Siciles, envoye le Marquis de Puiſieux Ambaſſadeur auprès de cette nouvelle
1 Juillet 1735. Majeſté, & reçoit en la même qualité de ſa part le Prince de la Torella Caraccioli.

C'eſt ainſi que l'Empereur, pour avoir procuré un Royaume à l'Electeur de Saxe, en perdit deux & une grande partie de l'Italie. Il couroit riſque d'en perdre davantage, s'il ne ſe fut hâté de conclure la paix. Les Anglois & les Hollandois

avoient déjà communiqué en forme à Londres & à la Haye, aux Miniſtres des Puiſſances belligérantes un projet de pacification générale ; mais il n'avoit point été agréé : il ſervit néanmoins de baſe aux négociations qui ſuivirent. Seulement Charles VI deſirant accélérer un ouvrage qu'il avoit ſi fort à cœur, & connoiſſant par expérience la lenteur des Congrès, propoſa à Louis XV de lui envoyer le Sr. Dutheil, premier Commis des affaires étrangeres. Il avoit ſenti la néceſſité d'un ſacrifice pour faire paſſer le plan des Puiſſances maritimes, trop partiales au gré de la France, qui le rejettoit en ce qu'il y manquoit une indemnité envers Staniſlas. Il trouva l'expédient de faire céder les Duchés de Lorraine & de Bar par leur Souverain en échange de la ſucceſſion éventuelle du Grand-Duché de Toscane. Alors toute difficulté eſt levée, & l'on ſigne à Vienne les préliminaires de la paix. 3 Octob. 1735.

Par ces préliminaires le beau-pere de Louis XV renonçoit au Royaume qu'il avoit déjà eu deux fois. Il conſervoit ſeulement la dénomination de Roi de Pologne, & tous les honneurs & titres attachés à ſon rang. Pour dédommagement utile il eut les Etats ſtipulés ci-deſſus, & en fut mis en poſſeſſion ſur le champ, moyennant quelque argent comptant & une penſion de quatre millions cinq cens mille livres, faite au Duc François, juſqu'à ce que la Toscane lui échût. C'étoit la France qui faiſoit ces frais, à la charge de la reverſion des Duchés de Lorraine & de Bar à la Couronne. A ces conditions l'Electeur de Saxe reſtoit en poſſeſſion du trône de ſon rival & du Grand-Duché de Lithuanie, & les Alliés reconnoiſſoient

ſon élection. Dom Carlos conſervoit les Royaumes de Naples & de Sicile; le Roi de Sardaigne, une portion de la Lombardie. Toutes les autres poſſeſſions de l'Empereur en Italie lui étoient reſtituées, ainſi que les conquêtes faites par les armes de la France en Allemagne. On lui cédoit en outre les Duchés de Parme & de Plaiſance.

Quelle révolution ſurvenue dans la face politique de l'Europe, de cette guerre courte, mais importante par ſes conſéquences! Accoutumée à voir donner & changer des Etats, il y avoit encore de quoi l'étonner. Les deux Siciles priſes & reprîſes tant de fois auparavant, l'objet continuel des prétentions de la Maiſon d'Autriche pendant plus de deux ſiecles, ſont acquiſes pour jamais à un Prince de la maiſon de Bourbon. La maiſon regnante des Princes Lorrains eſt tranſportée dans cette Toscane, accordée déjà par l'Empereur à Dom Carlos, dont le dernier Souverain vivoit encore, ne reconnoiſſoit point ſon Etat comme fief de l'Empire, & près de ſa fin demandoit ſi l'on ne lui donneroit pas un troiſieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire? Un Roi de Pologne paſſe en Lorraine, & un Electeur de Saxe illégitimément élu, met ſur ſa tête la Couronne de ce Monarque, que lui garantit le beau-pere du détrôné. Enfin les Duchés de Parme & de Plaiſance, que les droits du ſang donnoient à Dom Carlos, fils de Philippe V & d'une Princeſſe de Parme, révendiqués toujours par le Saint-Siege (*), & dont le dernier Duc

(*) Le 1 Avril 1723, le Pape avoit fait faire entre les

avoit fait hommage au Pape, ſont cédés à Charles VI en propriété, & il garde le Milanois, malgré la loi générale des fiefs de l'Empire, qui veut que le Chef, Seigneur Suzerain, en donne toujours l'inveſtiture, ſans quoi les Empereurs pourroient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur ſuprématie! On auroit pu renouveller, obſerve M. de Voltaire, la médaille de Trajan: *Regna aſſignata. Les trônes donnés.*

Cependant, quoique ces préliminaires réparaſſent la plus grande brêche faite à la Couronne d'Eſpagne par la guerre de la ſucceſſion & par la paix d'Utrecht, elle n'étoit pas contente; elle ſe voyoit avec peine privée des Duchés de Parme & de Plaiſance, & de la Toscane qu'elle eſpéroit conſerver. Le Roi de Sardaigne avoit compté ſur un agrandiſſement plus étendu, & ſe plaignoit que ſon zele & ſes ſervices fuſſent ſi mal payés; mais tous deux ſeuls ne pouvoient ſoutenir la guerre contre l'Empereur, ils furent obligés de céder: le Duc de Lorraine, au contraire, acquieſce avec joie à un échange qui lui aſſure en mariage l'Archiducheſſe, fille aînée de l'Empereur, & avec elle la plus belle ſucceſſion de l'Europe & les prétentions les plus vaſtes.

Telle fut la fin d'une guerre dont l'Empereur, réduit aux plus grandes extrêmités, ſe tira le plus

---

mains du Magiſtrat de Cambrai, par le miniſtere de l'Abbé Rota, Auditeur de ſon Nonce en France, une proteſtation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint-Siege, au ſujet de l'inveſtiture éventuelle des Duchés de Parme & de Plaiſance, accordée à l'Infant Dom Carlos.

adroitement qu'il étoit poſſible aux dépens d'autrui, c'eſt-à-dire de ſon futur gendre & du Grand-Duc de Toſcane; car les ſacrifices qu'il fit perſonnellement n'en étoient plus, puiſqu'il ne cédoit que les Etats que le ſort des armes lui avoit déjà ravis. Ses ceſſions, d'ailleurs, étoient balancées par d'autres que lui accordoit le traité: titre plus certain que ſes prétendus droits, qu'il n'auroit pu faire valoir qu'en ſe remettant aux haſards des combats. Au reſte, il ſe trouvoit dédommagé de tout par un article qu'il avoit le plus à cœur.

Ce Prince avoit 51 ans; il étoit d'un tempérament délicat; il ne ſe voyoit pour toute poſtérité que des filles, & l'âge de l'Impératrice ne lui permettoit guere d'en eſpérer d'autre. Depuis 1713 il travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires à ſa fille aînée Marie-Thereſe: il eſpéroit mettre par-là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit un petit-fils, dont renaîtroit ſa race prête à s'éteindre, & ſur la tête duquel ſe tranſmettroit la couronne Impériale depuis ſi longtems annexée à ſa maiſon. Cette conſidération n'étoit pas entrée pour peu dans ſon projet de mettre ſur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ſes nieces, qui, pour prix de ce ſecours avoit ſigné le fameux acte de ſucceſſion, appellé la *Sanction Pragmatique Caroline.* Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Ruſſie, du Dannemarc & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la Paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il ſe félicitoit, comme rendant déſormais ſes

dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant peu de tems avant de mourir, *qu'il falloit avoir deux cens mille soldats, & point de garantie.* 20 Avril 1736.

Les ennemis naturels de la France, dont l'idée des vues pacifiques & dépouillées d'ambition de son Roi, même en faisant la guerre, avoit enchaîné la jalousie active, se répentirent de leur tranquillité. Ils la virent s'accroître de deux superbes Duchés par la réunion de la Lorraine à ce Royaume; réunion tant de fois inutilement tentée, & consommée celle-ci irrévocablement dans cette querelle purement d'amour-propre & d'honneur. Persuadés que Louis XV pouvoit attaquer l'Empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe, ils avoient regardé tranquillement les succès rapides de ses armes; ils s'étoient flattés que le théâtre principal de la guerre étant en Italie, ils ne dureroient pas, & ne contribueroient à la longue qu'à affoiblir la France. Ils se tromperent sans doute, mais ils avoient spéculé d'après une expérience soutenue. C'est la seule guerre d'au-delà les Monts qui se soit terminée avec un avantage solide pour elle depuis Charlemagne. Plusieurs causes y concoururent: les François s'entendoient avec le gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées. Ils étoient secondés des meilleures troupes d'Espagne: leurs ennemis composés, au contraire, de troupes Allemandes, n'étoient point acclimatés. Les armées furent toujours dans l'abondance; il regnoit une parfaite intelligence entre les Chefs. Enfin cette guerre fut courte, & ne laissa pas le tems aux François de

se laisser amollir par les délices de Capoue.

Au reste, le Cardinal, en acquiesçant au désir de son Royal pupille, n'avoit réellement envisagé dans cette guerre aucune utilité domaniale ; la gloire de la France, l'abaissement de ses ennemis & le succès de ses alliés, l'avoient seuls déterminé : il fut conduit par les événemens ; l'Empereur vint en quelque sorte au devant de lui ; il étoit même si modéré dans ses prétentions qu'il n'avoit demandé d'abord que la reversion du Barrois. Ce fut le Ministre des affaires étrangeres qui l'encouragea, & lui donna une énergie qu'il n'auroit pas eue autrement.

Les Hollandois & ses compatriotes reprocherent au Ministre Walpole d'avoir abandonné en cette occasion la Maison d'Autriche, la seule en état de balancer sur le Continent la puissance de celle de Bourbon. Il se défendit en leur faisant connoître la convention secrette avec le Cardinal de tenir toujours sa Marine dans l'abaissement, de leur laisser l'empire de la mer & du commerce, empire avec lequel ils seroient en tout tems maîtres de contenir la France & de faire échouer ses projets d'agrandissement.

Les préliminaires de la paix du 3 Octobre 1735, se convertirent donc sans obstacle en traité définitif, qui fut signé à Vienne par le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur & Plénipotentiaire de France, avec les Ministres de l'Empereur le 19 Novembre 1738, & l'on regarde cette année comme une des plus glorieuses époques du regne de Louis XV.

Il conclut avec son ennemi une paix honorable, qui augmente son Empire & donne des Etats à ses parens & à ses alliés. Médiateur généreux en fa-

veur de l'ennemi réconcilié, il travaille avec zele à le délivrer d'une guerre cruelle & malheureuſe contre les Turcs, par le miniſtere du Marquis de Ville-neuve à la Porte, & il réuſſit (*). Il renouvelle une ancienne alliance avec une Puiſſance amie, avec la Suede, qui s'engage, moyennant un ſubſide de 90,000 livres, à ne conclure pendant dix ans aucun traité avec aucune Puiſſance, que du conſentement du Roi: coup de politique néceſſaire pour maintenir ainſi dans le Nord un *Argus* vigilant, propre à donner l'*éveil* au premier trouble. Protecteur de deux Républiques qu'il aime, il éteint à Geneve pour jamais des mouvemens inteſtins toujours renaiſſans & reçoit les remerciemens de ſes Députés. Il travaille à ſoumettre à Genes, par l'empire de la raiſon & de la juſtice, autant que par la voie des armes, des ſujets prétendus rebelles (†), les Corſes, dont un certain Baron de Neuhoff, aventurier Allemand, homme de tête, ambitieux & entreprenant, s'étoit fait déclarer Roi, ſous le nom de Théodore I (§). Il avoit été aſſez adroit pour déterminer en Hollande une compagnie de négocians à lui fournir des ſecours de munitions & d'argent, & à le ſoutenir dans ſa Souveraineté; mais à ſon retour il ſe trouva dépouillé & finit par errer en différens pays, par être en priſon & par mourir miſérable.

10 Nov. 1738.

8 Mai.

24 Mai.

(*) Cette paix eut lieu en 1739, en effet, à la recommandation de l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople.

(†) C'étoit l'idée qu'on en avoit donnée à la France. Nous verrons dans le tems ſi elle étoit juſte.

(§) Voyez ſa vie.

Occupé de tant d'objets extérieurs, le Cardinal ne perdoit pas de vue le ſoin de rendre les peuples heureux. Par une petite ſupercherie il s'étoit ménagé la faculté de prolonger le Dixieme autant qu'il lui plaîroit, en inſérant dans la Déclaration d'établiſſement de cet impôt, qu'il ne devoit finir d'être perçu qu'après la publication de la paix. Il n'en abuſa pas exceſſivement, & s'il ne l'ôta pas dès que les préliminaires furent ſignés, il prévint l'époque fixée, & par Arrêt du Conſeil le fit ceſſer deux ans & demi plutôt. Quel contraſte avec la conduite de ſes ſucceſſeurs!

1 Janv. 1737.

Pluſieurs Loix utiles, émanées dans différentes parties, du tems même de la guerre ou des négociations, prouvoient ſon attention à tout.

Afin de diminuer le luxe des Officiers, il fit regler par une Ordonnance de S. M. les équipages qu'ils devoient avoir à l'armée: précaution eſſentielle pour la facilité du tranſport des troupes, pour la diminution de la conſommation générale, & pour prévenir les dépenſes ruineuſes des militaires. Cette Ordonnance, renouvellée de nos jours par le Comte de Saint Germain, atteſte combien peu depuis on avoit tenu la main à l'exécution de diſpoſitions auſſi ſages.

15 Févr. 1734.

Par une autre, on ſtatuoit ſur l'habillement, armement & équipement de la cavalerie & ſur la hauteur des chevaux. Il étoit enjoint aux officiers de reprendre la cuiraſſe & aux cavaliers le plaſtron.

28 Mai 1733.

On ordonnoit par une troiſieme à tous les Anglois, Irlandois & Ecoſſois réſidans en France, ſans emploi, de s'engager dans quelques-uns des Régimens Irlandois de S. M., à l'exception de ceux qui

2 Nov. 1734.

qui n'avoient pas atteint l'âge de dix-huit ans, ou de ceux qui en avoient plus de cinquante.

En 1736, le Cardinal fait enrégiſtrer une Déclaration du Roi, portant établiſſement d'une Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris, pour l'expédition des procès. Cette Chambre devoit ouvrir ſes ſéances à la Chandeleur & ſe clorre à la Saint-Germain. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669, & nous en avons vu depuis créer une en 1775. C'eſt un ſecours extraordinaire accordé aux plaideurs, après les grandes criſes où l'interruption de la Juſtice a laiſſé les affaires s'accumuler. 30 Janv.

Peu après émane une loi du Trône, concernant les Teſtamens, dont l'objet, ſuivant les termes du préambule, eſt d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une maniere ſi préciſe que l'incertitude ou la variété des maximes ne ſoit plus déſormais une matiere toujours nouvelle d'inquiétudes pour les teſtateurs, de doutes pour les juges & de procès ruineux pour les parties. 3 Févr.

On en promulgue encore une autre infiniment plus importante, qui fixe la forme dans laquelle on doit tenir les regiſtres des baptêmes, mariages, ſépultures, profeſſions religieuſes, & les extraits qui en doivent être expédiés pour aſſurer l'état des Citoyens. 9 Avril.

On cherche l'année ſuivante à réprimer la mauvaiſe foi, à lui enlever ſes ſubterfuges par des définitions claires, diſtinctes & préciſes du faux principal, du faux incident, en rétabliſſant la formule & les regles de la reconnoiſſance des écritures & ſignatures en matiere criminelle. On pourſuit la chicane dans ſes détours, dans ſes finuoſités 11 Déc. 1737.

les plus obliques, en déterminant les cas & la maniere des évocations & réglemens de juger. Telles étoient une foule d'Ordonnances destinées à faire éternellement la regle de cet Empire & l'admiration de l'Europe. Plut à Dieu que le Législateur au nom duquel on faisoit parler la loi avec tant de majesté, eût appris à la respecter lui-même! que courbant toujours sous son joug sa tête auguste, il eût constamment donné l'exemple d'une soumission non moins imposée au monarque qu'aux sujets! Hélas! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre son cœur, à égarer sa droiture, &, ce qui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleuri, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

On savoit combien il étoit avide du pouvoir: ces hommes qui ne peuvent avoir de consistance que dans le désordre & la licence, saisirent son foible pour parvenir à leurs fins. Le Cardinal avoit pour maîtresse, la Princesse de Carignan: c'est-à-dire en étoit gouverné, déposoit dans son sein les secrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ses conseils; car voilà à quoi se réduit un mot usité à la cour souvent dans cette acception, la seule que pouvoit présenter le commerce d'une femme âgée de quarante-cinq ans avec un vieillard presque nonagénaire, chez qui les plaisirs des sens devoient se réduire à des réminiscences. Celui de commander au Ministre qui tenoit le Monarque en lisieres, étoit donc la grande volupté de la Princesse; mais cet empire ne tenoit qu'à un fil. Le Roi constant jusqu'alors à sa tendresse pour son auguste compagne, avoit écarté loin de lui les séducteurs insa-

mes qui avoient essayé de l'en détourner. Lorsqu'on cherchoit à fixer avec adresse ses regards sur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement: *Je trouve la Reine encore plus belle* (*). Mais enfin il pouvoit s'en dégoûter; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accélérer ce moment fatal; & quelle révolution à craindre en pareille circonstance! Le vrai moyen d'en prévenir les suites étoit de l'opérer soi-même; de mettre dans la couche de S. M. une Syrene dont on fut sûr; qui, satisfaite du département des plaisirs, laissât celui de la politique & des affaires à son Eminence. On fit comprendre cela à la Princesse, qui l'insinua au Cardinal, & l'on ourdit en conséquence une trame où se seroit prise la sagesse elle-même. D'une part on gagna le Confesseur de la Reine: ce Béat fit pieusement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de son état en donnant un héritier au trône, & des Princesses pour en être l'édification, elle feroit une chose très-agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté, en se sevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber notre ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel, notre véritable patrie, Sans doute, si *Marie* eût eu pour les plaisirs un attrait bien vif, ces conseils n'eussent pas produit un grand effet; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion. Un jour que son époux, la tête chaude de vin, & conséquem-

(*) C'est au Duc de Pecquigny, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, que, suivant la tradition, cette réponse a été faite.

ment mal disposé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle se livra trop indiscrétement à son dégoût & repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractere. La Comtesse de Mailly, Dame du palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve, sans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition; d'ailleurs amie de Madame la Comtesse de Toulouse, incapable d'abuser de sa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal: en outre très-aimante, très-caressante & pourvue du manege nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolythe. Elle n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs, assez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui adouci pour le Monarque ne conservoit que cette hardiesse, indice du tempérament, aiguillon puissant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix rude ne faisoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore sa démarche délibérée & lascive. Un tel extérieur, dans la circonstance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétissante, aux bras les mieux arrondis, à la noblesse, aux graces, à tous les

attraits de cent beautés de la cour. Elle les surpassoit en outre par un talent qui supplée à bien des charmes, par l'art de la toilette qu'elle possédoit au suprême dégré, par un goût exquis que ses rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit & du cœur. Elle étoit amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compâtissante & cherchant à rendre service. Malheureusement jusques dans son élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, sans s'exposer à perdre sa faveur, l'affection des personnes augustes à qui elle la devoit, & surtout l'appui du Cardinal, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement passif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Ministre chargea le Duc de Richelieu de proposer au Roi Madame de Mailly. Ce courtisan fin & séduisant s'étoit insinué dans les bonnes graces de S. M. & avoit sa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faisant changer d'objet à ses talens, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur; il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre; il lui représenta l'amour comme la consolation de tous les hommes & principalement des grands Princes, obligés de charmer les soucis du trône. Il détermina de la sorte le Roi à une

entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis sa rupture, elle fut infructueuse (*): la timidité avoit glacé ses sens, au point que la Comtesse désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête à tête : on la prévint qu'il falloit oublier le monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune Prince à revenir à elle l'encouragea merveilleusement; persuadée par cette démarche qu'il n'étoit question que d'assaillir pour triompher, après les agaceries préliminaires elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant reprenant à l'instant ses droits, se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint. Quand cette scene fut finie, Madame de Mailly enchantée, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore, & se présentant à ses instigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé, elle ne leur dit autre chose, sinon: *voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée.*

Le premier pas fait, le Roi ne sentit plus rien qui l'inquiétât; il se livra sans remords à ce dou-

(*) Voyez *les amours de Zeokinisul, Roi des Kofirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinebboi*, un de ces écrits obscurs & licencieux, dont il faut se défier cependant, & que nous n'adoptons qu'autant que les faits se rapportent avec les manuscrits plus authentiques que nous avons sous les yeux, ou avec le récit des courtisans contemporains.

ble adultere. Cependant les rendez-vous ſe donnerent encore quelque tems en ſecret, mais il ſecoua bientôt cette gêne & ne fit nul myſtere de ſa conquête. Les courtiſans s'en entretinrent; la Reine même en fut informée, & au lieu d'eſſayer ſur ſon époux l'aſcendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial, elle ſe contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de Mailly, qui ſe ſoucioit peu de ſa femme avant, s'aviſa de trouver mauvaiſe cette infidélité. Pour réponſe il reçut défenſe d'avoir avec elle aucun commerce. Le Marquis de Neſle, pere de la favorite, d'une des plus illuſtres maiſons du royaume, voulut auſſi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure de demander de l'argent, dont il avoit grand beſoin, vu le dérangement de ſes affaires, & l'on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le perſonnage le plus embarraſſé à jouer ſon rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal. Afin d'en impoſer à la nation, fauteur indirect des déréglemens de ſon auguſte pupille, il pouſſa l'hypocriſie juſqu'à oſer lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'eſpere que vous me laiſſerez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur ſéchéreſſe, le comblerent. Ses émiſſaires, en le diſculpant, divulguerent dans les cercles la réponſe du Roi. On ne ſauroit concevoir combien les Pariſiens en furent ſcandaliſés. Les peuples, en général, & le François ſurtout, aiment à changer de ſituation, dans l'eſpérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtreſſe opéreroit quelque révolution: s'appercevant que

celle-ci ne servoit qu'à raffermir l'autorité du premier Ministre, ceux qui avoient applaudi à la passion du Roi, ne la regarderent plus du même œil. On la fit passer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel sur le Royaume. On fit des vers satyriques, on chanta des chansons licencieuses, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuse le personnage singulier de la premiere, auquel elle n'étoit point faite, qu'elle jouoit, sans doute, pour la premiere fois, infâme, abominable dans toute autre, c'est qu'il lui étoit inspiré par son cœur; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadême; c'est qu'elle aimoit véritablement Louis XV; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour ses parens; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat; c'est qu'elle sortit de la cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée; c'est, qu'à l'exemple de Madame de la Valliere, après cet amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu; c'est enfin, qu'elle expia dans les larmes & les macérations jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avoit donné, le seul crime, toujours grand dans la société, d'avoir souillé la couche nuptiale.

Hélas! longtems avant, au comble de sa satisfaction, elle ne tarda pas à trouver sa punition dans sa passion même. Elle se répentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire: ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'essor à tous ses désirs: l'inceste ne l'effraya pas. La favorite avoit pour sœur, Madame de Vintimille, mariée de-

depuis peu. Celle-ci, grande auſſi, n'avoit par deſſus ſon aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeuneſſe; mais elle avoit encore plus d'eſprit & ne tarda pas à le faire ſervir à ſon projet de ſupplanter Madame de Mailly & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoiſſoient, redouterent bientôt ſon pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuſe, vindicative, aimant à gouverner & à ſe faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne penſant qu'à ſes intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foibleſſe de ſon eſclave, & certes elle auroit réuſſi, ſi la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de ſa carriere. Elle périt en couches, non ſans ſoupçon de poiſon. Sa perte cauſa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa ſœur, qu'il avoit toujours conſervée, comme pour ſervir d'entremetteuſe à leur commerce, encore ſecret, y mêla les ſiennes, & n'en regretta pas moins ſa rivale. Celle-ci laiſſa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureuſement la ſenſibilité de S. M. dans cet âge où elle eſt ſi extrême, étoit déjà émouſſée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette ſenſation de douleur paſſagere que nous cauſe la mort de nos ſemblables, par le retour ſecret que nous faiſons ſur nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal deſtin. Les plaiſirs ſuſpendus reprirent bientôt leur cours; la chaſſe, des voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours beſoin pour ſe ſecouer, & plus néceſſaires dans la circonſtance, firent oublier Madame de Vintimille. La premiere

favorite reprit ſes droits; elle l'accompagnoit partout, Mademoiſelle de Charolois & la Comteſſe de Toulouſe la ſecondoient. C'étoient elles qui avoient imaginé ces ſoupers divins qu'on faiſoit dans des réduits délicieux, acceſſibles aux ſeuls confidens, & déſignés par cette raiſon ſous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ſes différens palais. Sans être abſolument ſéparés des appartemens de repréſentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit néceſſairement pour le ſervice. Une porte ſecrete pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en ſecret, quand elle le jugeoit à propos avec les convives déſignés. Les artiſtes y avoient épuiſé leur art pour la commodité des diſtributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. Afin d'en donner une idée aux étrangers, en voici une deſcription allégorique, qu'on trouve dans les *Anecdotes de Perſe*, & que l'hiſtorien, pour dépayſer ſes lecteurs, déclare lui-même avoir tranſcrit d'ailleurs (*).

„ C'étoit un petit temple, où l'on célébroit fré-
„ quemment des fêtes nocturnes en l'honneur de
„ Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand-
„ prêtre, *Retima* la grande-prêtreſſe; le reſte de
„ la troupe ſacrée étoit compoſé de femmes ai-
„ mables & de courtiſans galans, dignes d'être
„ initiés à ces myſteres. Là, par quantité de liba-

(*) Il prétend ce morceau tiré de l'hiſtoire des différentes religions qui ſe ſont introduites dans la Perſe, depuis la conquête qu'en a faite Alexandre le grand, juſqu'à préſent, par Kodgia.

„ tions les plus exquises, & par différentes hym-
„ nes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de se le
„ rendre favorable auprès de la Déesse de Cythe-
„ re, à laquelle ensuite on faisoit de tems en tems
„ de précieuses offrandes. Les libations se faisoient
„ avec les vins les plus rares. Les mets les plus re-
„ cherchés étoient les victimes. Souvent même, &
„ c'étoit aux jours les plus solemnels, ces mets
„ étoient préparés par les mains du grand-prêtre.
„ Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes; Mo-
„ mus y présidoit : il n'étoit permis à aucun es-
„ clave d'oser troubler ces augustes cérémonies,
„ ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au mo-
„ ment que les prêtres & les prêtresses, comblés
„ enfin des faveurs divines, tomboient dans une
„ extase, dont la plénitude prouvoit la grandeur
„ de leur zele & annonçoit la présence des
„ Dieux. Alors tout étoit consommé : on enlevoit
„ avec respect ces favoris des Dieux & l'on fer-
„ moit les portes du temple. ..... Il y avoit
„ certains jours de l'année qui n'étoient consacrés
„ qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs se
„ faisoient pareillement par Comus. Ces jours,
„ qu'on peut appeller *les petites fêtes*, étoient
„ ceux où le grand-prêtre admettoit dans le tem-
„ ple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zelide* & quelques au-
„ tres, aux yeux desquels, comme profanes, on
„ ne célébroit que les petits mysteres. En effet,
„ loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui
„ les fonctions importantes & essentielles du culte
„ étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont
„ on vouloit bien leur faire part."

Nous voyons par les détails de ce récit mysté-
rieux, où Louis XV est désigné sous le nom de

Sophi, & la favorite ſous le nom de *Retima*, récit dont tous les Seigneurs, encore vivans & participans de ces fêtes, atteſtent la fidélité que les *petits appartemens* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table. On n'admettoit aux premiers que les courtiſans aſſez corrompus pour être les compagnons des débauches du monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſimples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. Mrs. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mlle. de Charolois, appellés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sévagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y paſſoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les ſaillies, que pour y donner un cours plus libre à ces ſarcaſmes malins où, ſous l'apparence d'une gaieté frivole, les la Trémoille, les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureuſement étoient perdues. Quand les Princeſſes étoient retirées, ou en leur abſence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-ſiecle plutôt, qui aimoit le Champagne, en avoit inſpiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs: c'étoit à qui mettroit ſous la table ſon adverſaire, & après une longue réſiſtance, il falloit que des ſerviteurs affidés vinſſent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comteſſe d'avoir entraîné ſon amant dans ces parties crapuleuſes, auxquelles nous ſerions portés cependant

à croire qu'il ne répugnoit pas. Nous le présumons par une autre circonstance de cette description: c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. Aussi-bien n'étoit-ce point ainsi que le Cardinal désiroit que le Roi s'occupât, & la favorite ne faisoit que suivre le plan qui lui étoit tracé. Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues. - Il est tems de reprendre le fil de ces dernieres, dont M. de Chauvelin fut une victime éclatante.

Ce Ministre, d'une famille distinguée dans la robe, revêtu d'une charge de Président à mortier au Parlement, où il avoit joué un rôle, lors de la disgrace de Mrs. d'Armenonville, suivie de la retraite du Comte de Morville, son fils, avoit remplacé l'un & l'autre. Il avoit été chargé à la fois & des sceaux & du département des affaires étrangeres. Il n'étoit point au dessous de ces deux places; il avoit toutes les qualités nécessaires pour les bien remplir. Sa connoissance des loix, de la jurisprudence, des devoirs du magistrat; son intégrité, sa fermeté, mais surtout sa longue habitude dans sa compagnie, le rendoient très-propre à être à la tête de la justice: son génie fin, supérieur à la fois & souple, insinuant sa profonde étude des hommes & de la politique, ses vues étendues, ses

desseins vastes, ses correspondances multipliées, convenoient à merveille à ses autres fonctions. Il étoit en outre d'un abord facile & gracieux, d'une conversation séduisante, très au fait du manege de la cour, sans affectation, laborieux, expéditif, sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires. Tel étoit ce personnage d'un mérite vraiment éminent, & tel qu'on en voit peu ; Ministre accompli de tout point, s'il n'eut eu le défaut que produisent presque toujours les grands talens, une ambition démésurée. Quoique le Cardinal, reconnoissant son infériorité, lui eût accordé toute sa confiance, il s'indigna d'être en second & de ne pouvoir déployer qu'en partie les ressources qu'il se sentoit en lui-même. D'ailleurs, lié avec les plus grands Seigneurs de la cour, vivant avec eux, mais sans bassesse, bien venu des femmes les plus accréditées, des Princesses même, il avoit un parti puissant qu'il s'étoit formé pour s'entourer & se soutenir. Ce parti étoit celui de M. le Duc. Sa mere, Madame la Duchesse, siere, absolue, violente, vindicative, turbulente, jalouse de représenter, en étoit l'ame. Malheureusement il n'étoit pas le plus puissant. La faction de Rambouillet, à laquelle se joignoient le Duc d'Orléans & le Duc du Maine, contre-balançoit celle-là, ou plutôt l'empêchoit d'éclater. M. de Chauvelin étoit trop adroit pour se compromettre sans succès apparent; il se contentoit d'entretenir la bienveillance avec ses protecteurs & de déconcerter les projets de ses ennemis, qu'il étoit habile à éventer par sa vigilance continuelle. Il cherchoit aussi à se rendre agréable à tout le monde; il ne refusoit que ce qu'il lui étoit impossible d'accorder, &

toujours avec une politeſſe affectueuſe preſqu'équivalente aux graces; il accueilloit les gens de mérite, il protégeoit les beaux-arts; il étoit ardent à les faire fleurir; il étoit aimé & eſtimé des étrangers, qui ſortoient d'auprès de lui toujours contens, toujours enchantés; il étoit redouté des Puiſſances, dont il perçoit les cabinets par ſes ruſes & ſes intelligences. Il avoit lieu d'eſpérer de remplacer inceſſamment le premier Miniſtre, lorſqu'il ſe vit enveloppé dans une diſgrace qu'il n'avoit pu prévoir. On l'accuſa d'avoir par le traité de Vienne ſacrifié les intérêts des Alliés de la France à ceux de l'Empereur, en ne faiſant pas acheter la paix à ce Prince à des conditions infiniment plus dures, que ſon état de détreſſe l'auroit forcé d'accepter. On l'accuſa d'avoir reçu de l'argent pour prix de cette honteuſe colluſion. Le Roi lui-même, ſe conduiſant en cette occaſion comme il a preſque toujours fait depuis, en ſimple particulier, en ami du Cardinal, lui dénonça Chauvelin, dit-on, & lui conſeilla d'éclairer ſa conduite : S. M. lui fit entendre qu'elle étoit bien informée que Chauvelin abuſoit de ſa confiance; mais ſon protecteur ayant peine à ſon âge de ſe défaire d'une créature qui lui étoit devenue néceſſaire, le juſtifioit ſans ceſſe, & attribuoit à la ſeule jalouſie les traits lancés contre. Enfin on fit connoître au premier Miniſtre les intrigues du Garde des ſceaux avec la maiſon de Condé, & ce grief fut un crime irrémiſſible. Il fut enlevé & conduit dans un château-fort, comme un criminel d'état, où on ne lui laiſſoit parler à perſonne, ni voir qui que ce fut, même de ſa famille. Châtiment trop doux pour un traître à ſon Roi, &

trop cruel pour un ſimple ſoupçon. Il y a grande apparence qu'on ne pût découvrir des preuves ſuffiſantes; que même le ſoupçon n'étoit que ſimulé, le prétexte pris pour le perdre, puiſque ſa captivité ne fut pas longue & qu'elle fut convertie en ſimple exil à Bourges, où il rendoit les viſites qu'on lui faiſoit, recevoit & écrivoit des lettres. Les Sceaux furent reſtitués pour la troiſieme fois au vieux d'Agueſſeau, & M. Amelot, Intendant des finances, fut élevé à la charge de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres.

Iſſu d'une famille connue dans la politique, le nouveau Miniſtre n'avoit jamais été initié dans ſes myſteres; il n'avoit que ſon nom pour lui; il étoit abſolument inepte en négociations: aucune de ces qualités transcendantes de ſon prédéceſſeur ne ſuppléoit à ſon ignorance; il ne payoit pas même en repréſentation; il bégayoit, défaut eſſentiel dans un homme deſtiné à co férer journellement avec les perſonnages les plus déliés de l'Europe. Pour l'aider dans les fonctions délicates de ſa place, il eut le bonheur de trouver d'excellens coopérateurs parmi les premiers Commis de ſon Département, qui depuis longtems en faiſoient le détail & connoiſſoient parfaitement les intérêts de la France & ceux des autres royaumes. Ces Sous-miniſtres, moins en bute que le chef aux traits de l'envie, & d'autant moins expoſés aux révolutions qu'il faut pour les remplacer une grande capacité qui, en pareil genre, ne peut s'acquérir que par une longue expérience, ſont les hommes de l'Etat: leurs maîtres changent, & eux meurent en place. Auſſi un Miniſtre adroit, qui a ſon entrée à la cour, a beſoin d'eux & les ménage;

mais M. Amelot, fier, jaloux de ſon rang, comme les petits eſprits, & qui d'ailleurs en vouloit au Sr. Pecquet, l'un de ces chefs de bureau, parce-qu'il avoit eu, & avec raiſon, toute la confiance de M. Chauvelin, s'attacha à le perdre. Il l'accuſa d'entretenir des correſpondances ſuſpectes avec cet exilé, & d'éluder de lui découvrir les ſecrets importans dont il avoit la clef. Sans autre examen, cet homme fut arrêté & reſſerré ſi étroitement qu'on refuſa même à ſa femme la permiſſion de le voir. Heureuſement cette punition ne fit aucun tort à l'accuſé dans le public. Sa probité étoit ſi univerſellement reconnue, qu'on ne le ſoupçonna pas de la faute la plus légere, & ſon infortune fut uniquement attribuée à la jalouſie baſſe du Miniſtre; ce qui le rendit odieux aux étrangers & à la nation.

Le Cardinal s'apperçut bientôt du tort qu'il avoit eu de ſe priver d'un ſecond comme M. de Chauvelin; il ſe dégoûta des affaires, & fut tenté d'en abandonner le timon en d'autres mains. Le Comte de Toulouſe fut celui qu'il choiſit pour ſe remplacer, ou plutôt qu'on lui ſuggéra. Ce n'eſt pas que ce Prince, né pareſſeux, dans un âge où l'on le devient encore davantage, d'ailleurs d'une ſanté affoiblie & frappé de la perte encore récente du Duc du Maine, ſon frere, fut empreſſé de gouverner; mais les ſollicitations du premier Miniſtre, du jeune Roi qu'il aimoit tendrement, & plus encore celles de la Comteſſe & de tout ce qui l'entouroit, eſpérant jouir de ſa faveur, le déterminerent. Les meſures étoient priſes pour le nommer premier Miniſtre à Rambouillet, où Louis XV devoit aller paſſer une partie de

l'automne avec sa cour, lorsque la mort termina sa carriere. Taillé pour la seconde fois de la pierre, il soutint ses souffrances pendant vingt-deux jours avec une fermeté héroïque. Avant d'expirer il fit venir le Duc de Penthievre, son fils unique, & lui donna les plus belles instructions. Il fut universellement regretté, & méritoit de l'être ; la Comtesse de Toulouse surtout fut inconsolable.

Louis XV envoyoit chaque jour pour savoir des nouvelles du malade, & tous les grands suivoient cet exemple. A l'instant le plus critique, la Peyronie vint, & désira être introduit auprès de S. A, malgré le triste état où elle étoit. Le Duc de Noailles, son beau-frere, ne doutant pas que cette visite ne produisît un bon effet, voulut avant le prévenir, & lui dit qu'attendu sa foiblesse il alloit recevoir pour lui le messager de S. M. Le moribond rappellant son ame fugitive, répondit que ce n'étoit pas trop de lui-même pour jouir de cet honneur. Le premier chirurgien entre & fait part au Prince de l'inquiétude du Monarque. S. A. avec une présence d'esprit qui étonne tous ceux qui l'avoient vu l'instant d'auparavant en syncope, le prie d'assurer le Roi de son respect, de sa reconnoissance & de sa fidélité, & le charge de tendres complimens pour le Cardinal, auquel il recommande singulierement sa femme & son fils ; puis il retombe dans son affaissement. Tel est le génie du courtisan, qui ne cesse de l'être qu'au moment où il expire.

1 Déc. 1737.

Cet événement dérangea tous les projets du Roi & de son Ministre. Celui-ci oublia ses idées de retraite ; mais ses rivaux n'en travailloient pas moins sourdement à le supplanter. C'est alors

qu'eût lieu ce qu'on a appellé *la guerre des mirmidons*, c'eſt-à-dire une ligue de quelques jeunes Seigneurs de la cour avec la Comteſſe de Mailly, dont on n'a jamais trop ſu le but, qu'ils ignoroient eux-mêmes; mais ligue excitée vraiſemblablement par la faction de Condé, dans l'eſpoir de remettre en place M. Chauvelin. Le Duc d'Antin, qui en étoit, quoique fils de la Comteſſe de Toulouſe, fut exilé. On vit en cette occaſion quel étoit le caractere de Louis XV, ſa foibleſſe, ſon inſouciance & ſon peu de ménagement pour ſes favoris les plus accrédités. Le Duc de la Trémoille, gentilhomme de la chambre & que S. M. honoroit de ſon intimité, quand il vit la mine éventée, ſupplia le Roi de ne pas le déſigner à ſon Mentor, comme ayant été du complot, dans la crainte de reſter expoſé à ſon reſſentiment. S. M. le lui promit, & cependant la premiere choſe qu'elle fit, fut de manquer à ſa parole. Le Duc reçut de vifs reproches de ſon Eminence, & voulant s'excuſer, fut étourdi quand le Cardinal le diſſuada de nier plus longtems un fait qu'il avoit appris de la bouche même du maître. Alors ce Seigneur outré, dans la premiere converſation qu'il eut avec S. M., lui déclara qu'en qualité de ſon ſujet & de ſon ſerviteur, il continueroit à remplir ce double devoir, mais il la ſupplia en même tems de le rayer du nombre de ſes familiers; il lui dit, en propres termes, qu'*il ne pouvoit plus être ſon ami*. Propos noble & hardi, qui caractériſoit dans ce Seigneur, ayant toutes les apparences de la frivolité, un philoſophe. Nous conſignons ici d'autant plus volontiers cette anecdote, qu'elle doit réparer la premiere, injurieuſe à ſa mémoire. Tout le monde

connoît le Duc de la Trémoille pour un homme de beaucoup d'esprit. On sait qu'on lui attribue un des plus ingénieux & des plus agréables persiflages qu'ait enfanté en romans (*) notre siecle; mais peu de gens savent que c'étoit un sage. Il cessa dès-lors d'aller aux petits appartemens, & quelques avances que fît Louis XV, il demeura inébranlable & se renferma strictement dans ses fonctions de gentilhomme de la chambre: bien plus, un jour qu'assistant aux bals qu'on donnoit chez M. le Dauphin dans son enfance, pour former ce Prince à l'exercice de la danse & l'amuser, ce Seigneur y parut; comme il étoit fort beau danseur, on l'invita à se faire admirer de l'héritier du trône. Il obéit, & les battemens de mains duroient encore quand le Monarque entra. Il voulut savoir ce que c'étoit; on le lui dit. Il pria le Duc de la Trémoille de recommencer pour lui; le Duc s'excusa sur ce qu'il s'étoit fait mal & ne pouvoit satisfaire Sa Majesté.

L'intrigue dont nous venons de parler, fut le dernier effort contre la puissance du Cardinal qu'il eut à combattre. Le cours du reste de son administration s'écoula sans nuages, & finit paisiblement comme sa longue carriere. Plus son royal pupille croissoit en âge & plus il lui étoit soumis. A l'éclat du trône, à la représentation près, on l'eût pris pour le premier sujet de son Eminence, qui elle-même étoit gouvernée par deux hommes

(*) *Angola*, que s'est attribué le Chevalier de la Morliere, mais que beaucoup de gens prétendent être un manuscrit trouvé dans les papiers du Duc de la Trémoille, après sa mort.

très-obscurs. L'un étoit l'abbé Couturier, supérieur du séminaire de St. Sulpice, qui, sans être le confesseur en titre du Ministre souverain, dirigeoit en grand sa conscience, & sans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires ecclésiastiques. Ce personnage grossier, sans éducation, sous un air de balourdise, avoit eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent, l'assouplir & se rendre sous lui distributeur de toutes les graces de l'église. Le chef couvert d'un vaste chapeau (*), dont les ailes rebattues ombrageoient ses larges épaules, en rabat blanc, en soutane de bure, il voyoit son antichambre remplie des plus grands Seigneurs du royaume. Sa maison étoit devenue la pépiniere de tous les abbés de qualité aspirans à la prélature, & comme il étoit voué aux Jésuites, il en avoit fait le repaire du Molinisme dont elle est encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de chambre du Cardinal, & conséquemment le ministre de ses plaisirs & le confident de ses peines. Il connoissoit à merveille les foibles de son maître & savoit les saisir : il les caressoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour des Rois avec douze convives de la cour en hommes & en femmes plus âgés que lui; ensorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine & aussi soutenue, Barjac

(*) Depuis ce tems les abbés petits-maîtres appellent les vieux ecclésiastiques attachés à ce costume, *les grands chapeaux*.

ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de ſon Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit ſur lui; enſorte qu'il ſe trouva puiſſamment riche à la mort de ſon protecteur. Tels étoient les deux hommes, ſans caractere apparent, les plus accrédités depuis la diſgrace de M. Chauvelin. Cependant un eſprit d'équité & de modération engageoit le Cardinal à laiſſer à chaque Secrétaire d'Etat la diſtribution des emplois dans ſa partie; mais comme eux-mêmes dépendoient de cette Eminence, ils avoient de très grands égards pour ſes favoris.

Quant au Roi, circonſcrit dans un cercle d'occupations & d'amuſemens particuliers, la ſeule fonction eſſentielle du trône qu'il remplit, parce qu'il ne pouvoit s'en diſpenſer, c'étoit d'aſſiſter aux délibérations importantes concernant l'Etat. Là, il commençoit à déployer ce jugement exquis, dont l'excellence ſe manifeſtoit moins alors; parceque le Conſeil étant compoſé de Miniſtres honnêtes & expérimentés, ſon avis ſe perdoit en quelque ſorte dans celui des autres, parce que ſa modeſtie, louable juſques-là, le faiſoit déférer à celui du Cardinal, dont la vieilleſſe & l'aſcendant naturel lui en impoſoient: mais la juſteſſe de ce ſens droit n'avoit pu échapper au précepteur, ce qui le rend inexcuſable aux yeux de la nation. Quel bonheur pour la France en effet, s'il eût cultivé chez ſon auguſte pupille une faculté auſſi précieuſe; s'il en eût aiguillonné la pareſſe par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire au défaut des deux premiers; ſi le rompant de bonne heure au travail par l'habitude, il

lui en eut fait un jeu. Rien de tout cela; ſon éducation étoit manquée: il avoit tellement engourdi le jeune Prince dans l'âge de l'activité & de l'énergie, que les gens éclairés prévirent dès-lors en gémiſſant les ſuites funeſtes qui en réſulteroient durant le cours du regne entier. Le Roi ſe livroit aux exercices ſanguinaires de la chaſſe, & altéroit ſa ſanté par les excès de la table; il faiſoit un cours de lubricité ſous Madame de Mailly. Ne pouvant cependant ſe ſouſtraire abſolument à cette loi plus ou moins impérieuſe pour tous les hommes de s'occuper à quelque choſe, il travailloit à la cuiſine, comme on a vu: il tournoit auſſi. Aux étrennes de 1739 il avoit mis à la mode une ſorte de tabatieres, dont le modele venoit de lui. C'étoit un morceau de rondin, couvert de ſon écorce, creuſé en dedans, qu'un artiſan auroit eu honte de montrer. Il en tourna quelques-unes, dont il fit préſent à ſes courtiſans, & chacun en voulut avoir. Du reſte, il ne ceſſoit de faire une foule de queſtions, indices d'un eſprit avide de s'inſtruire. Malheureuſement elles étoient ſouvent futiles ou relatives à des objets étrangers à ſon métier de Roi. Il parloit beaucoup de phyſique, d'aſtronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque prélat ou abbé, il le pouſſoit ſur le latin, ſur la liturgie, dont il ſembloit fort inſtruit. C'étoit une ſuite de l'éducation que lui avoit donnée ſon précepteur, regardant la religion comme un frein ſalutaire pour les Rois, mais dans le génie de ſon ordre; c'eſt-à-dire, comme un moyen d'arrêter les atteintes qu'un Souverain voudroit porter, non au repos, aux propriétés, à la liberté de ſes ſujets, mais aux droits, privileges, franchiſes, immuni-

tés prétendues de l'égliſe. Il lui en avoit inſpiré beaucoup de ce genre-là: il l'avoit plus attaché à la lettre qu'à l'eſprit. Auſſi Louis XV en obſervoit-il exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuſes. Au milieu de ſes plus grands déſordres il ne manqua jamais à ſes prieres du matin & du ſoir; il entendoit réguliérement la meſſe chaque jour; il avoit un livre d'heures dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ſes levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot; il aſſiſtoit à vêpres, au ſermon, au ſalut. Plein de vénération pour les miniſtres de la religion, il vouloit qu'ils fuſſent reſpectés. Il avoit en horreur les indévots: par cette raiſon, malgré toutes les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire, il n'a jamais pu le ſupporter.

C'eſt, ſans doute, ſon eſprit religieux qui fit faire à cette jeune Majeſté deux actes de dévotion éclatans durant la période de tems que nous parcourons. Le 1 Septembre 1736, il vint à St. Denis, & aſſiſta au ſervice ſolemnel de Louis XIV. C'eſt la ſeule fois que le Roi ait rendu ce devoir de piété à ſon biſayeul; devoir auquel n'ont jamais manqué les Princes légitimés. Le Général des Bénédictins, qui le harangua, ne manqua pas de lui annoncer, que, ſuivant la promeſſe de Dieu, il ſeroit récompenſé d'une longue vie & d'un regne floriſſant. Cette prédiction qui n'a pas été plus heureuſe que celle du Czar, prouve que le moine ne liſoit pas mieux dans l'avenir que le Prince hérétique.

En 1738, année qui étoit la centieme depuis le vœu de Louis XIII, auquel ce Monarque a cru devoir la naiſſance de Louis XIV, le petit-

fils

fils de ce dernier ordonna que la procession annuelle instituée à Paris en l'église de Notre-Dame, le jour de l'Assomption, fut célébrée avec plus de solemnité que de coutume, & un plus grand concours des trois cours supérieures, du clergé & du conseil. 1739.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaiser ainsi le ciel, & de compenser, par des actes de dévotion extérieure, ses adulteres & ses incestes.

Depuis la mort du Comte de Toulouse, Louis XV asservi à ses habitudes, continua d'aller à Rambouillet pendant deux ans, & peut-être il y eût été plus longtems, si l'abbé de Saluberri, chef du conseil de la Comtesse de Toulouse, la dirigeant & maître absolu dans la maison, n'eut, par ses lésineries envers la suite du Roi, dégoûté les principaux officiers de S. M. qui l'en éloignerent insensiblement. D'ailleurs il acheta du Duc de la Valliere le château de Choisi. Ce séjour lui plut & il mit tous ses soins à le rendre digne de lui.

Louis XV commença par des augmentations dans le bâtiment qui n'étoit point assez vaste. On y admira bientôt entre autres choses un petit appartement pratiqué au dessus de celui du Roi, auquel il communiquoit par un escalier dérobé. C'étoit l'appartement de la favorite. „ La finesse de „ la sculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux „ entendus & quantité de très-belles glaces, avan„ tageusement placées, en relevoient la simplici„ té & lui donnoient un air séduisant qui frap„ poit. L'art s'y étoit épuisé pour les commodi„ tés, le bon goût & la galanterie." Ce sont les expressions d'un auteur du tems, (*) que nous

(*) Voyez les *Anecdotes de Perse.*

1739. copions fidelement, pour qu'on puiſſe, par la comparaiſon, apprécier les progrès du luxe en peu d'années. Si l'écrivain (*), ſoupçonné être un des courtiſans les plus ingénieux & les plus délicats attachés à Louis XV, étoit alors ſaiſi d'un étonnement pareil, quel a-t-il dû être depuis à la vue des chef-d'œuvres de volupté enfantés par les Circés modernes, les Pompadour & les Dubarri!

Quoi qu'il en ſoit, telle étoit le palais deſtiné à ſouſtraire le Monarque à la curioſité maligne des courtiſans, & ſurtout aux propos dangereux, aux plaintes indiſcretes des peuples. C'étoit-là où il devoit faire ſes parties myſtérieuſes avec ſa maîtreſſe & ſes favoris. En conſéquence il en donna le gouvernement à l'un d'eux, au fils du Maréchal Duc de Coigny; il s'y tranſportoit ſouvent, & abandonna les petits appartemens de Verſailles, trop environnés d'Argus. D'ailleurs la ſituation de Choiſi étoit infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt, le champêtre & la ſolitude dont on y pouvoit jouir à chaque moment, tout favoriſoit le goût & les plaiſirs de Louis XV, qui ne s'en laſſa jamais & ne ceſſa de travailler, au contraire, à ſes embelliſſemens. Il créa *le petit château*, ſanctuaire plus ſecret de ſes orgies, où l'on voit cette table, prodige de méchaniſme, perfectionnée cependant depuis par le fameux Loriot, & modele de toutes celles connues ſous le nom de *confidentes:* table qui deſcend & remonte au gré des convives, chargée de nouveaux

(*) On a attribué les *Anecdotes de Perſe* au Duc de Nivernois, mais il s'en eſt toujours défendu.

mets, ainſi que ces *ſervantes* (*) officieuſes, allant chercher ſans relâche les vins exquis qu'on y faiſoit couler à grands flots. Ainſi, tandis qu'un luxe ennuyeux chaſſoit de nos feſtins la joie & la liberté de nos ancêtres en s'entourant d'une foule de valets, nos eſpions nés, la mode de ſe débarraſſer de ſurveillans continuels, en ſe ſervant ſoi-même, s'introduiſoit à la cour. 1739.

Il y avoit auſſi à Choiſi un théâtre, petit, mais élégant. Un jour on y jouoit *Eſope à la cour*. Le Roi trouva cette piece de Bourſault vilaine, indécente & défendit de l'exécuter deſormais devant lui. Il faut ſe rappeller que dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une ſcene de courtiſans, auxquels le Prince permet de lui dire ſes défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre meſure: un ſeul oſe lui reprocher d'aimer le vin, de ſe griſer; vice dangereux chez tout homme, & plus [illegible] chez un Souverain. Madame de Mailly avoit [illegible] Louis XV dans l'habitude de boire; il crut que la Reine, pour lui donner une leçon, avoit fait placer exprès *Eſope à la cour* ſur le répertoire: il en ſut très-mauvais gré au gentilhomme de la chambre, & prouva trop dans cette occaſion qu'il craignoit la vérité; ce qui étoit le moyen de l'écarter pour jamais du trône. Nous obſerverons ici à la gloire de Louis XVI, qu'il a ſollicité lui-même la repréſentation de cette comédie proſcrite par ſon ayeul; qu'il l'a jugée admi-

(*) Eſpeces de petites tables, que les convives ont à côté d'eux de diſtance en diſtance, où l'on met les vivres & les boiſſons. Il y a deſſus un crayon & des cartes, pour écrire ce qu'on ſouhaite.

rable, pleine de ſens, faite pour les Rois, & qu'il
1739. a ordonné qu'on la lui remît ſouvent ſous les yeux (*).

Le Roi étoit bon pere ; il aimoit ſes enfans avec cette bonhommie bourgeoiſe, rare chez les Princes. On préſume aiſément que le Dauphin, à ce titre, lui devoit être plus précieux. Il alloit le voir & ſe le faiſoit apporter fréquemment. Ceux qui ont des graces à demander, ſont d'ordinaire clairvoyans ſur les moyens de les obtenir. Quelques-uns ſe ſervirent ingénieuſement de ce canal. Un jour Louis XV trouva dans l'appartement du Prince enfant cette petite piece de vers aſſez mauvaiſe :

Si le fils du Roi, notre maître,
Par ſon crédit faiſoit renaître
En ſon entier ma penſion ;
(Choſe dont j'aurois grande envie)
Je chanterois comme Arion,
Un Dauphin m'a ſauvé la vie.

La requête avoit été préſentée par un pauvre officier dont on avoit réduit la penſion. Le Roi y ſouſcrivit & la fit rétablir.

Une autre fois la femme infortunée d'un homme en priſon pour dettes, avoit imaginé de demander ſon élargiſſement à l'héritier du trône. L'embarras étoit de lui faire agréer ſon placet, de frapper ſes ſens aſſez pour qu'il y fît attention dans un âge auſſi tendre. Elle borda le papier d'une guirlande de fleurs & le fit jouer à ſes yeux dans le

(*) Nous tenons cette anecdote des comédiens même, qui ont entendu le propos du Roi. Et, en effet, *Eſope à la cour* a été déjà joué pluſieurs fois à Verſailles.

parc de Verſailles pendant une promenade du Prince: il le remarqua & fit ſigne qu'on l'approchât. 1729.
Il le tourna en tout ſens, & à ſon retour il le montra à S. M. Le ſtratagême de la femme lui plût & elle réuſſit.

Quoi qu'il ſoit d'uſage de laiſſer les Princes entre les mains des femmes juſques à l'âge de ſept ans, on trouva M. le Dauphin d'un tempéramment & d'un eſprit aſſez avancé pour le faire paſſer aux hommes avant l'époque ordinaire. Qui pourroit ignorer de quelle conſéquence eſt le choix des inſtituteurs employés à l'éducation même des particuliers, à plus forte raiſon d'un enfant dont le ſort de vingt millions d'hommes doit dépendre un jour? On ne voit pas que Louis XV ait apporté en cette circonſtance la diſcuſſion éclairée, caractere de la véritable affection paternelle. Le 20 Nov. 1735.
Comte, depuis Duc de Châtillon, nommé Gouverneur; les Comtes de Polaſtron & de Muy Sous-gouverneurs; l'Evêque de Mirepoix Précepteur; l'Abbé de Saint-Cyr Sous-précepteur; le Marquis de Puy-guion & le Chevalier de Créqui, Gentilshommes de la manche, n'offrent aucun de ces perſonnages du mérite éminent qu'exigeroient de pareilles places, & pluſieurs n'en avoient point. Bien loin de l'adopter, nous refuterons à ce ſujet la conjecture atroce de certains contemporains, prétendant que le Monarque ne vouloit pas que ſon fils fût un jour plus grand Roi que lui. 1°. S'il ſe refroidit depuis à l'égard du Dauphin, par les raiſons que nous dirons, il l'aimoit tendrement alors, & cette jalouſie ne s'accorde point avec les ſentimens de la nature. 2°. Cette diſſimulation noire & réfléchie n'eſt guere plus l'appanage de la jeu-

neſſe franche & inconſidérée. 3o. Avec la meilleure volonté, Louis XV, à vingt-cinq ans étoit-il propre à faire un triage auſſi combiné, auſſi délicat, auſſi difficile? 4o. N'eſt-il pas ſimple de croire qu'il s'en rapportoit en cela, comme dans le reſte, au Cardinal de Fleuri? Il eſt certain, n'importe comment, que les Jéſuites influerent viſiblement ſur cette nomination, dont les ſuites malheureuſes en entraînant une autre non moins funeſte, ſe font ſentir encore aujourd'hui.

1739.

Il eſt d'autant plus fâcheux que le premier choix des perſonnes chargées de l'éducation du jeune Prince fut mal tombé, que le Roi ſe conduiſant à cet égard, comme à l'égard de l'adminiſtration de ſon Royaume, ſouſcrivit toujours aux diſpoſitions de ceux qu'il y avoit prépoſés & faits dépoſitaires de ſon autorité en cette partie. Il ſe permettoit ſeulement de ſolliciter quelques graces en faveur de ſon fils, mais ſans les exiger & ſans trouver mauvais qu'on lui repréſentât ſouvent qu'il ne ſeroit pas à propos qu'on les accordât. Il prenoit plaiſir à lui faire raconter ſes petites peines: elles naiſſoient principalement d'un caractere altier, qu'avoit développé de bonne heure la connoiſſance de ſon rang, par les marques extérieures de reſpect que prodiguent aux enfans des Rois ceux qui les environnent, & dont ne ſont pas diſpenſés leurs inſtituteurs. Contradiction qui choquoit toutes ſes idées: il ne pouvoit concevoir qu'au milieu de ces égards & de cette ſoumiſſion générale, quelques particuliers priſſent avec lui le ton de maîtres, prétendoient lui faire la loi, & contrariaſſent habituellement ſes penchans les plus chers. „ Monſieur de Saint-Cyr ",

disoit-il un jour au Roi, „ est un homme qui „ n'entend point raison. Je conçois bien", répondit S. M. „ que votre raison ne doit pas être „ tout-à-fait d'intelligence avec la sienne, mais „ avec le tems elles pourront se rapprocher & „ faire la paix". 1739.

C'est avec ce ton de l'amitié & de la confiance que l'auguste pere parloit à son fils. On ne pouvoit le flatter davantage qu'en lui en rapportant quelque saillie. Le Cardinal de Fleuri assistant un jour à son dîner, entreprit de lui faire une leçon de modération, ou plutôt de soumission totale à la vue de son dénouement & de son impuissance. Il commença pour cela l'énumération de tout ce qui l'entouroit, & à chaque chose il ajoutoit: „ cela, „ Monsieur, est au Roi; cela vient du Roi; rien „ de tout cela ne vous appartient". Le Dauphin écoutoit fort impatiemment la leçon, & n'y tenant plus, s'écria vivement: „ eh bien! que tout „ le reste soit au Roi, au moins mon cœur & ma „ pensée sont à moi".

Mais si le Roi, sentant tout le prix d'un Dauphin, Prince unique, s'en occupoit essentiellement, par l'importance du rôle auquel il étoit destiné, il faut convenir que ses entrailles paternelles sembloient s'ouvrir davantage pour ses filles, & entre autres pour Madame premiere. Il fut charmé de lui procurer l'expectative d'une Souveraineté, en la mariant à Dom Philippe Infant d'Espagne. Un tel espoir compensa ses regrets de la voir échapper de ses bras. La Nation prit part à cet événement, en ce qu'il effaçoit tout reste d'animosité pour le renvoi de l'Infante & cimentoit plus que jamais l'union entre les deux cours.

Elle fut célébrée avec tout l'éclat & la pompe
16 Août 1739. poſſibles : les fêtes les plus galantes, les ſpectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de deviſes & d'inſcriptions, les feſtins les plus ſomptueux ſe ſuccéderent tour-à-tour ; ils firent pendant pluſieurs jours l'amuſement de la cour & de la ville, ainſi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice ſurtout, exécuté dans le baſſin de la Seine entre le pont-neuf & le pont-royal, produiſit par le local un coup d'œil dont on ſe ſouvient encore & dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces ſortes de réjouiſſances, le nom de Turgot, dont la prévôté fut ſignalée d'ailleurs par des monumens plus utiles & plus durables.

La Princeſſe n'avoit que treize ans ; elle étoit extrêmement aimable & d'une grande blancheur. A une douceur charmante qui lui gagnoit tous les cœurs, elle joignoit une nobleſſe qui imprimoit le reſpect. Elle fut l'amour des Eſpagnols, comme elle l'avoit été des François. L'Infant étoit âgé de vingt ans, & pour les agrémens du corps & les qualités de l'ame, il ne le cédoit point à ſon auguſte épouſe.

Le Cardinal de Fleuri fut peut-être le ſeul homme de France qui ne ſe réjouît pas d'une union de plus en plus reſſerrée entre les deux couronnes. C'eſt qu'il prévît avec douleur qu'elle nous entraîneroit dans une guerre inévitable. Elle ſe fomentoit depuis longtems entre l'Eſpagne & l'Angleterre. Juſques-là il avoit réuſſi à empêcher une rupture abſolue entre ces deux Puiſſances. Dès 1735 il avoit heureuſement interpoſé la médiation du Roi entre la premiere & le Portugal qui, excité par la ſe-

seconde, & appuyée d'une formidable Escadre, commandée par l'Amiral Norris, soutenoit son Ambassadeur, auteur d'une insulte grave, faite à la majesté des loix à Madrid (*). L'insolence avec laquelle ce Général avoit parlé, les armes à la main, & couvert la partialité de son maître, avoit inspiré plus de terreur que de confiance : en publiant une déclaration qu'il n'avoit d'autre mission que de protéger la flotte du Brésil, chargée de fonds considérables pour les sujets de S. M. Britannique, il avoit accru plutôt qu'éteint l'animosité espagnole. 1739.

Le commerce, dont toutes les nations commençoient à faire la base principale de leur politique, en étoit la source. Depuis la paix d'Utrecht les Anglois avoient obtenu de fournir exclusivement de Negres les Colonies Espagnoles, moyennant 33 piastres par tête, qu'on payoit à leur gouvernement. Sur cette vente, évaluée à quatre mille huit cens esclaves, les huit cens étoient affranchis du droit.

La Compagnie de négocians, sous le nom de l'*Assiento* ou de Mer du Sud, chargée de l'approvisionnement, avoit en outre la permission d'en-

(*) Le 22 Février 1735, le Roi d'Espagne fait arrêter les domestiques du Marquis de Belmonté, Ambassadeur de Portugal, dans son hôtel, se plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des soldats & des officiers de justice, qui le conduisoient; de ce qu'ils l'avoient mené en triomphe dans la maison de l'Ambassadeur, l'avoient exposé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple assemblé, & lui avoient donné ensuite la liberté. Le Roi de Portugal, par représailles, fait arrêter à Lisbonne les domestiques de l'Ambassadeur d'Espagne.

voyer tous les ans un vaisseau au Mexique. D'abord il ne devoit être que de 500 tonneaux; dès 1739. 1717 il fut convenu qu'il pourroit être de 850, & l'on conçoit qu'il étoit aisé de frauder sur cette quantité. Une patache qui suivoit le navire, sous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement, le rempliſſoit de nouvelles marchandiſes à meſure qu'il ſe vuidoit, & ſe conformant à la lettre du traité, on en éludoit ainſi l'eſprit. Les Gouverneurs Eſpagnols ſe vengerent ſur les particuliers des torts du Miniſtere. Delà, des hoſtilités continuelles entre les deux peuples dans le nouveau monde, des cruautés, des horreurs, dont l'humanité frémit, car les nations cupides ſont comme les individus; elles perdent alors toute leur magnanimité, toute leur équité: il n'eſt point de forfait dont leur avarice ne ſoit capable.

Les garde-côtes furent autoriſés à empêcher, de quelque maniere que ce fût, le commerce illicite des Anglois: ils prirent pluſieurs vaiſſeaux & mal-traiterent les équipages. S. M. Britannique demanda raiſon des vexations, confiſcations de navires & autres déprédations exercées contre ſes ſujets: on lui répondit qu'elle eût elle-même à faire ceſſer les plaintes qu'on lui portoit depuis ſi longtems inutilement. Les négociations durerent plus de trois ans. Enfin les deux Couronnes conclurent au Pardo le 14 Janvier 1739 une convention, par laquelle elles ſe firent réciproquement compenſation de leurs griefs: le ſang des ſujets égorgés durant cette querelle fut compté pour rien: ſeulement le Roi d'Eſpagne s'obligea de payer aux Anglois 95,000 livres ſterlings,

pour indemnité des prises faites par les Espagnols. Cette convention, malgré l'approbation du Parlement d'Angleterre, n'eut même pas lieu: la compagnie de la mer du Sud se plaignoit de cet accord; le peuple s'éleva contre, & il resta sans aucune exécution. Voici comme M. de Voltaire raconte le fait. 1739.

„ Un patron de vaisseau, nommé Jenkins, vint „ en 1739 se présenter à la chambre des commu- „ nes: c'étoit un homme franc & simple, qui n'a- „ voit point fait, dit-on, de commerce illicite, „ mais dont le vaisseau avoit été rencontré par un „ garde-côte Espagnol dans un parage de l'Amé- „ rique, où les Espagnols ne vouloient point souf- „ frir de navires Anglois: le Capitaine Espagnol „ avoit saisi le vaisseau de Jenkins, mis l'équipa- „ ge aux fers, fendu le nez & coupé les oreilles „ au patron: en cet état Jenkins se présenta au „ Parlement, & y raconta son aventure avec la „ naïveté de sa profession & de son caractere: *Mon- „ sieur*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé, on „ me menaça de la mort; je l'attendis, je re- „ commandai mon ame à Dieu, & ma vengean- „ ce à ma patrie.* Ces paroles prononcées na- „ turellement, exciterent un cri de pitié & d'in- „ dignation dans l'assemblée; le peuple de Lon- „ dres écrivit à la porte du Parlement: *la mer „ libre, ou la guerre*".

Quoi que Walpole, presque aussi pacifique que Fleuri, pût faire, il fallut céder à la nation. Le fanatisme belliqueux fut porté au point qu'un membre du Parlement écrivit cette fanfaronnade: *où est le tems qu'un Ministre de S. M. disoit qu'il ne falloit pas qu'on osât tirer un coup de canon*

en Europe ſans la permiſſion de l'Angleterre? On n'en vint cependant à la guerre que par dégrés; les Anglois, loin de ſe mettre en devoir de remplir la convention du Pardo, font croiſer une forte eſcadre ſur les côtes d'Eſpagne. Celle-ci ne paye point l'indemnité, & continue à faire arrêter les navires Anglois. Le Roi de la Grande Bretagne permet à ſes ſujets d'uſer de repréſailles contre les Eſpagnols; il donne des lettres de marque aux marchands & armateurs. S. M. Catholique rend une pareille proclamation. Enfin l'Angleterre déclare la guerre la premiere dans les formes. L'Eſpagne en fait autant. Les effets ſuivent de près, & l'Amiral Vernon enleve & fait raſer Porto-bello, l'entrepôt des tréſors du nouveau monde, le lieu principal de la querelle. C'étoit-là terminer en quelque ſorte dès le début. Cette conquête ouvroit aux Anglois un chemin libre à ce commerce qu'ils n'avoient pu exercer juſques-là que clandeſtinement: auſſi regarderent-ils ſon expédition comme un des plus grands ſervices rendus à la patrie. Le vainqueur fut remercié par une lettre glorieuſe des deux Chambres du Parlement. On ſe flattoit à Londres de s'emparer inceſſamment de toute l'Amérique Eſpagnole: on crut que rien ne réſiſteroit à l'Amiral Vernon, & lorſqu'un an après il alla mettre le ſiege devant Carthagene, & qu'il ſe fût emparé du fort de Bocachica, une des principales défenſes de la ville, on ſe hâta d'avance d'en célébrer la priſe; on fit frapper une médaille repréſentant ce Port, avec la légende: *Il a pris Carthagene.* Au revers on voyoit le Général, & on liſoit ces mots: *au vengeur de la patrie.* Et préciſément alors l'Amiral, au bout d'un mois de

1739.

21 Juillet.

20 Août.

28 Nov.

1 Déc.

5 Avril 1741.

travaux, étoit obligé de lever le ſiege & de ſe retirer, après avoir perdu plus de la moitié de ſes troupes. 1740.

Le Cardinal de Fleuri déſirant la paix davantage, à meſure qu'il approchoit de plus près du tombeau, auroit bien voulu la conſerver avec l'Angleterre, & ſuivre le ſyſtême de réſerve & d'amitié apparente avec cette cour, commencé par le Régent & ſoutenu de M. le Duc. Il s'étoit efforcé juſques-là de ſe maintenir avec cette Puiſſance par les plus grands ſacrifices, & s'il y avoit réuſſi en abandonnant la marine, il ſe flattoit n'en avoir pas beſoin & conſerver ſon aſcendant dans le cabinet. Il s'apperçut trop tard en ce moment de ſa faute; il comprit qu'on peut éluder quelque tems par la fineſſe des négociations un danger imminent, mais qu'il n'eſt rien de tel, pour garder ſa ſupériorité, que de l'avoir en forces réelles. Quoi qu'il en fût, malgré cette poſition déſavantageuſe, la politique autant que la conſanguinité exigeoient qu'on ne laiſſât pas écraſer l'Eſpagne par la marine Angloiſe, à laquelle la ſienne, combinée avec celle de France, pouvoit au moins tenir tête. En effet, graces aux diſpoſitions ſages du Comte de Maurepas, qui préſidoit la nôtre, malgré ſa foibleſſe elle arrêta les progrès de ſa rivale, & même eut quelque ſupériorité dans les commencemens, mais minée enfin, elle rendit en quelque ſorte les derniers ſoupirs au combat de Toulon qui, quoique moins funeſte en dommages réels que celui de La Hogue, occaſionna une diviſion avec la marine Eſpagnole, & fut comme le ſignal de toutes nos pertes ſucceſſives. Mais avant d'entrer dans le détail intéreſſant de ces faits mari-

times, voyons comment le Cardinal, déjà trop
1740. fâché de cette guerre, fut entraîné dans une autre de terre, & mourut en laiſſant la France plongée dans des calamités, dont il avoit cherché à la préſerver pendant tout ſon Miniſtere.

20 Octob. La mort de l'Empereur Charles VI en fut la cauſe. Elle fut inopinée. Il avoit à peine 55 ans, & pouvoit, malgré la délicateſſe de ſon tempérament, eſpérer avoir le tems de mettre la derniere main au projet de l'indiviſibilité de ſa ſucceſſion en la perſonne de ſa fille aînée, en ſe déſignant pour ſucceſſeur à l'Empire, ſon gendre. Il commençoit à laiſſer entrevoir ſon deſſein, & étoit occupé à ſonder les diſpoſitions des Electeurs & à les ménager, lorſqu'une indigeſtion précipita tout à la fois ce Monarque au tombeau, & l'Empire & ſa fille chérie ſur le bord de leur ruine.

Dès le premier moment, les vœux des peuples ſe réunirent pour leur nouvelle Souveraine, & c'eſt cette unanimité qu'il faut regarder comme le meilleur ſoutien qu'elle ait eu. Elle reçut bientôt
7 Nov. les hommages des Etats d'Autriche à Vienne. Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs ſermens par leurs députés. Elle ſe concilia ſurtout les eſprits des Hongrois, obſerve Voltaire (*), en

(*) Voyez ſon *hiſtoire de la guerre de* 1741.

A cette occaſion nous avouerons une fois pour toutes, que nous ne rougiſſons point de nous ſervir, lorſque l'occaſion s'en préſente, des idées & des expreſſions même de ce grand homme, ne pouvant ni mieux penſer ni écrire auſſi bien. Obligés même de confronter ſouvent ſon récit avec d'autres, pour l'infidélité qu'on lui reproche, nous reconnoiſſons que rien n'eſt plus mal fondé, & que s'il ſe permet de changer les détails, il eſt de la plus grande exactitude pour les maſſes, la ſeule choſe vraiment eſſentielle.

se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait l'an 1222: *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs en quelque tems que ce soit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous & à vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.* 1740.

C'est par une démarche aussi juste & aussi prudente que cette Princesse gagna le cœur des Hongrois. Ce peuple qui, tant que la maison d'Autriche, naturellement despotique, voulut appésantir le joug sur sa tête, essaya de le secouer, embrassa celui de Marie Thérese; & après deux cens ans de séditions, de haines & de guerres civiles, passa tout d'un coup à l'adoration, dès qu'il eut recouvré de son Roi (*) l'ombre de sa liberté. Le premier acte d'administration de Marie-Thérese fut d'associer le Grand-Duc de Toscane, son époux, au gouvernement de ses Etats, sous le nom de *Co-régent*, par un diplôme enrégistré dans tous les tribunaux de l'Archiduché d'Autriche, & successivement dans ceux de ses autres Royaumes. Mais jalouse de remplir les intentions de l'Empereur son pere, elle ne perdit en rien sa Souveraineté & ne porta nulle atteinte à la Pragmatique-sanction. Son but étoit par les nouvelles dont elle investissoit son mari, non de tirer aucune utilité pour le gouvernement de ses Etats, d'un Prince dont elle connoissoit l'incapacité en paix comme en guerre, mais de le faire paroître aux Electeurs plus digne de la couronne impériale. Elle se trompa: elle

(*) Les Palatins d'Hongrie donnent toujours le titre de Roi à leur Reine, & celle-ci fit voir qu'elle le méritoit bien.

manquoit d'argent pour ſéduire, & ſes troupes diſperſées dans ſes vaſtes Etats, ne pouvoient être raſſemblées aſſez tôt pour en impoſer. 1740.

Le premier réclamant fut l'Electeur de Baviere. Il fit faire à Vienne, par le Comte de Pérouſe, ſon Miniſtre, une proteſtation contre la priſe de poſſeſſion de l'Archiducheſſe: il prétendit que la renonciation de l'Archiducheſſe, ſa femme, ne devoit point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avoit de ſon chef à la ſucceſſion des Etats de la Maiſon d'Autriche: ils étoient fondés ſur un teſtament de deux ſiecles. Dans ce monument de ſes dernieres volontés, l'Empereur Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Baviere, avoit épouſé la fille aînée, lui ſubſtituoit les Royaumes de Hongrie & de Bohême, au défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, repréſentant en cette qualité la branche Eſpagnole, fait auſſi ſon oppoſition & ſa proteſtation pour la conſervation de ſes droits, & ſpécialement de la Grande-maîtriſe de l'Ordre de la Toiſon d'or, appartenante aux Rois d'Eſpagne, comme fondateurs.

Le Roi de Pruſſe, ſans s'amuſer à faire des proteſtations & un procès par écrit pour le ſoutien des droits qu'il prétendoit ſur la Siléſie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare. En même tems il fait aſſurer l'Archiducheſſe de ſon zele pour ſes intérêts en toute autre affaire; lui offre ſes ſervices pour le maintien de la Pragmatique-ſanction, & pour faire le Grand-Duc Empereur, ſi elle veut lui céder la Siléſie, ou au moins une partie de ce Duché. Mais la Reine offenſée, refuſe d'acheter par une

marque de foibleſſe & par le démembrement de ſes Etats, la protection du plus entreprenant de ſes ennemis, juſqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre reſſource. Cependant les embarras ſe multiplient; les Rois de Pologne & de Sardaigne réclament auſſi des droits; les Princes de l'Empire refuſent de reconnoître le ſuffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princeſſe. On lui conteſte même la faculté de transmettre au Grand-Duc un droit que l'on ſoutient n'être point ceſſible, & ne pouvoir être exercé que par le poſſeſſeur du titre qui le donne. En un mot, la plupart des Puiſſances qui avoient garanti la fameuſe Pragmatique, ſont les premieres à l'enfreindre & à réclamer contre, & la prédiction du Prince Eugene ſe réaliſe. 1740.

L'invaſion du Roi de Pruſſe n'étoit point concertée avec la France, ainſi qu'on le crut alors. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque (*), ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes, ſi elles étoient deſtinées contre ſon pays ou contre l'Autriche. Il fut raſſuré lorſque le Prince lui dit en partant: *Je vais, je crois, jouer votre jeu: ſi les as me viennent, nous partagerons.* Il eſt vrai que ce commencement de négociation contribua beaucoup à ébranler le Cardinal: il craignoit de perdre ſa réputation d'équité, & de la faire perdre au Roi, en travaillant à détruire cette Pragmatique-ſanction,

(*) Frédéric n'étoit monté ſur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé auſſitôt le Marquis de Camas faire part au Roi, de ſon avénement au trône.

signée naguere & authentiquement garantie : mais
1740. il étoit entouré de gens avides de la guerre, qui l'y portoient. On disoit: *le Cardinal de Richelieu abaissa la Maison d'Autriche; le Cardinal de Fleuri en fera, s'il peut, une nouvelle.* On lui rendit exprès ces propos, & son amour-propre en fut vivement piqué. Il se trouva malheureusement à la cour un ambitieux (le Comte de Belle-Ile,) homme de beaucoup d'esprit, plein de connoissances, d'ailleurs guerrier expérimenté, non moins bon pour le conseil que pour l'exécution: il profita du moment de l'embarras de son Eminence, afin de la déterminer. Il lui fit part d'un grand projet, qui consistoit non seulement à procurer la Couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maison d'Autriche, en lui enlevant ses plus beaux Etats pour en faire un établissement au protégé de la France, jusques-là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le succès, suivant lui, étoit infaillible, si l'on avoit à la Diete de Francfort un négociateur adroit, au fait des différens caracteres des Electeurs, capable de manier leur esprit & assez instruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire sentir que la France, en renonçant elle-même à ses prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Sans doute, ces négociations devoient être appuyées efficacement d'une armée formidable, qui, jointe comme auxiliaire aux troupes Bavaroises, s'empareroit de l'Autriche, de la Bohême, des

plus belles provinces de la Reine de Hongrie, & tiendroit en même tems en respect de ce côté-là, les partisans ou les alliés de cette Princesse. 1740.

Il falloit aussi faire marcher en Westphalie une autre armée, moins forte, dont le but seroit de soutenir l'Electeur de Cologne, frere de l'Empereur qu'on vouloit élire, de contenir ses voisins & surtout le Roi d'Angleterre, qui craindroit pour son Electorat d'Hanovre, où l'on seroit prêt d'entrer au premier mouvement de sa part.

L'auteur du projet insistoit sur la nécessité de s'assurer du Roi de Prusse, dont l'irruption récente en Silésie étoit une diversion toute faite, capable d'opérer les suites les plus heureuses & les plus promptes. Le Roi d'Espagne, avec Dom Carlos son fils, attaquant à la fois les Etats Autrichiens d'Italie, il étoit impossible qu'en moins de six mois, à tant d'efforts réunis il ne succédât une paix générale.

Ce mot de *paix*, & de *paix prochaine*, adroitement glissé à la fin du plan du Comte, étoit un mot trop agréable au Cardinal pour ne pas le séduire. Il se voyoit vengé du reproche injurieux auquel il avoit été si sensible: loin de la faire renaître, il achevoit le grand ouvrage de l'abaissement de la Maison d'Autriche, conçu par Henri IV, commencé par Richelieu, suivi par Louis XIV. Plus habile, il opéroit en six mois ce qui n'avoit pu s'exécuter depuis un siecle & demi, & pour comble de félicité, il pouvoit jouir de sa gloire.

Il n'en falloit pas tant pour vaincre les scrupules de son Eminence: elle comprit que la réclamation personnelle de l'Electeur qui faisoit tomber la Pragmatique-sanction, annulloit nécessairement les

garanties. Elle ſe rappella que dès 1737 elle avoit
1741. fait entendre à l'Empereur que, par ſa garantie, Louis XV n'avoit pas voulu nuire aux prétentions de ſon Allié; qu'elle l'avoit fait ſouvenir qu'en 1732, lorſqu'il fit ſigner aux Etats de l'Empire ſon acte d'indiviſibilité, il avoit formellement déclaré lui-même qu'il ne préjudicioit aux droits de perſonne: enfin ſon Eminence trouva que la France devoit être déterminée à ſoutenir l'Electeur par la reconnoiſſance envers ſa Maiſon, attachée de tout tems à celle de Bourbon, & tout récemment envers le pere du Prince regnant, qui avoit perdu ſes Etats dans la guerre de la ſucceſſion, ſacrifice dont le fils demandoit le prix.

Le Comte de Belle-Ile fut chargé de rédiger le projet; en huit jours de tems il fut conclu, mis ſous les yeux du Conſeil & approuvé. Ce n'étoit pas l'inventeur qui en devoit tirer le moins de profit. Suivant ſes inſinuations, il fut d'abord nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi à la Diete de Francfort pour l'élection d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Peu après il fut nommé Maréchal de France, & eut auſſi le commandement de l'armée. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur; il commença par en impoſer à la Diete avec une grande repréſentation (*). Il ſe rendit enſuite au camp

(*) Pour donner une idée de la dépenſe de cette Ambaſſade, il ſuffira de dire, qu'il partoit chaque ſemaine deux voitures chargées de proviſions pour Francfort ſur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais diſpoſés de diſtance en diſtance ſur la route; ce qui dura pendant près d'un an que le Maréchal

du Roi de Pruſſe, & ſe concilia le Monarque frappé de ſes divers talens. Il fut à Dresde, & gagna ſi bien l'eſprit du Roi Electeur, que ce Prince fit marcher ſes troupes, avant qu'il y eût même un traité de ſigné. Enfin il négocioit dans toute l'Allemagne; il étoit l'ame du parti Bavarois. Revenu à Francfort, il y ſembloit être plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur de France. Il jouiſſoit d'honneurs incroyables: l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françoiſe à la Chancellerie Allemande, qui juſques-là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentées en latin, comme étant la langue du Gouvernement, qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, il parloit, il agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui alloit donner la couronne Impériale. Charles-Albert fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus ſolemnelle. Le Maréchal tint ainſi le premier point de ſes promeſſes; & ſi le ſecond n'eut pas lieu, on lui doit la juſtice de convenir que ce ne fut pas ſa faute. 1741.

Il avoit toujours préſenté la partie militaire de ſon projet comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire la réuſſite; pour lequel conſé-

---

de Belle-Ile ſéjourna dans cette Capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comeſtible étoit un des moyens les plus eſſentiels pour leur plaire & les gagner.

1741. quemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Dans ſes converſations préliminaires, afin de ne point effrayer le Cardinal, peut-être n'avoit-il pas parlé auſſi clairement; peut-être avoit-il diminué le nombre des hommes, & ſurtout la quantité de millions à ſacrifier: mais il eſt certain que dans la minute rédigée par écrit, il entre dans le plus grand détail du nombre de bataillons & d'eſcadrons qu'il lui faut. Il propoſe qu'une armée de cinquante mille François paſſe le Rhin avant le mois de Juin & ſe porte ſur le Danube; qu'il y ait au moins 20,000 hommes de cavalerie. Il diſcute tous les détails de la marche & de la ſubſiſtance des troupes, & il répete à chaque page, qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire à moitié; qu'en n'envoyant pas les forces ſuffiſantes à la fois, on laiſſera le tems à l'ennemi de ſe reconnoître, de ſe défendre & de s'oppoſer à des conquêtes devenues plus difficiles.

Outre les 50,000 François, M. de Belle-île ſuppoſoit que le futur Empereur auroit une armée au moins auſſi forte, combinée avec celle de ſes alliés; & toutes ces troupes devant ſe lever & s'entretenir avec les ſubſides de la France, c'étoit à peu près comme ſi l'on eut envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir ſur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet auſſi vaſte, ſe conduiſit avec le Maréchal, ainſi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis d'un ſuperbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant proviſoirement, flatté de la beauté du plan, mais ſe promettant bien intérieurement de réduire les dépenſes exagérées; tandis

qu'il faudroit, au contraire, que, pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât encore plus considérables. Son Eminence effrayée donc des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient, se réserva d'opérer les retranchemens que lui dicteroit son économie. Il déclara au Comte en partant, qu'il ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes. 1741.

Le Comte fit en vain les représentations les plus fortes: en vain il osa dire que ce seroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer; il fut obligé de suivre sa destination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas lui-même; il résolut de suppléer aux secours qui lui manquoient, par les ressources de son esprit & de ses intrigues. Il étoit d'autant plus nécessité à déployer toute son énergie, qu'il sentoit qu'en cas de mauvaise issue le blâme retomberoit en entier sur lui. Un événement, au surplus prochain, suivant les apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer sa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle; il trouveroit peut-être plus de facilité sous un autre Ministere, du moins il pourroit alors révéler la lésinerie de ce dernier, & se rejetter sur sa fausse & pitoyable politique.

Le Comte n'eut garde de témoigner à l'Electeur de Baviere ses regrets & ses craintes: en fin négociateur, au contraire, il lui fit valoir les puissans secours que lui envoyoit le Roi de France. Il lui représenta cette armée florissante, dont son Alteſſe

alloit être Généraliſſime (*), ſur le point d'être groſſie d'autres troupes au beſoin. Dans ſon enthouſiaſme, il les regarda comme inutiles; il ne doutoit pas que dans cette campagne l'on ne s'emparât de l'Autriche & de la Bohême: il lui peignit la Reine ſa rivale, obligée de fuir dans ſes Etats de Hongrie & d'y chercher un aſyle. Il lui preſcrivoit ainſi le plan de ſes opérations. On prétend que ſi elles euſſent été ſuivies exactement, malgré la foibleſſe des moyens, ils auroient pu devenir ſuffiſans. La premiere faute fut de ne pas commencer par ſe rendre maître de Vienne, où la terreur étoit déjà, & dont s'étoit retirée la famille Impériale. C'étoit le conſeil du Maréchal, oppoſé au ſuffrage du héros Pruſſien. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint.

1741.

La ſeconde fut de s'enfermer dans la Bohême, où des ſuccès apparens éblouirent l'Electeur. Il avoit à cœur de commencer par s'y faire élire & couronner Roi. Pour tromper les François même qu'il commandoit, il s'empara de quelques petites places frontieres; mais après avoir reçu l'hommage & le ſerment des Etats d'Autriche, content d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à raſſembler toutes ſes forces dans les environs de cette ville & à débarraſſer le Roi de Pruſſe en Siléſie de l'armée du Comte de Neuperg, il laiſſa les Marquis de Ségur & de

Sept.

(*) L'Electeur de Baviere fut créé Généraliſſime des troupes du Roi de France, par lettres patentes, ſcellées le 20 Août 1741.

de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Archiduché avec un corps de dix mille hommes. Il fit passer 1741.
brusquement le Danube à ses troupes & marcha en Bohême, au mépris des représentations du Maréchal de Broglio, qui lui présagea inutilement les dangereuses conséquences de cette conduite. Ce Général lui avoit été envoyé pour remplacer le Maréchal de Belle-île, qui, obligé d'être à la Diete de Francfort, ne pouvoit commander en même tems. Il fallut qu'il obéit: on partagea l'armée en plusieurs colonnes, & le point de réunion fut sous les murs de Prague. L'entreprise fut brillante; les François & les Bavarois s'en trouverent le 23 Novembre à trois lieues; le 25 la tranchée s'ouvrit, & le 26 la ville fut emportée d'assaut à la vue du Grand-Duc. Il avoit pris le commandement de l'armée du Comte de Neiperg; il étoit accouru au secours & ne put rien entreprendre pour la défense de cette capitale. C'est à ce siege que le Comte de Saxe, si fameux depuis, se signala pour la premiere fois. Frere naturel du Roi de Pologne, sa réputation l'avoit fait élire d'une commune voix Duc de Courlande; mais la Russie lui ayant enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avoit donné, il s'en consoloit au service de Louis XV, qui l'aimoit beaucoup. Il imagina de prendre la ville par escalade, en formant à la fois quatre attaques, dont une seule véritable. Il partagea la gloire de l'exécution avec les Comtes de Polastron, de Broglio & M. de Chevert, qui entra le premier dans Prague, & pareillement avec ceux employés sous leurs ordres, & les Saxons venus de leur côté pour le siege, sous le commandement du Comte Rudowski. Une ac-

tion plus belle, sans doute, du Comte de Saxe,
1741. fut de préserver dans ce tumulte la ville du pillage. Les vainqueurs se trouverent confondus trois jours, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue: François, Saxons, Bavarois, Bohémiens, sans se reconnoître, sembloient ne faire qu'une même nation. C'est dans cette ivresse de joie générale, & au milieu des acclamations des habitans, heureux d'échapper aux cruelles extrêmités de la guerre, que Charles fut couronné Roi de Bohême. Prélude de la fête plus auguste qui l'attendoit à Francfort.

Le Maréchal de Belle-île vint l'avertir que les Ministres des Electeurs avoient entamé leurs conférences; qu'ils les continuoient assidument, & qu'il étoit tems de paroître. Quelle gloire pour Louis XV de voir cet Electeur de Baviere, cet Electeur-Roi de Bohême, ce futur Empereur, lui rendre compte du succès comme un Général à son Souverain! Avant de retourner à la Diete, l'Ambassadeur de France, qui se piquoit de s'entendre en faits d'administration, aussi-bien qu'en faits militaires, voulut établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les esprits à leur nouveau maître. Il publia sur ce sujet un Réglement du 14 Décembre, qui peut servir de modele.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des grandeurs, sa rivale, dans l'humiliation, sans en être abattue, rassembloit les quatre ordres de l'Etat à Presbourg. Elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné, encore à la mamelle; elle le souleve aux yeux de l'assemblée; elle le fait passer de rang en rang: *je mets en vos mains*, dit-elle, *la*

fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur salut. Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés, tirent leur sabre, en s'écriant: *Moriamur pro Rege nostro Maria-Theresia! Mourons pour notre Roi Marie-Therese.* Ce qui rendoit cette scene plus touchante, s'il est possible, c'est que cette Princesse étoit enceinte encore. Il n'y avoit pas longtems qu'elle avoit écrit à la Duchesse de Lorraine, sa belle-mere: *j'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches.* En effet, par le traité d'alliance offensive, conclu entre son compétiteur & la France & l'Espagne, auquel avoient accédé les Rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne, abandonnée de ses amis, persécutée de ses ennemis, attaquée par ses plus proches parens, elle n'avoit plus d'autre ressource que dans la fidélité, la constance & le courage de ses sujets. La Russie étoit occupée de ses divisions intestines (*)

1741.

18 Mai.

(*) Le 16 Octobre 1740, la Czarine nomme pour son successeur au trône de Russie, en présence de tous les Grands de l'Etat, le Prince Jean de Brunswick-Bevern, né au mois d'Août dernier, lui donne le titre de Grand Prince de Russie, & le lendemain, craignant pour les suites de la goutte remontée dans sa poitrine, elle fait prêter serment à cet enfant par le Sénat, les Ministres, les Généraux & les principaux Officiers des Tribunaux, & établit le Comte de Biron, Duc de Courlande, pour Régent pendant la minorité du jeune Prince. Ces dispositions faites, elle meurt dix jours après. Le jeune Prince Jean est proclamé Czar de Moscovie, & le Duc de Courlande entre en exercice de la Régence qui lui est déférée. Mais son autorité deshonorant le Duc & la Duchesse de Bevern, pere & mere du Czar, à qui elle paroissoit devoir appartenir, il en est privé le 20 Novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les ordres de son

1741. & des mouvemens des Suédois (*); & l'armée d'observation de la France, envoyée en Westphalie sous les ordres du Maréchal de Maillebois, contenoit les Electeurs d'Hanovre, de Treves, de Mayence & les Etats généraux. Le premier même, quoique, (récemment lié avec la Reine de Hongrie par le Traité d'Hanovre) il fut à la tête

---

pupille, ou plutôt du Duc & de la Duchesse de Bevern, qui se font ensuite déférer la Régence.

Le 6 Décembre 1741, la Princesse Elisabeth Petrowna, fille du Czar Pierre, monte sur le trône de Russie par une révolution aussi subite que singuliere. Cette Princesse, animée par son courage, conduite seulement par sept grenadiers du régiment des gardes, dont elle s'étoit assurée, se transporte à minuit aux casernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expose en peu de mots ses droits & les malheurs présens de l'Etat, les détermine en sa faveur, retourne avec cette petite escorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune Czar, le Prince & la Princesse de Brunswick-Bevern, les Comtes de Munich & d'Osterman & tous leurs autres Ministres & partisans; est reconnue le lendemain Czarine & Impératrice de Russie par les Ordres de l'Etat, sans avoir fait répandre une seule goutte de sang.

(*) Le 4 Août 1741, le Roi de Suede fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs sont plusieurs infractions faites au Traité de Neustadt. En conséquence une flotte Suédoise va bloquer le port de Pétersbourg, pendant qu'une armée marche sur la frontiere. On conçoit bien que cette guerre étoit le résultat d'une convention secrete avec la France, qui fournissoit des subsides & qui avoit conclu le 25 Avril précédent un traité de commerce & de navigation entre les deux Puissances, par lequel il est accordé aux sujets respectifs des deux Monarques, dans les Etats réciproques, les mêmes droits & privileges que ceux dont jouissent leurs propres sujets.

de 30 mille Hanovriens, Heſſois ou Danois, ſe vit obligé d'en conclure avec la France un autre de neutralité exacte. Les Anglois ſeuls, peuple qui n'attend pas le ſentiment de ſon maître pour en avoir un, aidoient ouvertement de leur argent cette Princeſſe infortunée, & les Hollandois lui en fourniſſoient ſecrétement. En attendant qu'elle pût raſſembler ſes troupes & repouſſer la force par la force, cette derniere raiſon des Rois, elle répandoit des manifeſtes, où elle expoſoit que ſes droits héréditaires étoient les droits de la nature, confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, ſous la garantie de tous les Souverains de l'Europe. Elle refutoit les prétentions de l'Electeur de Baviere, ſoutenant que les auteurs de la Reine n'étoient que des uſufruitiers, des donataires de ſes ancêtres à charge de reverſion, qui n'avoient pu diſpoſer en faveur de cette Princeſſe d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; propriété qui lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, ſans hoirs mâles. Elle s'élevoit ſurtout contre ces mots d'*hoirs mâles*, & accuſoit ſon adverſaire de mauvaiſe foi, en ce que l'original portoit ceux-ci: *dans le cas où il n'y auroit plus d'héritiers légitimes.* Elle concluoit de la diſpoſition ainſi énoncée, que la préférence ſur qui que ce fût lui appartenoit, comme fille aînée du dernier vivant des mâles; en ce que d'ailleurs il étoit conſtant que, lorſqu'il s'agit d'une ſucceſſion qui n'exclut pas les femmes, elles doivent être compriſes ſous le nom de *deſcendans légitimes.* 1741.

Les manifeſtes d'un Souverain ſont comme les mémoires des plaideurs, qui ne ſont bons qu'à

instruire ou amuser le public, mais qui ne sont ja-
1741. mais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, sont décidés communément avant qu'ils paroissent. Aussi la Reine d'Hongrie comptoit peu sur les siens, & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle pût rassembler ses troupes & les soudoyer avec l'argent de ses alliés. C'est alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere. Le Comte de Ségur, non seulement ne peut assurer les conquêtes qu'on avoit faites dans cette Principauté, mais se sentant trop foible pour oser tenir la campagne contre le Comte de Kevenhuller, Général de la Reine de Hongrie, se retire sous Lintz, ville assez forte, située sur le Danube, par lequel il espéroit se procurer des convois. La communication fut interceptée, & il se trouva réduit en peu de jours à manquer de vivres. Depuis longtems le Maréchal avertissoit de ce désastre.

On laisse, disoit-il, *dans la haute Autriche des troupes qui seront infailliblement coupées.* Il écrivoit à M. de Bretueil, alors Secrétaire d'Etat au département de la guerre, le 7 Décembre 1741 : „ Je ne me relâcherai pas sur ce point important: „ je peux vous assurer que le malheur que je pré- „ vois arrivera. La premiere source de nos maux „ viendra du mêlange des nations & de la disper- „ sion des troupes."

Il étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompense de ses soins, de ses travaux & de ses
8 Mars 1742. bons conseils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché sa terre de Gisors & fut en même tems

déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. Tant de faveurs dédommagerent cet ambitieux de la mauvaise issue de son projet, qui tournoit fort mal. Le Grand-Duc arrivé en personne devant Lintz, fit sommer les François de se rendre prisonniers. Sur leur refus il fit entrer ses troupes le flambeau à la main, & brûla une partie de sa propre ville pour ensévélir ses ennemis sous ses ruines. On lui envoya M. Duchâtel, Lieutenant-général; il insista de nouveau sur une capitulation honteuse: *eh bien!* lui dit cet Officier, *recommencez donc à brûler, nous allons recommencer à tirer.* Le Prince se radoucit, & accorda les honneurs de la guerre à la garnison, à condition qu'elle ne serviroit d'un an. Il paroît qu'on eût voulu que le Comte de Ségur, plus renommé pour sa belle figure que pour sa capacité, eût préféré de s'ouvrir un passage l'épée à la main à la tête de sa petite armée. Il est certain que sa reddition ne lui fit point d'honneur parmi les militaires. On prétend qu'il se justifia sur un ordre écrit du Cardinal; ce qui acquit beaucoup de vraisemblance par la bonne réception du Roi qui ne tarda pas à l'employer. La faute dont il ne put se laver, ce fut de n'avoir pas eu la prévoyance de spécifier dans la capitulation quelle route ses troupes tiendroient dans leur retraite; enforte qu'on le força de faire une marche longue & pénible, où périt la plus grande partie des soldats, auxquels on refusoit la subsistance. 1742.

L'Autriche fut bientôt reconquise, & la prise de Scharding que le Maréchal de Törring s'efforça vainement de reprendre, où il reçut même un échec considérable, ouvrit la Baviere aux enne-

mis, & fut la source de tous les malheurs de l'Electorat. Le Colonel Steins y pénétra par le Tirol, & la ville de Munich se rendit par capitulation à un simple partisan nommé Mentzel, qui n'étoit accompagné que de 5,000 hommes. Ce barbare pilla non-seulement les maisons des habitans & le palais du Souverain, mais exerça des cruautés inouïes. On se rappelle en frémissant d'indignation son horrible traitement contre un brave citoyen qui méritoit la plus grande distinction. Un riche marchand voyant l'ennemi prêt à forcer un pont communiquant à la ville, le fit couper au plus vîte, & de sa maison située en face, dans laquelle il avoit rassemblé quelques gens d'élite, incommodoit fort les assiégeans. Après la réduction de la ville, Mentzel fit pendre au bout de ce même pont cet autre Cocles, dont il est fâcheux que la tradition n'ait pas conservé le nom mémorable. Le reste de la Baviere, après la conquête de la capitale, resta en proie aux exactions & aux atrocités du vainqueur. C'est ainsi que, tandis que l'Electeur acquéroit une couronne idéale, il perdoit ses propres Etats; il étoit confiné à Francfort, où l'Ambassadeur de France étoit plus grand que lui.

1742. 13 Fév.

Les affaires en meilleur état en Bohême ne tarderent pas à devenir aussi très-mauvaises. Deux batailles (*) gagnées par les Alliés, ne purent prévaloir contre la mésintelligence des Généraux. Elle

(*) La bataille de Czaslaw, gagnée par le Roi de Prusse, le 17 Mai 1742, & le combat de Sahay, livré le 25 au Prince de Lobkowitz, par les Maréchaux de Broglio & de Belle-Ile, qui en sortirent vainqueurs.

le occasionna, sans doute, la défection du Roi de Prusse, source de tous les autres désastres La Reine de Hongrie avoit senti la nécessité de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable par son voisinage, par sa jeunesse, son activité, sa valeur, sa prudence, par la réunion de toutes les qualités qui constituent le général, le politique & l'homme d'Etat. Elle résolut d'abandonner ce qu'il avoit déjà conquis ; elle lui fit faire des propositions, persuadée qu'avec ce sacrifice elle se trouveroit en état de conserver le surplus de ses Etats, & de se venger peut-être de ses pertes sur le reste de ses concurrens. De son côté, le Roi de Prusse se trouvoit heureux d'obtenir par un traité le fruit de deux campagnes, qu'il pouvoit reperdre par le sort des armes, & il n'avoit aucun espoir d'en obtenir davantage. Il prévoyoit que le poids de la guerre alloit dans peu retomber entierement sur lui. Les troupes de l'Empereur commandées par de mauvais généraux, foibles par elles-mêmes, n'étoient soudoyées que de l'argent de France, & devoient se disperser dès que cet argent manqueroit ; ce qui ne pouvoit tarder. Les Saxons n'avoient donné aucune preuve de grande bravoure, n'avoient été d'aucune utilité. Le premier feu des François une fois passé, loin de leurs foyers, il étoit à craindre que leur armée ne se décourageât, ne fondît faute de recrues, ne se débandât ou ne périt de misere. Il étoit prudent de prévenir tant de maux, d'affecter même un air de modération qui sied toujours bien aux conquérans, & en épargnant le sang de ses sujets d'agrandir ses Etats. Ce qu'il devoit à ses Alliés ne l'arrêta pas ; il avoit commencé la guerre seul, il avoit fait seul ses conquêtes, 1742.

il crut pouvoir ſeul ſe les aſſurer: il ſe regarda
1742. donc comme plus que quitte envers eux, puiſque par ſes diverſions puiſſantes il avoit favoriſé leurs différentes invaſions.

Les négociations ne purent être ſi ſecretes qu'il n'en tranſpirât quelque choſe. Le Maréchal de Broglio en avoit même informé ſa cour & mandé pluſieurs fois qu'il ne falloit avoir aucune confiance au Monarque Pruſſien, ne cherchant que ſes propres intérêts; qu'avant peu on le verroit prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins faire ſa paix avec elle, ſans égard pour la France & ſes alliés. On donnoit d'autant moins de créance à Verſailles aux lettres de ce Général, que le Maréchal de Belle-Ile, qui malgré toute ſa pénétration & ſon eſprit ſe laiſſoit amuſer par le Prince, près duquel il ſe rendoit fréquemment, écrivoit le contraire. C'eſt que ce Maréchal plein d'amour-propre, s'aveugloit par les louanges d'un héros auſſi bon connoiſſeur. Au contraire, Frédéric ſe défioit du premier, qui dès ſon début l'avoit pénétré. Après ſa victoire de Czaſlaw le vainqueur lui avoit écrit une lettre aſſez haute, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main: „ je „ ſuis quitte envers mes alliés, car mes troupes „ viennent de remporter une victoire complette. „ C'eſt à vous à en profiter inceſſamment, ſans „ quoi vous pourrez en être reſponſable envers „ vos alliés".

Le Maréchal de Belle-Ile, allarmé de cette Let-
5 Juin. tre au Maréchal de Broglio, va trouver le Roi de Pruſſe dans ſon camp pour le raffermir. S. M. lui répond: „ je vous avertis que le Prince Charles „ s'avance ſur M. de Broglio, & que ſi l'on ne

„ profite de l'avantage qu'on a eu ſur lui, je vais
„ faire ma paix particuliere". Il ſavoit bien que 1742.
ſans lui on ne pouvoit profiter de cet avantage; que l'armée françoiſe affoiblie par les maladies & la diſette, forte à peine de 15,000 hommes, bien loin d'attaquer, ne pouvoit tenir tête aux troupes réunies des Princes Charles & de Lobkowitz, montant à plus de 60,000. Ainſi il fut queſtion de reployer en hâte les poſtes trop éloignés & dont la communication même n'étoit point aiſée. La raiſon avoit été d'embraſſer plus de terrein à la fois, &, par ces points divers, de contenir tout le pays conquis. Le Maréchal de Broglio s'y étoit oppoſé, & l'on attribuoit une diſpoſition auſſi mal combinée à l'Electeur de Baviere, ou plutôt aux conſeils de M. de Belle-île. Son génie pour la tactique ſe trouva en défaut à cette occaſion. Tout ce qu'on put faire, fut de former, avec aſſez de peines, deux ou trois corps, & de chercher à ſe rejoindre au plutôt, mais on n'en eut pas le tems. Mrs. d'Aubigné & de Bouflers, poſtés en avant ſur la Moldaw, ſont forcés dans leurs quartiers, & ne regagnent l'armée qu'en déſordre. M. de 6 Juin.
Broglio dans cette criſe, cache ſes allarmes, montre à ſes ſoldats un viſage aſſuré, diviſe en trois ſa petite armée, & pendant que les Brigades de *Navarre* & d'*Anjou* combattent vaillamment une nuée de Croates & de Hongrois, il paſſe le ruiſſeau de Blanitz, range ſes troupes en bataille de l'autre côté, & attend de pied ferme l'ennemi étonné d'une manœuvre auſſi hardie. Celui-ci s'arrête ſur le bord du ruiſſeau & n'oſe le paſſer. La nuit le Maréchal part, dérobe une marche, & pé-

netre ſans échec ſous le canon de Prague, rendez-
1742. vous des ſecours qu'il attendoit.

Une retraite auſſi belle, auſſi fiere étoit, ſans doute, digne des applaudiſſemens du Roi de Pruſſe ; il étoit trop habile pour n'en pas ſentir le mérite : mais enfin c'étoit une retraite, c'eſt-à-dire, tout le contraire de ce qu'il exigeoit. Elle annonçoit notre inſuffiſance pour attaquer, même pour nous ſoutenir dans nos conquêtes, ſurtout ſi cet Allié nous manquoit. Le ſeul moyen de le conſerver, auroit été d'être aſſez forts pour nous en paſſer, d'avoir les cent mille hommes qu'avoit demandés le Maréchal de Belle-Ile & de lui en impoſer par cette grande ſupériorité. L'économie du Cardinal de Fleuri rendit infructueuſes tant de dépenſes qu'on avoit faites pour mettre Charles VII ſur le trône impérial & le ſeconder. De ce qui ſe paſſoit, le Roi de Pruſſe n'en conclut que mieux la néceſſité de terminer, en ſignant le traité de Breslaw le 11 Juin, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé ſous les auſpices de l'Angleterre. Son Miniſtre même, le Lord Hindford, étoit chargé des pouvoirs de la Reine & le ſouſcrivit en ſon nom. Le prix de la paix étoit de ſa part la ceſſion de toute la Siléſie & du comté de Glatz.

La Saxe devoit être compriſe dans ce traité, pourvu que dans le terme de ſeize jours, depuis ſa ſignification, ſes troupes abandonnaſſent les François. Elles s'étoient retirées longtems avant le terme, & dans le vrai n'avoient jamais été d'une grande utilité.

Cependant l'activité du Maréchal de Belle-Ile

l'avoit fait ſe porter à la cour de Dresde pour empêcher cette autre défection; il ne put l'arrêter: Auguſte III renonça à ſes prétentions (*). 1742.

Les Saxons faiſoient au moins nombre; l'impuiſſance des François parut alors en entier. Leur armée raſſemblée & recrutée n'étoit pas de 30 000 hommes; elle étoit en pays étranger, ſans ſecours, elle reſtoit ſans alliés, elle manquoit de ſubſiſtance & de reſſources pour s'en procurer; elle étoit haïe dans les villes conquiſes, dont elle ignoroit même la langue pour faire entendre ſes beſoins. Ajoutez à cela l'inſubordination des ſubalternes & la rivalité des généraux: comment auroit-elle pu réſiſter à celle du Prince Charles, ſupérieur pour le nombre, aimé de ſes troupes & de ſes peuples, en état de la groſſir continuellement & de ſe procurer ſans relâche des munitions, des vivres & de l'argent. On doit regarder comme un prodige de valeur, d'intelligence & de fermeté, qu'on ſe ſoit maintenu encore plus de ſix mois en Bohême, depuis le funeſte traité du Roi de Pruſſe.

Le Maréchal de Belle-Iſle étoit revenu de Dresde au camp, & c'eſt ce qui occaſionna la rivalité dont nous venons de parler. Il avoit la patente de Général en Bohême, mais le Maréchal de Bro-

(*) Il avoit épouſé la fille aînée de l'Empereur Joſeph, frere aîné de Charles. Il avoit été réglé en 1703, que les filles de Joſeph hériteroient au préjudice de celles de Charles VI, en cas que les deux freres mouruſſent ſans enfans mâles. Charles VI avoit caſſé la Pragmatique de Joſeph, & ayant eu ſes nieces en ſa puiſſance, ne les avoit mariées qu'en les faiſant renoncer à leurs droits; ce qu'on regardoit comme un acte forcé.

glio, en qualité de ſon ancien, vouloit retenir le
1742. commandement: les principaux officiers ne ſavoient auquel obéir. Le Cardinal de Fleuri, en conſervant au premier la confiance dont le Roi l'avoit honoré, ne décida pas aſſez affirmativement & ne trouva enfin d'autre moyen que de retirer le dernier.

2 Juillet. Cependant l'armée étoit inveſtie. Heureuſement le Maréchal de Broglio, après avoir mis une partie de ſes troupes dans Prague, avoit eu le tems de faire camper le reſte autour des murs, en élevant devant lui de bons retranchemens. Mais la diſette ſe fait bientôt ſentir. Le Maréchal de Belle-Ile, dont ſon concurrent reconnoiſſoit la ſupériorité pour les négociations, entre en pourparlers avec le Comte de Koenigſeck, propoſe de remettre la ville à la Reine, ſi elle veut accorder à l'armée françoiſe & à la garniſon la liberté de ſe retirer où elles jugeront à propos, avec les armes, l'artillerie & le bagage. Il appuie cette propoſition de toutes les raiſons que le déſeſpoir des aſſiégés, l'intérêt de la Reine, la conſervation d'une capitale floriſſante peuvent fournir. On le refuſe; on veut que l'armée ſe rende priſonniere de guerre; on eſpere la réduire par la famine, ſans égard pour cent mille habitans, qu'on affame à la fois; on continue le blocus plus d'un mois ſans ſuccès; de gros détachemens battent la campagne & ne font aucun quartier aux François. Un de ces partis, ſous la conduite d'un nommé Trenck, tombe ſur un petit endroit ſans défenſe, dont on avoit fait un hôpital, où il y avoit au moins 800 malades, gardés par environ 200 hommes, qui ſe rendent ſur le champ; tout eſt paſſé au fil de l'épée ſans miſéricorde. Ces cruautés ne ſervant qu'à

renforcer le courage des assiégés, la Reine de Hongrie, qui avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette capitale, en ordonne le siege en forme. Elle fait sortir tous les chevaux de son écurie, pour conduire l'artillerie & les munitions : les Seigneurs de sa cour imitent son exemple, en payant de leur argent les chevaux des rouliers; ce qui, en montrant l'ardeur de cette Souveraine & le zele de sa suite, montroit aussi son épuisement. 1742.

Enfin on ouvre la tranchée, on pousse les ouvrages avec vivacité ; mais les François détruisent en un jour tout ce qui a été fait. Une sortie de 12,000 hommes, remarquable entre plusieurs autres, exécutée le 22 Août, apprend aux assiégeans le danger & la difficulté de leur entreprise. Les François rentrent en vainqueurs, ramenant 200 prisonniers, le Général Monti, des drapeaux, des canons, mais pleurant la perte des Marquis de Tessé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de distinction, & rapportant le Duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette sanglante journée, blessé.

Cette grande action, équivalente à une bataille, n'auroit servi qu'à accélérer la reddition de la place, en affoiblissant d'autant sa défense, si les Autrichiens eussent eu une artillerie aussi bien servie qu'elle étoit nombreuse & formidable, & des ingénieurs plus habiles. Ils s'en reposerent sur le tems & la famine. Elle devint extrême : dès la fin de Juillet on mangeoit du cheval aux meilleures tables; il coûtoit plus d'un écu la livre. Il n'en falloit pas tant pour ramener le Cardinal à son esprit de tranquillité ; il auroit eu droit d'en vouloir au Maréchal de Belle-Ile, s'il se fut

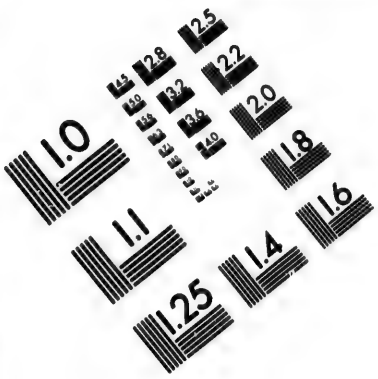

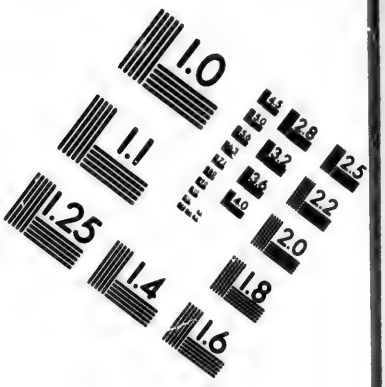

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

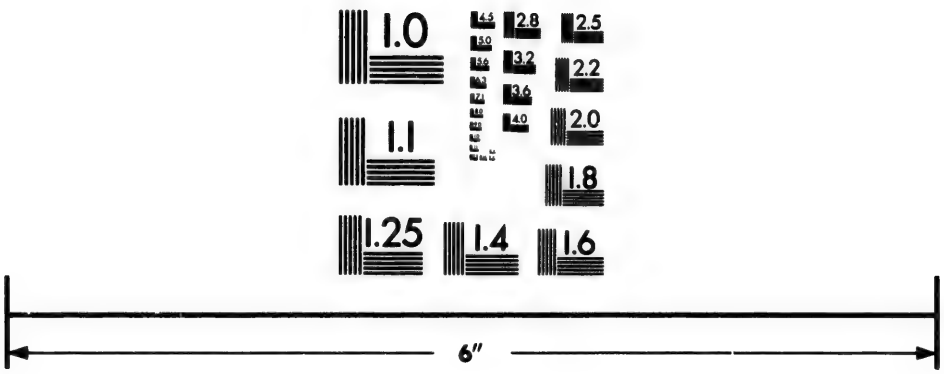

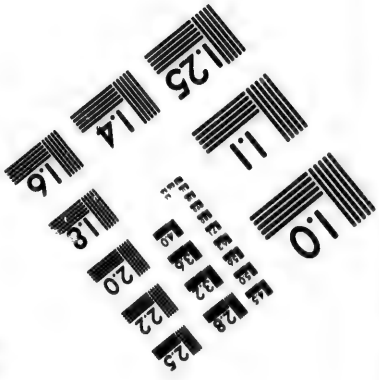

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

conformé entierement à ſon projet ; mais il ſavoit
1742. trop bien l'excuſe que pouvoit lui apporter ce Général, & il préféra de lui continuer ſa confiance. Il eſpéra qu'il concourroit de bonne foi à ſes meſures pacifiques. Il lui fit rendre de ſa part
le 11 Juill. une lettre au Maréchal de Koenigſeck, où il diſoit en propres termes : „ bien de gens ſavent combien „ j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons „ priſes & que j'ai été en quelque façon forcé „ d'y conſentir. Votre Excellence eſt trop inſtruite „ de tout ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner ce- „ lui qui mit tout en œuvre pour déterminer le „ Roi à entrer dans une ligue qui étoit ſi con- „ traire à mon goût & à mes principes."

Il étoit ſingulier, ſans doute, de voir le Maréchal de Belle-Ile être lui-même porteur d'une lettre où l'on l'inculpoit auſſi gravement. Il faut croire que c'étoit de convention avec lui, & qu'en fin courtiſan il avoit conſenti à prendre vis-à-vis du Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie tout le tort ſur ſon compte. Le vieux Miniſtre ſe rendoit par-là moins déſagréable à la cour de Vienne, mais il rendoit plus odieuſe la perſonne du négociateur. D'ailleurs il annonçoit un défaut de fermeté, & il étoit très-mal-adroit de faire ainſi connoître à l'ennemi ſon côté foible. Il arriva ce qu'il auroit dû prévoir ; ſa lettre n'inſpira que du mépris. Pour toute réponſe la Reine de Hongrie la fit imprimer. Plaintes du Cardinal au Général Autrichien de cette publicité ; il lui dit *qu'il ne lui écrira plus déſormais auſſi facilement*. Même procédé, & ſon Eminence fut réduite à déſavouer ſes Lettres, comme elle avoit déſavoué la guerre. On mit ſur le compte de ſon grand âge

ſes fauſſes démarches, qui n'en furent pas moins funeſtes. 1742.

Incapable de remédier aux maux de l'armée de Bohême, le premier Miniſtre eut la manie d'en vouloir cacher l'excès au Roi. On ne ſait juſqu'où il auroit porté cette diſcrétion dangereuſe. Heureuſement on eut recours à un ſtratagême qui réuſſit. On fit parvenir à Madame de Mailly une lettre, où l'on en peignoit l'affreuſe ſituation. C'étoit peut-être la premiere fois que la favorite entendoit parler d'affaires d'Etat. Elle conclut de quelle conſéquence il étoit d'inſtruire S. M.; elle laiſſa la lettre ſans affectation ſur une table, prévoyant bien que ſon auguſte amant, curieux & jaloux, ne manqueroit pas de s'en emparer. Il la lut en effet & fut frappé d'étonnement: il parut piqué contre ſon Mentor, qui le traitoit encore en pupille; mais ſon aſſerviſſement étoit ſi exceſſif, qu'il n'oſa pas lui en témoigner la plus légere humeur. Il ſe contenta de faire aſſembler le conſeil en ſa préſence: on y diſcuta ſi l'on ſecourroit ou non les troupes enfermées dans Prague. Le Cardinal fut pour la négative, & repréſenta les ſommes immenſes qu'il en avoit coûté juſques-là pour un Prince qui ne s'aidoit pas lui-même; mais la plus grande partie des Miniſtres, & ſurtout M. Orry, Contrôleur-général, quoiqu'il lui dût ſon élévation, le contrarierent. Ils firent voir au Roi que ſa gloire & l'honneur de la nation étoient intéreſſés, non-ſeulement à dégager les François, mais à continuer de ſoutenir l'Empereur, d'autant qu'on avoit plus fait pour lui; qu'enfin le danger étant extrême, il n'y avoit point à balancer d'ordonner au Maréchal de Maillebois de

marcher en diligence vers la Bohême à la tête de
1742. ſes troupes. Afin d'ôter au Cardinal toute inquiétude ſur les moyens de finance, objet qui le frappoit ſurtout, M. Orry aſſura que l'argent ne manqueroit pas, qu'il avoit en réſerve plus de 70 millions prêts pour cette expédition. Il reſtoit une objection très forte; c'eſt que cette armée, en allant des bords du Rhin s'enfoncer dans la Bohême, laiſſoit le Royaume dégarni. Il n'étoit pas juſqu'aux Hollandois à la diſcrétion de qui l'on ſe mettoit. Il eſt vrai qu'on avoit fait tout ce qu'il falloit pour ſe les concilier. On venoit de
Sept. conclure avec eux un traité de commerce, navi-
1741. gation & marine, par lequel on accordoit aux ſujets & habitans des Provinces-unies, les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux ſujets du Roi dans les mers, ports & rades de France, ſans payer de plus forts droits, & quoique le réciproque fût accordé aux François dans les mers, rades & ports de Hollande, on conçoit que, vu l'immenſité de leur commerce, malgré la parité des conditions, l'avantage n'étoit pas égal. Le Marquis de Fenelon, Ambaſſadeur du Roi en
15 Nov. Hollande, avoit déclaré aux Etats-généraux, que
1741. l'intention de S. M. en donnant du ſecours à l'Electeur de Baviere, n'avoit pas été de faire aucune conquête à ſon profit, ni d'accroître ſa puiſſance, & qu'elle n'avoit d'autre objet que le ſoutien de ſes alliés & l'avantage de l'Empire. Enfin ce même Fenelon répondit de leur neutralité.

Mais on avoit encore l'Angleterre à craindre; le liant & pacifique Robert Walpole avoit été remplacé par le fougueux & turbulent Carteret. Celui-ci avoit rejetté avec hauteur les ouvertures

du Cardinal, même celles de l'Empereur, qui avoit inutilement offert de ſéculariſer les Evêchés d'Osnabruck & de Hildesheim, pour les céder en propriété à l'Electeur d'Hanovre, ſuivant ſes prétentions. Son armée raſſemblée ſous Bruxelles depuis le printems, commandée par Milord Stairs, éleve de Marlborough, impatient d'éclater, n'étant plus contenu par celle qui avoit forcé ſon maître à ſigner une neutralité apparente pour ſes Etats d'Allemagne, pouvoit à tout inſtant la rompre & faire une irruption. Il ne reſtoit guere plus de vingt mille hommes dans le cœur du royaume à lui oppoſer au premier moment. La criſe étoit trop embarraſſante pour ne pas conſulter les plus anciens & les plus habiles Généraux. Le Maréchal de Puyſégur repréſenta les difficultés & les dangers de la nouvelle expédition; le Maréchal de Noailles en convint, mais il inſiſta ſur la néceſſité: le Maréchal d'Asfeld penſa de même. Le Roi, toujours d'un jugement exquis quand il n'étoit pas ſubjugué par la pluralité, ſe détermina pour ce parti haſardeux, mais urgent. Il reſtoit un autre point à décider: par où faire paſſer cette armée? où la conduire? L'Empereur la demandoit dans ſon Electorat; il écrivoit que l'envoyer en Bohême, c'étoit l'affoiblir par une marche longue, lente & pénible, & manquer ſon objet, puiſqu'elle ſeroit hors d'état de rien entreprendre par ſon délabrement: qu'au contraire, en délivrant la Baviere, c'étoit délivrer Prague; c'étoit forcer les Autrichiens d'accourir ſur le Danube. Ce Prince, en outre, déſiroit la commander. Il n'avoit pas inſpiré juſques-là aſſez de confiance pour qu'on mît entre ſes mains cette ſeule reſſource. 1742.

1742. Le Cardinal prit le prétexte ridicule qu'elle n'étoit pas assez puissante pour marcher sous les ordres d'une Majesté de sa conséquence ; qu'on ne pouvoit lui donner l'appareil proportionné à la couronne impériale. Il disoit dans sa lettre : „ con-
Lettre du 19 Août. „ viendroit-il à un Empereur de ne pas paroître „ à la tête de nos armées avec tout l'équipage „ que sa dignité exige ? " C'étoit, en voulant mettre en jeu sa vanité, l'humilier étrangement ! c'étoit un cruel persiflage pour un Prince ne subsistant que de six millions que lui donnoit la France !

Le Maréchal de Maillebois, qui commandoit l'armée & songeoit plus à lui qu'aux Généraux enfermés dans Prague, appuyoit la demande de Charles VII, parce qu'il se flattoit de trouver plus de vivres en Baviere que dans les défilés arides de la Bohême. Puységur, toujours circonspect, forcé d'accéder à l'avis des autres pour le transport de cette armée, opinoit du moins pour qu'on laissât Maillebois maître de sa route. Ces avis mitigés ne rempliſſoient pas l'objet essentiel, ou du moins pouvoient le faire manquer. Il n'y avoit pas de tems à perdre ; il fut résolu de marcher en Bohême & à grandes journées.

A cette nouvelle, l'armée de Prague témoigna une joie inexprimable ; elle ranima son ardeur : celle des ennemis se rallentit ; ils perdent l'espérance de faire, d'un seul coup, prisonniers deux Maréchaux de France renommés & une armée de vingt mille hommes. Ils renouent les négociations rejettées ; mais le Maréchal de Belle-Ile refuse à son tour leurs propositions, & la Reine qui s'étoit fait faire un habit d'Amazone pour entrer à

cheval dans Prague en triomphe, à la tête de ſes troupes victorieuſes, eſt obligée d'ordonner la levée du ſiege, & de faire marcher ſon armée aux extrêmités du royaume pour en fermer l'entrée. 1742. 14 Sept.

On étoit cependant dans une très-grande inquiétude à Verſailles, & l'on ne ſe raſſura que lorſqu'on apprit que le Maréchal de Maillebois avoit heureuſement pénétré juſqu'aux frontieres de la Bohême; qu'il avoit été renforcé par quinze mille hommes de recrues, envoyés, il y avoit quelques mois, ſous les ordres du Duc d'Harcourt, qui n'avoit pu parvenir & avoit beaucoup fait de ſe maintenir le long du Danube contre un ennemi ſupérieur; & qu'enfin, malgré le Prince Charles, il comptoit joindre dans peu le Maréchal de Broglio, qui, de ſon côté, s'étoit mis en marche avec une partie de ſes troupes, pour accélérer & faciliter leur réunion, tandis que le Maréchal de Belle-île étoit reſté dans Prague avec le ſurplus. Le Comte de Saxe, très-inſtruit de la carte du pays, s'étoit auſſi, avec environ 14,000 hommes, rendu auprès du Maréchal de Maillebois, & répondit ſur ſa tête dans un conſeil de guerre, de faire paſſer l'armée ſans aucun obſtacle par un débouché qu'il connoiſſoit; mais rien ne put déterminer ce Général à ſe porter en avant. Ses défenſeurs, & Voltaire ſurtout, s'épuiſent en raiſonnemens pour le juſtifier. Le plus grand argument dont ils s'appuyent, ſont les Lettres du Cardinal qui lui écrit deux fois: „ évitez de commettre „ l'honneur des armées du Roi, & n'engagez „ point d'affaire dont le ſuccès puiſſe être dou„ teux." Que ſignifient-elles au fond, ſinon qu'il s'en rapporte à ſa prudence? Ainſi, ces paroles

ambigues, propres à fomenter la puſillanimité
1742. d'un Général craintif, n'auroient ſervi qu'à exciter le zele d'un autre plus intrépide. Quel étoit l'objet de la miſſion de Maillebois? L'a-t-il rempli? A-t-il fait tout ce qui a dépendu de lui pour le remplir? C'eſt ſur ces trois points qu'il doit être jugé. Son objet non ſeulement étoit de faire lever le ſiege de Prague, ce que ſa diverſion en Baviere auroit également produit, mais de ſauver par ſa jonction une armée entiere, qui, enfermée de toutes parts dans un pays ennemi, devoit autrement périr à la longue de faim, de miſere & de déſeſpoir. Il ne pouvoit opérer ce ſalut ſans battre l'ennemi, ſans forcer les gorges de la Bohême: il le ſavoit en partant. Il falloit donc, avec une armée de ſoixante mille hommes, belle, pleine de feu, qui ne demandoit que la bataille, en haſarder une, dont la plus funeſte iſſue étoit de cauſer ce qu'alloit produire ſa ſeule inaction. Quand il ne fut plus tems, lorſque l'armée n'eut plus de pain que pour huit jours, il aſſembla un conſeil de guerre. Tous les officiers-généraux furent d'avis de rétrograder. Le Comte d'Etrées ſeul, qui étoit dans Egra, écrivit: „ je ne vois de parti à prendre que de tout raſ„ ſembler, de combattre, ou de ne pas aller plus „ loin." Maillebois ſe jugeant aſſez autoriſé par les autres, laiſſe Egra à la garde du Marquis d'Hérouville, tourne ſur la droite, prend la route du Danube, & cherche à donner aux ennemis de l'inquiétude pour l'Autriche. Le Grand-Duc va couvrir Paſſaw, qui en eſt la clef. Le Général Berenklaw, qui étoit enfermé dans Munich, en ſort. Le Comte de Seckendorf envoie quatre mille hommes en prendre poſſeſſion au nom de l'Em-

pereur. C'étoit la ſeconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville conquiſe, reconquiſe juſqu'à trois fois & enfin totalement ruinée la derniere. 1742.

Les murmures étoient extrêmes dans Paris, où ſans ceſſe une foule de ſpéculateurs oiſifs, tourmentés, malgré le danger, du beſoin de parler, critiquent ſouvent, avec autant de juſteſſe que de ſagacité, les opérations du gouvernement & des généraux. L'inquiétude naturelle de la nation lui avoit fait déſirer la guerre, elle avoit bientôt blâmé les moyens de l'exécution: elle ſentoit le fardeau d'nn Empereur n'en ayant que le titre; elle admiroit la Reine de Hongrie; elle auroit voulu ſe venger du Roi de Pruſſe, qui tirant à lui tout le profit de la victoire, nous en avoit laiſſé l'embarras, les dépenſes & les ſuites funeſtes: elle avoit en ce moment les yeux tournés vers la Bohême; elle eſpéroit en voir échapper tant de braves gens, parmi leſquels il n'étoit perſonne qui n'y eût des parens ou des amis. L'indignation fut générale, quand on apprit la honteuſe manœuvre de Maillebois. On ſatisfit le public en le rappellant & le diſgraciant; on le remplaça par le Maréchal de Broglio, & l'on laiſſa ainſi le Maréchal de Belle-Ile maître des opérations trop gênées juſques-là par la rivalité de ces deux chefs. Il ſe voyoit bloqué de nouveau dans Prague par le Prince de Lobkowitz: les calamités d'un ſiege ſe firent ſentir plus violemment qu'auparavant; la rigueur de la ſaiſon y ajoutoit encore, & ſa ſituation étoit bien plus affreuſe que la premiere fois, en ce qu'il ne reſtoit plus aucun eſpoir d'être dégagé, qu'il falloit tirer de ſoi-même toutes ſes reſ-

sources. A en croire ce Général, ſes meſures
1742. étoient priſes pour tous les ordres qu'on pouvoit lui donner. Vouloit-on qu'il tînt, il répondoit de la garniſon pour quatre mois, ſinon, il ſe faiſoit fort de la conduire à Egra. La cour choiſit ce dernier parti: il lui fut permis de ſortir & de ramener ſes troupes. C'étoit des ennemis, plus acharnés que jamais, qu'il auroit fallu obtenir cette permiſſion. En effet, comment oſer traverſer, dans une ſaiſon rigoureuſe, un eſpace de trente-huit lieues de campagnes dévaſtées, ſans proviſions, ſans magaſins, ſans cavalerie, environné d'une armée & ſans ceſſe harcelé par des nuées de troupes légeres? Le Maréchal n'eſt point effrayé de tant d'obſtacles; il couvre ſon projet d'un ſecret impénétrable, pourvoit à tout, ordonne les préparatifs ſous un autre prétexte, trompe le Prince de Lobkowitz, les bourgeois de la ville, ſes eſpions, & même les ſiens. Il en ſort la
17 Déc. nuit du 16 au 17 Décembre avec onze mille hommes de pied & 3250 chevaux, emmene avec lui les ôtages les plus diſtingués de la ville, trente pieces de canon & les vivres néceſſaires pour douze jours. Il perce avec cet attirail des plaines couvertes de neige, ayant à combattre le froid & une multitude de Huſſards, de Croates, de Pandours & de Tolpaches. Le premier étoit ſi exceſſif, que plus de 800 ſoldats périrent, & qu'un des ôtages mourut dans le caroſſe du Maréchal. Les Huſſards ſont des cavaliers Hongrois, montés ſur de petits chevaux légers & infatigables. Les Croates, appellés en France *Cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les Pandours ſont des Sclavons, qui habitent les bords de la Drave & de la Save:

Save: ils ont un habit long; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre & un poignard. 1742.
Les Tolpaches ſont une infanterie hongroiſe, armée d'un fuſil, de deux piſtolets & d'un ſabre. Telles étoient les troupes irrégulieres, ou plutôt les brigands plus barbares que leurs noms, que les François avoient continuellement en tête, en queue & en flanc; mais le général, quoique malade & ne pouvant monter à cheval, n'abandonna point ſa petite armée, ſe fit porter partout où ſa préſence étoit néceſſaire, empêcha qu'elle ne fût entamée, & ſut la ſouſtraire à la vigilance, à l'activité, à la cruauté de ces hordes ſauvages: il évite les défilés où les troupes régulieres l'attendoient, & arrive à Egra ſans aucun échec. Une ſi belle retraite a été comparée à celle des dix mille, avec la différence que celle-ci, paſſée il y a plus de vingt ſiecles, racontée par le chef même, eſt très-ſuſceptible de quelque pyrrhonisme; que l'autre, arrivée de nos jours & ſous nos yeux (*), encore atteſtée par ſes acteurs, & reſtée ſans contradiction de la part de leurs rivaux, fait l'admiration de tous.

Le Général Autrichien, déſeſperé d'avoir laiſſé échapper une auſſi belle proie, revient à Prague, & ſomme la ville de ſe rendre. M. de Chevert,

(*) Un Pyrrhonien auroit encore très-beau jeu, même à l'égard de cet événement. Voltaire ne convient-il pas dans ſon *Hiſtoire de la guerre de* 1741, qu'on a toujours mis depuis en problême, ſi les troupes françoiſes avoient été ou non juſqu'à Caden? Ne s'efforce-t-il pas de conſtater le fait? Et cependant, après l'avoir lu, n'eſt-on pas en droit de dire qu'il n'a pas réſolu le problême?
(*Note de l'Editeur.*)

que le Maréchal y avoit laiſſé avec une garniſon
1742. d'environ ſix mille hommes, mais compoſée pour la plus grande partie de malades & de bleſſés, menace de mettre le feu à la ville & de s'enſevelir ſous ſes ruines, ſi on ne lui accorde les honneurs de la guerre & la liberté de rejoindre la grande armée avec toute ſa garniſon. Il obtient tout ce qu'il demande & ſe rend à Egra. C'étoit la ſeule ville de Bohême, dont l'Empereur fût encore le maître & qu'il perdit l'année ſuivante. Il ſe voyoit,
7 Sept. 1743. par une révolution auſſi rapide que ſa fortune, dépouillé de toutes ſes conquêtes, ſur le point d'être privé pour la troiſieme fois de ſes propres Etats, & trop heureux de conſerver, par la protection de Louis XV, un titre impoſant, mais peu reſpecté, quand il n'eſt pas ſoutenu par la puiſſance.
12 Mai 1743. En effet la Reine de Hongrie, qui s'étoit fait couronner à Prague le 12 Mai, lui rendit tout le chagrin, toutes les humiliations qu'il lui avoit
13 Sept. 1743. donnés, & ſe fit prêter le ſerment par les Etats de Baviere.

Elle célébra la reddition de la capitale de la Bohême par une fête magnifique & des plus galantes, qu'elle donna à Vienne. C'étoit une courſe de chevaux & de chars, à l'imitation des Grecs, qui fut d'autant plus ſinguliere, qu'il n'y eût que les Dames, à la tête desquelles étoient Marie-Thereſe & ſa ſœur la Princeſſe de Lorraine, qui entrerent en lice pour y diſputer le prix: ſpectacle inconnu juſqu'alors en Europe & dans tout le reſte du monde. Elle avoit voulu célébrer avec raiſon le triomphe de ſon ſexe en ſa perſonne. Quand ſon rang ne l'eut pas fait diſtinguer, ſa beauté auroit fixé les yeux ſur elle. A la fleur de

l'âge, elle avoit tout l'éclat de la jeuneſſe; elle étoit d'une taille avantageuſe & du port le plus majeſtueux. A ces qualités extérieures elle en joignoit de plus eſſentielles & beaucoup d'eſprit à une fermeté d'ame rare, même dans les hommes. Elle avoit gagné tous les cœurs par une affabilité populaire, inconnue à ſes ancêtres. Elle avoit banni cette morgue & cette étiquette dont ils ne s'étoient jamais départis. L'Archiducheſſe ſa tante, Gouvernante des Pays-bas, n'avoit jamais mangé avec perſonne: Marie-Théreſe admettoit à ſa table toutes les Dames & tous les Officiers de mérite. Elle donnoit des audiences régulieres, on lui parloit librement, & ſi l'on n'obtenoit ce qu'on lui demandoit, on ſortoit ſatisfait d'elle. C'eſt par ſon caractere de douceur & de magnanimité, ſoutenu pendant un regne de près de quarante ans, qu'on peut répondre à ceux qui lui reprochent les cruautés que durant cette guerre commirent ſes troupes, ſouvent aſſemblage de nations indiſciplinées, féroces, altérées de ſang, dont elle avoit beſoin, & à la merci deſquelles leur Souveraine ſe trouvoit elle-même. Le profond reſſentiment de ſes infortunes fut, ſans doute, la cauſe de ſon obſtination à ne point vouloir reconnoître pour chef de l'Empire un Prince élu ſuivant toutes les formalités, mais l'auteur immédiat de ſes maux. Aſſurément, ſi quelque choſe pouvoit excuſer aux yeux de l'humanité une vengeance qui coûta tant de ſang à ſes ſujets & à l'Europe entiere, ce ſeroit le ſpectacle de la détreſſe affreuſe où elle s'étoit trouvée réduite. 1742.

Ces tems étoient paſſés: les affaires de la Reine changeoient de face, non-ſeulement en Allema-

gne, mais en Italie. Le Roi de Sardaigne, d'a-
1742. bord un des réclamans, avoit formé des prétentions sur le Milanois, avoit exposé ses droits dans un manifeste, avoit mis des troupes sur pied pour les soutenir, avoit accédé au traité d'alliance entre la France & l'Electeur de Baviere, dans l'espoir d'en recevoir des secours réciproques & de s'enrichir des dépouilles de l'infortunée Marie-Thérese. Mais dès que les Espagnols, ayant les mêmes vues que lui, eurent fait passer des troupes dans les pays contestés, il reconnut la fausseté de sa politique, il comprit aisément qu'il ne travailleroit pas pour son compte, & qu'après s'être épuisé pour des alliés ingrats, ce seroit cette autre Puissance qui en recueilleroit le fruit. Tout considéré, il aimoit encore mieux voir le Duché entre les mains de la maison d'Autriche, que de celle de Bourbon, dont il redoutoit le voisinage & l'agrandissement en Italie. Ne se piquant, comme le Roi de Prusse, de fidélité à ses engagemens qu'autant qu'ils lui étoient utiles, il changea tout-à-coup de parti, & conclut avec la Reine de Hongrie une convention, par laquelle, sous la réserve de ses droits & prétentions, il s'unissoit avec elle contre l'ennemi commun: c'étoit un traité de deux ennemis, dicté par une nécessité pressante contre un troisieme. Aussitôt il joignit ses troupes à celles de la Reine, & s'empara du Duché de Modene. Le Souverain de ce petit Etat, mari d'une Princesse du sang de France, secrétement du parti de l'Espagne, affectoit une neutralité, qu'il ne pouvoit garder. Jouet du plus fort, il perdit sa
Mai 1743. Principauté, qui fut ruinée, & pour dédommagement, reçut le titre de Généralissime de S. M.

Catholique. Par sa défection, le Roi de Sardaigne qui, ainsi que nous l'avons observé précédemment, ouvre & ferme à son gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, conserva le Milanois à sa rivale, que dans son premier plan il vouloit en dépouiller. Bien plus, il lui rendit le service inappréciable d'occuper 40,000 François & autant d'Espagnols dans ce pays-là, se consumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de succès. 1742.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, sous les ordres du Duc de Montemar, que son glorieux surnom de *Bitonto*, acquis dans ces contrées, devoit exciter à le soutenir. Le singulier, c'est que ces troupes, obligées de passer sur les terres de Toscane, en avoient reçu la permission du Grand-Duc, déclaré neutre dans la cause de sa femme.

Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, en passant par la France : c'étoit tout ce qu'on avoit pu obtenir du Cardinal, qui n'ayant pas la force d'observer une neutralité parfaite, ne savoit pas davantage se porter à des attaques vigoureuses, capables de déterminer promptement la paix. Aussi cette irruption n'eut-elle aucun effet heureux, & avant la fin de la campagne, après quelques succès, Dom Philippe fut obligé de se retirer & de repasser en Dauphiné. Dans le cœur de l'Italie les affaires de S. M. Catholique n'étoient pas plus avancées que sur la frontiere. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ses troupes, & tandis qu'on 17 Mai.

forçoit d'autres Princes à rompre la neutralité, on
1742. y obligeoit celui-ci : on ne vouloit pas que le fils donnât des ſecours à ſon pere. Une Eſcadre An-
18 Août. gloiſe ſe préſenta devant le Port de Naples : le Capitaine Martin la commandoit. Ce Général d'une nation qui s'aſſimile en tout aux Romains, & qui ſouvent en a la grandeur, l'injuſtice & l'inſolence, menaça le Roi de bombarder ſa capitale, s'il n'abandonnoit les intérêts de l'Eſpagne. Nouveau Popilius, il ne lui donna qu'une heure pour ſe déterminer : il fallut obéir. Ce n'étoit, après tout, qu'une repréſaille de la conduite de la France vis-à-vis d'Hanovre, vis-à-vis de la Hollande, vis-à-vis de ces petits Princes d'Allemagne, toujours entraînés dans le tourbillon des grandes Puiſſances. Seulement il y avoit plus de franchiſe & d'audace dans celle de l'Angleterre. Enfin c'étoit toujours ce droit du plus fort, ſous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triſte humanité, & dont, ſi quelque choſe pouvoit l'en conſoler, ce ſeroit de voir ſes oppreſſeurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, ſuivi de poſte en poſte, preſſé par les Autrichiens, perdoit toujours du terrein ; il auroit infailliblement ſuccombé, ſans la diverſion de Dom Philippe. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonſtances, & il ne devint fameux dans cette ſeconde guerre d'Italie que par ſa diſgrace. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant pas mieux réuſſi, faute de forces ſuffiſantes, il juſtifia ſon prédéceſſeur.

Ces événemens n'étoient que les préludes d'événemens plus conſidérables. Dans la confuſion gé-

nérale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elles se débrouillassent sans une crise violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux Puissances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires, alloient bientôt devenir parties principales. La France se montroit déjà ouvertement; elle avoit prodigué ses trésors & le sang de ses sujets. L'Angleterre, agissant plus sourdement, n'avoit encore fourni que de l'argent, mais elle venoit de parler haut, & sa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces. 1742.

Le Cardinal, pour se servir de son expression, *entraîné si loin hors de ses mesures*, désespéra de pouvoir y revenir. Sa santé s'altéroit de jour en jour, & quoique par une adulation puérile on eut soin de grossir la gazette de centénaires, la plupart imaginaires, de répandre des contes romanesques d'élixirs merveilleux pour prolonger la vie, il ne pouvoit ne pas s'appercevoir qu'il étoit mortel. Il tomboit souvent dans des états fâcheux, avant-coureurs d'un anéantissement total. Les médecins lui ayant absolument défendu *pour quelque tems* l'application au travail, il ne prenoit aux délibérations du conseil que le moins de part qu'il pouvoit & passoit la plus grande partie du tems à Issy, château de plaisance à deux lieues de Paris; mais il retenoit le phantôme de l'autorité. Les Ministres venoient chaque jour lui rendre compte & prendre ses ordres. M. de Breteuil, Secrétaire d'Etat au département de la guerre, un matin après avoir travaillé quelques heures avec son Eminence, se trouva très mal en sortant, au point qu'on le tint pour mort. Les gens du Cardinal, 1 Janv. 1743.

craignant que cet accident ne fît une trop vive im-
1743. preſſion ſur leur maître, ne lui donnerent aucun ſecours, s'en débarraſſerent promptement, le rembarquerent dans ſon caroſſe & il expira en arrivant à Paris. Un ménagement ſi recherché, ou plutôt une inhumanité ſi atroce, contre laquelle on cria généralement, qui coûta la vie au Marquis de Breteuil, ne prolongea que de peu de jours celle
29 Janv. de Fleuri. Il termina ſa carriere le 29 Janvier. Il ſouffrit longtems & avec beaucoup de fermeté: il conſerva toute ſa préſence d'eſprit preſque juſques au dernier ſoupir. Le Roi lui rendit deux viſites pendant ſa maladie: il fut témoin de ſa fin; il amena le Dauphin dans ſa chambre, & comme l'on tenoit ce jeune Prince éloigné du lit du mourant, le Cardinal pria qu'on l'approchât: *il eſt bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels ſpectacles.* Mot philoſophique, mais trop éloigné du langage du courtiſan pour qu'il lui fût échappé plutôt. C'étoit un indice ſûr qu'il ne tenoit plus à la terre. Il ne proféra pas d'autres paroles. On prétend que dans ces conférences, en rendant compte à S. M. de l'état du royaume & de ce qu'il eſtimoit néceſſaire dans les circonſtances où ſe trouvoit l'Europe, il lui inſpira de l'éloignement pour le Cardinal de Tencin, homme de beaucoup d'eſprit, qui ſembloit avoir ſon eſtime & ſa confiance, qui venoit d'entrer dans le conſeil, qu'il avoit même flatté de l'eſpoir de lui ſuccéder; Prélat d'ailleurs dans ſes principes, très attaché au Moliniſme & aux Jéſuites. On ne peut attribuer cette fauſſeté qu'à la crainte du défunt que ce Miniſtre ne fît trop tôt oublier ſa mémoire. Elle naiſſoit, au reſte, de ſa façon de penſer, qui modifie & cor-

corrige en quelque ſorte ce qu'un tel égoïſme offre d'abord de révoltant & d'abominable. Il redoutoit 1743.
dans les grandes places les génies profonds ou actifs: il craignoit les ſyſtêmes des uns, l'inquiétude des autres. Il s'imaginoit qu'on pouvoit aiſément s'en paſſer, & qu'ils faiſoient ſouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiſtration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la ſimplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi étoient, ſuivant lui, les vrais reſſorts d'un gouvernement, & il étoit aſſez indifférent de quelle perſonne on ſe ſervoit, lorſqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. Ceux qui auroient voulu le combattre, auroient pu lui oppoſer l'exemple du Régent; mais il leur auroit répondu par le ſien, & ſa propre expérience étoit à ſes yeux plus ſûre que tous les modeles. Avec plus de philoſophie & une plus vaſte étendue de vues, il auroit obſervé que Philippe étoit l'homme qu'il falloit dans la minorité de Louis XV, & Fleuri à la ſuite de la Régence. A la mort de Louis XIV, où l'autorité longtems unique alloit ſe ſous-diviſer entre différens corps, il étoit beſoin d'une main ferme pour en reſſerrer & réunir tous les liens; d'un chef qui en impoſât par ſa naiſſance, par ſon courage & par ſes talens; d'un génie entreprenant & audacieux, capable d'opérer quelque révolution inopinée, prompte, courte, déciſive, extrême comme la ſituation. La France étoit alors un malade déſeſpéré, abandonné des

médecins & livré aux essais périlleux d'un charla-
1743. tan. En 1726, *c'étoit un corps robuste, qui a éprouvé quelque dérangement, & qui n'a besoin que de régime.* C'est la comparaison très-juste que faisoit le Cardinal lui-même, en répondant à un projet d'innovation dans les finances. Il désignoit ainsi d'avance la nature de son gouvernement, portant en tout l'empreinte de son ame douce & calme. Les fautes politiques, les vices d'administration qu'on lui reproche, en découloient encore. S'il négligea la marine, ce fut pour avoir la paix avec les Anglois; s'il employa sans mesure les lettres de cachet, ce fut pour avoir la paix dans l'église; s'il se confia trop aux fermiers-généraux, s'il consolida ce corps rongeur au sein de l'Etat, ce fut pour prévenir les troubles occasionnés par les changemens, par les améliorations apparentes; en un mot, il ne chercha jamais à être grand, & toujours à être utile.

Sa modération l'accompagna dans tous les tems de sa vie, à tous les âges, dans toutes les circonstances; elle dirigeoit jusques à ses passions & par une singularité unique devint le principe de sa grandeur. Louis XIV lui refusa longtems un Evêché; il l'attendoit avec résignation. Cette modestie plut au Roi, qui lui donna celui de Fréjus, quand il n'en espéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi.*

Cette même modération lui fit donner la démission de son Evêché dès qu'il eut l'espoir de résider à la cour. Il prétexta sa santé; elle l'empêcha

de recevoir l'Archevêché de Rheims que le Duc d'Orléans lui offroit. Il répondit au Maréchal de Villars, qui le preſſoit d'accepter, qu'il n'étoit pas ſéant qu'il eût aſſez de force pour le gouvernement d'un dioceſe auſſi important, après n'en avoir pas eu aſſez pour réſider à Fréjus. La vérité eſt, qu'aſpirant à de plus grands emplois, il ne vouloit pas quitter Verſailles. Mais ſon ambition réſervée ne bruſquoit pas les dignités, elle s'y inſinuoit à force de douceur & de flexibilité; elle auroit voulu en quelque ſorte que perſonne ne s'en apperçût. Il écrivoit au Cardinal Quirini, lorſqu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin: „ j'ai regretté plus d'une fois la ſolitude de Fré- „ jus. En arrivant j'ai appris que le Roi étoit à „ l'extrêmité, & qu'il m'avoit fait l'honneur de „ me nommer précepteur de ſon petit-fils; s'il „ avoit été en état de m'entendre, je l'aurois ſup- „ plié de me décharger d'un fardeau qui me fait „ trembler; mais après ſa mort on n'a pas voulu „ m'écouter: j'en ai été malade, & je ne me „ conſole point de la perte de ma liberté." C'eſt que, pour ſe conſoler, il travailloit déjà de loin à ſe revêtir de la pourpre romaine. 1743.

Son humeur égale & liante rendoit l'Abbé de Fleuri un des particuliers les plus aimables de la cour. Quand il y vint, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. Forcé de s'en éloigner, le ſéjour de Fréjus lui déplut: il diſoit plaiſamment *que dès qu'il avoit vu ſa femme, il avoit été dégoûté de ſon mariage*; & il ſignoit une lettre, écrite ſur ce même ton: *Fleuri, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Les agrémens de ſa perſonne & de ſon com-

merce enchantoient le ſexe ; il ſe concilioit les
1743. hommes par la ſimplicité de ſon extérieur, par une candeur apparente, car il n'étoit pas toujours tel qu'on le voyoit. Cependant ſon hypocriſie n'avoit rien de bas & d'odieux. Elle eſt chez les autres hommes non ſeulement une contrainte habituelle de leur caractere, mais l'effort pénible d'en préſenter un nouveau. Chez lui, c'étoit l'adreſſe naturelle de ne montrer le ſien qu'à un certain dégré, que du côté néceſſaire, que ſous le jour le plus inſidieux & le plus favorable.

Avec cet art de paroître toujours le même, en ſe modifiant en cent façons différentes, il parvint à tout ce qu'il déſiroit. En 1728, il enchanta le congrès de Soiſſons par ſa ſeule préſence. Bientôt, nouveau Neſtor, il fit découler le miel de ſes levres, il gagna tous les ſuffrages. Les Plénipotentiaires le regardoient comme leur pere. Pluſieurs Princes de l'Empire, & même l'Empereur Charles VI, lui donnerent quelquefois ce nom dans leurs lettres. On abuſa, lors de la vacance du trône de Pologne, de ſa réputation d'homme pacifique. Le Grand-Chancelier dit hautement qu'on pouvoit tout tenter contre Staniſlas, & que le Cardinal le ſouffriroit. Il ne le ſouffrit pas, & en ſe laiſſant aller aux événemens, termina cette guerre avec beaucoup plus d'avantage qu'il ne l'eſpéroit. Il ſeroit mort ſans que la France eût éprouvé aucun revers ſous ſon gouvernement, ſi en flattant ſon humeur pacifique on ne l'eut entraîné dans la guerre de 1741, qui, commencée d'une façon brillante, ne fut que malheureuſe enſuite juſqu'à la fin de ſa carriere. Une des grandes calamités qu'elle cauſa, fut le Dixieme. Cet impôt

avoit été mis pour la premiere fois en 1710 par Louis XIV, c'eſt-à-dire après dix ans de la guerre la plus déſaſtreuſe, où il avoit lutté contre l'Europe entiere, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont la Monarchie n'offre pas d'exemple. Le Monarque ſi abſolu, indigné lui-même de cet effroyable ſubſide, s'écria, lorſqu'on lui en fit la propoſition: *je n'ai pas ce droit!* (*) Rétabli en 1733, il avoit été retiré trois ans après. Cette fois on y avoit eu recours avant les hoſtilités (†). Le Cardinal prévit ſans peine qu'il reſteroit à perpétuité. 1743.

La guerre s'enflammant au lieu de s'éteindre, auroit tourmenté ſon repos inaltérable juſques-là; mais la vieilleſſe l'avoit privé de la ſenſibilité, qualité qu'il n'avoit pas reçue à un haut degré. Il ne la porta jamais loin, même pour le plaiſir. Voluptueux par goût, il étoit ſobre & réglé par raiſon; ainſi ſa modération contribua à rendre ſa vie fortunée & longue. Il étoit parvenu à l'âge de 90 ans ſans aucune infirmité, l'eſprit ſain, la tête libre, ſuſceptible encore de jouiſſance & de travail, le cœur flétri, mais l'eſtomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver.

Le Cardinal avoit l'eſprit vif & délicat, la converſation aiſée, amuſante, nourrie d'anecdotes curieuſes. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaiſantoit finement &, ce qui eſt très-rare, il

(*) Ce mot eſt cité en pluſieurs ouvrages. Nous le trouvons dans l'*Avocat national*.

(†) La Déclaration publiée le 29 Août 1741, ordonnoit la levée du Dixieme à compter du 1 Octobre ſuivant.

n'offensoit personne. Il tournoit cette qualité à la
1743. satisfaction des autres, en les flattant ingénieusement. Il parloit bien & écrivoit de même. On a encore de ses derniers billets, qui prouvent qu'il conserva jusqu'à la fin le même agrément dans le style. Il aimoit les lettres; il avoit du goût & jugeoit très-sainement. Un trait qui lui fait beaucoup d'honneur, c'est, malgré les cagots qui l'entouroient, d'avoir osé approuver la fameuse tragédie intitulée *le fanatisme* (*) & d'avoir prévenu le jugement d'un grand Pape. Elle fut jouée sous ses auspices quelques mois avant sa mort. Mais malheureusement il n'eut pas le courage de la soutenir jusqu'au bout contre les clameurs de ce même fanatisme. Sans la proscrire, il conseilla à l'auteur de la retirer. Cependant on voit que Voltaire lui a toujours su gré de sa bonne volonté, & elle lui a valu de la part de ce grand écrivain d'être traité favorablement, toutes les fois qu'il en a parlé.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille: 60,000 livres de rentes que lui valoient ses deux bénéfi-

(*) Ce titre offusquant le clergé, *le Fanatisme* n'est plus connu que sous le nom de *Mahomet*. Voltaire, en 1745, eut l'adresse de se procurer un bref d'approbation de Benoît XIV; Louis XV, de l'avis du Comte d'Argenson, ordonna enfin que cette piece fût jouée en 1751, & depuis ce tems elle est restée inébranlable au théâtre.

ces, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au conseil, 15,000 livres sur les postes dont il avoit la surintendance, composoient tout son revenu, s'éteignant avec lui; cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Ministre les dépensât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses ameublemens ne montoient pas à deux mille écus; ce qui est plus difficile à croire, il n'est pas d'artisan dont le mobilier ne soit plus fort. 1743.

Il faut avouer que s'il n'enrichit pas sa famille de sa succession, il y avoit bien pourvu. Il résista longtems à la vanité de l'élever. Enfin il se rendit aux importunités, & pourvut tous les siens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ses neveux, Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas sans réclamation. Les autres Gentilshommes de la chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naissance; il fallut employer toute l'autorité du maître; encore ne put-il épargner au nouveau-venu tous les désagrémens que lui donnoient les autres, lorsque l'occasion s'en présentoit.

Excepté ses serviteurs, ses parens & ses créatures, le Roi fut peut-être le seul homme de son royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de sa reconnoissance, non-content de prescrire qu'on lui rendît à l'instant un honneur réservé aux têtes couronnées, par un service solemnel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Jésuite la Neuville, fut chargé de prononcer son

oraiſon funebre, il voulut faire paſſer ſes ſentimens
1743. à la poſtérité la plus reculée; il ordonna qu'il fût érigé à ce Miniſtre un mauſolée dans l'égliſe de Saint-Louis du Louvre. Mais cette ſenſibilité s'eſt refroidie depuis, au point que le monument ſeroit reſté imparfait chez l'artiſte, ſi la famille de Fleuri n'en avoit payé les frais & deſiré la continuation.

Le peuple qui, à la mort d'un Miniſtre, ſe regarde avec aſſez de raiſon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eſt par les événemens ſubſéquens qu'il doit déterminer ſa joie ou ſa douleur, ſe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître ſon ſucceſſeur. Il ne ſavoit pas que l'époque de ſon adminiſtration, toute imparfaite qu'elle ait été, ſeroit enviſagée un jour par les hiſtoriens comme une faveur du ciel, comme le *ſiecle d'or de la France* (*); qu'à ce ſiecle d'or, fini avec lui & avant lui, ſuccéderoit un ſiecle d'argent, & que ce dernier ſeroit bientôt changé en un ſiecle de fer. C'eſt ainſi que nous ſous-diviſons la troiſieme époque du regne de Louis XV, dans laquelle nous allons entrer, après avoir repris quelques faits iſolés que la ſérie des précédens nous a déterminés à rejetter plus loin. Il eſt ſurtout eſſentiel de fixer l'état où il laiſſoit la Marine, partie la plus cenſurée de ſon adminiſtration.

Quoique la marine françoiſe ne fût point ſur le

(*) Ce ſont les termes dont ſe ſert l'auteur du *Journal hiſtorique de Louis XV, ſurnommé le Bien-aimé*, grand adulateur de ce Monarque, écrivant de ſon tems, avec permiſſion & privilege, & avant la fin déſaſtreuſe de ſon regne.

pied respectable où elle devoit être, le Cardinal n'éprouva pas le chagrin de la voir démentir de son vivant l'idée qu'on avoit toujours eue qu'à forces égales elle ne céderoit jamais à sa rivale. Sans en chercher la raison dans la supériorité de la valeur, chimere dont se repaît volontiers la présomption nationale, il en est trois causes physiques très-sensibles, qui font qu'entre deux vaisseaux de même rang, l'égalité n'est qu'apparente. L'échantillon du bois est plus fort, le calibre des boulets aussi, & l'équipage de beaucoup plus nombreux: avantages compensés si l'on veut, du côté des Anglois, par la souplesse du bâtiment aux mouvemens qu'on veut lui imprimer, par des manœuvres plus faciles, par des matelots plus lestes & plus exercés. De-là, la différence de la façon de combattre des deux nations. Les Anglois, ayant moins de monde, doivent éviter l'abordage; ils doivent chercher à vaincre le vaisseau plus que les hommes, c'est-à-dire à le désemparer. Ils doivent conserver constamment l'avantage du vent, afin de pouvoir, avec des évolutions plus rapides, en lâchant plus de bordées, en recevoir le moins possible & dans la position la moins dangereuse. Les François, au contraire, mieux en état de déployer leurs bras dans le choc de l'abordage, ont intérêt de le tenter. A son défaut ils tirent au corps du bâtiment, afin, en balayant le pont, de tuer ou blesser plus de monde, afin, en ouvrant des voies d'eau, d'affoiblir l'équipage occupé à pomper; enfin, la position sous le vent leur laisse la liberté de faire jouer leur premiere batterie, & par ce feu violent de causer plus de dommage. Tout cela, sans doute, a 1743.

éprouvé des variations, mais nous parlons de la marine d'alors.

1743. M. le Duc de Penthievre, pourvu à l'âge le plus tendre de la charge de Grand-Amiral de France, & en fonctions depuis la mort de ſon pere, n'avoit que dix-huit ans & ne pouvoit ſe ſignaler. Les deux Vice-Amiraux étoient le Comte de Sainte-Maure & le Marquis d'Antin. Le premier, très-vieux, n'étoit guere connu que par une faute & un bon mot. Commandant le vaiſſeau *le Fougueux*, de 74 canons, & le conduiſant du port de Rochefort en rade, il le fit crever ſur une roche où l'on le voit encore. A ce ſpectacle il dit froidement que ce vaiſſeau ſerviroit de baliſe (*). Le ſecond, fils cadet d'un premier lit de Madame la Comteſſe de Toulouſe, étoit monté à ce grade par la plus inſigne faveur, & ſans avoir fait les épreuves néceſſaires dans tous les états & ſurtout dans la marine, métier difficile, exigeant un apprentiſſage pénible & long que rien ne peut ſuppléer. Jouiſſant d'une place, récompenſe des plus grands ſervices, dans un âge où à peine il auroit dû ſortir des gardes de la marine, il s'étoit efforcé de ſuppléer autant qu'il avoit été en lui à la pratique par la ſpéculation. Il aimoit la navigation; il en avoit fait une étude particuliere; il étoit déſeſperé qu'elle fût négligée, que ſon rang ne lui permît pas de redeſcendre aux plus bas degrés pour s'y former; il avoit porté ſon attention juſ-

(*) C'eſt une marque, quelquefois d'un tonneau flottant, quelquefois d'un mât élevé ſur un banc, ſur quelque paſſe, ou ſur quelque chenal dangereux, par des rochers cachés ſous l'eau, afin que les vaiſſeaux les évitent.

ques aux plus petits détails, & n'avoit pas négligé, quand l'occaſion s'en étoit préſentée, de s'inſtruire de la marine des autres nations, & ſurtout de celle des Anglois. Comme il n'avoit jamais vu de combats, on ne pouvoit pas décider s'il étoit brave; mais il étoit trop bien né pour faire craindre qu'il s'oubliât dans les occaſions où il auroit fallu payer de ſa perſonne. Elles ſont plus communes & plus inévitables à la mer que ſur terre. Il parut brûler d'une noble ardeur, dès qu'il fut décidé qu'on ſeconderoit l'Eſpagne & qu'on feroit reſpecter le pavillon François. Il demanda un commandement convenable à un Vice-Amiral, & il partit de Breſt avec une armée navale de vingt-deux vaiſſeaux de ligne. Cet effort étonna la Grande-Bretagne; la deſtination de ſemblables forces l'inquiéta. Elles ſe réunirent en Amérique aux Eſpagnols, & ſervirent à protéger leurs vaiſſeaux & leurs côtes. Les loix des nations ne permettoient pas aux Anglois, n'ayant point rompu avec la France, ayant encore un Ambaſſadeur en ce royaume, d'attaquer ſon pavillon.

1743. Sept. 1740.

Après huit mois de navigation, le Marquis d'Antin rentra dans Breſt, d'où il n'eut pas le tems de ſe rendre à Paris; ce qui fit dire qu'il avoit été tué par un officier-général, jaloux de ſe voir ſubordonné à un jeune homme. Cette anecdote eſt fauſſe; il avoit une hydrocele; il voulut ſe traiter lui-même; il étoit monſtrueuſement gros, au point que ſa démarche en ſembloit entrepriſe, mal-adroit conſéquemment; il ſe bleſſa, la gangrene ſe mit dans la plaie, & il périt victime d'une mauvaiſe honte. On regretta un Seigneur qui ſe montroit auſſi bien, & ſa perte affli-

24 Avril 1744.

gea surtout la Princesse sa mere, qui l'aimoit tendrement. Il laissa une veuve très-riche, belle, à
1743. la fleur de l'âge, dont il n'avoit point eu d'enfans, mariée depuis au Comte de Forcalquier, & qui a longtems fait l'ornement de la cour par sa figure.

Un événement de l'armée navale du Marquis d'Antin, digne d'être transmis à la postérité la plus reculée, c'est le trait du Marquis de Boulainvilliers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons; plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient empêché ce vaisseau de suivre. Il étoit resté de l'arriere, & l'on l'avoit perdu de vue. Il étoit cependant parvenu à la hauteur d'Ouessant, lorsque le Capitaine s'apperçut que le mal étoit augmenté au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient épuiser autant d'eau qu'il en entroit; que son bâtiment étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé ou remorqué à tems: retenu sur son bord par un devoir austere, il brava la mort & songea seulement à sauver quelques sujets à son Roi. Son fils étoit du nombre; il prétexta d'envoyer chercher un secours qu'il savoit bien devoir arriver trop tard; il les fait descendre dans la chaloupe au nombre d'onze officiers & d'onze mariniers, qui ont la douleur de voir
19 Avril 1741. une demi-heure après ce pere tendre & généreux & tous leurs camarades engloutis par les eaux avec le *Bourbon*. Spectacle affreux, que le plaisir d'exister en cet instant adoucit peut-être trop!

Cette armée navale, sans avoir rien fait, soutint au moins l'honneur du pavillon. Deux autres escadres inférieures firent mieux. Les Anglois feignant de prendre les François pour des Espagnols,
Janv. 1741. attaquerent dans les parages de Saint-Domingue,

avec ſix vaiſſeaux, le Chevalier d'Epinay qui n'en avoit que quatre, & malgré leur double ſupério- 1743.
rité du nombre & de la force des bâtimens, furent obligés de céder, de faire des excuſes & d'imputer leur agreſſion à une mépriſe. Sans doute ils durent leur ſalut à la modération ordinaire du Cardinal, qui ſe flattant de n'être pas obligé de rompre tout-à-fait avec l'Angleterre, avoit fait preſcrire la plus grande circonſpection dans les inſtructions du Commandant françois.

Une autre fois le vaiſſeau le *Borée*, commandé 5 Août
par le Chevalier de Caylus, l'*Aiguillon* par le 1741.
Comte de Pardaillan, & la frégate *la Flore*, furent aſſaillis de quatre vaiſſeaux de guerre de S. M. Britannique & une frégate, à l'entrée du Détroit de Gibraltar, & ceux-ci, quoique cinq contre trois, ne purent entamer l'Eſcadre du Roi, & ſe retirerent après trois heures de combat. Le Comte de Pardaillan cependant fut tué de la premiere bordée. Les Anglois s'eſſayoient ainſi contre la France ſans ſe déclarer ennemis: ils commençoient déjà d'adopter la politique plus utile que glorieuſe de ne le faire qu'avec avantage & de commencer toujours la guerre avec un ſuccès certain.

Une mort qui frappa ſingulierement le Cardinal, arrivée peu avant la ſienne, & dont on ne put lui dérober la connoiſſance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard preſque du même âge que ſon Eminence. Ce Juif, iſſu d'une nation proſcrite en France, & que les diverſes corporations ont exclue de leur ſein, étoit parvenu au plus haut dégré de conſidération que peut donner la richeſſe. De ſes trois enfans il en avoit vu un Préſident au Parlement, l'autre Maître des requê-

tes, & sa fille mariée à un Molé, depuis Premier
1743. Président. Il étoit banquier de la cour, qui l'avoit chargé de ses iniquités en lui faisant faire banqueroute pour elle. Il montra trop à ses semblables le chemin d'aller ainsi à la fortune par celui de l'infamie. Il n'en devint que plus opulent, & laissa 33 millions de bien. Louable cependant en ce qu'il n'abandonna point le Dieu de ses peres pour se rendre plus susceptible des honneurs qu'il auroit pu acheter avec son argent, en ce qu'il employa souvent celui-ci à faire de bonnes actions & à secourir des malheureux. Il montra d'ailleurs quelquefois une noblesse & une fermeté d'ame, qui sembloient le rendre supérieur à tous les grands lui faisant baissement leur cour. Dans le tems de la disgrace de M. le Garde des Sceaux Chauvelin, le Cardinal d'autant plus outré contre ce Ministre qui avoit voulu le supplanter, qu'il lui avoit ouvert plus intimément sa confiance, cherchoit à trouver des preuves suffisantes pour le perdre. Il envoya le Lieutenant de Police Hérault chez Samuel Bernard, l'interroger, par forme d'insinuation, sur certains fonds passés chez l'étranger, ou venus par ses mains. Mais ce banquier lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs d'une telle mission, refusa d'entrer autrement en pour-parler; ensorte que le Magistrat s'en alla sans avoir pu en rien tirer.

Un esprit de modération & d'ordre, pareil à celui du Cardinal, l'en avoit fait goûter, & comme ce Ministre, il en avoit recueilli le fruit par une vie longue & une santé ferme. Au milieu de son luxe, qui n'approche pourtant pas de celui de nos financiers modernes, il avoit une sorte de

modeſtie qui le faiſoit tolérer, & empêchoit le maître de devenir odieux. On voit encore ſa maiſon, rue place des Victoires, dont le moindre fermier-général ne voudroit pas aujourd'hui, où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit pluſieurs manies, que la tradition a conſervées & dont certaines tenoient à ſon arrangement. Il falloit, depuis qu'il étoit levé juſqu'à ce qu'il ſe couchât, qu'un de ſes cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture; il falloit que ſon portier veillant ſans ceſſe au moindre bruit, ouvrît ſes portes avant qu'il parût, afin que ſon caroſſe, ſans frapper, entrât rapidement; il falloit qu'au retour de ſes affaires, la ſoupe fût miſe à la minute ſur la table: il s'aſſeyoit, & les convives ſe rangeoient autour de lui. 1743.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au berlan; il faiſoit toujours va-tout, & étoit ſurpris qu'on le tînt. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une ſomme conſidérable, il en fut ſi furieux que ne voulant pas remettre au lendemain ſon payement, ni donner le loiſir à ſon adverſaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il lui fit porter à ſa porte les ſacs qu'il lui devoit, & le laiſſa-là ſeul, fort embarraſſé & à la veille d'être égorgé par le premier paſſant qu'amorceroit la cupidité.

Il étoit ſuperſtitieux comme les gens de ſa nation. Il avoit une poule noire, à laquelle il croyoit qu'étoit attaché ſon ſort: il en faiſoit avoir le plus grand ſoin, & la perte de cette volatille fut en effet l'époque de ſa fin, en Janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il a laiſſés, étoit déjà mangée dix ans après ſa mort, & de ſes deux petit-fils portant ſon

nom, l'un s'eſt mis pour une cruauté atroce & puniſſable dans le cas de mériter la corde, & l'autre s'eſt deshonoré par l'accuſation d'un commerce vil & frauduleux.

1743.

Quand on fournit une auſſi longue carriere que le Cardinal, on ſurvit néceſſairement à ſa famille, à ſes amis & à ſes créatures; il avoit vu périr une de ces dernieres dans le Miniſtere en la perſonne de M. d'Angervilliers, qu'à la mort de M. le Blanc il avoit fait paſſer de l'Intendance de Paris au Département de la guerre en 1728. C'étoit un perſonnage trop peu capable pour ſa place; il n'en rempliſſoit les fonctions que par le ſecours des génies conſommés qu'il avoit ſous ſes ordres, des lumieres & des travaux desquels il tiroit tout l'honneur; il étoit dur, & cependant n'avoit pas la fermeté néceſſaire pour réprimer les Généraux, ce dont on a vu de funeſtes exemples dans la guerre de 1733. Ce défaut ne portoit que ſur les ſubalternes qu'il ne ſoutenoit pas aſſez; auſſi n'en étoit-il pas aimé: il avoit eſſuyé pluſieurs cabales, ſurtout de la part de la maiſon de Condé, contre leſquelles, ſoutenu par ſon protecteur, il étoit reſté inébranlable. Il étoit uſé, moins de travail & d'années, quoiqu'aſſez avancé en âge, que de l'uſage trop fréquent des plaiſirs. Il fut remplacé par un homme deſtiné, ce ſemble, moins à occuper un département qu'à en remplir le vuide par *interim*. M. de Breteuil dont il s'agit, avoit eu une premiere fois celui de la guerre en 1723, lors de la disgrace de M. le Blanc. Lorsque l'exilé fut rétabli en 1726, on donna pour récompenſe 10,000 livres de penſion au premier, qui reçut la mortification de ſe voir,

à

à la mort de ce prédéceſſeur, paſſer ſur le corps M. d'Angervilliers, dont il occupa enfin le poſte en 1740. 1743.

M. de Breteuil n'avoit point en effet la capacité néceſſaire pour remplir le département de la guerre, ſurtout durant la criſe ſurvenue dès le commencement de ſon élévation. Sous le Cardinal Dubois, le crédit des femmes l'avoit pouſſé de l'Intendance de Limoges au Miniſtere, & une ſorte de fauſſe commiſération avoit déterminé le Cardinal de Fleuri à réparer de la ſorte l'injuſtice que M. de Breteuil prétendoit lui avoir été faite, en ne le faiſant pas ſuccéder immédiatement à M. le Blanc. La conjoncture d'une guerre prochaine avoit même déterminé à l'admettre au Conſeil d'Etat. Il auroit pu ſe faire honneur dans ſa place en tems de paix; il avoit le cœur bon, les manieres nobles, toutes les diſpoſitions poſſibles à rendre ſervice. Il auroit été aimé des troupes avec de pareilles qualités, mais la cruelle & deſaſtreuſe campagne de Bohême lui fit perdre toute leur affection. Elles lui imputerent leurs calamités, & il mourut très-à-propos pour n'avoir pas la douleur de ſe voir ſacrifié aux clameurs qui s'élevoient de toutes parts contre lui. Le Cardinal y étoit d'autant plus diſpoſé qu'il en faiſoit peu de cas, qu'il le ſupportoit ſeulement. Il ne le regretta nullement, & ſon ſucceſſeur, dont nous parlerons bientôt, étoit très-propre à le faire oublier, eût-il eu un mérite ſupérieur.

Les flatteurs du Cardinal ſaiſirent avec empreſſement l'arrivée à Paris de Zaïd-Effendi, Ambaſſadeur de la Porte auprès de Louis XV, pour careſſer ſon amour-propre exalté en ce moment 16 Déc. 1741.

par la nouvelle des premiers succès des armes de
1743. S. M. Ils ne manquerent pas d'assimiler cet événement à la venue de la Reine de Saba à Jérusalem pour admirer de plus près la sagesse de Salomon. On avoit amusé vingt ans auparavant l'enfance du Roi d'un pareil spectacle ; il servit à égayer cette fois la vieillesse de son Eminence, époque de la vie qui se rapproche assez de la premiere. C'étoit une galanterie que lui avoit ménagée M. de Ville-neuve, Ambassadeur de France à la Porte, & c'étoit la moindre marque de reconnoissance qu'il lui dut pour l'avoir, de la place de Lieutenant-général de la Sénéchaussée de Marseille, élevé à cette dignité. Les sots qui ne sont point au fait du manege des cours, qui ne savent pas que les plus foibles ressorts produisent souvent les mouvemens les plus importans, vouloient absolument que cet appareil de pompe vaine servît de prétexte à des négociations: il fut, au contraire, seulement l'occasion d'un traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses pas une maison très-nombreuse, digne de la pompe asiatique. Il fit son entrée avec beaucoup d'é-
7 Janvier 1742. clat. Le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. C'étoit un homme sur le retour, d'une moyenne taille & d'une physionomie respectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & spirituel. A un fond d'esprit peu commun chez sa nation il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractere étoit liant, sa politesse aisée ; il étoit fait pour goûter la France & s'y plut à mesure qu'il la connut.

Quoi qu'il fît un froid rigoureux le jour de la

cérémonie, une foule immenſe brava l'intempérie de la ſaiſon, par cette curioſité, le premier des beſoins de l'homme. La multitude des eſclaves qui formoient le cortege de l'Ambaſſadeur, étoit dans le coſtume de la nation, c'eſt-à-dire nuds en grande partie, &, malgré la différence des climats, ils furent contraints de ſupporter pendant pluſieurs heures les injures de l'air. Les ſpectateurs les ſupportoient auſſi preſque ſans s'en appercevoir, ſurtout les femmes, que l'aſpect de ces fiers Muſulmans, ſi renommés dans les champs de l'amour, enflammoit merveilleuſement. Elles ne s'en tinrent pas au coup d'œil, & le ſéjour de cette nation dans la capitale fournit matiere à beaucoup d'aventures galantes, à commencer par le chef. Mais il étoit circonſpect & myſtérieux; les ſiennes ne firent pas grand bruit: au contraire, quelques-uns des principaux de ſa ſuite en eurent, qui cauſerent tant de ſcandale qu'il fut obligé de leur en impoſer. 1743.

L'uſage étant en France que les Ambaſſadeurs Turcs ſoient défrayés, Zaïd-Effendi ſouhaita de faire lui-même ſa dépenſe, & qu'à cet effet on lui remît l'argent fixé pour chaque jour. En quoi il fut taxé d'avoir eu envie de gagner, & ce qui n'étoit pas ſans fondement, car il n'étoit rien moins que généreux. Il eut toutes ſortes d'agrémens à Paris; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Muſulman philoſophe, c'eſt-à-dire qui ne s'aſſerviſſoit point à la lettre de ſa religion, qui s'affranchiſſoit des pratiques minutieuſes & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & plus d'une fois porterent le déſordre dans nos tavernes. Après une

résidence de plus d'un an il quitta la capitale du
1743. royaume à regret. Le Roi le chargea pour l'Empereur son maître de présens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés, quoique superbes. Il en reçut aussi pour lui & pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un aussi grand Monarque.

Pendant son séjour à Paris, Zaïd-Effendi eut un de ces spectacles que la nature humaine offre partout, mais rarement avec l'appareil propre à mériter les regards d'un tel étranger. La Reine douai-
16 Juin 1742. riere d'Espagne mourut au Luxembourg, où elle s'étoit retirée. Princesse infortunée qui, montée sur le trône à quinze ans, avoit été obligée d'en descendre en moins d'un an, & n'en conservant plus que la triste étiquette, expioit dans l'ennui l'ambition de son illustre pere. Elle résidoit en ce palais, autrefois le théâtre des grandeurs, des fêtes & des plaisirs de la Ducheſſe de Berri sa sœur, mais en même tems témoin des douleurs, des remords & de la fin prématurée qui avoient suivi sa félicité passagere & ses criminelles débauches. Ce dernier souvenir, plus analogue au caractere de la Reine, l'avoit surtout frappée & conduit à une dévotion excessive, non moins contraire au bonheur, non moins capable d'empoisonner la vie & d'en précipiter le terme.

Si ce goût paroissoit singulier dans la fille du Régent, il le parut bien davantage dans son fils, qui vers ce tems-là mérita le surnom de dévot. Des désagrémens l'avoient fait se retirer du conseil, quoiqu'il en fût le chef. Ses avis n'étoient jamais suivis: il prévit que ce dédain ne feroit qu'augmenter & crut devoir prévenir une nullité

absolue. Il la regardoit comme inévitable sous un regne, où les femmes alloient gouverner. Il ne voulut point que la nation pût le croire participant en rien aux maux de cette administration scandaleuse, & pour s'en laver à ses yeux il renonça publiquement aux affaires. En effet, Madame de Mailli venoit de perdre le titre de favorite & d'être disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses sœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit, pour donner tout l'essor possible aux deux passions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent la mort du Cardinal & donna le premier branle à tous les événemens subséquens. 1743.

La nouvelle maîtresse étoit Madame la Marquise de la Tournelle, de cette maison de Nesle, où les filles, sans aucun patrimoine, sembloient avoir pour appanage de partager la couche du Roi. Du moins c'étoit la quatrieme jouissant de cet honneur, & Louis XV, qui sentoit un attrait particulier pour ce sang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui fut rebelle, graces à la fermeté de M. le Marquis de Flavacour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver dans son sang son injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue; ce qui la faisoit appeller la *poule* par les courtisans, tournant tout en ridicule. Sa conduite répondoit à sa figure & ne donnoit nulle prise à la médisance. Madame de Mailli, quoiqu'instruite par expérience du danger de faire connoître ses sœurs au Roi, en avoit cependant besoin pour la seconder dans le pénible

emploi d'amuſer cette Majeſté, l'homme le plus
1743. aimable & le plus ennuyé de ſon royaume. D'ailleurs ſi Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, elle avoit plus récemment à ſe louer de ſa cadette la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes. Suivant la chronique des confidens des voluptés ſecretes du Prince, par un de ces rafinemens de débauche que la luxure inſpire quelquefois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit deſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps devoient offrir, ainſi que leur eſprit, un contraſte parfait. On a déjà fait le portrait de Madame de Mailli. La Ducheſſe étoit d'une grande taille, épaiſſe, mal priſe, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens ; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte, une figure commune; groſſe réjouïe, ſans agrémens & ſans gentilleſſe dans la ſociété; enſorte que ſi la nuit elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée, celle-ci dans le jour reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout-à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheur éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Prince, & ſon manege acheva ſa conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis ſon veuvage, elle ne ſe vit point à la cour ſans fonder des eſpérances. Elle étoit femme à faire valoir ſes charmes mieux que ſes ſœurs & à profiter de leurs fautes. D'ailleurs, elle étoit guidée par

le Duc de Richelieu, qui paſſoit pour avoir eu ſes bonnes graces & raſſaſié de ſa poſſeſſion, autant par dégoût que par reconnoiſſance, il ne fut pas fâché de trouver cette occaſion de s'en débarraſſer & de faire payer ſes plaiſirs au Roi: l'ambition commençoit auſſi à le dominer, & il étoit un de ceux qui ſe flattoient de pouvoir gouverner S. M. après le Cardinal. Mais n'étant pas aſſez ancré dans la faveur pour éloigner par lui-même ſes concurrens, il ſentoit avoir beſoin du crédit de la favorite. Madame de Mailli n'étoit point d'un caractere analogue au ſien, & celui de la Marquiſe de la Tournelle lui convenoit infiniment davantage. Il devint donc l'ame de ſes conſeils, & la dirigea dans toutes ſes démarches. Dès qu'elle eut bleſſé l'ame du Monarque, elle lui tint rigueur pour accroître ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eût fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailli ſeroit renvoyée publiquement. La ſeconde que ſon nom de Marquiſe de la Tournelle ſeroit converti en celui de Ducheſſe de Château-roux, avec les honneurs & diſtinctions de cette dignité. La troiſieme, qu'on lui feroit un ſort convenable à ſon rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers. Sous Louis XIV il n'y avoit qu'un ſeul exemple de pareilles graces. Louis XV étoit ſi amoureux qu'il accorda tout, & le crédit de la nouvelle maîtreſſe devint ſi grand qu'on jugea qu'elle gouverneroit abſolument ſon royal eſclave. Point de galanterie qu'il n'imaginât en ſa faveur. Ce fut pour elle que les artiſtes s'épuiſerent de nouveau en recherches ingénieuſes dans ces réduits charmans, aſyles des 1743.

plaisirs du couple fortuné. Ce fut pour elle qu'on
1743. inventa des machines propres à la transporter d'un lieu à l'autre, dans des tems & des circonstances que son amant jugeoit mériter les plus grandes attentions.

Madame de Mailli n'apprit sa disgrace qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion seule lui offrit quelque consolation. En ce tems-là le Pere Renaud de l'oratoire étoit renommé pour la prédication. Dans ce vuide que lui laissoit la perte de son amant, elle cherchoit à devenir dévote; elle fut entendre cet orateur, d'une belle physionomie, d'un son de voix enchanteur, d'une éloquence ferme & séduisante en même tems. Ces qualités devoient lui rendre le personnage agréable; elle desira l'entretenir. Il porta la grace dans son cœur ulcéré; son zele la fit rentrer en elle-même. Les fréquens entretiens d'un directeur aussi insinuant rétablirent le calme dans l'ame de la Magdelaine de la cour; ils l'éclairerent sur ses devoirs: on vit cette femme, autrefois vêtue si superbement, nageant dans les délices, sans cesse occupée de plaisirs, fréquenter assidument les églises, simplement mise & confondue avec les femmes du commun, dont elle ne se faisoit distinguer que par son recueillement, sa modestie & ses larmes, que par sa douceur à supporter quelquefois les huées & les injures d'une canaille insolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques (*). Enfin on la vit dans

(*) Un jour Madame la Comtesse de Mailli étant arri-

dans son état d'humiliation plus admirée & plus respectée des véritables appréciateurs des choses, qu'elle ne l'avoit été dans tout l'éclat de sa faveur. 1743.

Un trait qui fit infiniment d'honneur à Madame la Comtesse de Toulouse, qui avoit en quelque sorte produit Madame de Mailli à la cour, ce fut que durant son exil elle resta toujours son amie; qu'elle l'accueillit chez elle à cette époque & la logea dans son palais pendant plus d'un an. Elle provoquoit ainsi avec hauteur la disgrace du Roi, mais elle avoit un trop grand ascendant sur lui pour qu'il osât y mettre cette Princesse, & la même foiblesse qui avoit porté le Monarque à consentir d'éloigner cruellement sa maîtresse, l'empêcha de montrer à la Comtesse de Toulouse le mécontentement qu'il ressentoit de sa conduite envers la disgraciée, reproche indirect, mais sensible de la sienne.

Ce ne fut que par la suite que Louis XV assura environ 40,000 livres de rentes à Madame de Mailli, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, & enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ 765,000 livres, somme qui, quoique trop considérable encore pour l'Etat, ne devant pas supporter pareille charge, paroîtra bien modique si l'on fait attention qu'elle n'avoit jamais tiré aucun avantage de sa grandeur, & que du-

vée au sermon du Pere Renaud, qu'elle suivoit assidument; comme ce prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle se mettoit, un homme de mauvaise humeur s'écria: *voilà bien du tapage pour une catin!* — *Puisque vous la connoissez*, répondit Madame de Mailli, *priez Dieu pour elle.*

rant cet intervalle elle ne jouiſſoit que d'environ
1743. 25,000 livres de rentes, qui ne ſuffiſoient pas à beaucoup près pour la dépenſe qu'elle étoit obligée de faire à la cour. Le payement des 765,000 livres fut aſſigné ſur les revenus des fermes; mais malgré les ordres du Roi, ceux qui furent chargés de la diſtribution des fonds, non contens de faire languir les créanciers, les fruſtrerent enfin de la plus grande partie de leur argent.

En perdant les bonnes graces du Roi, la favorite perdit auſſi celles de ſa maîtreſſe, ou parut les perdre, puiſqu'on lui ôta ſa place de Dame du palais de la Reine; c'eſt-à-dire qu'on l'éloigna de S. M. dans le moment où elle ſe rendoit digne d'en approcher, par ſon repentir, par la régularité de ſes mœurs & par une piété exemplaire, parfaitement analogue au goût & au genre de vie de la Souveraine. Au contraire, Madame la Marquiſe de la Tournelle ſuccédoit à ſa ſœur par cet uſage infâme, introduit ſous Louis XV, pour la plus grande commodité de fixer de cette maniere à la cour les objets de ſa paſſion, & ſous prétexte de ſauver le ſcandale public, de l'augmenter. En effet, quoi de plus abominable que de forcer ſon auguſte compagne à avoir continuellement près de ſa perſonne & ſous ſes yeux l'objet de ſon mépris & de ſon indignation, à devenir en quelque ſorte la ſauve-garde des plaiſirs de ſon époux & la complice de ſes déſordres!

L'importante révolution dont nous venons de rapporter les détails, rendit les courtiſans, la nation & l'Europe entiere plus attentifs à ce qui alloit ſe paſſer, lorſque le Roi ſortit de tutelle par la perte du Cardinal. Dès le lendemain il diſpoſa

dés emplois de ſon Eminence. Il donna la charge de Grand-aumônier de la Reine à M. de Tavannes; celle de Premier-aumônier, qu'avoit M. de Tavannes, à l'Abbé de Fleuri, petit-neveu du Cardinal; le département & la feuille des Bénéfices à l'ancien Evêque de Mirepoix, précepteur de Monſieur le Dauphin; la Surintendance des poſtes à M. Amelot, Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres. Du reſte, il déclara qu'il n'auroit point de premier Miniſtre; qu'il gouverneroit par lui-même & ſe réſervoit à lui ſeul l'adminiſtration de ſon royaume. La joie fut générale à cette nouvelle: c'étoit l'objet du déſir des François. On murmure ordinairement contre le pouvoir d'un ſimple ſujet; on réſiſte à une autorité précaire & empruntée; on obéit ſans répugnance à la puiſſance naturelle & légitime. On ſe rappelle qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avoit commencé le cours de ce regne ſi glorieux, juſqu'à ce que ſes mains fatiguées des rênes de l'empire les abandonnerent à une femme. Mais les circonſtances étoient bien différentes, & ſurtout le caractere des deux Princes. L'un n'avoit que vingt-deux ans, étoit déjà brûlé de cette ardeur de renommée qui le dévora juſqu'au tombeau; il conſultoit ſes forces depuis quelque tems; il eſſayoit en ſecret ſon génie pour gouverner: enfin il avoit voulu être inſtruit, & ſon énergie impatiente l'auroit excité à accélérer ce moment s'il ne fut venu. L'autre étoit déjà parvenu à l'âge de trente-trois ans; il n'avoit aucune paſſion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que l'obſcurité & le repos: une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & ſon inertie, loin de briſer ſes fers, 1743.

l'auroit porté à en reprendre d'autres. Son premier
1743. acte de souveraineté étoit un acte de servitude. Ce fut Madame de la Tournelle qui l'y porta. Cette nouvelle Agnès Sorel lui fit entendre qu'il étoit tems de devenir maître & d'avoir au moins l'air de regner. Ce fut elle, qui l'arrachant à la molesse de son palais, le fit mettre à la tête de ses armées en Flandre: ce fut elle, qui lui faisant parcourir son royaume d'une frontiere à l'autre, le traîna en Alsace, pour arrêter les progrès de l'ennemi: ce fut elle qui, au moment où l'on l'expulsoit d'auprès du Roi, lui procuroit enfin ce surnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt sans doute, & qu'il eut mieux valu pour sa mémoire qu'il n'eût jamais porté. On ne peut prévoir jusques où elle auroit élevé l'ame de ce royal esclave, lorsque reprenant un moment son empire, elle parut en entraîner bientôt avec elle la gloire dans le tombeau.

Quoique, dans sa premiere ferveur Louis XV, après avoir fixé des heures à ses Ministres pour travailler avec lui, se livrât en entier au soin de son Etat, ceux qui le connoissoient bien, se persuaderent donc aisément que cela ne dureroit pas, & que dans peu il choisiroit quelqu'un d'entre eux sur qui se décharger d'un fardeau trop pesant pour lui. Ils eurent même grand' peur un moment que M. de Chauvelin ne revînt. L'exilé sentant que cet instant étoit le seul favorable à son espoir, tenta un dernier effort & hasarda le tout pour le tout. Il minuta un grand mémoire, dans lequel récapitulant l'administration entiere du premier Ministre défunt, il la critiquoit d'un bout à l'autre & la blâmoit sans ménagement. Il conservoit des amis

puiſſans à la cour; il eut le moyen de faire parvenir promptement ſon écrit à S. M. qui, loin de 1743.
l'accueillir, en fut indignée & s'expliqua de façon à ce qu'on ne lui parlât plus de M. de Chauvelin. On prétend que ſon ouvrage, plein de feu, de vérité & de génie, eût peut-être réuſſi plus tard, ſi, au lieu d'inſulter à la cendre, pour ainſi dire encore fumante de Fleuri, que ſon maître venoit d'honorer de regrets flatteurs & diſtingués, il eut attendu que d'autres euſſent avant deſſillé les yeux du Monarque. La précipitation de ſes amis à le ſervir gâta tout & l'exclut pour jamais, ſurtout ayant perdu peu après Madame la Ducheſſe, ſa protectrice & l'ame de ſon parti.

Ce vieux reſpect du pupille pour ſon Mentor, fit tort auſſi au Cardinal de Tencin, qui ne put pas faire revenir S. M. des impreſſions défavorables qu'elle en avoit conçues. Après avoir tenu encore quelques années dans le conſeil, il ſentit que le regne des gens de ſa robe étoit paſſé, & il ſe retira dans ſon dioceſe y jouer le rôle de dévot, le ſeul convenable à ſon âge, à ſon état & aux circonſtances.

Il reſtoit beaucoup d'autres aſpirans, déſignés dans le public, parce qu'ils avoient l'honneur d'approcher du Prince, mais dont quelques-uns ne comptoient pas ſur un plus grand crédit ou le redoutoient.

Les quatre Secrétaires d'Etat étoient alors M. Amelot, le Comte de Maurepas, le Comte de Saint-Florentin & le Comte d'Argenſon. Le premier venoit d'obtenir la Surintendance des poſtes, moins comme une faveur que comme une place annexée par ſa nature au département des affaires

1743. étrangeres. Il avoit tout perdu avec le Cardinal, & ne pouvant ſe ſoutenir par ſon mérite perſonnel, bien loin d'eſpérer aller plus loin, ne pouvoit s'attendre qu'à une diſgrace prochaine. Le ſecond, ami du Roi, admis à ſes parties de plaiſir, le charmoit par ſes bons mots & ſes ſaillies. Il conduiſoit à merveille ſon département, auquel il s'étoit formé dès la plus grande jeuneſſe; mais quoique le plus ancien du Conſeil, il n'avoit aucune prétention à gouverner le Monarque. Philoſophe dans tous les tems, il a toujours plus cherché le bonheur que le pouvoir. En ſe rendant plus de juſtice, ſon couſin n'avoit pas plus d'ambition. D'ailleurs, moins avancé que lui, il n'avoit pas encore le caractere de Miniſtre. Il n'en étoit pas de même du dernier qui, courtiſan de la favorite, s'attendoit que par reconnoiſſance elle lui procureroit, au moins en ſecond, la confiance de S. M. Elle le fit, mais non avec toute l'étendue qu'auroit deſiré le Comte d'Argenſon. Elle étoit obligée de ſe partager. Un nouveau concurrent venoit de s'introduire dans le Miniſtere, & il avoit encore plus de droits à la protection de la Marquiſe de la Tournelle. C'étoit le Maréchal de Noailles, à qui toute la maiſon de Neſle avoit les plus grandes obligations. Les cinq ſœurs y avoient été accueillies dès leur jeuneſſe, y avoient fait la connoiſſance de la Comteſſe de Toulouſe, & c'étoit le principe de leur faveur auprès du Roi. Il eut été, ſans doute, à ſouhaiter que ce Seigneur, tel que nous l'avons peint précédemment, au fond plus propre pour la paix que pour la guerre, pour le conſeil que pour l'action, ſage, économe, entendant parfaitement les finances, à la

tête desquelles il avoit été au commencement du regne, à la fois citoyen, homme d'état, politique, eût remplacé le Cardinal; ç'auroit été presque la même administration soutenue, mais améliorée en bien des parties par un génie plus étendu. La longue carriere qu'il a fournie, lui auroit laissé le tems de perfectionner & consommer ses projets, & son âge respectable lui eût attiré la vénération de son maître, dont l'enfance ainsi prolongée auroit pu devenir le bonheur de la nation. Il en fut autrement par ce malheur qu'ont tous les hommes de ne pas se connoître, & le Maréchal de Noailles préféra de profiter du crédit de la favorite pour être un Général médiocre, plutôt qu'un grand Ministre. 1743.

Un troisieme eut part à la bienveillance de la Marquise de la Tournelle: ce fut M. Orry, Contrôleur-général. Cette place rend nécessairement lié quiconque en est pourvu, avec la maîtresse, à moins qu'elle n'ait le désintéressement de la Comtesse de Mailli. Mais c'est un exemple unique. Sa sœur aimoit, au contraire, beaucoup l'argent, & par conséquent se vit avec grand plaisir faire la cour par celui qui ouvroit à son gré les trésors de l'Etat. D'ailleurs ce n'étoit pas un personnage sans mérite. D'une naissance très-ordinaire, ayant servi une partie de sa vie, entré ensuite dans une autre carriere, il étoit déjà sur le retour, lorsque le Cardinal jetta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poste, où la dureté de sa physionomie commençoit par repousser cette foule de gens avides, dont un Contrôleur-général est toujours obsédé. Son caractere répondoit parfaitement à son exté-

rieur, & ſon premier mot étoit de refuſer ce
1743. qu'on lui demandoit. Depuis douze ans qu'il régiſſoit le fiſc public, il avoit acquis les lumieres qui lui manquoient d'abord. On a vu que dans une occaſion difficile il avoit ouvert un avis vigoureux, d'autant meilleur qu'il s'étoit mis en état de le ſoutenir par des ſecours réels. C'étoit ſon grand talent: il ne manquoit jamais de fonds pour faire face au beſoin. On lui a reproché de ne ſe ménager ces reſſources que par une extrême rigueur envers le peuple, dont il ſacrifioit toujours les intérêts à celui du Souverain. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit l'homme vraiment le plus utile à la nouvelle favorite.

Une galanterie qu'il lui fit dans ce premier moment l'en convainquit. Elle aimoit beaucoup Choiſi, & le Roi empreſſé de lui plaire, continuoit à augmenter & embellir ce ſéjour.

Après y avoir travaillé avec le Contrôleur-général, il le laiſſa ſe retirer, ſans lui parler d'un état de dépenſes d'environ 1,200,000 livres pour ce lieu. La timidité naturelle de S. M. l'avoit empêchée de le lui remettre de la main à la main; elle craignoit ſes repréſentations; ce qui prouve qu'elle ſentoit bien que les revenus de l'Etat n'étoient pas deſtinés à ſes jouiſſances perſonnelles, qu'elle agiſſoit mal en connoiſſance de cauſe, mais elle n'avoit pas le courage de faire mieux. A peine M. Orry eſt-il ſorti, qu'elle lui envoie ce papier, feignant d'avoir oublié de lui en parler. Le Miniſtre le lit & revient: „ Sire, dit-il, je ſuis „ étonné de la modicité de la ſomme; je comp„ tois ſur une plus grande, & j'ai mis en réſerve „ pour cet objet 1,500,000 livres." Le Roi,

tremblant jusques-là de quelque obstacle, est charmé du zele & de la complaisance de M. Orry: il en fait part à la Marquise, & cette bagatelle le mit au mieux dans l'esprit des deux. Au reste, il joignit à cette adulation momentanée des ressources qui le firent réputer un homme essentiel dans les circonstances, où les dépenses devenoient de plus en plus considérables. Il fallut remonter la Marine & le Commerce extérieur très-négligés, mettre les Colonies & les établissemens de la Compagnie des Indes en état de défense. Il falloit lever de nouvelles armées, pour remplacer les anciennes presque fondues: il falloit soutenir un Empereur phantastique, privé de ses propres Etats, n'ayant plus de quoi soudoyer ses troupes, ni payer sa maison, ne vivant en un mot qu'aux dépens de la France: il falloit faire face & à la guerre auxiliaire entreprise pour la Maison d'Autriche, & à une nouvelle, contre des Puissances dont la ligue se fortifioit tous les jours. 1743.

Soit vénération pour la mémoire de Fleuri, soit défiance de ceux que S. M. auroit pu consulter, soit incertitude du choix, Louis XV s'en tint pour la campagne de 1743 aux mesures déjà prises. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en résulta les mêmes fautes, la même désunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conséquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Espagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime,) presque toutes les Puissances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie seules

étoient couvertes de dix grandes armées. On en
1743. comptoit cinq dans le dernier royaume. Celle de l'Infant Dom Philippe, devant laquelle s'étoit re-
Janv. tiré dès les premiers jours de Janvier le Roi de Sardaigne, repaſſé de ſon camp de Montmeliant en Piémont par le Mont-Cenis & le petit Saint-Bernard. N'ayant beſoin que d'une partie de ſes troupes, il avoit envoyé le reſte aux Autrichiens formant la troiſieme armée. Celle-ci s'étendoit depuis le Milanois juſqu'auprès de Boulogne, & avoit en tête le Comte de Gages, ſucceſſeur du Duc de Montemar, revêtu du Généralat des Eſpagnols. Enfin la cinquieme étoit l'armée de Naples encore dans l'inaction, mais impatiente de rompre la neutralité que lui avoient impoſé les Anglois. M. de Voltaire fait mention d'une ſixieme, celle de Veniſe, d'obſervation ſeulement & de garantie contre les inſultes des autres.

Févr. Tant d'armées ne produiſirent que le combat de Campo-Sancto entre le Comte de Gages & le Comte de Traun, pour lequel on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne, & qui conſéquemment ne décida de rien. Le Duc de Modene, nommé quelques mois après Généraliſſime de S. M. Catholique, n'eut qu'un vain titre, ſans pouvoir rien entreprendre d'important durant toute la campagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina, maîtres une ſeconde fois de la Savoie, n'en étoient pas plus avancés; ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fiſſent, tous les paſſages étant bien gardés. C'eſt la nature du pays qui en rend la guerre extrêmement difficile. Du côté du Piémont un rocher peut coûter une ar-

mée entiere, & vers la Lombardie tout eſt entrecoupé de rivieres & de canaux. 1743.

Cinq armées principales en Allemagne ravageoient auſſi ce malheureux pays. Deux, compoſées de François, & commandées par des Généraux de cette nation; la troiſieme des Autrichiens, que conduiſoit le Prince Charles; la quatrieme, à la tête de laquelle étoit le Roi d'Angleterre en perſonne, avec les Hanovriens; la derniere, des Hollandois, répondoit, par la lenteur de ſa marche, ſon inaction & ſon inutilité, à celle de Naples.

Le Maréchal de Belle-Ile avoit quitté dès le 2 Janvier ſon cantonnement ſous Egra, avec l'armée qu'il avoit ſi heureuſement & ſi habilement ramenée de Prague & en avoit pris d'autres ſur le Naab, en étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit paſſer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Nommé par le Roi d'Eſpagne Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, il y trouva le Collier de l'Ordre entre les mains du Prince de Baviere, qui s'étoit chargé de l'en revêtir lui-même & qui en fit la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit: mais tant de titres accumulés ſur ſa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à ſon arrivée à la cour le Monarque peu belliqueux, qui ſe voyoit à la veille d'une querelle perſonnelle avec la Reine de Hongrie & ne pouvoit que ſavoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur, triſte récompenſe de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, ſacrifiant une nation entiere à l'in-

quiétude dont ils ſont tourmentés. Il ſe retira à
1743. la campagne, méditer de nouveaux ſyſtêmes, juſqu'à ce que l'occaſion ſe préſenta de les faire éclorre.

Une partie de ſon armée ſe fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles. Le premier défendoit la Baviere; mais en méſintelligence avec le Comte de Seckendorff, qui commandoit alors les Bavarois, au lieu de ſe ſecourir ils ſe nuiſirent réciproquement. Le Prince Charles avoit déjà raſſemblé ſes quartiers, que les troupes Impériales étoient encore cantonnées ſéparément & en pluſieurs petits poſtes. Cette négligence, jointe à la mortalité qui ſe mit dans les troupes françoiſes pour avoir été entaſſées durant l'hiver dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cauſe des premiers malheurs. On fut battu ſéparément. Le Marquis Minutzi eſt enlevé à Erblach, avec un corps de ſix mille Bavarois; le partiſan La Croix eſt pris à Pfarkirch avec trois compagnies franches, après la plus vigoureuſe réſiſtance; le Marquis du Châtelet eſt attaqué dans Dingelfingen par un corps de dix mille hommes; il s'y défend pendant vingt-quatre heures avec 1,400 hommes, enſuite l'abandonne & paſſe l'Iſer ſur un pont de radeaux, protégé par M. Philippes à la tête de 14 bataillons & 12 eſcadrons. Le Prince de Conti, qui étoit à Landaw avec 12,000 hommes, averti, mais trop tard, que Dingelfingen eſt entouré, y court pour le défendre & le trouve évacué. Pendant ce tems Landaw eſt ſurpris, & Braunaw aſſiégé, ſans que le Général de Charles VII faſſe à Landshut, où il

étoit, aucun mouvement pour les ſecourir. Cependant le Comte de Saxe iſolé & abandonné à Stadt-am-hoff, preſſé par le Prince de Lobkowitz qui marche à lui avec des forces ſupérieures, ſe replie ſur le Danube. Le Baron Steints étoit entré peu avant dans la Baviere par le Tirol, quoiqu'il n'eût que trois mille Croates, & faiſoit des marches rapides. L'Empereur voyant ſon Electorat prêt à être envahi par l'ennemi une troiſieme fois, ne ſe trouve pas en ſûreté à Munich, en ſort & ſe retire à Augsbourg, ville impériale. Il n'y demeure pas longtems: en la quittant, il eut la douleur d'y voir entrer le Colonel Mentzel à la tête de ſes Pandours, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues: il ſe refugia dans Francfort. Ainſi le Prince Charles, par ſa célérité & la jalouſie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, ſe trouve encore maître de toute la Baviere.

1743. 18 Juin.

Le Maréchal de Broglio, qui depuis longtems étoit mécontent du Général de Seckendorff, avoit toujours dit & écrit, même avant la campagne, qu'il ne pouvoit garder la Baviere. Il attendoit à Donawert les ordres du Roi de ramener ſes troupes ſur le Rhin, & s'impatientoit. Mais S. M. pour aſſurer ſon retour, avoit envoyé le Maréchal de Noailles avec 40,000 hommes. Ce Général paſſe le Rhin, détache auſſitôt le Comte de Ségur, à la tête de 12,000 hommes, pour aller au devant de lui, & marche lui-même vers le Mein, pour obſerver l'armée des Anglois, Heſſois & Hanovriens, commandée par le Comte de Stairs, & pour être à portée de couvrir la Lorraine, ou la Baviere, ſelon le parti qu'elle prendra. Il la

trouve campée sur la rive droite de la riviere, en-
1743. tre Dettinghen & Aschaffembourg, où le Roi d'Angleterre venoit d'arriver, dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie françoise, & forcée de se rendre prisonniere. Il en forme le projet, en ordonne toutes les dispositions, occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passe; son ordre n'est point exécuté: on franchit le ravin en son absence; on livre la bataille avec ce simple détachement, contre 40 mille hommes; on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer, & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Le plus grand malheur pour les François, dans cette action qui dura quatre heures & demie, fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves officiers, qui voyant leurs régimens tourner le dos, se mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Il en périt surtout beaucoup de la Maison du Roi & du Régiment des Gardes, qui en compta 21 de restés sur la place, & autant de blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Comte de Clermont, quoique déjà Abbé de Saint-Germain des prez, se rappellant l'exemple du fameux Evêque de Beauvais si renommé dans l'histoire, y fit des prodiges de valeur. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu y furent blessés, ainsi que le Comte d'Harcourt, le Comte de Beuvron & le Duc de Boufflers. Le

Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, fut foulé longtems aux pieds des chevaux & remporté preſque mort. Le Marquis de Gontaut eut le bras caſſé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois, & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de Sabran & de Fleuri, le Comte d'Eſtrade & le Comte de Roſtaing y laiſſerent la vie. 1743.

„ Parmi les ſingularités de cette journée, dit „ M. de Voltaire, on ne doit pas omettre la mort „ d'un Comte de Bouflers de la branche de Re„ miencourt. C'étoit un enfant de dix ans & „ demi; un coup de canon lui caſſa la jambe, il „ reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mou„ rut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & „ tant de courage attendrirent tous ceux qui fu„ rent témoins de ſon malheur.

„ La perte n'étoit guere moins conſidérable „ parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angle„ terre combattoit à pied & à cheval, tantôt à la „ tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infante„ rie. Le Duc de Cumberland fut bleſſé à ſes „ côtés, le Duc d'Aremberg, qui commandoit les „ Autrichiens, reçut une bale de fuſil au haut de „ la poitrine: les Anglois perdirent pluſieurs offi„ ciers généraux. Mais le combat étoit trop in„ égal. Le courage ſeul avoit à combattre la va„ leur, le nombre & la diſcipline. Enfin le Ma„ réchal de Noailles ordonna la retraite & elle ne „ ſe fit pas ſans confuſion. Le Roi d'Angleterre „ dîna ſur le champ de bataille, & ſe retira enſui„ te ſans même ſe donner le tems d'enlever tous „ ſes bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents, que

„ Milord Stairs recommanda à la généroſité du
1743. „ Maréchal de Noailles. Les François les recueil-
„ lirent comme des compatriotes, &c."

Enfin les Anglois s'eſtimerent ſi heureux d'être arrivés ſains & ſaufs à Hanovre, qu'ils y reſterent longtems & ne firent rien de toute la campagne.

Récapitulons les fautes commiſes en cette occaſion, pour l'inſtruction de la poſtérité, le plus grand avantage qu'elle puiſſe tirer de ces ſanglans récits.

Le Maréchal de Noailles avoit d'abord été coupable de négligence en ſe laiſſant prévenir par le Général Anglois, actif à occuper un poſte avantageux dont il avoit deſſein de s'emparer. Il la répara en profitant habilement de la circonſtance & ſe poſtant ſur les bords du Mein, ſur lequel il jetta deux ponts pour en avoir la traverſée libre, ſe rendre maître des paſſages au-deſſus & au-deſſous du camp ennemi, lui couper les ſubſiſtances & profiter des mouvemens que feroit de l'autre côté l'armée confédérée qui ne tarda pas à manquer de vivres. Ainſi juſques-là le Maréchal avoit la ſupériorité & reſtoit maître de la campagne.

Milord Stairs, trop grand homme pour ne pas convenir de ſes torts, ſentit celui qu'il avoit eu de laiſſer former les deux ponts, & il vouloit que le Roi d'Angleterre levât ſon camp plutôt que plus tard. S. M. s'obſtina à reſter dans ſon poſte; le ſoldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manqua de fourrages, au point que l'on propoſoit de couper les jarrets aux chevaux, & que deux jours plus tard on étoit forcé d'en venir à cette extrémité.

Au milieu de la nuit, S. M. Britannique fait dé-

décamper son armée dans le plus grand silence, & hasarde cette marche précipitée & dangereuse, le seul parti qui lui restât. Le Comte de Noailles s'en apperçoit le premier; il fait avertir son pere: le Maréchal se leve, & voit les Anglois qui courent à leur défaite par un chemin étroit entre une montagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient passer nécessairement. On leur tendoit ainsi un piege inévitable. Si l'on n'eût fondu sur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même, & l'on ne peut calculer quelles auroient été les suites d'un tel succès. 1743.

Après ces combinaisons les plus sages le Général s'en va, sous prétexte de reconnoître un gué pour faire avancer encore de la cavalerie & mieux découvrir la position des ennemis. Il se contente de recommander au Duc de Grammont, son neveu, Lieutenant-général & Colonel des gardes françoises qui commandoit dans ce poste, d'attendre le moment favorable, de le laisser venir sans le précipiter & le quitte. C'est cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal, qui le rendit l'horreur de tant de familles désolées & la dérision des persifleurs, qui le chansonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de son hôtel, emblême de l'inutilité dont la sienne avoit été en cette occasion.

Le Duc de Grammont, emporté par son ardeur bouillante, qu'auroit tempérée la présence de son oncle, fit perdre tout le fruit de ces belles dispositions, & quittant le terrein avantageux où il de-

voit rester, se trouva bientôt en tête l'armée Angloise en totalité, lorsqu'il comptoit n'avoir plus à faire qu'à l'arriere-garde. Il l'attaqua dans une plaine où elle pouvoit aisément se déployer. Les batteries de canon établies le long du Mein par le Marquis de Valliere, officier général d'artillerie le plus expérimenté de ce tems-là, destinées à produire le plus grand effet, devinrent inutiles, parce qu'elles auroient tiré contre les François mêmes dans la mêlée.

1743.

Quelques régimens d'infanterie se comporterent avec une grande valeur, mais celui des gardes-françoises lâcha le pied à la troisieme charge, communiqua l'épouvante au reste & abandonna la cavalerie. Le Marquis de Puységur, fils du Maréchal de ce nom, Colonel d'un régiment, fut forcé de tuer de sa main quelques-uns de ses soldats qui ne vouloient point se rallier & crioient: *fauve qui peut!* La Maison du Roi à cheval, les Carabiniers, montrerent plus de valeur que d'ordre & de discipline. Cinquante Mousquetaires, emportés par leur fougue, se trouverent au milieu du *Régiment gris*, troupe célebre en Angleterre, composée d'hommes d'élite avantageusement montés. Ecrasés par le nombre, ils furent presque tous blessés ou faits prisonniers. Les fuyards s'imaginant avoir les ennemis à leurs trousses, se précipiterent dans le fleuve, où une partie se noya. Le Maréchal de Noailles n'arriva que pour être témoin de la confusion & ordonner la retraite pour la forme.

Tant de fautes accumulées des François furent compensées par une capitale des Anglois, & c'est

encore Milord Stairs qui en convient (*); ce fut celle de n'avoir pas poursuivi les vaincus, &, en passant le Mein, rendu la victoire complette. 1743.

En tout autre pays le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit une puissante protectrice auprès du Roi en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur. Il ne se justifia même pas, parce qu'il ne pouvoit le faire sans accuser son neveu, ou plutôt parce qu'en inculpant son neveu il ne se seroit pas mieux lavé. Il soutint le blâme général de l'armée avec audace. Il ne pouvoit dire comme Scipion: *allons remercier les Dieux au Capitole;* mais il s'attribua le mérite de n'avoir pas desespéré des affaires, & d'avoir empêché que le mal ne fût plus grand. Il l'imputa spécialement au défaut de discipline, & écrivit une lettre sage, éloquente, instructive à S. M., pour lui représenter le besoin extrême de la rétablir.

Après cette action, beaucoup d'officiers Anglois & François allerent à Francfort, ville toujours neutre, & se traiterent avec la même honnêteté que les généraux. Ils en recevoient l'exemple de l'Empereur, à qui les uns & les autres ve-

(*) Voici le propos même de Milord Stairs, que Voltaire rapporte tenir de sa bouche.

„ Celui qui écrit cette histoire ayant rencontré Milord „ Stairs quelques semaines après la bataille, prit la li- „ berté de lui demander ce qu'il pensoit de la journée „ de Dettinghen? *Je pense*, lui dit ce Général, *que vous „ avez fait une faute, & nous deux; la vôtre a été de „ passer le ravin, & de ne savoir pas attendre; les deux „ nôtres ont été de nous mettre d'abord en risque d'être „ perdus, & ensuite de n'avoir pas profité de la victoire.*"

noient faire leur cour, & en étoient également
1743. accueillis. Il n'en étoit aucun d'eux dont il n'enviât peut-être le sort intérieurement: il n'avoit pas de quoi faire subsister sa famille: personne ne vouloit lui faire la moindre avance, & le Maréchal de Noailles lui donna 40 mille écus sur une lettre de crédit qu'il avoit. Il étoit réduit à implorer cette même Reine de Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner: il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. Le Prince héréditaire de Hesse se chargea de cette négociation & alla porter au Roi d'Angleterre, qui étoit alors à Hanovre, les propositions de l'Empereur. Le Roi George répondit qu'il consulteroit son Parlement. Cette négociation même du Prince de Hesse, ne servit qu'à faire voir à Charles VII que ses ennemis avoient conçu le dessein de lui ôter l'Empire. Privé de cette ressource, il prit le parti de se déclarer neutre dans sa propre cause, & il demanda à la Reine de Hongrie qu'on laissât les débris de ses troupes dans la Suabe, où elles seroient regardées comme troupes de l'Empire. Il offrit en même tems de renvoyer en France l'armée du Maréchal de Broglio. La Reine répondit, *qu'elle n'étoit point en guerre avec le Chef de l'Empire, puisque suivant la disposition de la Bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avoit point reconnu comme Empereur; qu'ainsi elle feroit attaquer ses troupes partout où on les trouveroit; que cependant elle n'empêcheroit point sa personne de se réfugier sur les terres de l'Empire, excepté sur celles de Baviere.*

L'affaire de Dettinghen ne contribua qu'à ren-

dre plus précipitée la retraite du Maréchal de Broglio, & à faire perdre à Charles VII les places qui lui restoient encore. Ce Général, arrivé le 9 Juillet à Wimpfen sur le Necker, remit son armée au Comte de Saxe sous les ordres du Maréchal de Noailles. On lui avoit fait donner des ôtages dans les divers Etats neutres qu'il avoit traversés, pour sûreté qu'il ne commettroit aucune hostilité durant son passage; précaution bien inutile, puisque le Prince Charles, avec toute son armée, suivit la sienne jusques aux frontieres. De 130,000 hommes environ, qu'on avoit en différens tems envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que 25,000, & beaucoup moins, suivant quelques mémoires. Mais tous sont d'accord sur l'état déplorable de ces malheureux restes. On estime que ces deux campagnes coûterent à la France, non par les armes, mais par le froid, la misere & la désertion, au moins quatre-vingts mille hommes & plus de trois cents millions d'extraordinaire. 1743.

Le Maréchal de Broglio se rendit à la cour, où il fut mal reçu. Ce Général, dont on avoit exalté la bravoure & la conduite en Bohême, au point qu'on le regardoit comme le meilleur qu'eût le royaume, ne trouva pas un ami qui voulût, ou osât parler en sa faveur, & il eut ordre d'aller dans ses terres. On a prétendu que c'étoit une satisfaction qu'avoit exigée l'Empereur; injustice bien cruelle envers un officier de soixante-quinze ans, qui venoit de faire la guerre la plus difficile de mémoire d'homme, où toutes les especes de dégoûts, de dangers & de fatigues s'étoient trouvées réunies. Son frere l'Abbé, qui avoit été fort

à la mode & s'étoit retiré à ſon Abbaye du Mont
1743. Saint-Michel, dégoûté du monde & des plaiſirs, en ſortit dans cette occaſion ; & après avoir ſollicité qu'on dégageât le Maréchal, devint le compagnon de ſes diſgraces & de ſes chagrins, puis retourna dans ſon déſert qu'il ne quitta plus.

Quand cette vengeance eût été légitime, c'étoit une conſolation bien foible pour Charles VII, iſolé dans Francfort & n'ayant plus de ſujets. La
23 Août. Reine de Hongrie s'étoit fait prêter ſerment de fidélité par eux & il proteſtoit vainement contre. Un imprimeur de la ville de *Stadt-am-hoff*, ayant imprimé cette proteſtation de ſon maître, fut condamné à être pendu dans la place publique. On ne ſe borna pas à ces outrages ; le Conſeil d'Autriche fit quelque tems après préſenter dans Francfort même à la Dictature Impériale des mémoires, où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité*. Le nouvel Electeur de Mayence, (*) Archi-chancelier de l'Empire, élevé à cette dignité malgré l'Empereur, enrégiſtroit ces pieces au protocole de l'Empire. Charles VII ne pouvoit que ſe plaindre : il ſe plaignoit par des reſcrits, & pour comble de diſgrace, le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hanovre, lui écrivoit que la Reine de Hongrie & l'Electeur de Mayence avoient raiſon. Enfin on parloit de le forcer à ſe démettre de l'Empire & de le réſigner au Duc de Toſcane.

(*) Son prédéceſſeur étoit mort le 20 Mars & l'on lui avoit donné un ſucceſſeur le 21 Avril. Cet Electeur eſt moins conſidérable en général par ſes troupes, que par l'autorité que ſa dignité lui donne.

Cette propoſition, qui auroit dû rappeller à la France les conférences de Geertruydenberg & l'animer au ſoutien d'un Prince malheureux par ſa trop grande confiance en elle, la découragea. Il vit le moment où il reſtoit ſans alliés. M. de la Noue, Miniſtre de Louis XV à la Diete de l'Empire, fit une déclaration, portant que S. M. informée que les Princes veulent interpoſer leur médiation pour faire ceſſer la guerre allumée en Allemagne, & que l'Empereur & la Reine de Hongrie ſont en négociations, a envoyé ordre à ſes armées de revenir ſur les frontieres de ſon royaume, attendu qu'elles ne ſont qu'auxiliaires, & en même tems pour donner au Corps Germanique ce témoignage de ſon attention & de ſon inclination pour la paix. 1743. 21 Juil.

L'Angleterre & l'Autriche ne furent pas encore contentes; elles déſiroient profiter de leur avantage, & pouſſerent l'inſolence juſqu'à exiger que Charles VII demandât lui-même le Grand-Duc, ſon ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation: c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chaſſer ſon petit-fils du trône où il l'avoit placé. Cependant le Maréchal de Noailles, en conſéquence de la déclaration du Roi, s'étoit retiré ſur le Rhin, & avoit chargé le Comte de Saxe du ſoin d'aider le Maréchal de Coigny; qui commandoit en Alſace, à empêcher le Prince de paſſer ce fleuve.

Ce fut alors que Louis XV recevant quelque énergie de ſa maîtreſſe, qui à beaucoup de défauts bas joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, voulut eſſayer de ſe meſurer avec un Prince digne de lui, & ſe mettre à la tête de ſon Ar-

mée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages;
1743. il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots: „ vos affaires ne sont ni „ assez bonnes ni assez mauvaises pour que Votre „ Majesté fasse à présent cette démarche."

En effet le Prince Charles avoit bien formé
4 Août. quelque tentative pour pénétrer en France; il s'étoit établi, malgré le feu continuel de l'armée opposée, dans une isle du Rhin, près du vieux Brisac, avec environ douze mille hommes, & le Prince de Waldeck, commandant sous lui, avoit commencé une autre expédition le même jour. Ne trouvant aucun obstacle, il étoit déjà parvenu, avec 3,000 grenadiers jusques à Rheinweiler; mais elle avoit été moins heureuse: le Marquis de
20 Août. Balincourt l'avoit repoussé vivement & ses soldats avoient été presque tous tués, noyés ou faits prisonniers. D'ailleurs, le Maréchal de Noailles s'étant rapproché pour soutenir le Maréchal de Coigny, trop foible contre le Prince Charles, celui-ci se trouva dans l'impossibilité d'exécuter son projet; il ne voulut pas hasarder les lauriers qu'il avoit acquis durant cette campagne. Craignant le débordement du fleuve, il se retira dans le Brisgaw & y prit des quartiers d'hiver, quoique les Anglois eussent pour l'aider une armée de près de 70,000 hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de 20,000, les avoient joints à Worms.

Il se trouva donc après la fin de cette campagne que de tant de pays conquis par la France pour l'Empereur, il ne resta plus rien, mais que du moins elle ne fut pas entamée. Braunaw, Straubing
6 Sept. avoient capitulé; la garnison d'Egra sur l'Eger fut réduite à la cruelle extrémité de devenir

nir prisonniere de guerre, avec le Marquis d'Hétouville qui la commandoit. M. de Grandville enfin remit Ingolstadt & obtint, non seulement une retraite libre pour lui & ses troupes, mais pour tous les François qui étoient dans les villes de Baviere où il commandoit. C'est la premiere fois, observe M. de Voltaire, qu'une garnison en se rendant a délivré d'autres troupes. C'est le Général Berenclaw qui accorda cette singuliere & brillante capitulation. 1743. 5 Octob.

Une anecdote de cette campagne, qui mérite d'être conservée, quoique moins glorieuse, mais plus frappante par l'audace incroyable du personnage, par l'atrocité qui la caractérise, & la feroit renvoyer, si elle n'étoit attestée des contemporains, aux siecles les plus barbares, c'est celle de ce Mentzel, de ce partisan que la fortune & une valeur farouche avoient élevé chez la Reine de Hongrie, d'un état obscur aux premiers grades militaires, qui le premier avoit pris Munich. Lorsqu'on étoit tout occupé de surveiller le Prince Charles & de s'opposer à ses desseins, il avoit pénétré à la tête d'une troupe de brigands, comme lui, déterminés & avides de pillage, jusques par delà la Sarre & entamé les frontieres de la Lorraine. Il osa faire répandre, sous le nom de déclaration ou de manifeste, un écrit adressé le vingtieme Août aux provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & des trois Evêchés: il invitoit les peuples, au nom de la Reine de Hongrie, à retourner, disoit-il, sous l'obéissance de la Maison d'Autriche; il menaçoit les habitans qui prendroient les armes contre elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs

propres mains le nez & les oreilles: une brutalité
1743. ſi féroce n'excita que le mépris. Mais il n'en commit pas moins impunément toutes ſortes d'excès; il leva de fortes contributions & remporta un butin conſidérable. Sa horrible conduite, contraire au droit des gens, injurieuſe à la majeſté royale, d'une inhumanité révoltante, auroit dû le faire punir de ſa Souveraine. Mais dans preſque toutes les armées il y a de ces troupes irrégulieres, qui ne ſont pas ſoumiſes à la diſcipline des autres & ſont plus utiles en proportion de leur cruauté. C'eſt un de ces abus de la guerre, trop tolérés & qui fait friſſonner la nature.

Heureuſement Mentzel n'étant point protégé par une armée voiſine qui en impoſât, fut bientôt obligé de mettre fin au cours de ſes brigandages, & pour ſe ſouſtraire au châtiment qui le menaçoit, de ſe retirer. La Lorraine ſe trouva dégagée, comme l'Alſace & la France, entierement libres d'ennemis. On s'eſtima heureux d'avoir eu quelque léger avantage dans la défenſive. Comment, après avoir fait une offenſive ſi rapide, en étoit-on venu à ce dégré d'humiliation? On en a rapporté les diverſes cauſes. Voltaire en trouve une plus eſſentielle, puiſque les autres n'étoient que ſecondaires, ſuivant lui. Elle réſidoit dans l'Empereur, entendant médiocrement la guerre & doué d'un petit génie, incapable également & de concevoir & d'exécuter de grandes choſes. „Pour „ commencer de telles réſolutions, dit-il, il les „ faut prendre ſoi-même, & jamais Prince n'a „ fait une conquête importante par le ſecours „ d'autrui."

Qu'une fauſſe démarche en politique entraîne de

malheurs! & que la position de la France étoit changée depuis qu'elle avoit enlevé le trône Impé- 1743.
rial à la Maison d'Autriche! La même jalousie, longtems assoupie par l'illusion que le Cardinal de Fleuri avoit faite aux Puissances avec cet esprit de paix, d'équité & de modération, qu'il montra si longtems & perdit trop tôt, se rallumoit plus fortement, & Louis XV se trouvoit, comme Louis XIV, avec l'Espagne seule, à la veille d'avoir toute l'Europe contre lui.

Le Roi de Sardaigne voyant le mauvais succès des armes de la France, s'étoit enfin déterminé, & ses Ministres, avec ceux de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre, avoient signé le 13 Septembre à Worms un traité, par lequel la première lui cédoit le Vigéranasque en partie, la ville de Plaisance & le Parmésan, avec tous ses droits sur le Marquisat de Final, qui étoit aux Gênois. Les parties contractantes y prenoient, au surplus, des arrangemens pour la continuation de la guerre, & le Roi d'Angleterre s'obligeoit d'entretenir dans la Méditerranée une forte Escadre pour la cause commune. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, déjà neutre depuis le traité de Breslaw, enhardi par les mêmes nouvelles, se porte plus loin, & conclut à Vienne avec la Reine de Hongrie un 20 Nov.
traité d'alliance, par lequel les deux Puissances se garantissent réciproquement leurs Etats.

Les Hollandois, difficiles à remuer, s'étoient enfin décidés dans l'idée que la France étoit épuisée d'hommes & d'argent. Un des principaux membres de la République avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre sur pied plus de cent mille hommes, & que le numéraire de son

royaume n'alloit pas au-delà de deux cents mil-
1743. lions. M. Van Hoey, Ambaſſadeur des Etats-généraux à la cour de France, voyant les choſes de plus près & mieux, leur repréſenta envain que le rôle de pacificateurs étoit le ſeul qui leur convînt: ſes exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde: la faction angloiſe l'emporta, & la République fournit un contingent de vingt mille hommes. Elle n'en conſerva pas moins à la cour de France ce même Ambaſſadeur, qu'elle tournoit en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les exhortations d'un philoſophe que les lettres d'un politique. On lui fit la défenſe inouïe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Enfin la ceſſation de la guerre allumée adroitement par le Cardinal entre la Suede & la Ruſſie avant l'invaſion méditée en Bohême, qui avoit empêché cette derniere Puiſſance de prendre fait & cauſe pour la Reine de Hongrie, la rendoit libre déformais. En outre, elle privoit la France du ſecours de la premiere, épuiſée de ſes malheurs & de ſes pertes, & ſous l'influence en quelque
27 Juin. forte de ſa rivale, par un Roi qu'elle venoit de recevoir de ſa main. (*)

(*) 27 Juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suede & la Ruſſie ſont ſignés à Abo. L'élection de l'Evêque de Lubeck pour ſucceſſeur au trône de Suede, y eſt ſtipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du Duc de Holſtein-Gottorp à ſes droits ſur cette couronne, & la reſtitution d'une partie des conquêtes faites ſur la Suede par la Ruſſie: le traité, conforme à ces préliminaires, fut ſigné à Abo le 17 Août.

Ainſi du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France, & par la viciſſitude des choſes humaines elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre: elle trembloit pour ſes propres foyers. Mais c'eſt alors qu'elle eſt toujours forte; que la nation facile à ſe décourager des revers eſſuyés en pays étranger, repouſſée, pourſuivie, preſſée juſques ſur elle-même, reprend ſon reſſort & ſa ſupériorité. 1748.

Dans les conſeils fréquens tenus durant l'hiver, on chercha à prévenir les malheurs qui menaçoient le royaume, à détacher de la ligue qui ſe formoit quelques alliés, à en acquérir d'autres, à mieux combiner les projets, à mettre plus de vigueur & d'enſemble dans l'exécution, enfin, en rétabliſſant l'offenſive, à rendre aux armes du Roi leur avantage & leur ſplendeur.

La Ruſſie, qui commençoit à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, étoit à ménager, non-ſeulement par rapport aux liaiſons qu'elle pouvoit former avec la Reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre, par un traité d'alliance défenſif, conclu Moſcou entre ces deux Puiſſances. Elles ſe promettoient un ſecours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. On vouloit tirer vengeance de S. M. Britannique, dont les vaiſſeaux inſultoient continuellement le pavillon françois, & l'on ne ſe ſoucioit pas que ſe prévalant d'une déclaration de guerre, devenue inévitable, la Ruſſie ſe mêlât de la querelle. 11 Déc. 1742.

On la craignoit moins pour-lors dans la guerre de l'Empereur, en ce qu'elle venoit de faire publier un manifeſte, où elle ſe plaignoit amerement

des intrigues & des manœuvres du Marquis de
1743. Botta, Miniſtre de la Reine de Hongrie à ſa cour. Elle l'accuſoit d'avoir conſpiré pour y exciter un ſoulevement ; mais la ſatisfaction prompte, donnée par cette Souveraine, étoit une preuve du cas qu'elle faiſoit de cette Puiſſance & de ſon déſir de s'unir avec elle. On ne trouva perſonne plus propre à parer ce coup que le Marquis de la Chétardie, qui avoit déjà réſidé en Ruſſie près du
1739. Czar, & qui connu pour-lors d'Eliſabeth Petrowna, Princeſſe particuliere, avoit été avant dans ſes bonnes graces. On ſavoit qu'elle en regrettoit le
1744. départ. Il fut renvoyé à Moſcou en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Malheureuſement ce Seigneur, portant dans ce pays-là le ton avantageux, les airs de fatuité & la légereté brillante d'un homme à bonnes fortunes, piqua ſenſiblement la Souveraine par ſes infidélités & ſes mépris. Il en reçut ordre de ſortir dans vingt-quatre heures de la capitale & dans huit jours de l'Empire. Pour colorer cette inſulte faite à l'Ambaſſadeur de France, la Czarine prétexta le même crime du Marquis de Botta. On ſaiſit ſes papiers, on publia qu'on y avoit trouvé les projets d'une révolution prochaine. Mais ce qui prouva que le ſeul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'Impératrice, qui l'avoit traité avec une diſtinction ſinguliere, c'eſt qu'elle ne porta aucune plainte directe à Louis XV, ne demanda aucune ſatisfaction de la conduite de ſon Miniſtre & ſe contenta des punitions uſitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de reſtituer & les gages de ſa tendreſſe & ce qu'il tenoit de ſa libéralité, & juſques aux marques d'honneur dont

elle l'avoit décoré. Il fut remplacé par un homme qui avoit fait un long séjour en Russie, dont il 1744.
possédoit la langue, mais qui manquoit du génie nécessaire pour en imposer, ou du manege qui sait y suppléer.

On ménageoit une nouvelle révolution dans le nord, qui devoit ramener un allié plus essentiel que la Czarine, dans la personne du Roi de Prusse. Il commençoit à jalouser les succès de la Reine de Hongrie, qui l'alloient rendre de plus en plus redoutable; il sentoit que, si l'on n'arrêtoit les progrès de ses armes, il devoit craindre pour la Silésie, dont la conquête n'étoit pas bien affermie, ne lui étant pas garantie, suivant l'usage, par les Puissances prépondérantes. On profita du changement de dispositions de ce Monarque pour le mettre dans le parti de l'Empereur.

L'exemple du Roi de Sardaigne, un des Souverains d'alors entendant le mieux ses intérêts, l'animoit. Ce Prince s'étoit agrandi en s'armant contre le pere de Marie-Thérese; il avoit gagné le Tortonnois, le Vallais, une partie du Novarrois, & la supériorité territoriale des fiefs de Langhes; & en se déclarant pour la fille, il venoit de se faire ratifier ces acquisitions & de les augmenter.

Le Roi de Prusse étoit bien capable de l'imiter: il entra en pour-parlers, mais il exigea le plus inviolable mystere. M. Amelot, le Ministre des affaires étrangeres, que ce Monarque n'aimoit pas, ou dont il craignoit l'indiscrétion, fut sacrifié aux circonstances; car, quoique pour ôter à ce dépiacement l'air d'une disgrace, le Roi le récompensât magnifiquement, comme les récompenses sous son regne ne supposoient pas toujours de vrais

ſervices, on ne penſa pas moins qu'il y avoit quel-
1744. que mécontentement ſecret. Cet événement fut une autre occaſion où l'on remarqua le caractere de ce Prince. Décidé à exiger de M. Amelot ſa démiſſion, en ſe ſéparant de lui après le conſeil, pour mieux s'aſſurer du lieu où il la lui feroit ſignifier, il lui demanda où il alloit? comme s'il eut pris un grand intérêt à lui. Le Miniſtre lui ayant répondu qu'il ſe rendoit à Paris, fut fort étonné
26 Avril. de voir arriver le Comte de Maurepas, ſon ami, & plus encore celui de ſa femme, qui, en qualité de Secrétaire d'Etat au département de Paris, vint lui annoncer les ordres du maître. Il le conſola, en lui diſant de ſa part que ce n'étoit pour aucun mécontentement réel, mais pour des raiſons de politique & peut-être pour un tems ſeulement. En effet, S. M. ſe réſerva le département des affaires étrangeres pendant quelques mois, juſqu'à ce que les circonſtances devenues par ſes ſoins moins critiques & moins embarraſſantes, lui permiſſent de le remettre en d'autres mains; ce qui lui laiſſa toujours l'eſpoir de revenir à la cour, & au public, qui le regrettoit peu, l'inquiétude de l'y revoir. Dans le fait, ce fut le Maréchal de Noailles, M. de Chavigny & le Sr. Du Theil, qui gérerent cette partie; M. de Chavigny ſurtout, Ambaſſadeur en Portugal, de retour depuis peu, regardé comme le plus grand politique de France, jouiſſant d'ailleurs chez l'étranger d'une conſidération juſtement méritée, prudent, flegmatique, d'une pénétration rare. Il fut l'entremetteur choiſi pour la négociation, dont le centre étoit à Francfort. Afin de mieux dérouter les curieux, il n'eut aucun caractere, & ce fut le Comte de Baviere qui

eut le rôle de représentation, avec la dignité d'Ambaſſadeur extraordinaire près de l'Empereur. L'émiſſaire de la France ne manqua pas de bonnes raiſons pour déterminer le Roi de Pruſſe toujours prêt, mais qui ne devoit éclater qu'au moment convenu. Pour mieux colorer cette ſeconde agreſſion, il ſéduiſit encore par ſes inſinuations quelques autres Princes de l'Allemagne. 1744. 1 Déc. 1743.

En Italie, le Roi de Naples n'étoit reſté dans l'inaction qu'autant de tems qu'il lui en avoit fallu pour mettre ſes côtes à l'abri de toute deſcente, ſes ports en ſi bon état de défenſe qu'il n'eût rien à redouter des Anglois, & rendre ſurtout ſa ville de Naples aſſez forte pour n'y plus revoir un Capitaine Anglois inſulter à S. M. & lui donner des ordres.

Il ne ſe regardoit point l'é par une neutralité forcée. Les ſuccès de Dom Philippe, le déſir de contribuer à l'établiſſement d'un frere, ſentiment bien naturel, les vives ſollicitations des cours de France & d'Eſpagne, & une forte averſion pour la maiſon d'Autriche, lui furent autant de motifs de la rompre. Ses précautions priſes, il armoit puiſſamment, il marchoit en perſonne à la tête de ſes troupes. Celles-ci étoient portées juſqu'au nombre de 26,000 hommes. Malheureuſement il fut obligé d'en employer juſques à 12000 à garder les frontieres de la Calabre contre la contagion qui déſoloit ſes Etats, en formant un cordon d'une vaſte étendue. Le reſte de ſon armée ſur les frontieres de l'Abbruzzo, attendoit que les conjonctures lui permiſſent d'agir & de donner la main à l'armée Eſpagnole du Roi, ſon pere.

Les Génois, qui penchoient déjà ſecrétement

pour la France, devinrent ouvertement pour elle
1744. par la ceſſion du Marquiſat de Final, qu'ils regardoient comme la donation de leur propre bien. Ils l'avoient acheté 1,200,000 livres du dernier Empereur Charles VI. On offroit bien de les leur rendre, mais on exigeoit qu'ils rétabliſſent le château qu'ils avoient démoli, ce qui leur auroit coûté davantage. Ils furent donc très offenſés de l'arrangement. Leur port pouvoit être d'une grande utilité aux alliés, & ils ne négligerent pas des ſollicitations auprès de cette République & ſes ſecours.

Tandis que le Conſeil du Roi épuiſoit dans ces nouvelles négociations toutes les reſſources de la politique, il ne s'en tenoit pas ſimplement à des ſpéculations oiſives; il ordonnoit de toutes parts des préparatifs capables d'encourager les uns, de contenir les autres, & d'en impoſer à tous par le développement des forces de la France avec l'appareil le plus formidable. Le premier effort vint du côté où l'on l'auroit le moins attendu, de la Marine, & les belles diſpoſitions de ſon chef lui firent infiniment d'honneur. Malheureuſement l'exécution n'y répondit pas autant que l'exigeoit la hardieſſe du projet.

Depuis deux ans une armée navale Angloiſe, ſous les ordres de l'Amiral Mathews, dominoit dans la Méditerranée & inſultoit toutes les côtes de la Sicile & de la Provence. Elle bloquoit dans le port de Toulon une Eſcadre Eſpagnole, qui avoit ſervi au tranſport des troupes de S. M. Catholique en Italie. Elle n'oſoit ſortir contre des forces trop ſupérieures, & pendant cette inaction, Dom Joſeph Navarro, ſon Commandant, faiſoit

exercer à l'école du canon françoiſe ſes canoniers peu experts dans leur art. Le Roi fut indigné de l'audace des Anglois ; il fit armer une Eſcadre de quatorze vaiſſeaux de ligne, quatre frégates & trois brûlots, & donna ordre à M. de Court, le plus ancien des Lieutenans-généraux de ſa marine qui la commandoit, de ſe combiner avec l'Eſcadre Eſpagnole, & ſi Mathews s'oppoſoit à leur paſſage, de le combattre, ſans avoir égard au nombre. Il étoit beaucoup plus conſidérable de ſon côté, puiſque l'on comptoit dans l'armée Angloiſe cinquante-deux voiles, dont quarante-cinq vaiſſeaux de ligne. 1744.

En effet, l'Amiral ennemi préſente le combat. Il étoit en ordre de bataille, c'eſt-à-dire courant ſa bordée ſur une ligne prolongée & partagée en trois diviſions : l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde. Les Eſpagnols étoient à l'avant-garde de l'armée des alliés & furent attaqués les premiers. Ils ſe battirent avec toute la bravoure imaginable ; ils ſouffrirent beaucoup & eſſuyerent ſeuls le feu ennemi pendant trois heures. Malheureuſement leur Général étoit un officier de terre, dénué de l'expérience conſommée, néceſſaire en pareil cas. D'ailleurs, leur manœuvre ne pouvoit égaler la préciſion de celle des Anglois. Ceux-ci, ſuivant leur coutume, avoient le vent, & il ne faut pas attribuer au haſard ce qui arrive toujours ; ce ne peut être alors que l'effet de l'intelligence & de l'habileté. Ayant perdu cet avantage, les Eſpagnols dérivoient ſenſiblement ; leurs vaiſſeaux perdoient, en s'écartant, la diſtance convenable, qu'on ſait ne devoir pas être de plus de ſoixante toiſes. Quelques-uns laiſſerent rompre leur ligne ; 22 Févr.

deux furent bientôt desemparés, & Mathews eut
1744. la liberté d'attaquer l'Amiral Eſpagnol avec pluſieurs des ſiens. Ce vaiſſeau s'appelloit le *Royal Philippe;* il étoit de cent dix pieces de canon & monté d'environ mille hommes d'équipage. L'eſpoir de le prendre redoubloit l'ardeur des Anglois; il étoit canonné par cinq de leurs vaiſſeaux, c'étoit un feu non interrompu, le pont étoit balayé & le Général, bleſſé en deux endroits, obligé d'en deſcendre lui-même. Cependant le feu des batteries baſſes de l'Eſpagnol ne ceſſoit pas; le ſecours alloit arriver: Mathews a recours à une de ces machines de deſtruction, inventées par un art infernal. Il fait avancer un brûlot; il n'étoit qu'à quinze pas du *Royal Philippe;* quelques officiers parlent d'amener le pavillon. Le Chevalier de l'Age, marin françois, qui ſe trouvoit commandant par la retraite du Général & la mort du Capitaine de pavillon, leur dit: *vous avez donc oublié que je ſuis ici!* Il fait tirer ſur le brûlot & l'atteint; il va couler bas. Le Capitaine voyant ſa perte ſûre, veut au moins ſe venger en périſſant: il pouſſe au *Royal Philippe* en faiſant mettre le feu aux mêches, mais n'ayant pas le tems de jetter le grapin, il ſaute inutilement en l'air lui-même, couvre ſon ennemi de ſes débris embraſés, ſans qu'il en ſoit endommagé, ni même de la ſecouſſe violente d'une pareille exploſion. M. de l'Age dit qu'il vit les corps du Capitaine Anglois & de quelques ouvriers réduits en un inſtant en charbon, n'ayant pas plus de deux pieds de long, & devenus plus légers que du liege.

M. de Court, qui montoit le *Terrible* au centre, par une manœuvre ſinguliere n'avoit pas

donné jusques-là; il n'arriva qu'après cet événement, mais eut le bonheur de reprendre le *Poder*, 1744.
le seul vaisseau Espagnol qui fut au pouvoir des Anglois. Ceux-ci, quoiqu'ayant plusieurs vaisseaux fort endommagés, & surtout leur Amiral, restèrent maîtres du champ de bataille. Une division entiere de leur armée n'avoit pas combattu, elle pouvoit survenir, & les escadres combinées crurent plus prudent de se réfugier dans les ports d'Espagne sous le vent. Elles ne manquerent pas de s'attribuer la victoire, & c'en étoit une grande, sans doute, d'être échappé sans perte d'une action aussi inégale. Elle auroit même pu être plus réelle, si dès le commencement le Général françois eut secondé la bravoure de l'Espagnol. Il en résulta des plaintes de celui-ci, contre lesquelles l'autre récrimina en l'accusant d'ingratitude. Les premieres étoient trop fondées pour ne pas donner satisfaction à S. M. Catholique. M. de Court fut exilé à sa belle maison de Gournay, où il oublia sa disgrace dans les délices de ce séjour enchanté & dans les fêtes dont il amusoit les Parisiens. Il avoit quatre-vingts ans & n'étoit plus propre à une pareille expédition, qui exigeoit autant de tête que d'activité. M. le Duc d'Orléans, auquel il étoit attaché, en qualité de son premier maître-d'hôtel, lui avoit valu l'honneur d'en être chargé, & empêcha qu'elle n'eût pour lui des suites plus funestes. Assurément, si jamais il y eut matiere à un conseil de guerre, c'est en pareille occasion. Mais le gouvernement commençoit à montrer cette foiblesse qui caractérise surtout le regne de Louis XV, où toutes les fautes restèrent impunies. Le gouvernement Anglois ne se conduisit pas de même:

1744. Mathews vainqueur fut accuſé, &, après une longue inſtruction de ſon procès, fut déclaré incapable de ſervir. C'eſt qu'il n'avoit pas fait tout ce qu'il pouvoit faire; c'eſt que, jaloux de la gloire que le Contre-Amiral Leſtock auroit pu partager avec lui, il s'étoit trop hâté de commencer l'attaque; c'eſt qu'enſuite voulant en faire retomber le blâme ſur cet inférieur, il l'avoit interdit & renvoyé à Londres, comme coupable d'avoir flétri par ſon inaction l'honneur du pavillon Britannique; ce dont fut déchargé honorablement Leſtock, quoiqu'il ne ſe fût pas battu, tandis que ſon accuſateur, quoique s'étant bien battu, ſuccomba. Voilà la ſolution du paradoxe naval que le Roi George II eſt mort ſans avoir pu comprendre, à ce que prétend la gazette de France qui plaiſante, contre ſon ordinaire, mais empruntant, il eſt vrai, une bouche angloiſe. (*)

Mathews, qui n'avoit tenu la mer après le combat que pour ſatisfaire la vanité de ſa nation, rentra peu après dans Mahon pour y radouber ſa flotte très-maltraitée, & laiſſa de la ſorte l'Eſpagne & la France recueillir pendant quelque tems l'avantage de cette journée, en faiſant paſſer librement, des côtes de Provence en Italie, des proviſions de guerre & de bouche, dont avoit beſoin l'armée de Dom Philippe; mais cette liberté ne fut pas longue, & dès que Mathews reparut dans ces parages, tout s'éclipſa devant lui. On avoit fait un effort vigoureux, qui épuiſa la marine des deux Puiſſances, & qu'elles ne pouvoient ſoute-

(*) Voyez le N°. 23 du 19 Mars 1779 de la *Gazette de France*, art. de *Londres*.

nir, ſurtout avec ceux qu'elles étoient obligées de faire ſur terre. 1744.

Au reſte, le combat de Toulon, quand même les François euſſent été battus, auroit rempli les intentions du Miniſtere, qui vouloit par-là occuper Mathews & le mettre hors d'état de repaſſer ſitôt dans l'océan. On méditoit un autre projet bien plus vaſte, & que les meilleurs mémoires attribuent au Cardinal de Tencin. Son ambition lui fit tenter ce moyen de parvenir au premier Miniſtere, & peut-être ſi le ſuccès eût ſuivi ſon plan, auroit-il tellement étonné le Roi par ſa hardieſſe qu'il l'auroit ſubjugué. Sachant que S. M. étoit réſolue de déclarer la guerre à la Grande Bretagne & à la prévenir, il renouvella dans le Conſeil la ſcene de Mithridate avec ſes enfans; il prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une deſcente chez eux, de les faire trembler pour leurs propres foyers. Il fit voir dans le Prétendant le phantôme dont il falloit les épouvanter: il dit être certain que ce Prince avoit encore beaucoup de partiſans ſecrets en Ecoſſe, en Irlande & même en Angleterre; il le peignit comme joignant à l'ardeur de ſon âge & au reſſentiment de ſon état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé: il cita ſon propos mémorable, répété pluſieurs fois: *il faut que ma tête tombe ou qu'elle ſoit couronnée.* Il développa enſuite les moyens de l'exécution; il balança le pour & le contre; il démontra que, ſuppoſant même que l'entrepriſe échouât, elle ne pouvoit être bien funeſte ſi l'on y mettoit le ſecret & la célérité qu'elle exigeoit, & qu'il en réſulteroit toujours un grand bien; qu'elle opéreroit une diverſion

puiſſante, qui forceroit S. M. Britannique à retenir
1744. ſes troupes, ce qui affoibliroit d'autant ſon armée du continent. Ce Prélat, quoiqu'âgé de ſoixante ans, étoit plein de feu; il avoit une éloquence entraînante; il frappa & convainquit tout le conſeil. Son plan fut adopté.

Le Prince Edouard, c'étoit le nom du Préten-
9 Janv. dant, part de Rome le 9 Janvier avec le myſtere & la diligence d'un homme né pour les grandes entrepriſes. Il cacha ſa marche au Roi ſon pere, à un frere qui l'aimoit tendrement, & qui n'auroit pas voulu le laiſſer partir ſans lui. Le 13. il arrive à Genes, feignant d'être un courier d'Eſpagne, & accompagné d'un ſeul domeſtique: il s'embarque le lendemain pour Antibes & arrive bientôt à Paris. Il avoit ainſi paſſé au milieu de ſes plus redoutables ennemis ſous un nom ſuppoſé & ſous la foi reſpectable du droit des gens. Son domeſtique prétendu étoit un frere du Cardinal, circonſtance qui confirme celui-ci pour auteur du projet. La nuit d'une réjouiſſance publique donnée à deſſein, où le Roi devoit aſſiſter, ſuivant le bruit qu'on avoit eu ſoin de répandre, le jeune Prince s'y trouve auſſi: le tumulte favoriſe leur entrevue, & après cette conférence ſecrette, il ſe rend dans le même incognito à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Cependant le Comte de Maurepas, contribuant dans ſa partie à l'exécution de ce grand projet, avoit fait équiper à Breſt & à Rochefort vingt-ſix vaiſſeaux de ligne avec une diligence incroyable. On avoit fait motiver l'armement ſur la néceſſité de dégager le port de Toulon: les Anglois avoient été abuſés ſur le but de l'expédition, & le Roi d'An-

d'Angleterre n'en avoit été informé que le 25 Février. Déjà l'Escadre étoit dans la Manche sous les ordres du Comte de Roquefeuil; plus de douze mille hommes de troupes étoient embarqués dans les bâtimens de transport, ainsi que les armes & les munitions. Le Comte de Saxe devoit être à la tête de l'entreprise, qui étant une véritable hostilité exigeoit une déclaration de guerre formelle qui la précédât. Elle paroît, & S. M. n'ayant plus de mesures à garder, s'y plaint de ce que le Roi d'Angleterre avoit manqué au traité de neutralité, conclu avec lui à Hanovre en 1741; de ce qu'il ne lui faisoit point raison des courses & des prises faites par ses vaisseaux; de ce qu'il lui avoit, l'année précédente, fait la guerre en personne; de ce que l'Amiral Mathews étoit venu l'attaquer jusques dans la Méditerranée & le provoquer au combat; enfin, de ce qu'après tant de procédés injustes, il lui demandoit encore raison de l'arrivée du Prince Edouard en France. 1744. 15 Mars.

Le Prétendant étoit sur le vaisseau que montoit le Comte de Saxe: il vit pour la premiere fois le rivage de sa patrie; mais une tempête violente rejetta la flotte sur les côtes de France, non sans une perte de plusieurs soldats effrayés, cherchant à regagner le rivage. Il vouloit tenter une seconde fois le passage avec un seul bâtiment; sa grande ame sembloit lui présager qu'il n'avoit qu'à se montrer pour trouver des sujets; mais on le détourna de commettre une tête aussi précieuse sans secours, non-seulement à l'inconstance des élémens, mais à la rage de ses ennemis, qui enfin instruits du complot avoient eu le tems de garnir de troupes toutes leurs côtes.

1744. Voici la conversation qu'eût à ce sujet avec ce jeune héros, car il l'étoit alors, Milord Maréchal, ce fidele sujet de la Maison de Stuart, qui depuis l'expulsion de Jacques II s'étoit refusé à toutes les graces du vainqueur, avoit abandonné toutes ses dignités, toute sa fortune, disant qu'il vouloit bien reconnoître un Roi, mais non un Usurpateur, qui avoit parcouru longtems toutes les cours de l'Europe pour trouver à son maître des soutiens & des vengeurs. Dans cette conjoncture désirée il s'étoit rendu auprès d'Edouard; joignant au courage la prudence que lui donnoient l'âge & l'expérience, il arrêtoit, comme les autres, l'impétuosité du Prince, qui dans sa bouillante ardeur lui dit en l'embrassant: *je n'ai besoin que de vous seul; je veux aller vaincre ou périr avec mes fideles Ecossois.*

„ Voilà le courage, répond Milord, que nous „ attendons & que nous ne sommes pas surpris „ de trouver en vous; mais vous ne devez pas en „ faire un usage inutile à votre cause, & dont „ l'unique effet seroit de sacrifier vos amis à vos „ ennemis."

Le jeune héros persistant: „ eh bien! par„ tons, lui repliqua-t-il; mais au moment où „ nous débarquerons, je me croirai obligé de dé„ clarer à vos sujets, en leur recommandant votre „ personne, que nous ne sommes, vous & moi, „ que deux braves aventuriers, qui venons seuls „ & sans secours. Ils se garderont bien, s'ils veu„ lent m'en croire, de faire le moindre mouve„ ment en votre faveur. Ce seroit vous perdre „ & se perdre eux-mêmes. Ils ne vous doi„ vent leur sang & leur vie que lorsqu'ils pour-

„ ront au moins en eſpérer quelque ſuccès pour „ vous. (*)" 1744.

On remarqua ſeulement que ce complot avoit été conduit avec tant d'artifice, que le Roi George inſtruit qu'il y avoit une conſpiration, n'en put jamais découvrir les auteurs; ceux qu'on fit arrêter à Londres ne donnerent aucune lumiere & laiſſerent ce Monarque dans le trouble & la défiance.

Ce fut un problême alors, & ce l'eſt encore aujourd'hui, de ſavoir ſi l'on avoit un deſir bien ſincere de remettre le Prétendant ſur le trône; ſi l'entrepriſe étoit réelle, ou feinte ſeulement. A en juger par la facilité avec laquelle on s'en déſiſta, on ſeroit tenté de croire qu'on ne ſe ſoucioit pas de réuſſir. D'un autre côté, peut-on penſer qu'on ſe ſoit conſtitué dans les dépenſes exceſſives qu'un tel projet entraînoit, pour s'en tenir à un ſimulacre de deſcente? Si l'on réfléchit enſuite ſur le tems où elle fut tentée, dans une ſaiſon & dans une mer où l'on devoit s'attendre à des coups de vent périlleux & inévitables, on ne peut la regarder que comme folle ou illuſoire. Cependant, ſans quelques contretems qui retarderent nombre de bâtimens de tranſport & les empêcherent de ſe trouver au rendez-vous à point nommé, on auroit pu mettre à profit pluſieurs jours d'un tems favorable, & l'on auroit eu plus de loiſir qu'il n'en falloit pour l'effectuer. On peut donc reſter convaincu que l'armement avoit un objet certain; mais que l'invaſion dépendant du ſecret, & conſé-

(*) Nous trouvons cette anecdote intéreſſante dans l'*Eloge de Milord Maréchal*, attribué à M. d'Alembert.

quemment de la célérité, c'eſt-à-dire d'un inſtant,
1744. l'inſtant écoulé on étoit bien déterminé à ne pas haſarder une ſeconde fois de telles forces de terre & de mer, parce qu'alors le danger devenoit plus grand & les pertes irréparables. Louis XV auroit pu dire comme Philippe II: *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre les élémens.*

Qu'on nous permette ici une digreſſion ſur une telle deſcente, dont on parle toujours dès qu'il eſt queſtion de guerre avec l'Angleterre, qu'on regarde comme très-praticable ou plutôt comme infiniment aiſée, & qu'au moment où nous écrivons (en 1778) on reproche au Miniſtere de n'avoir pas tentée. Obſervons aux frondeurs que cette expédition, qu'ils imaginent ſi facile, ne l'eſt pas tant qu'ils le croient; que tout y eſt en faveur du pays attaqué, & que la moindre contradiction doit renverſer l'attaque la mieux combinée & la rendre funeſte aux agreſſeurs. On ne peut gueres en former de plus ſage que celle dont nous venons de rendre compte. Les troupes Angloiſes étoient loin de leur iſle, répandues dans les Pays-bas; les forces navales également diſperſées dans le nouveau monde, en Amérique, dans la Méditerranée; la Grande Bretagne dans la plus parfaite ſécurité; l'Eſcadre du Roi plus forte de quatre ou cinq vaiſſeaux que tout ce que ſon rival pouvoit lui oppoſer de forces maritimes en cette occaſion. On avoit un parti formé au ſein de l'Angleterre même, & le Prince, objet de la deſcente, pouvoit par ſa ſeule préſence ſe tirer une armée du milieu de ſes ennemis. Le ſecret enfin étoit ſi bien gardé, que l'on ne ſçut le deſſein de la France à Londres que lorſque les trois diviſions

de l'Armée Royale eurent pris leur ſtation reſpective. La plus conſidérable cingla vers les côtes de Kent & s'avança juſqu'à Dungeneſſ. La ſeconde ſe plaça entre Calais & Boulogne & la troiſieme ſe tint à la hauteur de Dunkerque. Mais les efforts réunis de la nation Angloiſe, tirant parti des vieux vaiſſeaux de garde & de tout ce qui étoit capable de porter du canon, la mirent, dans le cours de ſept ou huit jours, en état de faire face. 1744.

D'ailleurs, il faut ſavoir que la nature a donné aux rivaux de la France dans la Manche un grand nombre de ports capables de recevoir & de protéger les plus grands vaiſſeaux, tandis que nous n'avons pas d'Oueſſant à Gravelines un ſeul havre où puiſſe mouiller un vaiſſeau de ligne. Il faut ſavoir encore que les vents dominans dans ces mers étant Oueſt, nos vaiſſeaux déſemparés à l'iſſue d'un combat n'auroient de reſſource qu'en gagnant la Norwege ou le Dannemarc. Si l'on peſe toutes ces conſidérations, on verra que tenter une deſcente en Angleterre de la part de la France, c'eſt un coup de déſeſpoir; c'eſt jouer à quitte ou double, ou plutôt c'eſt haſarder d'écraſer ſa marine pour longtems, tandis que celle d'Angleterre ne peut qu'eſſuyer un échec facile à réparer. La réſolution ſublime de remettre un Prince ſur le trône eſt peut-être le ſeul cas où un gouvernement prudent pourroit ſe livrer à cette ſpéculation, comme dans l'eſpece préſente, où l'on avoit eſpéré de prendre conſiſtance à terre & d'opérer une révolution durable en faveur du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéreſſant,

revint à Paris attendre de la généroſité du Roi de
1744. nouveaux moyens pour faire valoir ſes prétentions & ſon courage. Le Comte de Saxe ſe rendit auſſi à la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France, dont ſes mains étoient ſi dignes. Il ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'inſtant du repos, mais, au contraire, le ſignal de ſes exploits & de la proſpérité de la France. S. M. leva à cet effet tous les obſtacles que la diverſité de religion pouvoit y apporter, car par une loi biſarre en France il faut être Catholique, même pour avoir le droit de verſer le ſang ennemi ou répandre le ſien à ſon ſervice.

Ces tentatives vigoureuſes annonçoient déjà dans le Conſeil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé durant tout le Miniſtere du Cardinal de Fleuri. Elles furent ſuivies d'une réſolution plus hardie & la véritable cauſe des ſuccès des armes du Roi pendant les deux campagnes où nous allons entrer. Madame de la Tournelle, devenue Ducheſſe de Château-roux, & que nous n'appellerons plus qu'ainſi, de concert avec le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre, avoit déterminé le Roi à ſe mettre à la tête de ſes armées; la ſecrette ambition dont tous deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une ſe regardoit déjà comme plus Reine que la Reine elle-même. Elle comptoit ſe concilier la nation par cette inſpiration magnanime, mériter les hommages de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans ſon imagination exaltée, enviſageant ſon amant comme un jeune héros, elle s'aſſocioit à ſes victoires, elle montoit avec lui ſur ſon char de triomphe & couvroit par l'éclat de ſa gloire l'opprobre de ſon rôle. L'autre,

fans ſe repaître de ces chimeres brillantes, alloit à ſes fins, de s'inſinuer plus avant dans les bonnes graces du maître & dans ſa confiance, d'augmenter ſon crédit, de ſe ménager plus d'occaſions de ſe faire des créatures, de rendre ſon miniſtere plus recommandable & s'attribuer enfin tous les bons ſuccès qu'il ſembleroit accélérer par ſa préſence, par la ſageſſe de ſes avis & la célérité de ſes ordres. 1744.

Tous deux craignirent que les généraux, ſe ſouciant peu de la préſence du Roi & ſurtout de la leur, ne le détournaſſent de ſon projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente: ils engagerent S. M. au ſecret. On agita enſuite de quel côté elle ſe porteroit: on comptoit que la campagne ſeroit plus brillante en Flandre, où tout étoit diſpoſé pour une guerre offenſive dans les Pays-bas Autrichiens; au lieu qu'en Alſace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on reſteroit ſur la défenſive. Il fut donc décidé qu'il ſe rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât ſans avoir rempli la formalité uſitée entre les nations civiliſées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, à peu près dans le même tems où le Roi de Naples fit la ſienne & où l'on la déclara auſſi au Roi de Sardaigne. 26 Avril.

Alors Louis XV manifeſta ſa réſolution héroïque; il l'annonça ſans faſte, avec cette ſimplicité qui caractériſoit toutes ſes actions. La nation fut enchantée & attendrie: elle redoubla de zele & d'amour pour ſon Roi. Le Dauphin, qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura ſon auguſte pere de lui permettre de l'accompagner. Il

ne crut pas devoir y consentir en ce moment, où
1744. ce Prince unique n'étoit pas encore marié: il devoit l'être l'hiver prochain. S. M. le consola de son refus, en lui promettant qu'ils feroient ensemble la premiere campagne.

Indépendamment de la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi précieuses & sans appui, il en étoit une de décence qui s'y opposoit. Nous avons dit que la Duchesse de Château-roux devoit suivre le Roi: elle étoit Dame du palais de la Reine qui restoit à Versailles; ainsi son devoir la retenoit auprès de sa maîtresse, bien loin de l'attirer à l'armée, d'où tout devoit l'écarter. Ç'auroit été vouloir corrompre l'innocence du Dauphin par le spectacle de ce commerce adultere, car le mystere même qu'on apportoit pour sauver le scandale servoit à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi, mais il y avoit des ordres secrets à tous les corps municipaux de lui ménager une maison attenante celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes: on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs & tout le monde savoit dans la ville à quel dessein.

3 Mai. Le Roi partit le 3 Mai avec ses Ministres de confiance. Quant aux affaires étrangeres dont il avoit conservé le Département en chef, le Sr. Dutheil, qui en étoit le premier commis, eut ordre de l'accompagner avec les bureaux pour y présider. Le Comté de Saint-Florentin fut chargé pendant l'absence de S. M. non-seulement de la correspondance, mais aussi de toutes les affaires instantes dans l'intérieur du royaume.

12 Mai. Le Roi arriva le 12 Mai à Lille, après avoir visité

visité les places les plus importantes de ses frontieres & donné ses ordres pour leur sûreté. Il y fit 1744.
la revue de son armée & établit, par des réglemens, une discipline difficile à maintenir, mais qui devoit du moins s'exécuter en sa présence. Ses aides-de-camp étoient Mrs. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubise, de Pecquigny. Il avoit pour ses deux Généraux, le Maréchal de Noailles à la tête de 80,000 hommes, & le Maréchal de Saxe, qui commandoit un corps séparé de 40,000. Cette situation étoit bien différente de celle où l'on s'étoit trouvé l'année précédente, à la mort du Cardinal de Fleuri. Les Anglois alors avoient pu entrer sur les frontieres avec avantage. Ils s'y présentoient quand il n'étoit plus tems, & les Hollandois ayant hésité de se joindre à eux plutôt, venoient de le faire trop tard. Ils ne tarderent pas à s'en repentir, & dès le 8 Mai, in- 8 Mai.
struits de la marche du Roi & des mouvemens de ses troupes, allarmés pour leur pays, les Etats-généraux députerent vers lui le Comte de Wassenaar. Ce personnage, à la franchise de sa nation joignant l'urbanité françoise, étoit celui qu'on avoit cru devoir être le mieux venu de S. M., comme ayant résidé auprès d'elle & s'étant acquis beaucoup d'amis à sa cour. Il étoit chargé de faire des propositions de leur part & d'obtenir qu'elle suspendît ses conquêtes. Le Roi lui répondit: „ le choix que les Etats-Généraux ont „ fait de vous, Monsieur, ne pouvoit que m'être „ très-agréable par la connoissance que j'ai de „ vos qualités personnelles. Toutes mes démar- „ ches envers votre République, depuis mon ave-

„ nement à la couronne, ont dû lui prouver com-
1744. „ bien je desirerois d'entretenir avec elle une sin-
„ cere amitié & une parfaite correspondance.

„ J'ai fait connoître assez long-tems mon in-
„ clination pour la paix: mais plus j'ai différé de
„ déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les ef-
„ fets: mes Ministres me feront le rapport de la
„ commission dont vous êtes chargé; & après l'a-
„ voir communiquée à mes alliés, je ferai savoir
„ à vos maîtres quelles seront mes dernieres réso-
„ lutions".

Par un esprit religieux, sans doute, & comme pour invoquer les lumieres du ciel sur ses conseils & les bénedictions de Dieu sur ses armes, S. M. avant de commencer ses opérations de guerre, fit célébrer une messe du St. Esprit, & tint à l'abbaye
16 Mai. de Cisoing un chapitre de l'ordre, dans lequel le Marquis de Bissy eut l'honneur d'être nommé seul Chevalier. C'étoit une récompense de ses belles actions en Italie, au pas de Ville-Franche & à Monte-grosse, rocher sur lequel il se battit pendant sept heures & fit prisonnier le Marquis de Suze, frere naturel du Roi de Sardaigne. Deux jours après Courtrai fut pris. Le lendemain le Député de Hollande vit investir Menin, une des places de barriere, gardée par des troupes de la République. Voltaire prétend que le Roi y témoigna personnellement beaucoup de bravoure; qu'il reconnut plusieurs fois la place & s'approcha de la palissade à la portée du pistolet avec le Maréchal de Noailles, le Comte d'Argenson & toute sa cour; qu'il encourageoit les travailleurs par ses libéralités & accéléra la prise de la ville,
4 Juin. qui se rendit après sept jours de tranchée ouverte.

Ce fut la premiere conquête en ſa préſence. Il ne voulut pas l'épargner & ordonna qu'on en démolît les fortifications, chef-d'œuvre de l'art du fameux Vauban. C'eſt qu'il vouloit à la fois ſe venger des Etats-généraux en détruiſant un de leurs boulevards, & leur montrer ſa modération en s'ôtant la faculté de s'en ſervir contre eux. 1744.

Le Roi ne manqua pas de remercier le Seigneur de ſon triomphe. Il aſſiſta dans Lille à un *Te Deum*, tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil ſur la frontiere. Trois Princeſſes du ſang, dont les maris, les freres, les enfans ou les gendres combattoient en des lieux différens pour le Roi, faiſoient l'ornement ſingulier de cette cérémonie. La Ducheſſe de Modene avoit accompagné en Flandre ſon neveu le Duc de Chartres & le Duc de Penthievre qui alloit devenir ſon gendre, pendant que le Duc de Modene ſon époux étoit à la tête des Eſpagnols en Italie: la Ducheſſe de Chartres avoit ſuivi ſon mari; & la Princeſſe de Conti, dont le fils étoit alors ſur les Alpes, & dont la fille avoit épouſé le Duc de Chartres, étoit venue avec ces deux Princeſſes.

Cependant on inveſtiſſoit Ypres. Ce ſiege fut remarquable en ce que le Prince de Clermont y commandoit les principales attaques & continuoit, avec la permiſſion du Saint Pere, à tremper ſes mains dans le ſang; fonction ſi contraire à celles d'un miniſtre de l'égliſe. On y perdit le Marquis de Beauvau, Maréchal de camp, regretté des officiers, des ſoldats & des ſavans. C'étoit un antiquaire des plus curieux de l'Europe: il avoit formé un cabinet de médailles rares, & étoit alors le ſeul homme de ſon état qui cultivât ce genre de

littérature. Ypres capitula bientôt. Le fort la Kenoque & Furnes ſuivirent.

1744. 25 & 29 Juin; 11 Juillet. L'armée des alliés regardoit ces progrès & ne pouvoit s'y oppoſer. Elle avoit pour chefs trois hommes du plus rare mérite. Le Général Wade, élève de Marlboroug, commandoit les Anglois; le Duc d'Aremberg, élève du Prince Eugene, les Allemands; enfin le Comte Maurice de Naſſau, encore rempli de l'eſprit républicain de ſes ancêtres, de leur amour de la gloire & de la liberté, conduiſoit les Hollandois. Le Roi d'Angleterre auroit beaucoup mieux fait de ſe mettre à la tête des troupes cette fois; le Roi de France étoit un rival digne de lui, & il auroit, par l'autorité de ſon rang, prévenu la déſunion des Généraux, principale cauſe de leur inaction; il auroit ſurtout aiguillonné la nonchalance des Bataves, qui, accoutumés à jouir des douceurs & des avantages de la paix depuis trente ans, avoient dans un moment d'effervescence conſenti à y renoncer. On ne peut prévoir juſqu'où Louis XV eût pouſſé les progrès de ſes armes, lorſqu'une nouvelle fâcheuſe l'obligea de les ſuſpendre lui-même. Il apprit que le Prince Charles avoit paſſé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de Lauterbourg, de Weiſſembourg & de la Lauter; qu'en vain le Maréchal de Coigny avoit chaſſé de ces trois poſtes les Autri-
5 Juillet. chiens; que leur Général étoit revenu en forces, les avoit repris & avoit envoyé des détachemens faire des courſes juſques en Alſace. C'étoit d'autant plus incroyable, que le Maréchal de Coigny, à la tête de plus de 50,000 hommes, étoit ſur ces bords & couvroit les provinces ſituées en deçà du fleuve; que le Maréchal de Belle-Iſle, revenu en

faveur, commandoit un corps considérable sur la Moselle, d'où il protégeoit la Lorraine & les pays voisins; que le Duc d'Harcourt avec une autre armée se tenoit à portée d'agir suivant les circonstances & le besoin; qu'enfin le Comte de Seckendorff étoit au-delà du Rhin sous Philipsbourg avec les Bavarois, les Palatins, les Hessois. Ce fut à ce dernier que les autres attribuerent le succès du Prince Charles: ils lui reprocherent, au lieu de s'être tenu sous le canon de la forteresse, en conservant ainsi en échec le corps du Général Nadasti qu'il avoit en tête, de s'être retiré & d'avoir repassé le Rhin, de s'être ensuite chargé de la défense de la rive vers Germersheim & Rhinzabern, d'en avoir répondu au Maréchal de Coigni, & d'avoir laissé le Prince Charles exécuter son passage en cet endroit même; ayant reçu les renforts qu'il lui envoyoit après ce désastre, de n'avoir pas profité de l'importance du moment, de l'avantage du terrein, de l'ardeur des troupes. 1744.

Si l'on en croit les mémoires des officiers françois, sur leurs représentations il avoit d'abord consenti de marcher aux ennemis; il changea ensuite d'avis, sous prétexte qu'il falloit qu'il en écrivît à l'Empereur. Bientôt toute l'armée Autrichienne, au nombre de plus de 80,000 hommes, menaça l'Alsace; des partis porterent l'épouvante vers la Lorraine. Mentzel n'existoit plus, mais il étoit remplacé par Trenck, non moins audacieux, non moins insolent, non moins cruel. Le Roi Staniſlas fut obligé de partir avec sa cour.

La conduite étrange du Général Bavarois, remplacé par un autre, il est vrai, mais qui ne fut pas aussi puni qu'il le méritoit, fit soupçonner à

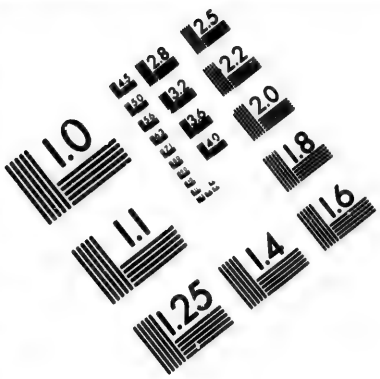

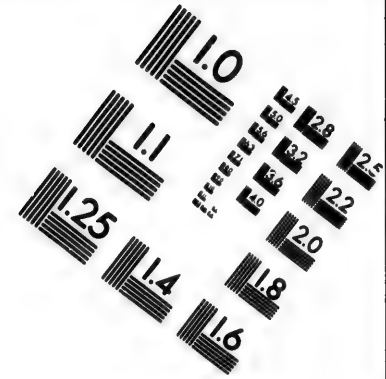

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

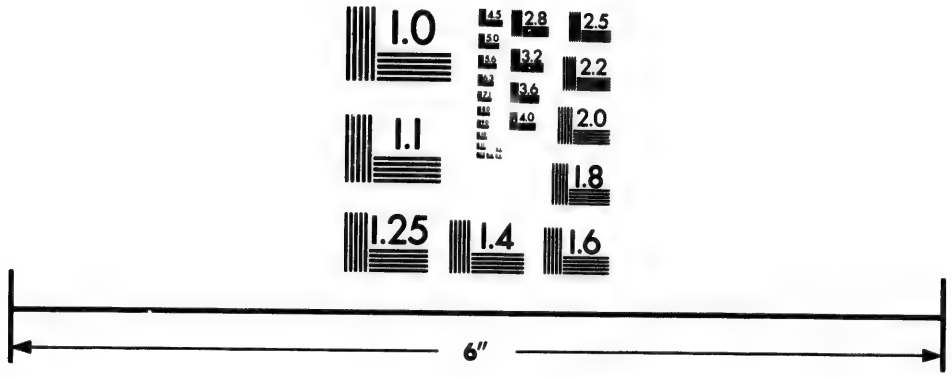

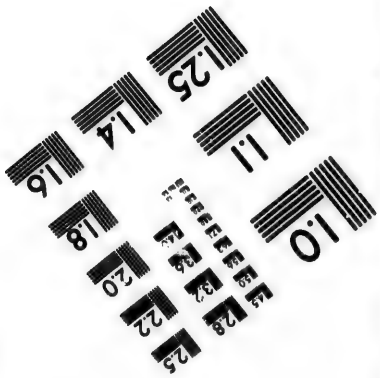

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5
2.2
2.0
1.8
1.6
1.4
1.25
1.1
1.0

1744. certains politiques voulant trouver des raiſons de tout, que c'étoit un arrangement pris avec le Roi de Pruſſe, qui n'attendoit qu'un prétexte de ſe déclarer. Celui-ci étoit des plus ſpécieux ſuivant ces profonds & fins ſpéculateurs. La néceſſité où par cette invaſion Louis XV alloit ſe trouver réduit de ceſſer d'aider l'Empereur pour défendre ſes propres Etats; les ſuites fâcheuſes qui en réſulteroient pour ſon allié dénué de tout ſecours; la crainte que la Reine de Hongrie, en ſe vengeant de ſon rival, ne travaillât à aſſervir l'Empire même; la Majeſté de ſon chef, la dignité du Corps Germanique entier expoſée; l'honneur des Electeurs intéreſſés à ſoutenir le Prince qu'ils avoient choiſi; toutes ces conſidérations pouvoient avoir un grand poids de la part du Roi de Pruſſe, & fourniſſoient matiere au plus éloquent manifeſte & aux violentes hoſtilités qu'il méditoit.

Quoi qu'il en ſoit de ces motifs cachés, dont on ne ſauroit encore éclaircir l'obſcurité, mais qu'on ne peut ſuppoſer ſans frémir de la légéreté avec laquelle le conſeil du Roi auroit compromis l'honneur de ſes armes & la ſûreté de ſes ſujets pour acquérir un allié auſſi variable & qui durant cette guerre changeoit de parti pour la troiſieme fois, ce fut à cette époque qu'il ſe déclara. On ſçut qu'il avoit été conclu à Francfort un traité d'alliance défenſive entre Charles VII, le Roi de Pruſſe, l'Electeur Palatin & la Régence de Heſſe-Caſſel, afin de contraindre la Reine de Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité & à lui reſtituer ſes Etats héréditaires. C'étoit le contre-poids de celui de Worms.

En conséquence ce Monarque envoya en Bohême une armée de 80,000 hommes & une de 22,000 en Moravie; c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le traité de Francfort, mais c'étoit ce qu'il avoit promis à la France. 1744.

On comptoit bien que cette diversion dégageroit le Royaume, & forceroit le Prince Charles à repasser le Rhin en hâte. Cependant, pour ne pas payer trop cher la complaisance qu'on avoit eue de le laisser pénétrer, & l'en faire repentir, s'il étoit possible, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes & d'accourir en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, vingt-six bataillons & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec le reste de ses troupes, qui n'étoient que de 45,000 hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption des ennemis qui en avoient plus de 70,000. Ce Général remplit admirablement les vues de son maître: il assit son camp près de Courtray, de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupa les vivres, refusa de combattre en bataille rangée, mais les empêcha d'assiéger Lille, & fit cette belle campagne défensive, aux yeux des plus grands connoisseurs aussi glorieuse pour lui que toutes les offensives qui la suivirent.

Le Duc d'Harcourt avec son corps avoit reçu ordre de garder les gorges de Pfalzbourg. Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz; il augmenta pendant cette marche la paie & la nourriture du soldat, & cette attention en redoublant son zele redoubla son affection. Toutes les provinces de cette partie de la France al-

larmées du paſſage du Rhin, & ſurtout des mal-
1744. heureuſes campagnes précédentes en Allemagne, furent raſſurées par la préſence de S. M. & treſſaillirent de joie en la voyant. Cet accroiſſement de tendreſſe de la part des ſujets préparoit la plus belle époque du regne de Louis XV, s'il eut pû en conſerver la mémoire comme elle le méritoit, & remplir les engagemens qu'elle lui impoſoit plus étroitement.

4 Août. Ce Monarque arriva le 4 Août à Metz, y donna audience au Baron de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Pruſſe, qui venoit lui annoncer l'entrée de ce nouvel allié en Bohême. Les couriers d'Italie étoient des plus favorables, l'eſpérance renaiſſoit de toutes parts, lorſqu'un malheur d'un genre plus affreux répandit la conſternation d'un bout du royaume à l'autre.

Le Roi, dont le tempérament s'étoit fortifié par l'exercice, jouiſſoit en apparence de la plus parfaite ſanté; mais il ſurvient chez les hommes les mieux conſtitués de tems en tems des criſes qui en ſont plus violentes. Sa Majeſté s'étoit deſſéché le ſang depuis quelques années par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes; les excès qu'elle s'étoit permis dans un autre genre qui n'avoient contribué qu'à l'enflammer davantage; les fatigues de la campagne; le ſoleil qu'elle avoit eu longtems ſur la tête durant une marche, & qui lui avoit frappé violemment la cuiſſe & l'avoit brûlé par ſon ardeur; toutes ces cauſes aggraverent la fievre dont elle fût atteinte le 8 Août, & la firent dégénerer en fievre maligne & putride à la fois. Dès la nuit du 14 elle fût à toute extrémité.

Ce ne fut que le même 14 au soir que la Reine reçut un courier du Duc de Gesvres, qui lui apprenoit le péril extrême de son auguste époux. 1744. Elle seroit partie sur le champ s'il n'avoit fallu aller chercher de l'argent chez le Sr. de Villemur, receveur-général des finances de Paris, qui avança mille louis. Ce départ précipité donna plus de créance aux lettres particulieres ; la douleur devint universelle ; tout autre intérêt fit place dans le cœur des François à celui qu'ils devoient prendre à une tête si chere. L'amour pour ce Prince, la juste appréhension de le perdre, surtout dans les conjonctures où l'on étoit, suspendirent toutes les opérations, & les Généraux s'appliquerent seulement à se retrancher si bien que l'ennemi ne pût profiter du découragement des peuples, ni du malheur qui les menaçoit. On regardoit le Roi comme mort ; il falloit bien que ce fût ainsi, puisqu'on se détermina à l'administrer & à lui proposer d'éloigner la Ducheſſe de Château-roux. Ce fut le Duc de Chartres, qui forçant la porte de la chambre de S. M. en sa qualité de premier Prince du sang, lui apprit le danger où elle étoit & lui suggéra de remplir ce devoir de religion. Le Duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de service, en cette circonstance s'étoit bien gardé de faire à son maître cette fâcheuse annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguste & la favorite. Son heureuse étoile lui fit prendre le parti le plus sage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas sans exemple ; il prévit combien l'amour-propre de S. M. seroit blessé ; il ne voulut pas courir les risques de son ressentiment, & plus encore de celui

de la disgraciée: dans le cas contraire, il avoit
1744. peu d'espoir de crédit auprès du successeur: il resta donc fortement attaché à la Duchesse; il s'opposa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant en effrayant sa conscience; il poussa l'audace jusqu'à résister longtems au Duc de Chartres; il ne céda qu'au respect & à la supériorité d'un Prince que la couronne regardoit après le Dauphin. Même, si l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait: „quoi, dit-il, en le menaçant, „ un valet tel que toi refusera la porte au plus „ proche parent de ton maître!" & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curiosité de S. M., Son Altesse, encore émue, se plaignit de l'insolence du Duc de Richelieu qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Duchesse de Château-roux, depuis la maladie du Roi n'avoit pas quitté son chevet: son amant encore ivre de sa passion lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ses sujets. L'arrivée de l'Evêque de Soissons, premier aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir: elle se retira, & le Prélat remplit son ministere avec toute la rigueur qu'il prescrivoit. Il exigea du Roi, avant de lui donner le viatique, non seulement qu'il éloigna de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par

(*) Voyez *les amours de Zeokinisul, Roi des Koffrans, ouvrage traduit de l'Arabe, du voyageur Kriuelbai.*

une amende honorable à Dieu, en préſence des princes, des courtiſans & du peuple. Le pénitent, dont l'ame étoit naturellement puſillanime, à ce période de la vie où les plus grands courages s'affoibliſſent, frappé de terreurs religieuſes joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenſon, qui ne cultivoit la favorite que par politique & la déteſtoit au fond, déſormais ſans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre & s'en acquitta durement. La Ducheſſe, plus grande en cet inſtant que ſon amant, reçut ſa diſgrace avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit ſouffrir en route: elle monta en caroſſe avec la Ducheſſe de Lauraguais, ſa ſœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'inſtruit de ſon renvoi on lui prodigua toutes les huées, marques du ſouverain mépris dont une populace effrénée accable toujours ceux qui ont mal-à-propos uſurpé ſes hommages. D'ailleurs on la regardoit comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ſes regrets: on l'accable d'injures atroces, de menaces effrayantes; les payſans dans les campagnes la ſuivoient auſſi loin qu'ils pouvoient, & ſe transmettoient ſucceſſivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une eſpece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces. Il lui falloit prendre des précautions infinies: lorſque la voiture approchoit de quelque bourgade, la Ducheſſe étoit obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieue de diſtance, d'où détachant quelqu'un de ſa ſuite pour prendre des relais & reconnoître les faux-fuyans, elle tâchoit de ſe dérober à la rage des villageois. Ce fut dans ces tranſes

1744.

mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts
1744. lieues de pays avant de se rendre à Paris. A son arrivée la consternation auroit augmenté, si elle n'eut déja été extrême. Le peuple de la capitale ne l'auroit pas mieux accueillie que celui des provinces, mais il étoit trop occupé de sa douleur; il ne faisoit que courir des églises où il venoit d'adresser ses vœux à Dieu pour la conservation du Roi, à la poste, au palais, aux hôtels des grands Seigneurs pour savoir quel en étoit le succès, & les nouvelles devenant plus fâcheuses, il voloit encore au temple pour fatiguer le ciel de la ferveur de ses prieres.

Le Dauphin venoit de partir; la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi, & Paris, ainsi privé de son maître & des divers appuis du trône, se trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le seul Duc d'Orléans lui restoit: retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit assidument la patrone de cette ville; il applaudissoit à la fermeté pieuse de son fils qu'il avoit excitée par ses lettres. Confondu dans la foule aux pieds de la châsse, il ne se distinguoit que par des larmes plus ameres, par des sanglots plus violens. Ce fut-là, dit-on, que sans concert & par un cri de désespoir subit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé* Ce n'étoit point flatterie: ce n'étoit point les courtisans qui le qualifioient, c'étoit le peuple; il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce surnom: il le décernoit en quelque sorte à son ombre; il épanchoit sa reconnoissance. Un citoyen n'abordoit pas l'autre dans la rue, qu'après avoir parlé du fatal événement, en se quittant ils

ne s'écriaſſent tous deux : *s'il meurt, c'eſt pour avoir marché à notre ſecours !* Le Dauphin même, à cet âge où un Prince jeune & ſuperbe voit aiſément dans le brillant d'une couronne de quoi ſe conſoler, ſenſible uniquement à la perte d'un pere & au malheur de la nation, avoit proféré ces paroles attendriſſantes : „ ah ! pauvres peu- „ ples, qu'allez-vous devenir ! quelle reſſource il „ vous reſte ! Moi !.... un enfant !.... O Dieu ! „ ayez pitié de ce royaume ; ayez pitié de nous !" 1744.

La Reine, dont la ſenſibilité devoit être éprouvée juſqu'au dernier inſtant, trouva à Saint Dizier le Roi de Pologne, Staniſlas ſon pere, ſorti de la chambre du Roi au moment où l'on déſeſpéroit de ſa vie. Enfin une évacuation heureuſe étant ſurvenue lorſque S. M. arriva le 17 à Metz, ſon auguſte époux commençoit à être rendu à la vie ; elle profita de l'ouvrage de l'Evêque de Soiſſons, &, quoique ſes mortifications & ſes chagrins, joints à l'âge qui s'avançoit, la rendiſſent moins attrayante que jamais, ſes ſoins, ſes empreſſemens & ſes careſſes, eurent tant de pouvoir ſur le cœur du Monarque, d'un naturel bon & reconnoiſſant dans le premier moment, qu'il lui jura qu'elle ſeule auroit ſa tendreſſe à l'avenir.

Il n'en fut pas de même du Dauphin. C'eſt ici l'époque où le Roi commença à diminuer d'affection pour lui. Informé de ſon départ, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Verſailles : l'intérêt qu'il prenoit à la ſanté de ce fils unique en étoit le prétexte, & la répugnance de voir arriver en lui ſon ſucceſſeur, la véritable cauſe. Le Prince étoit déjà à Verdun quand il rencontra l'officier chargé de lui notifier les intentions de

S. M. Ce qui l'eût arrêté en toute autre circonstance, ne lui parut pas un obstacle en celle-ci, & consultant plus son cœur que son Gouverneur, il se persuada être dans le cas où la tendresse pouvoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ailleurs très-près de son pere; il n'envisagea que lui; il oublia que c'étoit son Roi & ne put se résoudre à s'en retourner sans l'avoir vu: le Duc de Châtillon le suivit, plus qu'il ne le conduisit. A son arrivée à Metz, le pere se montrant à son tour dissimula la faute du sujet; mais comme il regnoit des maladies dans le pays, & que le Dauphin avoit eu un léger accès de fievre en arrivant, il le renvoya peu de jours après. Son mécontentement tomba sur le Gouverneur, qui reçut ordre avant le retour du Roi de se retirer dans ses terres. Sa femme participa à sa disgrace & tous deux n'eurent que quelques heures pour se disposer à obéir. Ce qui confirme le vrai motif de ce renvoi, sur lequel on a varié mal-à-propos, c'est un discours de Louis XV à un Seigneur tenant note des anecdotes de la cour. Il lui demanda s'il se rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour? La mémoire du courtisan étant en défaut: „consultez votre journal, lui dit le Roi, „ vous y verrez la disgrace du Duc de Châtillon. „ Vraiment, ajouta-t-il, il se croyoit déjà Maire „ du palais." On prétendit en effet que le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin & l'avoit salué comme son Roi.

1744.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque, fut celle de l'allégresse publique, ou plutôt elle n'en eut point. Paris n'é-

toit qu'une enceinte immenſe pleine de ſols. Le premier courier qui apporta la nouvelle de la criſe heureuſe qui l'avoit ſauvé, fut entouré, careſſé & preſque étouffé par le peuple. On baiſoit ſon cheval & juſques à ſes bottes; on le menoit en triomphe: les inconnus ſe crioient du plus loin qu'ils ſe voyoient: *le Roi eſt guéri!* ils ſe félicitoient, s'embraſſoient. Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoiſſance envers le ciel. Il n'y eut pas une ſociété d'artiſans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée pendant plus de deux mois que de réjouiſſances & de fêtes qui cauſerent une dépenſe exceſſive. Il fallut mettre des bornes à ces prodigalités. La Bretagne fut de toutes les provinces celle qui fit éclater ſa ſatisfaction d'une maniere plus ſenſée, plus digne du ſujet & plus durable. Les Etats arrêterent qu'il ſeroit érigé dans leur capitale un monument de bronze repréſentant l'événement. Il fut en conſéquence exécuté par le fameux le Moine & poſé à Rennes en 1754. 1744. 18 Août.

Les poëtes, les orateurs, par une louable émulation s'efforcerent de célébrer ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une eſpece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, d'en tranſmettre la mémoire à la poſtérité la plus reculée. On ne ſauroit s'imaginer à quelle extravagance ſe porta chez les gens de lettres le délire de la compoſition, mêlé au délire patriotique. L'un d'eux, comptant ſur les reſſources de ſon génie & ſur le ſujet dont tout étoit intéreſſant, pouſſa la hardieſſe & la licence juſqu'à remettre ſous les yeux du lecteur la criſe ſalutaire qui avoit ſauvé le Roi, juſqu'à en peindre les détails les

1744. plus physiques, jusques à en apostropher les premieres déjections; &, qui le croiroit! l'on s'arrachoit avec avidité cette production, dont le titre dégoûtant l'eut fait rejetter en toute autre circonstance, mais que le poëte accoutumé à traiter toutes sortes de matieres, à en vaincre les difficultés & les bizarreries, avoit eu l'art d'ennoblir & de rendre sublime en plusieurs endroits. On sera moins étonné cependant, en apprenant que ce poëte étoit Piron.

L'exclamation du Roi, en apprenant pour la premiere fois l'excès des transports de la nation, l'en fit paroître encore plus digne: *ah!* dit-il, *qu'il est doux d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter?* Il avoit tenu précédemment un propos cité dans le tems, moins marqué au coin de la sensibilité, mais plus de l'héroïsme, qui prouvoit que sur le point de mourir, en ce dernier instant où la chimere de la gloire & ses illusions s'évanouissent, pénétré de la rigueur de ses obligations, ce Monarque n'avoit pas perdu de vue l'intérêt de l'Etat. Son dessein, en partant de Flandre, étoit de livrer bataille au Prince Charles; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en personne. C'étoit le Maréchal de Noailles qui, venu avec S. M., comme le plus ancien avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alsace. Instruite de la réunion, elle dit au Comte d'Argenson qui n'avoit pas quitté son chevet depuis le commencement de sa maladie: *écrivez de ma part au Maréchal de Noailles que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.* Malheureusement Noailles ne valoit pas Condé,

&

& avoit affaire à un rival moins aiſé à battre que le Général Eſpagnol. Le Prince Charles n'eut pas peur du Maréchal; mais ce qui changea la face des affaires, ce fut la nouvelle qu'il reçut de l'irruption du Roi de Pruſſe en Bohême. Cet événement le forçoit à courir au ſecours de ce royaume. Il avoit paſſé le Rhin malgré l'armée de France: il ſe déroba pendant la nuit & il le repaſſa preſque ſans perte vis-à-vis d'une armée ſupérieure. Le Chevalier de Belle-Ile, chargé de le ſuivre avec un gros détachement, ne put atteindre que ſon arriere-garde, qui n'en continua pas moins ſa route en bon ordre. Les défenſeurs de Noailles attribuent le ſuccès de l'évaſion de l'ennemi au retard de la marche des troupes occaſionné par la maladie du Roi, à un terrein marécageux & difficile par où il falloit paſſer pour aller au Prince Charles, à l'excellence de ſes précautions pour établir ſes ponts, les aſſurer & tout enlever, de maniere qu'il ne perdit pas même un magaſin. La mort du Prince à l'agonie répondoit à tout cela & faiſoit d'avance le procès du Maréchal. L'Etat ne meurt point, & rien ne doit arrêter les opérations eſſentielles à ſa conſervation & à ſa proſpérité. En forçant la marche des troupes on eut prévenu le Général Autrichien, on eut mis contre lui ce même terrein qui le favoriſoit, on lui eut ôté le tems enfin de faire toutes les diſpoſitions qu'il avoit faites. Auſſi le Roi de Pruſſe ſe plaignit-il amerement qu'on eût laiſſé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. En effet le Prince Charles avoit des aîles, & s'il n'arriva pas aſſez à tems pour empêcher ce Monarque de prendre la ville de Prague le 15 Septembre, par les mouve-

1744.

24 Août.

mens & les marches qu'il fit, il le força d'en retirer la garniſon le 27 Novembre. Ainſi le Roi de Pruſſe ne fut maître de cette capitale que deux mois; les François l'avoient gardée treize, & le Prince Charles en fut deux fois le libérateur. Cependant après ſa retraite, l'armée Impériale ne trouvant aucun obſtacle avoit auſſi repaſſé le Rhin, repris toute la Baviere, & Charles VII étoit rentré dans ſa capitale.

1744.

On égayoit la convaleſcence du Roi par le détail des ſuccès du Roi de Pruſſe, de l'Empereur, de l'armée françoiſe reſtée aux ordres du Maréchal de Coigny, reprenant toutes les villes forestieres & l'Autriche antérieure, enfin des armées d'Italie, où deux Princes de ſon ſang triomphoient. On a déjà parlé de l'Infant Dom Philippe; un autre héros de la maiſon de Bourbon s'étoit joint à lui (le Prince de Conti) qui, ayant ſervi en qualité de Lieutenant-général dans la guerre malheureuſe de Baviere, avoit de l'expérience, quoique jeune, parce que l'infortune en donne promptement & beaucoup plus que la proſpérité. C'étoit d'ailleurs un Prince appliqué, & qui dans la fougue de l'âge & des plaiſirs étoit tourmenté de cet amour de la gloire qui fait ſupporter le travail le plus pénible & vaincre tous les obſtacles. Il s'étoit préparé au généralat qu'il ambitionnoit, par une étude continuelle de dix heures par jour durant l'hiver qu'il avoit paſſé à Paris. Il connoiſſoit l'Italie mieux que ſa patrie; il en avoit la poſition dans toutes ſes parties & dans les plus petits détails; il en avoit confronté toutes les cartes; il ſavoit par cœur les campagnes de Catinat & de Vendôme; en un mot, il étoit muni de toutes les

connoiſſances de ſpéculation qui peuvent ſuppléer à la pratique. Il commandoit avec Dom Philippe l'armée combinée de France & d'Eſpagne. Dès le 1 Avril, ils lui avoient fait paſſer le Varo, & avoient contraint les troupes Piémontoiſes de ſe retirer & d'abandonner les châteaux d'Aſpremont, d'Utelle, de Nice, de Caſtel-nuovo, enſuite celui de Montalban; ils avoient forcé celui de Villefranche à ſe rendre & fait la garniſon priſonniere de guerre. Le Prince de Conti étant parvenu à faire eſcalader les montagnes à ſes troupes, après bien des difficultés forme le ſiege de Demont, le prend le 17 Août avec toute ſa garniſon, fait ouvrir la tranchée devant Coni, eſt attaqué par le Roi de Sardaigne qui, pour lui faire abandonner cette entrepriſe, lui livre, & aux Eſpagnols, une bataille ſous les murs de Coni. L'Infant & le Prince françois ſont vainqueurs; les Piémontois maltraités & battus ſe retirent en déſordre & abandonnent cette ville à ſes propres forces: elle ſe défend trois ſemaines; peu de jours encore l'euſſent obligée à ſe rendre, mais la ſaiſon trop avancée force les Princes à lever le ſiege & à repaſſer les Alpes.

1744. 30 Sept.

A propos de cette bataille, Voltaire prétend que c'étoit une occaſion où la politique ſuggéroit de la livrer, en ce que ſi le Roi de Sardaigne étoit vainqueur, les François avoient peu de reſſources & la retraite étoit difficile, & que s'il étoit vaincu, la ville n'étoit pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, où il avoit des retraites ſûres. Il nous ſemble que l'hiſtorien, en exaltant la ſageſſe des meſures du Monarque, le condamne ſans le vouloir: car, au contraire, étant cer-

tain de la bonté de la place, de la longueur de
1744. ſa défenſe & du découragement des aſſiégeans, c'étoit le cas de ne pas compromettre ſes lauriers, de jouer le rôle de Fabius, & ſurtout d'épargner le ſang de ſes ſujets. Il perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Coni n'en fut pas effrayé, & l'hiſtorien eſt obligé de convenir que la rigueur de la ſaiſon, l'abondance des neiges & le débordement de la Sture furent les vraies cauſes de la levée du ſiege. Telle fut la fin de la campagne en cette partie, où il s'étoit fait des prodiges de valeur. Ceux qui s'y diſtinguerent le plus furent, au pas de Ville-franche, le Marquis de B.ſi à la tête des François & le Marquis de Campo-Santo à la tête des Eſpagnols. Celui-ci portoit ce nom de la bataille de Campo-Santo, où il avoit fait des actions étonnantes. Mrs. de Mirepoix, d'Argouges, Du Barail s'y ſignalerent auſſi, de même que Mrs. Duchâtel, de Caſtelar au Mont Eleus, & le Comte de Choiſeul, chargé de porter la nouvelle de la victoire. Au Château-Dauphin, nous trouvons un Bailli de Givry, chef de l'entrepriſe, le Colonel Salis & le Marquis de la Carte, auxquels il en coûta la vie; le brave Chevert qui, monté le premier ſur les murs de Prague, voulut auſſi gravir le roc le premier; un Lieutenant-colonel de Poitou, dont nous regrettons de ne pas citer le nom, qui ſauta le premier dans les retranchemens. Nous liſons une Lettre du célebre Campo-Santo, qui n'ayant pu en cette occaſion égaler la gloire des François, écrivit au Marquis de la Mina, Général de l'armée Eſpagnole ſous Dom Philippe: „ il ſe préſentera „ quelques occaſions où nous ferons auſſi-bien

„ que les François, car il n'eſt pas poſſible de
„ faire mieux." 1744.

Le Prince de Conti, faiſant dans ſa correſpondance au Roi mention de cette journée, s'exprime en ces termes: „ c'eſt une des plus brillantes „ & des plus vives actions qui ſe ſoient jamais „ paſſées; les troupes y ont montré une valeur „ au deſſus de l'humanité. La brigade de Poitou, „ ayant Monſieur d'Agenois à ſa tête, s'eſt cou„ verte de gloire.

„ La bravoure & la préſence d'eſprit de Mon„ ſieur de Chevert, ont principalement décidé de „ l'avantage. Je vous recommande Monſieur de „ Solemi, & le Chevalier de Modene. La Carte „ a été tué: Votre Majeſté, qui connoît le prix „ de l'amitié, ſent combien j'en ſuis touché."

Il ne faut pas oublier le Marquis de Villemur & le Comte de Lautrec, vainqueurs à la journée des barricades. Enfin à la bataille de Coni, au nombre des bleſſés furent le Marquis de Senneterre, le Marquis de la Force qui en mourut, le Chevalier de Chauvelin & le Chevalier de Chabannes. Le Prince de Conti, dans une autre lettre au Roi, s'étend ſur les ſervices ſignalés de M. de Courten, ſur ceux de MM. du Chayla, de Beaupreau, de Montmorenci, de Stainville, du Marquis de Maillebois, Major-général des logis, de M. de Chauvelin, Major-général de l'armée. Mais auſſi modeſte que Ceſar, & comme lui général & ſoldat, il paſſe ſous ſilence deux coups dont il eut ſa cuiraſſe percée & deux chevaux tués ſous lui. Les poëtes de Paris ne manquerent pas de célébrer ſes hauts faits, mais ſe prefferent trop, ſans doute, de l'appeller l'Annibal françois; il n'avoit

pas ce surnom qu'il ne le méritoit déjà plus, car
1744. il venoit de repasser les Alpes sans avoir pu prendre poste, & couronné de lauriers stériles il n'en ramena qu'une armée affoiblie.

De son côté, le Roi de Naples aidé du Comte de Gages, étoit entré en campagne pour défendre ses propres Etats. Le Prince de Lobkowitz y avoit répandu vers le mois de Juin un manifeste, où la Reine de Hongrie parloit aux peuples des deux Siciles comme à ses sujets, auxquels elle donnoit sa protection. Elle sembloit se flatter même d'un soulevement à Naples, & la Reine, quoique grosse, retirée à Gayette dès la fin d'Avril, étoit disposée à passer à Rome en cas d'un événement malheureux. C'est de cette invasion préméditée que s'étoit autorisé le Monarque dans sa déclaration de guerre. Il étoit parvenu non-seulement à empêcher l'ennemi de pénétrer chez lui, mais il avoit porté le théâtre de la guerre dans la campagne de Rome: il étoit, avec le Duc de Modene devenu Généralissime du Roi d'Espagne, dans Velletri, autrefois capitale des Volsques, aujourd'hui la demeure des doyens du sacré college. Il y fut surpris au milieu de la nuit par une tentative hardie du Général Autrichien, semblable à celle que le Prince Eugene avoit faite sur Crémone en 1702, & il étoit prisonnier, sans le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur de France auprès de lui, qui l'avoit accompagné & l'avertit à tems, ainsi que le Duc de Modene. Ils avoient à peine rejoint leur armée que leur palais fut investi. Le Général Nonaty entre dans celui du Duc de Modene; il y trouve le Ministre de ce Prince, M. Sabatini, qui avoit été autrefois dans

le même régiment que lui : „ n'eſt-il pas vrai, lui „ dit ce Miniſtre, que vous me donnez la vie, „ & que vous vous contenterez de me faire priſonnier ? " Mais pendant qu'ils renouvelloient leur ancienne connoiſſance, les vainqueurs ayant auſſi commis la même faute qu'à Crémone, leur triomphe ne fut pas de durée : la confuſion, le déſordre & l'ardeur du pillage réparerent le mal qu'avoit cauſé le défaut de vigilance, de diſcipline & d'activité : les Allemands furent chaſſés à leur tour. M. Sabatini, qui voyoit ce changement par la fenêtre, dit au Général Autrichien : „ c'eſt „ moi à préſent qui vous donne la vie, & c'eſt „ vous qui êtes mon priſonnier." 1744.

Le Prince de Lobkowitz fut obligé de ſe retirer vers Rome ; le Roi de Naples le pourſuivit ; le Pape étoit neutre, & ce rôle convenoit à la qualité de pere commun des fideles. Auſſi les deux armées reſterent chacune de leur côté à une porte de Rome, & le Général Autrichien, ainſi que le Monarque Napolitain, ſous le nom du Comte de Pouzolles, vinrent baiſer les pieds du Souverain Pontife, tandis qu'ils faiſoient ravager ſes campagnes par leurs troupes.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque Louis XV voulant terminer la campagne par une conquête importante, fit ouvrir la tranchée devant Fribourg par le Maréchal de Coigny. Foible & à peine convaleſcent, il arrive au ſiege pour accélérer les travaux. C'étoit, de tous ceux qu'il avoit entrepris, le plus difficile & le plus pénible. C'eſt à cette expédition que ſe diſtingua pour la premiere fois le Comte de Lowendhal, déjà connu chez l'étranger & depuis ſi utile à la France. Il

y assista comme volontaire, & fut blessé à la tête
1744. d'un coup de fusil. La ville se rendit après un mois de tranchée ouverte. Une singularité de ce siege, c'est que ce fut le Comte d'Argenson qui, comme Ministre de la guerre, fit dresser les articles de la capitulation, & par une prétendue concession qu'il fit beaucoup valoir au Général Damnitz qui la défendoit, rendit plus inévitable & plus prompte la reddition des châteaux. Ce bon Allemand ayant obtenu la permission de se retirer avec ses malades & ses blessés dans ces fortereſſes, s'apperçut trop tard que c'étoit une permission funeste, en ce que tant de bouches superflues ou inutiles ne feroient qu'embarrasser dans ces enceintes étroites & l'affamer d'autant. Sa mal-adresse fit perdre bientôt les châteaux à sa Souveraine, & la garnison, obligée de se rendre prisonniere de guerre, il apprit, sans doute, à combiner mieux une autre fois ses traités, & surtout à se défier des graces d'un ennemi. Le Roi usa de la même politique à Fribourg qu'à Menin; il en fit démolir les fortifications, étant décidé à le restituer à la paix, ou plutôt prévoyant qu'on ne pourroit le conserver à l'Empereur, selon le plan tant de fois dérangé, dont la diversion malheureuse du Roi de Prusse obligeoit de se départir encore. Toute la gloire de la campagne de Bohême étoit pour le Prince Charles, qui, après avoir passé & repassé le Rhin en présence de l'armée françoise, avoit traversé l'Elbe à la vue de l'armée de ce Monarque, si considérablement diminuée par la désertion & les maladies, qu'il n'osa livrer bataille dans la crainte de la perdre. Il fut obligé de se tenir sur la défensive devant ce Général & de couvrir la Silésie, où ce-

cependant des partis pénétrerent jusqu'aux portes de Breslau. Ces succès étoient dûs au retour d'un autre Prince, qui d'abord lié avec le Roi de Prusse pour dépouiller la Reine de Hongrie, ensuite réconcilié avec elle par son entremise, n'avoit pas été plus scrupuleux que lui, & déterminé par les subsides de l'Angleterre, venoit de s'unir à cette Princesse pour dépouiller ce Souverain, une seconde fois son ennemi. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le nouvel acteur intéressant de cette sanglante tragédie, avoit fait au mois de Mai un traité secret avec la Reine de Hongrie, & envoyé en conséquence au Prince Charles un secours de 22,000 hommes, qui lui avoit donné la supériorité. De son côté, cette Princesse lui céda une partie de la Silésie qu'elle espéroit reprendre & sur laquelle il prétendoit avoir des droits anciens, qu'elle reconnut valables, mais qui, sans doute, seroient devenus très-problématiques, dès que cette province n'auroit plus appartenu au Roi de Prusse. Tant de changemens dans les négociations devoient augmenter les vicissitudes de la fortune; aussi les triomphes & les revers furent très-balancés durant cette campagne. Si la France avoit échoué en Angleterre, elle avoit eu des succès en Flandre. Le Prince Charles les avoit suspendus par son invasion en Alsace, qu'avoit arrêtée à son tour le Roi de Prusse vainqueur en Bohême. Cette irruption n'avoit pu être que momentanée; il craignoit pour ses propres Etats, & l'Empereur profitant de la retraite des Autrichiens, quoique rentré dans Munich, ne pouvoit s'y regarder encore comme fort en sûreté. Il fallut donc songer à faire une autre campagne & à la rendre plus dé- 1744.

cisive en sa faveur. Afin d'être à portée de com-
1744. mencer de bonne heure les hostilités, on se dispo-
sa à faire hiverner, de gré ou de force, dans les Electorats de Mayence, de Treves & de Cologne, 40,000 hommes, sous les ordres du Maréchal de Maillebois, rentré en grace. Les Souverains de ces contrées, même le dernier, quoique frere de l'Empereur, étoient neutres, moins à raison de leur dignité d'Archevêques, que de leur impuissance. Ils n'en éprouvoient pas moins, comme on voit, le fléau de la guerre, & ils publioient mémoires sur mémoires, où ils se plaignoient de la désolation de leur patrie. On leur fit entendre que c'étoit pour y remédier plus efficacement, soit en portant un coup sensible & direct au Roi d'Angleterre en son Electorat d'Hanovre, soit en contenant le Roi de Prusse dans la cause commune par la crainte de perdre ses possessions en cette partie.

13 Nov. Après avoir tout ordonné, le Roi satisfit l'impatience des Parisiens & reparut dans sa capitale. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations & les transports de son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux par la pompe qui l'accompagnoit; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avoit eu de le perdre, ce peuple sembloit, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du Monarque ressuscité. C'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les genoux. S. M. resta trois jours au palais des Tuilleries, se montra le plus qu'elle put, & voulut qu'on en approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à

l'hôtel de ville. C'étoit une marque de ſa reconnoiſſance qu'elle donnoit aux habitans en la perſonne de leurs officiers municipaux qui les repréſentoient. Ils eurent, ſuivant l'uſage, l'honneur de la ſervir. Le prévôt des marchands étoit derriere le Roi; le premier échevin derriere le Dauphin. Voltaire critique avec raiſon à ce ſujet les inſcriptions & deviſes des places publiques, qui, par une coutume ridicule, étoient en latin, & au lieu d'exprimer les ſentimens d'une nation qui ne parle ni n'entend cette langue, ne produiſoient que les jeux puériles d'une imagination pédanteſque. 1744.

Au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchemens de la ſenſibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli: l'image de la Ducheſſe de Château-roux s'y reproduiſoit plus vivement que jamais; c'étoit la ſeule à qui ſa maladie avoit été fatale. Condamnée par ſon amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégreſſe générale; il ſe reprochoit ſa foibleſſe de l'avoir renvoyée; il étoit indigné contre le Prélat qui l'avoit exigé; il auroit bien voulu réparer la dureté avec laquelle on avoit exécuté ſes ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi; mais il étoit combattu par d'autres ſentimens. Ce reſpect humain, le tyran des Rois même, le retenoit; il venoit d'éprouver de la part de la Reine les marques du plus tendre attachement; elle ne ſouhaitoit pour toute reconnoiſſance que de jouir de ſes droits. Hélas! la nature n'étoit point d'accord avec le devoir & ſous prétexte de réparer ſes forces épuiſées par la vio-

lence du mal & des remedes, il différoit de l'en
1744. mettre en poſſeſſion. Ceux qui connoiſſent l'empire des paſſions, prévirent bientôt ce qui arriveroit. Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit reſtitué ſa confiance, après avoir eu l'adreſſe de ſe rendre victime de ſon zele pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéreſſé à en recueillir le fruit par ſon rappel. Comme ce Seigneur va jouer déſormais un grand rôle, il eſt à propos de le faire mieux connoître. Né ſur la fin du ſiecle précédent, il avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait, d'une phyſionomie gracieuſe, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevaleresque de la vieille cour & de la corruption de la régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique déjà uſé par leur trop grand uſage & vieilli avant le tems. Paſſionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ſes conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat & lui avoient attiré de fâcheuſes affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il ſoutenoit de ſa bravoure ſon audace & ſon impudence en ce genre. A un grand fonds d'eſprit il joignoit de la gaieté; il étoit amuſant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer ſans ceſſe les brêches que ſes plaiſirs faiſoient à ſa fortune. Heureux conſtamment, il avoit réuſſi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naiſſance très-diſproportionnée, il avoit épouſé une Princeſſe de la maiſon de Lorraine, & ce mariage lui ayant procuré une querelle, elle ne ſervit qu'à rehauſſer l'éclat de ſa gloi-

re par un duel fameux, dont il sortit vainqueur. Nommé Lieutenant-général de la province de Languedoc avec le commandement, il avoit déterminé les Etats au commencement de la guerre à offrir au Roi, de lever, habiller, armer, équiper, monter & entretenir à ses frais durant son cours, un régiment de dragons sous le nom de *Septimanie*. S. M. flattée de l'offre, avoit reconnu le service du pere en nommant le fils, le Duc de Fronsac, colonel de ce régiment, & d'ailleurs s'étoit attaché plus particulierement le Duc de Richelieu en lui donnant la place de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen. 1744.

Ce courtisan, dont le cœur ouvert à toutes les passions étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs, ne se voyoit pas encore au terme des honneurs & sentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la cour la Ducheſſe de Château-roux. Il leva tous les scrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chasse, où il ménagea secrétement à cette amante délaissée les occasions de revoir le Roi & de reprendre sur lui son empire. Enfin ce Prince, las de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état pour souiller sa gloire, pour le forcer à traiter indignement une personne qui n'étoit coupable à son égard que d'un excès d'amour. Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres & ses dignités; il prépara son triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soissons, qui eut injonction de se retirer dans son diocese, & du Comte d'Argenson, qui lui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé de lui annoncer son rappel; il lui demanda de la part du Roi la liste

de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On
1744. assure qu'elle l'avoit mis en tête; que le Miniſtre voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à eſpérer avec cette femme, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de la gagner de vîteſſe en s'en débarraſſant pour jamais. On ne peut ſuppoſer un crime plus aiſé à dire & à écrire qu'à commettre. Il eſt plutôt à croire que l'excès de la joie fit chez la Ducheſſe une révolution prompte & mortelle; ou, ſuivant d'autres mémoires, cette révolution fut occaſionnée par ſon impatience de recevoir les embraſſemens du Monarque, non moins empreſſé
8 Déc. qu'elle, pour s'être dégarnie, baignée & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en ſoit, on lui fit l'épitaphe ſuivante, qui en pareil cas auroit été beaucoup plus juſte pour Madame de Maſſli, véritablement capable de penſer d'une façon auſſi magnanime:

Sans relever l'éclat de mon illuſtre ſang,
Ce trait ſeul fera vivre à jamais ma mémoire:
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs ſans regret pour lui rendre ſa gloire.

Cette perte, également frappante par ſon époque & ſes circonſtances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si l'on meſure ſon déſeſpoir ſur ſa paſſion, elle dût être extrême. La Ducheſſe avoit repris un tel aſcendant ſur ſon auguſte amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une ſeconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par ſon expulſion ignominieuſe, elle avoit exigé une ſatisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée

Surintendante de la maiſon de Madame la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait 1744. conſentir. En lui donnant cette place de confiance & de repréſentation, qui ſuppoſe dans la perſonne déſignée beaucoup de réſerve & de décence, un cœur incorruptible, une conduite réguliere, une réputation intacte, c'étoit afficher le ſcandale, c'étoit couronner le vice, c'étoit inſulter les mœurs, l'honnêteté publique & la cour d'Eſpagne, dont l'étiquette auſtere l'auroit fait s'indigner d'un choix auſſi infâme. La mort prévint tant de maux, & la dérogation à toute pudeur n'eut pas lieu; mais il réſulta toujours de la réconciliation du Roi avec Madame de Château-roux une impreſſion fâcheuſe dans le peuple, qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rappelle le mot énergique des poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public : *puisqu'il a repris ſa Catin, il ne trouvera plus un Pater ſur le pavé de Paris!*

Il étoit en effet ſérieuſement queſtion du mariage de M. le Dauphin: cela fit diverſion à la douleur de S. M., qui commençoit d'ailleurs à ſe relâcher & à ne plus tant s'occuper des affaires de ſon Etat. Elle venoit de ſe décharger du poids du Miniſtere des affaires étrangeres. Il fut d'abord offert à M. de Ville-neuve, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur pendant ſa longue & utile Ambaſſade à la Porte. Ce perſonnage modeſte, flatté de la bienveillance du Roi, mais ſe ſentant dénué de l'activité d'eſprit néceſſaire dans un pareil département, s'excuſa ſur ſa ſanté, & fournit l'exemple rare à la cour, d'un refus qui lui fit plus d'honneur encore que le choix de S. M. Il prétendit que dans la vieilleſſe ou les infirmités, on n'étoit

plus propre à l'adminiſtration. C'eſt ainſi que de
1744. nos jours un Miniſtre (*), en pareil cas, a eu le courage de le dire au Comte de Maurepas, mais la foibleſſe de ne pas ſuivre en tout cet exemple de M. de Ville-neuve, pour ſe voir forcé enſuite, en juſtifiant ſon aſſertion, de ſe retirer après avoir perdu en ſix mois & la gloire dont ſa réſiſtance l'auroit fait jouir & la réputation qu'il s'étoit acquiſe.

18 Nov. Ce fut le Marquis d'Argenſon, le frere aîné du Miniſtre de la guerre, qui eut la charge. Le Comte fut pourvu de celle de Surintendant des poſtes. Ces graces répandues ſur la même famille leur donnerent un crédit étonnant : tous deux en étoient dignes. Celui dont il s'agit, avoit moins de brillant que l'autre, & les courtiſans, qui ne jugent que par la ſurface, l'appelloient d'Argenſon la bête. Il étoit peu capable de ſe diſtinguer dans le poſte qui lui étoit confié, aux yeux de ceux qui penſent néceſſaire d'y apporter moins de vertu que de fineſſe. Au contraire, connu pour ſa probité, il étoit plus philoſophe que négociateur, mais ſurtout excellent citoyen. On en peut juger par ſon livre intitulé : *Conſidérations ſur le gouvernement*. Rouſſeau le cite dans le *Contrat ſocial*, où il l'exalte ſingulierement, &, ce qui y met le comble, c'eſt que Voltaire s'accorde avec lui dans ſon *Commentaire hiſtorique*, &c. Il eſt vrai que les louanges de celui-ci, ſans ce concours, ſeroient ſuſpectes. Il convient que le Miniſtre, du même âge, ſon condiſciple aux Jéſuites, avoit eu dès ſon enfance une tendre amitié pour lui ; que

(*) M. Tabourcau.

depuis ils avoient été en très-grande correſpondance, & que l'homme d'Etat avoit employé 1744.
l'homme de lettres en pluſieurs affaires conſidérables pendant les années 1745, 1746 & 1747 (*); ce qui l'avoit obligé d'interrompre dans cet intervalle la compoſition de ſes pieces de théâtre. Ce n'eſt pas, ſans doute, ce qui fait le plus d'honneur au premier, & s'il avoit eu la connoiſſance des hommes, il auroit vu que la politique n'étoit pas l'élément de ſon ami, trop plein d'amour-propre, trop ardent, trop iraſcible, trop ſuſceptible de toutes les paſſions, pour y apporter le flegme & le calme requis en pareil cas. Un commis bien lourd, bien épais, bien renfermé en lui-même, bien cuiraſſé de toutes parts, bien taciturne, eſt infiniment préférable.

La négociation qu'eut à traiter le Marquis d'Argenſon dans ſon département, fut le mariage dont nous venons de parler. L'Evêque de Rennes, Ambaſſadeur à Madrid depuis quelques années, relativement aux projets formés contre la Maiſon d'Autriche, avoit été en même tems chargé de ce point. Cet Ambaſſadeur étoit M. de Vauréal, Prélat de bonne mine, fait pour la repréſentation, ayant beaucoup d'eſprit, parlant bien, fin, diſſimulé, tortueux, pointilleur, défiant, toutes qualités aſſez aſſorties à ſon rôle; mais dont les mœurs, le ſtyle, ni les manieres ne convenoient à

(*) Il eſt à remarquer que M. le Comte d'Argenſon ſe démit au commencement de Janvier 1747; il ne put donc employer M. de Voltaire cette année. Il faut croire qu'il travailla ſous le ſucceſſeur à une ſuite d'affaires, dont le premier l'avoit chargé.

son état. On avoit été surpris que le Cardinal
1744. l'eût choisi. Deux raisons en pouvoient être cause: la plus essentielle, sans doute, c'étoit d'éloigner avec honneur un concurrent, dont la vieille Eminence redoutoit le génie & l'intrigue; la seconde, qu'il étoit avare, ce qui étoit fort analogue à son goût pour l'économie. Quoiqu'il fût à craindre que ce Ministre ne réussît pas chez une cour aussi circonspecte que celle d'Espagne, s'il fut peu accueilli des Grands, auprès desquels sa réputation l'avoit dévancé, il fut bien reçu du Souverain. Au reste, les intérêts de la France & de l'Espagne étoient trop liés pour trouver beaucoup de difficultés, & l'hymen trop avantageux pour qu'il ne fût pas accepté. Il n'étoit plus question que de mettre la dernière main aux accords & de faire faire la demande solemnellement, lorsque le nouveau Secrétaire des affaires étrangeres entra en fonctions.

Tous les Seigneurs du premier rang ambitionnoient cet honneur. Le Duc de Châtillon, Gouverneur du jeune Prince, prétendoit qu'en cette qualité il lui appartenoit de droit. Son illustre naissance, son rang, son mérite personnel, quoique fort au dessous de l'emploi dont il avoit été chargé, sa gravité, son froid, le rendoient très-susceptible d'une pareille destination & excellent pour le lieu où il falloit la remplir. Mais il venoit d'être exilé, & cette faveur ne se concilioit point avec sa disgrace. Afin d'adoucir, autant qu'il fut possible un tel désagrément, que ressentit même le Prince son éleve, qui lui étoit fort attaché, l'Evêque de Rennes, déjà à Madrid, fut revêtu d'un caractere extraordinaire pour la cérémonie.

Versailles venoit de s'orner de jeunes Princesses précisément en ce tems-là. C'étoient des compagnes ménagées pour la société & l'amusement de la future Dauphine, dont l'âge & les goûts auroient pu ne pas s'accommoder de la vieille cour. Le Duc de Chartres avoit épousé la sœur du Prince de Conti. Elle avoit dix-huit à dix-neuf ans; elle étoit belle, bien faite, pleine de graces & de gaieté, ardente pour les voluptés, aimant les fêtes & la magnificence, d'un caractere charmant & d'un esprit fin & délicat. Elle se faisoit déjà chérir par cette affabilité & cette popularité qui semble avoir toujours été le caractere distinctif de sa branche. Son époux étoit également bon, humain, capable de se faire adorer; il plaisoit par une belle figure, &, quoique prodigieusement gros, reparoit ce défaut naturel par sa légéreté. Mais son humeur sympathisoit peu avec celle de la Duchesse: il n'avoit pas ce penchant au plaisir & au faste qu'elle lui auroit désiré. Quant à son esprit & à sa culture, son enfance avoit donné les plus grandes espérances, & il est à présumer qu'elles auroient été remplies, si celui qui présida en second à son éducation, eût suivi les traces du premier. Ce Gouverneur venoit d'être exilé à peu près dans le même tems que le Duc de Châtillon. On en fut d'autant plus surpris, qu'il étoit proche parent des d'Argenson, qui l'avoient produit & soutenu jusqu'alors. Il s'étoit si peu fait aimer, qu'il ne se trouva presque personne qui prît part à son malheur. On ne voit pas même que son illustre pupille en fût fort affligé. 1744.

La Comtesse de Toulouse, plus récemment avoit marié le Duc de Penthievre, son fils, à la 29 Déc.

Princeſſe de Modene, dont le pere alors, Souve-
1744. rain ſans Etats, victime de ſon attachement à la France, étoit réduit à commander les troupes du Roi d'Eſpagne. Elle étoit de quelques mois plus jeune que la Ducheſſe de Chartres, belle, moins aimable à l'extérieur, moins ſémillante, mais peut-être plus capable au fond de faire le bonheur de ſon époux. La Ducheſſe, ſa mere, ſœur du Duc d'Orléans, fille du Régent, avoit eu un moment l'eſpoir de marier ſa fille à ſon neveu & l'avoit emporté ſur la Princeſſe de Conti; mais celle-ci, non moins remuante, non moins entiere, non moins adroite, avoit fait jouer de nouveaux reſſorts qui avoient réuſſi. La détreſſe du Duc de Modene fut au fond le ſeul motif de ce changement d'alliance: dans tout autre cas, ſans doute, ſa fille eut été préférée; mais quelque juſte, quelque intéreſſante que ſoit leur cauſe, on n'aime point s'allier aux malheureux. Mademoiſelle de Modene fut réduite à donner la main à un Prince légitimé. Il eſt vrai qu'en faveur de cet hymen, la Comteſſe de Toulouſe eut un inſtant l'eſpoir que le Roi rétabliroit ſon fils, & par conſéquent ceux de la Ducheſſe du Maine, le Prince de Dombes & le Comte d'Eu, dans tous les honneurs, rangs, droits & prérogatives que Louis XIV avoit ſolemnellement accordés à ſes enfans, & dont nous avons vu qu'ils avoient été par proviſion authentiquement privés ſous la Régence, & depuis définitivement & en totalité, du moins quant à leur poſtérité. Le ſingulier eſt, que l'inſtigatrice du procès avoit été la ſœur même du Duc du Maine & du Comte de Toulouſe, la Ducheſſe de Bourbon, qui, légitimée comme eux, ne pouvoit les

dégrader ſans ſe dégrader elle-même. Preuve que la parenté entre les grands n'eſt rien & que le cri de la nature ne ſauroit prévaloir contre les fureurs jalouſes de l'ambition. Elle avoit vu avec envie les graces du feu Roi tomber ſur ſes freres; elle avoit excité le Duc de Bourbon ſon fils à réclamer, &, par une perfidie affreuſe, l'avoit forcé, pour ainſi dire, à porter les premiers coups, dans le tems même qu'il étoit en partie de plaiſir au château de Rambouillet chez le Comte de Toulouſe, ſon oncle. 1744.

Depuis, S. M. avoit accordé aux enfans de M. le Duc du Maine & de M. le Comte de Toulouſe, les mêmes honneurs dont jouiſſoient leurs peres, mais par un brevet perſonnel & à vie ſeulement. C'étoit peu de choſe; cela ne pouvoit que ſatisfaire leur vanité dans l'intérieur de leur palais ou au château de Verſailles. Les Princes du Sang, les Grands, le Parlement, la Nation n'avoient point acquieſcé à ces diſtinctions. La maiſon d'Eſt auroit deſiré qu'en faveur de ſon alliance le Roi eût fait des graces ſpéciales & pour leur donner la ſanction néceſſaire eût déployé tout l'appareil du pouvoir ſouverain. C'eſt ce que tant d'illuſtres perſonnages, jaloux de transmettre à leurs deſcendans leurs droits & leur rang ſans aucune altération, étoient intéreſſés d'empêcher. Cette affaire mettoit la cour dans une agitation extrême. Les plus prudens des courtiſans agiſſoient ſourdement; les moins circonſpects éclaterent & en furent punis par l'exil. Quelques-uns, quoique récemment comblés des bienfaits du Monarque, ne crurent pas que la reconnoiſſance dût l'emporter ſur l'importance de l'étiquette, car il n'étoit

guere poſſible qu'on revînt ſur les articles de la
1744. ſucceſſion à la couronne & même ſur celui de la qualité ſans reſtriction de Princes du Sang. Louis XV ne ſe flatta pas de rétablir l'ouvrage de Louis XIV ; & quand il en auroit eu la bonne volonté, un tel coup de vigueur étoit au-deſſus de ſes forces. D'ailleurs, il auroit été d'autant plus dangereux de ſa part que lui-même, marchant ſur les traces galantes de ſon ayeul, pouvoit éprouver un jour les tendres ſentimens de paternité aveugle. S. M. s'en tint donc aux brevets particuliers & les réclamans, malgré les marques de ſévérité du Souverain, n'en firent pas moins les proteſtations & autres actes conſervatoires d'uſage.

C'eſt dans ces circonſtances qu'arriva Madame la Dauphine. L'Ambaſſadeur de France ayant fait huit jours auparavant la demande dans la forme ordinaire, la célébration du mariage de l'Infante Marie-Thereſe eut lieu à Madrid le dix-huit Décembre, ſous la bénédiction du Patriarche des Indes. Le Prince des Aſturies épouſa ſa ſœur au nom de M. le Dauphin. Elle fut remiſe trois ſemaines après dans l'île des faiſans par les officiers du Roi d'Eſpagne entre les mains du Duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. Tout retrace ici encore le pouvoir de la Ducheſſe de Châteauroux, qui avoit fait accorder cet honneur à ſon beau-frere; qui avoit fait nommer ſa ſœur la Ducheſſe de Lauraguais Dame d'atour de Madame la Dauphine, & la Ducheſſe de Brancas, mere de celle-ci, à raiſon de ſon âge & de ſa gravité, Dame d'honneur. L'Infante ne put être rendue à
1745. Verſailles que le 23 Février, où elle reçut une
23 Févr. ſeconde bénédiction nuptiale du Cardinal de Ro-

han, Grand-aumônier.

Cette Princeſſe, dont la figure n'avoit rien de 1745.
ſéduiſant, avoit cependant trouvé le chemin du cœur de M. le Dauphin. Soit l'effet d'une ſympathie ſecrette, ſoit celui de la bouillante ardeur d'un jeune Prince éprouvant des transports qu'il ignoroit, il en fut enchanté, & ce que le premier aſpect avoit commencé, les qualités perſonnelles l'acheverent. Elle avoit de l'élévation dans les ſentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, un goût de recueillement & de dévotion, qui convenoit merveilleuſement à l'éducation donnée à M. le Dauphin. Cependant on ne peut cacher que ſon auguſte époux, malgré une figure aimable, malgré l'éclat de ſon âge & de ſon rang, malgré la reſſemblance des ames, ne lui avoit pas fait la même impreſſion. Peut-être une plus longue intimité eût-elle opéré davantage; mais le ciel ne fit, pour ainſi dire, que montrer Madame la Dauphine à la Nation, aſſez cependant pour qu'elle en emportât en mourant les regrets les plus ſinceres.

Malgré les calamités de la guerre, les réjouiſſances les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaume; les nôces de l'héritier préſomptif du trône ſe firent avec une pompe & une dépenſe extraordinaires. Paris, qui ſurpaſſe infiniment en grandeur & en richeſſe les autres capitales, voulut auſſi les ſurpaſſer en témoignages de zele & d'affection envers la famille royale. Il n'avoit plus pour chef le fameux Turgot, ſi renommé en magnificence: le Prévôt des marchands étoit M. de Bernage, petit génie & peu propre à ces cérémonies d'éclat. Cependant il eut, ou plutôt il

adopta une imagination assez heureuse. Comme
1745. on étoit dans l'hiver, & que le froid, la pluie, les frimats auroient pu nuire beaucoup aux fêtes ou les contrarier, il fit construire dans douze endroits les plus beaux de la ville, aurant de salles de verdure, qui rappellant le printems aux yeux firent oublier l'affreuse saison où l'on étoit. Ces vastes enceintes, ouvertes de toutes parts, recevoient indistinctement les grands & les petits, mélange, premier véhicule de la joie dans ces sortes de Saturnales. Les rafraîchissemens y furent prodigués sans relâche; les meilleurs musiciens eurent ordre de s'y trouver, & le son des instrumens & de mille voix mélodieuses, joints au murmure d'autant de fontaines répandant le vin à grands flots, mirent en délire un peuple innombrable. Les étrangers accourus des Etats les plus lointains pour participer aux plaisirs, ne pouvoient se persuader qu'une guerre aussi ruineuse que meurtriere désolât la France: s'ils n'eussent été instruits de sa situation, ils l'auroient jugée dans la paix la plus profonde & la plus heureuse.

L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner ces spectacles extraordinaires, étoit non-seulement de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple françois envers ses maîtres, mais de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la cour & même celles qui ne l'étoient pas, enhardies par les premiers choix, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entre elles on distinguoit la Duchesse de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais il en fût, ou plutôt véritable Hébé. Elevée avec le

Mo-

Monarque, avec qui elle avoit vécu à Rambouillet dans une sorte de familiarité, elle avoit fait tous ses efforts pour plaire à un Prince très-séduisant alors, quand il n'eut pas été Roi, & toujours inutilement. Par une comparaison énergique & peut-être trop juste, à raison de l'image peu honnête qu'elle offre, on disoit: *qu'elle étoit comme les chevaux de la petite écurie, toujours présentés & jamais acceptés.* De dépit elle épousa en secondes nôces le Comte de Brionne & mourut dix-huit mois après. On se flatta que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeoises de la capitale, qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette maniere sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné. A cet effet, il y eut un bal à l'hôtel de ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur présence. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Louis XV & toute sa cour s'y rendirent sous des habits aussi bizarres qu'élégans. Il vit avec une agréable surprise tant de beautés rassemblées. Ce n'étoient point de ces attraits fardés, de ces charmes soutenus ou ravitaillés par l'art, tels qu'il avoit coutume d'en rencontrer dans son palais: c'étoit la nature elle-même, qui sembloit avoir choisi ce jour pour étaler à ses regards ses plus parfaits ouvrages. Enchanté d'une perspective aussi brillante, le Monarque erroit sur chacun des objets dont elle étoit composée, sans se déterminer, lorsqu'une jeune blonde, d'une taille svelte & paîtrie de graces, le fixa d'abord. Elle étoit habillée en Amazone, son carquois & son arc sur ses épaules; ses che- 1745.

veux flottans par boucles étoient parſemés de pier-
1745. reries, & une gorge charmante à demi-découverte irritoit les déſirs: *Belle chaſſeuſe*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits!..... Ces bleſſures en ſont mortelles!.....* C'étoit le moment précieux d'en lancer un dans le cœur du Roi; mais ſoit qu'elle ignorât qui lui parloit, ſoit qu'elle-même, épriſe ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, ſoit plus vraiſemblablement que ſon amour-propre trop exalté lui fît perdre la tête, l'eſprit lui manqua tellement que, ſans répondre, elle courut ſe précipiter & ſe confondre dans la foule des maſques; enſorte qu'on a toujours ignoré quelle étoit cette belle. Une contre-danſe angloiſe, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit ſemblables aux céleſtes Houris, effaça ſur le champ l'impreſſion qu'avoit cauſée la Diane moderne. Le feu de l'amour circuloit dans ſes veines. Incertain, il eut voulu les poſſéder toutes, & comme elles étoient masquées, il eut fallu, pour le tirer d'embarras, que quelqu'une ſe fût découverte. Dès la premiere, ſon ame, qui ne demandoit qu'à être remplie, en eut reçu l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il paſſa à une des extrêmités de la ſalle, où ſur pluſieurs eſtrades diſpoſées en forme d'amphithéâtre les femmes de médiocre condition étoient placées. Elles ne le cédoient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus diſtingué, & elles portoient en outre ſur leur phyſionomie cette gaieté franche, indice du bonheur plus aiſé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions qui vinrent à l'eſprit de S. M. en les conſidérant &

Mr. LA MARQUISE DE
POMPADOUR.

en enviant leur sort. Elle en sortit bientôt par un masque qui vint la lutiner : ce masque étoit la charmante Madame d'Etioles. Née dans la classe la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit; il étoit surtout très-caustique & dans sa franchise ne s'épargnoit pas lui-même. Il étoit boucher des Invalides & avoit acquis du bien dans cette place. Sa femme étoit une des plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de lui dire qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui avoit inspiré le désir d'être maîtresse du Monarque. Ce desir s'étoit tellement accru, qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir : elle y travailloit surtout depuis la mort de la Duchesse de Château-roux; elle se présentoit à toutes les chasses de Louis XV; elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer ; elle essayoit toutes les manieres de se mettre, propres à fixer ses regards, & n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos spirituels la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités; elle se démasqua; mais par un raffinement de coquetterie, se rejetta en même tems dans un grouppe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & soit exprès, soit involontairement, le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement & ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la 1745.

salle avec ces mots : *le mouchoir est jetté!* &
1745. toutes ses rivales furent désespérées. Le Roi, qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le Sr. Binet, un des premiers valets-de-chambre de S. M., cousin de Madame d'Etioles, & le Sr. de Bridge, l'un de ses écuyers, ami de cette Dame, nourrissoient adroitement cette passion (*). La séduction de son esprit avoit achevé la défaite de son royal amant: il étoit blessé à ce point où l'on ne veut que de la solitude & un confident. Le Duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus de la confiance de son maître en cette partie; il avoit toujours été sur ses pas, il avoit tout observé, il étoit déja instruit de tout ce qui étoit nécessaire à savoir, & le Roi lui ayant ouvert son cœur, il se chargea de prendre les arrangemens les plus prompts pour le soulager. Madame d'Etioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir faire ses conditions, comme les femmes de qualité qui l'avoient précédée; elle fut obligée, pour réussir, de se prêter à toutes les volontés du Monarque, mais cependant elle ne le fit qu'avec une réserve propre à maintenir & accroître son empire. D'ailleurs, elle avoit dans son esprit & ses talens des ressources pour suppléer au vuide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subju-

(*) Voyez les *Lettres de Madame la Marquise de Pompadour, depuis* 1746 *jusqu'en* 1762, non que nous les regardions comme authentiques à beaucoup près, mais au moins elles sont fondées sur des faits & des anecdotes connus des contemporains.

guer l'esprit du Roi par l'art merveilleux de l'amuser, & le conduisit bientôt à son but en se faisant 1745.
déclarer maîtresse absolue & reconnue. Il fut décidé qu'elle accompagneroit son auguste amant durant la campagne qu'il se disposoit à faire encore cette année, mais dans une sorte d'incognito.

Madame Poisson étoit très-malade lors de l'entrevue de sa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolongea son existence, & lorsqu'elle fut certaine du bonheur de Madame d'Etioles, favorite en titre, elle dit qu'elle n'avoit plus rien à desirer & expira. Quant au mari, il étoit trop épris d'une femme charmante, qu'il possédoit depuis peu, pour n'être pas vivement affecté de son abandon: l'espoir des graces ne put éteindre son amour, & il n'en vit aucune capable de le dédommager d'une perte aussi chere à son cœur. Irrité, furieux, désespéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme son infidelle eut lieu de craindre que dans l'excès de sa frénésie son mari ne se portât à quelque extravagance, il fut le premier contre qui elle exerça son pouvoir en le faisant exiler. Ce comble de cruauté lui causa une maladie grave, qui le conduisit aux portes du tombeau, mais qui produisit enfin l'effet heureux de lui dessiller les yeux, & il recouvra à la fois la santé & la paix. Telles étoient les intrigues & les événemens de l'intérieur du palais de Versailles durant l'hiver, tandis que la politique en faisoit naître d'autres.

Un fait particulier, peu important en lui-même & au premier coup-d'œil, mérite cependant d'être examiné & discuté, par les suites qu'un pareil exemple pouvoit & peut entraîner. M. de Jonsac,

1745. Maréchal de camp, qui commandoit à Lauterbourg, lors du passage du Rhin par le Prince Charles, & n'avoit pas tenu plus d'une heure dans ce poste essentiel, avoit été mis au conseil de guerre: on avoit jugé qu'il eût pu résister plus longtems, qu'il avoit fait une capitulation deshonorante & en conséquence il avoit été dégradé avec les flétrissures les plus marquées. Il remua, il fit agir sa famille & ses défenseurs, & avant que la campagne s'ouvrît, fut rétabli. On exalta l'équité & plus encore la bonté & la modération du Roi. Sans examiner le fond du procès, nous croyons que dans l'un ou l'autre cas c'étoit très mal agir. En effet, si M. de Jonsac étoit innocent, s'il s'étoit comporté avec la bravoure, la loyauté, la capacité qu'exigeoit sa place, ce n'en étoit point assez; il devoit être lavé, comme il avoit été condamné, par ses pairs, & il falloit faire réjaillir sur les juges l'opprobre dont ils avoient voulu le couvrir. S'il étoit véritablement coupable, il falloit laisser subsister cet acte de sévérité, qui s'exerce trop rarement & de plus en plus nécessaire chez une nation toujours disposée à se relâcher de sa discipline, à prendre en commisération les malheureux, même parjures envers elle, & dont auparavant elle poursuivoit la vengeance par ses clameurs & son animosité.

C'est l'usage du gouvernement françois, analogue à la douceur des mœurs de ce peuple, de se contenter d'une légere disgrace dans des occasions où d'autres Etats mettroient aux fers leurs officiers-généraux, ou leur feroient trancher la tête. Mais cette légere disgrace, c'est-à-dire l'exil, & conséquemment la privation d'une portion de la

liberté, il n'eſt pas au pouvoir du Prince de l'employer avant que d'avoir fait déclarer légalement condamné celui ſur qui elle tombe, & lorſqu'il l'eſt, ſi le Souverain peut faire grace, ce n'eſt jamais au préjudice des intérêts de ſon royaume, & en confiant de nouveau ſon deſtin à un chef reconnu traître, inutile ou négligent. 1745.

Voltaire prétend que l'équité exige que l'honneur & la vie d'un Général ne dépendent pas d'un mauvais ſuccès. Sans doute, ce n'eſt pas ce que nous voulons dire. Il ajoute que c'eſt une cruauté de punir un homme qui a fait tout ce que lui permettoient ſes talens. Oui, ſi ſe déclarant lui-même incapable de l'honneur qu'on vouloit lui faire, il l'a refuſé & n'a cédé qu'à des ordres réiterés & preſſans, qu'à un zele aveugle, aiguillonné par l'amour de la patrie: ce qui peut arriver chez les étrangers, mais en France preſque jamais. On ſait que c'eſt le manege, l'intrigue, la cabale, qui font tout, & que c'eſt celui qui a perſuadé qu'il étoit le plus digne, à force de le répéter & de le faire crier par ſes amis, & non celui que le public a jugé tel, qui l'emporte & eſt nommé. C'eſt donc en France qu'il eſt plus eſſentiel que partout ailleurs d'exercer une punition éclatante ſur un téméraire de cette eſpece, afin d'intimider ceux qui, pourvus d'auſſi peu de capacité, avec le ſecours de la faveur auroient autant d'audace.

Deux choſes ſont ſurtout néceſſaires pour faire la guerre, des bras & de l'argent. On commençoit déjà à s'appercevoir en France qu'on manquoit de l'un & de l'autre. Il paſſe pour conſtant qu'on propoſa dans le conſeil un moyen facile d'avoir les deux, par le libre exercice de la religion

protestante dans le royaume, ou du moins en an-
1745. nullant en partie la révocation de l'Edit de Nantes. Un avis de cette nature, ouvert en pareil lieu, est la premiere époque où l'on remarque sensiblement l'influence de la philosophie sur tous les ordres de l'Etat, & dans les objets d'où, jusqu'ici, on l'avoit écartée. C'est Montesquieu, qui le premier a commencé cette révolution avec ses *Lettres Persannes*. Nous entendons par philosophie la hardiesse de se mettre au dessus de tous les préjugés dans les matieres de doctrine, pour n'écouter & ne suivre que la raison, comme dans l'exercice des vertus, d'avoir toujours pour premiere base l'humanité. Ces deux divinités tutelaires de l'homme, s'accordoient en cela également avec la politique.

Quelque vaste & peuplée que soit la France, les grandes pertes qu'elle avoit essuyées en trois années & demie de guerre lui avoient considérablement enlevé des hommes. Les nouvelles levées n'avoient pu se fournir sans de grandes difficultés, puisqu'au défaut de garçons on avoit été obligé de faire marcher des gens mariés, même depuis quelques années. Les hommes, dont les différentes provinces avoient contribué, étoient, pour la plupart, au dessous de la taille ordinaire, trop jeunes & si foibles qu'il en étoit mort beaucoup avant de joindre les corps ou garnisons auxquels ils étoient destinés. Les vieux régimens étoient fondus; il n'en restoit que le nom. A peine y avoit-il dans chacun une centaine de soldats qui eussent vu la guerre & qui fussent en état de former les nouveaux-venus au maniement des armes, à la discipline & aux travaux militaires,

&

& de leur inſpirer ce qu'on appelle *l'eſprit de corps*. Il y avoit toute apparence que la guerre ſeroit longue & meurtriere: on ne pouvoit compter ſur les nouvelles milices qu'après trois ans paſſés dans des garniſons. Il falloit cependant completter les corps & remplacer ceux qu'on tiroit chaque année de ces garniſons pour le ſervice de campagne. Les payſans, dont ſe forment les recrues, diminuoient dans les villages; l'impoſſibilité de payer les impôts & la miſere en avoient forcé depuis pluſieurs années un grand nombre à abandonner leurs hameaux & la culture des terres, même à fuir de leur patrie; ce qui avoit néceſſairement occaſionné une diminution des revenus du Roi. Il étoit eſſentiel de remédier au plutôt à tous ces maux, & le moyen de le faire étoit aſſurément de chercher à ſe procurer de nouveaux habitans qui devinſſent une reſſource pour l'Etat, ſoit en hommes, ſoit en contribution aux charges: il étoit naturel de préférer ceux qui par leur naiſſance ou par leur origine tenoient à la patrie même, & qui en portoient dans le cœur cet amour né, ce ſemble, avec tous les hommes, ou ce penchant ſecret que les enfans ont ordinairement pour le pays de leurs peres. Les Proteſtans, en général, avoient toutes ces qualités: de plus, leur ſéjour dans les pays étrangers les avoit rendus plus induſtrieux, plus habiles dans le commerce, plus opulens, plus ſouples même, & par conſéquent très-propres à faire fleurir un royaume. C'étoit d'ailleurs une juſtice de réparer les maux dont ils étoient les victimes, en leur accordant la liberté de rentrer en France. On opéroit le double bien, de procurer des ſujets au Roi & de les en- 1745.

lever aux Puiſſances voiſines qui s'en étoient enri-
1745. chies, ſurtout à l'Angleterre & à la Hollande, nos ennemies en ce moment.

D'autres motifs militoient encore pour l'Edit qu'on propoſoit. A l'égard des Réfugiés même qui ne revindroient pas, il étoit avantageux d'éteindre ou de diminuer au moins leur haine envers une marâtre qui les avoit auſſi cruellement traités, dans le cas de quelque invaſion, ſoit dans la Grande Bretagne par le Prétendant, ſoit dans les Provinces-unies par nos armes. Enfin il étoit prudent de ſe concilier ceux qui, reſtés ou cachés en France, formoient des vœux contre leur patrie, qui, toujours au nombre de pluſieurs millions pouvoient, encouragés ſous main par nos rivaux, y exciter des ſéditions, des révoltes & peut-être une guerre civile.

Ces puiſſantes conſidérations ne purent tenir contre la crainte du Clergé, dont le fanatiſme parut alors plus dangereux & plus redoutable. Un pareil projet devoit être propoſé pluſieurs fois avant d'être adopté, & c'étoit beaucoup d'avoir oſé le produire. Depuis, lors de la guerre de 1750 on y revint, & durant la guerre actuelle on a vu le moment où il s'effectueroit; mais cet heureux jour eſt encore reculé (*).

Une aventure ſinguliere, arrivée à cette époque, qui, quoique peut-être le pur effet de l'imprudence d'une part, & de la hardieſſe de l'autre,

(*) On a vu dans une Note précédente, que le Parlement ſollicitoit lui-même pour les Proteſtans un état légal en France; mais il a reçu inſinuation de s'en abſtenir juſqu'à nouvel ordre.

fournit ample matiere aux ſpéculations des politiques, voulant toujours trouver de la fineſſe à tout. 1745.
Ce fut la ſurpriſe & l'enlevement du Maréchal de Belle-Ile & de ſon frere. Après que les armées françoiſes eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris ils partirent avec une ſuite nombreuſe. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des Puiſſances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils ſe rendirent d'abord auprès de l'Empereur; de-là traverſant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'Electorat d'Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés & conduits en Angleterre, où l'on les retint juſqu'au mois d'Août 1745. Quel étoit l'objet de leur miſſion? Etoient-ils légitimément arrêtés? Comment ne les réclama-t-on pas auſſi fortement qu'on auroit dû le faire? Y avoit-il à cela un deſſous de cartes? Toutes queſtions qui furent agitées alors, & dont la diſcuſſion ne peut être qu'inſtructive & intéreſſante. 20 Déc. 1744.

On dit dans le tems que le Maréchal de Belle-Ile alloit concerter avec le Roi de Pruſſe les opérations de la campagne prochaine; qu'on l'avoit choiſi préférablement, parce que la guerre qui ſe faiſoit, étant en quelque ſorte ſon ouvrage, on le regardoit comme piqué d'honneur à en faire ſortir la France avec gloire, parce qu'il étoit, ſuivant ce qu'on a vu précédemment, très-connu & très-eſtimé du Monarque dont il falloit calmer le mécontentement & prévenir l'inquiétude. En effet, il ſe plaignoit qu'on eût commis la double faute, & de laiſſer le Prince Charles repaſſer tranquillement le Rhin, & de ne l'avoir pas pourſuivi du moins dans ſa marche vers Prague & mis entre

deux feux ; ce qui auroit pu opérer la deſtruction
1745. de cette armée Autrichienne, ou auroit permis à la ſienne, loin d'être forcée à la retraite, de garder ſes conquêtes & d'en entreprendre de nouvelles. On ſavoit que ce Roi, ſtrict dans l'exécution de ſes traités, profitoit facilement du premier ſujet de les rompre, quand ils ne tournoient pas à ſon avantage, & l'on appréhendoit déjà qu'il ne fût dégoûté du dernier. Son départ précipité de Berlin pour ſon armée, qu'il venoit de quitter préciſément dans le tems que le Maréchal de Belle-Ile ſe rendoit dans cette capitale & que c'étoit une nouvelle publique, donna lieu de croire qu'il vouloit éviter toute conférence & redoubla les craintes de ſa défection.

Quoi qu'il en ſoit, le Miniſtre françois fut arrêté faute de paſſe-ports & ſous le prétexte de la guerre déclarée par le Roi ſon maître au Roi d'Angleterre, dans l'Electorat duquel il ſe trouvoit. Mais le Roi de Pruſſe a dans tous ces pays-là, pour la communication de ſes Etats, des bureaux de poſte qui, par une convention établie entre les Princes d'Allemagne, ſont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le Duc de Belle-Ile étoit en outre Prince de l'Empire ; ſa miſſion étoit vers l'Empereur & ce Monarque. C'étoit à la fois violer le droit des gens, les prérogatives des Ambaſſadeurs, les conſtitutions de l'Allemagne. En d'autres tems l'Electeur d'Hanovre eut été lui-même mis au ban de l'Empire pour cette inſulte faite à ſon Chef, en la perſonne d'un négociateur envoyé vers S. M. Impériale, avec qui le Roi Georges n'étoit point en guerre. Il ne l'étoit pas plus avec le Roi de Pruſſe, qui ne pa-

rut pas auſſi ſenſible qu'il auroit dû l'être à cette injure, réjailliſſant en partie ſur lui. Charles VII ne pouvoit punir un attentat indirect, lorſqu'il en avoit tant d'autres perſonnels à venger, ſur leſquels il ne lui reſtoit que la voie de la plainte. Enfin la France ne fit pas en cette occaſion l'éclat qu'exigeoit l'importance du grief. Elle fut juſqu'à offrir de regarder le Maréchal comme priſonnier de guerre, & de payer ſa rançon, ainſi que celle de ſon frere. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 Juin 1743, la rançon d'un Maréchal de France étoit de 50,000 livres. Le Miniſtre de S. M. Britannique éluda ces inſtances preſſantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardoit Meſſieurs de Belle-Ile comme priſonniers d'Etat, terme ſous lequel il vouloit bien déguiſer leur véritable qualité d'eſpions. Le reproche n'étoit pas ſans vraiſemblance : d'abord il ſembloit contre le bon ſens que les négociateurs, pour ſe rendre dans l'Electorat de Brandebourg, euſſent choiſi leur route par l'Electorat d'Hanovre, préférablement au chemin ordinaire, ou que dans ce cas ils euſſent négligé de ſe munir de paſſe-ports: cela ſuppoſoit le deſſein de dérober leur marche. On ſoupçonna que leur objet étoit d'examiner par eux-mêmes s'il ne ſeroit pas poſſible de faire pénétrer dans cet Electorat l'armée françoiſe qui étoit du côté de Mayence & de Cologne, en la conduiſant par des montagnes de difficile accès à la vérité, mais non pas inſurmontables. Ce ſoupçon étoit d'autant moins deſtitué de fondement, que ces montagnes, réputées par les nationaux comme une défenſe ſuffiſante, n'étoient ni gardées ni fortifiées, & que le Maréchal affecta 1745.

d'y paſſer avec toute ſa ſuite, parmi laquelle on
1745. aſſuroit qu'il y avoit pluſieurs officiers entendus & très-capables de tirer le plan du terrein. La tranſlation des priſonniers à Londres, les bons traitemens qu'ils y éprouverent & leur long ſéjour fournirent matiere à une derniere conjecture plus détournée: ce fut que cet arrêt étoit de pure convention, pour que le Roi d'Angleterre eût auprès de lui, par un moyen ſimple & naturel, un agent qui entrât en négociation, ſoit d'une paix générale, ſoit d'une convention particuliere.

En ſuppoſant ce but aſſez abſurde de conférences ſecretes, elles durent bientôt devenir inutiles, ou changer d'objet, par la mort de l'Empereur, qui fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce Prince, qui n'avoit été malheureux que depuis ſon élévation, rentré dans la capitale de ſon Electorat, craignant à chaque inſtant d'en être encore expulſé, jouet perpétuel de la
20 Janv. fortune, y ſuccomba, victime de ſes chagrins & de ſes maladies à l'âge de quarante-ſept ans. Il avoit la goutte & la gravelle: on trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur. On jugea qu'il n'avoit pu dès longtems être un moment ſans ſouffrir. La France lui avoit fait préſent de tous ces maux avec la couronne impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une repréſentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à ſon cadavre furent encore une dériſion.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut expoſé vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, ſelon l'étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Eſpagnol, &

que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſéveli avec les cérémonies de l'Empire; & dans cet appareil de la vanité & de la miſere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de ſon empire n'avoit pas même poſſédé une petite & ſtérile province: on lui donna même le titre d'Invincible dans les reſcrits émanés du jeune Electeur ſon fils; titre attaché par l'uſage à la dignité d'Empereur, qui ne faiſoit que mieux ſentir la nullité de celui qui l'avoit poſſédé, & conſéquemment le rendre plus ridicule. 1745.

Charles VII, en mourant, emporta avec lui le fruit des négociations & des efforts que la France faiſoit en ſa faveur depuis quatre ans. Tout cela étoit d'autant mieux perdu, qu'elle ne pouvoit ſe flatter de faire obtenir l'Empire à ſon fils âgé de dix-ſept ans. Par ſa conduite cependant il s'en montroit plus digne que ſon pere. Sans ſe laiſſer éblouïr des illuſions de la grandeur, ſi ſéduiſantes pour un jeune Prince, il ſongea prudemment à conſerver ſon Electorat & à rendre la paix à ſes ſujets. Il ſe crut diſpenſé de reconnoiſſance envers une bienfaitrice qui ne lui avoit fait que du mal, & ſans diſcuter ſi les ſentimens d'affection qu'elle avoit montrés à ſa maiſon étoient bien purs, il crut que ſon premier devoir étoit d'éloigner de ſon Etat le fléau de la guerre & de travailler au bonheur de ſon peuple. On a prétendu que le Comte de Seckendorff qui commandoit ſon armée, lui avoit inſpiré l'intention de ſe réunir à la maiſon d'Autriche; que ce Général, avide d'argent, qui avoit pris en gage la vaiſſelle d'or de feu ſon maître, & après avoir reçu des ſommes

immenſes de la France, en réclamoit de nouvel-
1745. les, étoit mécontent que dans l'épuiſement du Royaume on les lui refuſât. Mais ſi le jeune Electeur n'eût eu dans ſon cœur des ſentimens de modération, il auroit rejetté ces inſinuations, & ſe ſeroit laiſſé aller à celles de ſa bienfaitrice & à ſes propoſitions brillantes. Elle continuoit à ſoudoyer les Bavarois; elle lui envoyoit ſix mille Heſſois, trois mille Palatins & ſes régimens Allemands qu'elle payoit également. Il eſt vrai que ces ſecours n'empêcherent pas le nouvel Electeur de recevoir à ſon avénement au trône l'humiliation
Avril. éprouvée tant de fois par ſon pere; il fut obligé de ſortir de ſa capitale. Seckendorff l'avoit prévu; il écrivoit le 24 Mars au Maréchal Törring, Général Bavarois, ces propres mots:

„ Les heureux ſuccès dont on ſe flatte ſur le
„ Rhin, ne ſauveront pas la Baviere; & il faut
„ que ce pays ſoit prédeſtiné à être ruiné tota-
„ lement, ſi on ne trouve pas un moyen de le
„ ſauver par un accommodement, tel qu'il
„ puiſſe être. "

M. de Chavigny, Plénipotentiaire de Louis XV en Baviere, malgré toute ſa prévoyance, ſon habileté & ſa fineſſe, ne put parer le coup. Il faut croire qu'avant la ſignature du traité oſtenſible de Fueſſen entre l'Electeur & la Reine de Hongrie, en date du 22 Avril, il y avoit déjà des conventions préliminaires ſignées le 15, en vertu desquelles le premier donna ordre à ſes troupes qui défendoient l'entrée de ſes Etats, de ſe reployer ſur Munich. Ce qui approche beaucoup de la trahiſon, c'eſt qu'elles le firent ſans avertir M. de Ségur, qui commandoit les François à Pfaffenhoven.

Il n'avoit que 5,000 hommes ; il fut attaqué par 15,000 Autrichiens sous les ordres du Comte de Bathiani. Il se défendit avec valeur, se battit en retraite pendant trois jours, gagnant sans cesse les hauteurs, tuant beaucoup de monde aux ennemis, en perdant peu & arriva enfin à Donawert. Le Marquis de Rupelmonde, à la fois excellent militaire, philosophe instruit & homme aimable, périt dans ce combat si inégal & si long. Il n'avoit que son aide-de-camp auprès de lui, lorsqu'il reçut le coup de fusil qui le fit tomber. *Laissez-moi mourir*, lui dit-il, *courez avertir M. de Ségur, afin qu'il mette ordre à l'arriere-garde.* Le Marquis de Cruffol qui le remplaça, & le Chevalier de la Marck, se conduisirent avec une sagesse si intrépide, qu'ils méritèrent des éloges de leurs rivaux & des récompenses du Roi. 1745.

Pendant ce tems, le jeune Electeur étoit dans Augsbourg. Il fit notifier à S. M. son traité, par lequel il renonçoit à ses prétentions sur la Maison d'Autriche, s'obligeoit à une neutralité absolue & à faire sortir de ses Etats les troupes étrangeres. La Reine, de sa part, promettoit de retirer les siennes de la Baviere, & renonçoit aux indemnités par elle exigées pour les frais de la guerre.

Ce parti, le meilleur à prendre, sans doute, dans la position précaire où se trouvoit l'Electeur, n'auroit peut-être pas été desapprouvé même de Louis XV, s'il eut eu plus de confiance en S. M. & lui eut fait part de sa résolution. Elle se trouvoit par-là débarrassé d'un allié trop foible pour n'être pas à charge, qu'elle ne pouvoit continuer à soutenir sans des frais immenses & abandonner sans deshonneur. D'ailleurs, il y avoit au traité

des articles ſecrets, très-propres à déplaire à ſa
1745. France. Ce Prince promettoit ſa voix au Grand-Duc, à la premiere diete d'élection, & alloit ainſi directement contre la politique de ce gouvernement qui lui avoit déja coûté tant de ſang & de tréſors. Enfin, pour comble d'ingratitude, il s'engageoit à donner des troupes à la Reine de Hongrie, & de recevoir, comme les autres, de l'argent des Anglois. Ainſi, au bout de deux ans, par une révolution incroyable, le fils s'armoit contre un Monarque qui avoit donné à ſon pere la couronne Impériale. Tout cela pouvoit s'excuſer encore par la loi de la néceſſité, qui rend plus ſouvent les petits Princes parjures avec le caractere le plus loyal, en ce qu'ils ne font rien librement.

Il ſembloit qu'une guerre entrepriſe pour mettre & conſerver ſur le trône des Céſars Charles VII, devoit ſe terminer par ſa mort, & ſurtout après la renonciation du fils à cette dignité. Mais à ſon défaut, la France avoit jetté les yeux ſur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ſes principes étoient tellement intervertis, qu'elle offroit le ſceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'elle avoit longtems regardé comme un uſurpateur, dont elle avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec ſon ennemie. En effet, il avoit été conclu
8 Janv. à Dresde, le 8 Janvier, un traité d'alliance défenſive, entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & la République de Hollande, par lequel ces Puiſſances ſe garantiſſoient réciproquement leurs Etats, ſtipulant les troupes

que le Roi de Pologne fourniroit à la Reine de Hongrie & les subsides que les autres parties contractantes donneroient à ce Prince en indemnité de ses frais. On cherchoit à séduire ce Monarque, non-seulement par l'éclat de cette dignité, mais par le droit qu'elle lui donnoit de faire entrer dans sa maison une partie de l'héritage d'Autriche, qu'il avoit d'abord disputé à main armée. La finesse de ces insinuations étoit, en le détachant de sa nouvelle alliance, de donner plus de supériorité au Roi de Prusse & de forcer la Reine de Hongrie à recevoir la paix. Le Ministere Saxon sentit le piege & empêcha son maître d'y donner: il lui persuada qu'il lui seroit difficile de conserver la couronne de Pologne en acceptant celle d'Empereur, en ce que cette République craindroit d'avoir un chef trop puissant, & que la plupart des grands y étoient portés pour la maison d'Autriche; qu'alors ce seroit risquer la perte d'un trône acquis, dans l'espoir d'un autre qu'il n'étoit pas sûr d'enlever au Grand-Duc de Toscane. Il lui fit envisager d'ailleurs le poids d'une pareille dignité par l'exemple de l'Electeur de Baviere, poids sous lequel un Prince, qui n'est pas très-puissant par lui-même, devoit nécessairement succomber; ensorte que sa grandeur nouvelle n'étant pas fondée sur ses propres forces, ne deviendroit qu'une source de dégoûts, d'amertumes & d'humiliations. 1745.

Le Roi de Pologne étoit peu ambitieux: il pesa toutes ces considérations de sang-froid, & refusa toutes les propositions de la France. Loin de prétendre à l'Empire, il s'unit à la Reine de Hongrie plus étroitement, & se détermina à concourir de son suffrage pour faire donner à son

époux la couronne impériale. C'étoit la quatrieme
1745. voix dont étoit déjà sûre cette Princesse, car elle venoit d'avoir celle de l'Electeur de Mayence, qui avoit fait son accommodement. Le Maréchal de Maillebois, pour faire sentir à ce dernier le mécontentement du Roi, s'étoit emparé dans son Electorat du fort de Königstein.

Cette vengeance fut assez inutile, & la France devoit bientôt perdre un allié qui alloit entraîner la prépondérance, & lui ôter tout espoir d'empêcher l'Empire de rentrer sous le joug de la maison d'Autriche. Cet allié ne pouvoit être que le Roi de Prusse, changeant de parti dans cette guerre aussi souvent que son intérêt l'avoit exigé. Après avoir gagné deux batailles contre les Autrichiens, (*) dont il étoit toujours la terreur, mais ne voyant aucun parti utile à en tirer, il avoit voulu profiter de la circonstance pour s'en dédommager du côté du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & écorner quelques-unes des possessions de cet ennemi plus foible, & qui par conséquent
Août. devoit être sacrifié. Il avoit publié un manifeste contre lui, & avoit fait entrer en Saxe une armée sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau. Ne voulant pas s'éloigner du Prince Charles, rival digne de lui, il s'étoit contenté d'envoyer un de ses Lieutenans contre le Roi de Pologne qui, après
15 Déc. avoir vu ses troupes battues à Kesselsdorf, étoit sorti de Dresde & s'étoit retiré à Prague avec une partie de la famille royale. On ne trouvoit alors que

(*) La bataille de Friedberg sur le Prince Charles de Lorraine, le 4 Juin 1745, & en Bohême, celle de Praduitz, le 30 Septembre.

Souverains exilés de leurs Etats. On étoit aux approches de l'hiver. Ne craignant plus rien du Prince Charles, le Roi de Pruſſe crut ſa préſence néceſſaire à Dresde. S. M. y entra le même jour que l'Electeur en ſortoit, & en tira des contributions conſidérables. Ce fut-là qu'ayant appris que la Czarine ſe déclaroit pour le Roi fugitif, il jugea convenable de s'aſſurer le fruit de ſes nouvelles victoires, par deux traités conclus quelques jours après ſur le lieu même. Par le premier, le Roi de Pologne cédoit au Roi de Pruſſe tout ce qui étoit en conteſtation entre eux, & s'obligeoit à lui payer à la foire prochaine de Leipſick un million d'écus d'Allemagne. Par le ſecond, la Reine de Hongrie cédoit & aſſuroit de nouveau à ce Monarque la Siléſie & le Comté de Glatz: & de ſa part, il garantiſſoit à cette Princeſſe tous ſes Etats d'Allemagne, & accédoit de ſa voix Electorale à l'élection du Grand-Duc en qualité d'Empereur. L'Electeur Palatin & le Landgrave de Heſſe étoient compris dans cet accommodement, & le Roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, ſe rendoit garant de l'exécution.

1745. 25 Déc.

Pour entendre le dernier article du traité, il faut ſavoir que le Grand-Duc de Toſcane venoit d'être élu Roi des Romains par l'Electeur de Mayence & par les Ambaſſadeurs de ceux de Trêves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & enſuite Empereur, ſous le nom de François I, malgré les proteſtations du Roi de Pruſſe & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix électorale de Bohême.

13 Sept. 23 Sept.

On avoit prévu cet événement à Verſailles, & ſur le refus du Roi de Pologne, Electeur de Saxe,

1745. l'amour de Louis XV pour la paix lui auroit peut-être dès-lors, en ne traverſant point l'élection du Grand-Duc, fait ſacrifier ſon amour-propre à ce bien deſiré, s'il n'eut trouvé trop de réſiſtance & de reſſentiment dans ſes ennemis. L'Angleterre ſurtout, qui s'étoit conſtituée en des dépenſes ſi énormes pour la Reine de Hongrie (*), n'ayant aucun eſpoir d'en être jamais rembourſée par cette Princeſſe, cherchoit à ſe dédommager du côté de la marine. Elle ſe flattoit d'écraſer pour longtems celle de la France & de l'Eſpagne, de devenir ainſi maîtreſſe du commerce, & par ce canal intariſſable, de faire refluer dans ſon ſein avec uſure toutes les richeſſes qu'elle avoit prodiguées avec tant de magnificence, qu'elle prodiguoit encore en tenant à ſa ſolde une foule de Souverains, ſes véritables *ſtipendiaires*, ſous le nom plus honnête de *ſubſides*, & ſes *eſclaves*, ſous celui de ſes *alliés*.

Il ne reſtoit à la France d'autre parti que les armes: il fut réſolu de faire une guerre défenſive en Allemagne, & de la continuer offenſive en Flandre & en Italie. Le Prince de Conti fut chargé de la premiere ſur le Rhin, d'une eſpece toute différente de celle qu'il avoit faite dans les Alpes, & encore plus contraire à la fougue de ſon âge & de ſon tempérament. Mais on avoit cru néceſſaire d'envoyer un autre Général à Dom Philippe, que gênoit un Prince du Sang de France trop entier, trop ardent d'ailleurs pour ſympathiſer avec

(*) On prétend qu'en 1744, l'Angleterre avoit dépenſé 276,960,000 livres de notre monnoie, & qu'elle en dépenſa beaucoup plus les années ſuivantes.

le flegme & la hauteur Eſpagnols; du moins, cette cauſe nous paroît-elle plus vraiſemblable que la jalouſie du Roi, avec qui ce Prince ne ſympathiſoit pas davantage. Il fut chargé d'occuper les Autrichiens, & par cette diverſion de les empêcher de tomber avec des forces trop ſupérieures ſur le Roi de Pruſſe. Le Maréchal de Maillebois remplaça le Prince de Conti; on le crut plus expérimenté qu'un autre pour une pareille guerre, à laquelle il s'étoit exercé en Corſe. 1745.

Le Roi ſe chargea d'aller en perſonne achever en Flandre les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente; & malgré ſon nouveau hymenée, il fut obligé de tenir envers le Dauphin l'engagement qu'il avoit contracté cette même année, de s'en laiſſer accompagner.

Le Miniſtre de la guerre avoit pris toutes les précautions pour que la préſence de S. M. ne fût pas infructueuſe. Malgré les pertes d'hommes qu'avoit ſupportées la France, il avoit rendu l'armée de Flandre la plus floriſſante & la plus nombreuſe qu'on eut encore vue. Elle étoit de 106 bataillons, & de 172 eſcadrons complets, avec 17 compagnies franches. Il avoit été obligé, afin de la completter, de faire marcher les milices; il en avoit formé ſept régimens, ſous le titre de *Grenadiers Royaux*, compoſés d'hommes choiſis entre elles. La valeur de ces troupes, & les ſervices qu'elles rendirent, juſtifierent l'idée d'un pareil établiſſement. 10 Avril.

Le Maréchal de Saxe commandoit cette armée, & ſes talens s'étoient déjà développés de maniere à inſpirer la plus grande confiance en lui; mais alors il étoit conſumé d'une maladie de langueur

& preſque mourant. Lorſqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit faire dans cet état de foibleſſe, il répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.* Il n'avoit rien perdu de ſon activité & de ſon génie. Après avoir tenu en ſuſpens & trompé par pluſieurs marches & contre-marches l'armée combinée des Alliés, il avoit formé le ſiege de Tournai. C'étoit la plus forte place de la barriere, un des chef-d'œuvres de Vauban. Dès que les Etats-généraux apprirent que cette ville étoit en danger, malgré leur circonſpection ils furent les premiers alors à prendre une réſolution fiere; ils manderent à leurs Généraux qu'il falloit haſarder une bataille. Telle étoit la diſpoſition des ennemis, lorſque le Roi & le Dauphin ſe mirent en route. Ce fut un ſpectacle touchant de voir s'arracher aux délices de leur palais ce pere auguſte avec ſon fils unique. L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir expoſer deux têtes auſſi cheres. A leur défaut, le ſceptre tomboit aux mains du Duc d'Orléans, confondu pendant ce tems avec les moines de Sainte-Génevieve, levant les mains au ciel tandis qu'on ſe battoit. C'étoit un ſaint, mais on avoit beſoin d'un héros.

1745.

Le Roi étant arrivé le 7 Mai à Douay, reçut en ſe couchant un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit & qu'on ſeroit bientôt en préſence: *Meſſieurs*, dit-il à ſes aides-de-camp & à ſes officiers, *il n'y aura pas de tems de perdu; je parts demain matin à cinq heures, qu'on laiſſe dormir M. le Dauphin.*

Ce Prince, qui avoit été averti, ſe trouva le lendemain preſqu'en même tems que le Roi au camp

LOUIS DAUPHIN DE FRANCE,

Né a Versailles le 4. Septembre 1729.

camp devant Tournai: il accompagna S. M. lorſqu'elle alla reconnoître le terrein qui devoit ſervir de champ de bataille. Toute l'armée les recevant dans leurs habits militaires, fit entendre des acclamations de joie. Les ſoldats n'avoient point encore vu M. le Dauphin. Il étoit déjà d'une taille avantageuſe, d'une complexion formée & capable de ſoutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du viſage gracieux, le teint de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'eſprit: une noble ſimplicité dans tout ſon extérieur, ne pouvoit que le rendre plus agréable aux troupes, dont il venoit être le camarade. Il n'eut beſoin que de ſe montrer pour gagner leur affection. Sa préſence, jointe à celle du Roi, ne fit qu'accroître leur ardeur; on ne demandoit plus qu'à combattre. De ſon côté, jamais Louis XV ne témoigna plus de gaieté. La veille de l'action la converſation roula ſur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en perſonne: S. M. dit que depuis la journée de Poitiers aucun Monarque françois n'avoit combattu avec ſon fils & gagné de victoire ſignalée contre les Anglois; qu'il eſpéroit être le premier. 1745.

Le mardi 11 Mai de grand matin Louis XV fut levé le premier, il éveilla lui-même à quatre heures le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre: ils apprirent bientôt que les ennemis, campés dans les environs, s'avançoient en ordre de bataille. A cette nouvelle le Monarque & le Dauphin traverſerent l'Eſcaut au pont de Calonne, & parurent à la tête de l'armée auprès de Fontenoi. Quand ils eurent reconnu les diſpoſitions du Maréchal, il les ſupplia de repaſſer le fleuve; mais

tous deux refuſerent de le faire, & ſe placerent
1745. aſſez près du feu pour partager le péril de l'action, & cependant avec la prudence qu'exigeoit leur rang. Louis XV prit ſon poſte par de-là la juſtice de Notre-Dame-aux-bois; il ne voulut avoir pour ſa garde qu'un eſcadron de cent vingt hommes de la compagnie de Charoſt, un ſeul gendarme, un chevau-léger & un mouſquetaire. Le Maréchal de Noailles cauſoit avec lui & le Comte d'Argenſon; les Aides-de-camp étoient les mêmes que l'année précédente. Le Duc de Villeroi étoit auprès de ſa perſonne, comme Capitaine de ſes gardes; le Dauphin avoit auprès de lui ſes Menins.

La ſuite du Roi & du Dauphin qui compoſoit une troupe nombreuſe, étoit ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpece qu'attiroit cette journée, & dont quelques-uns même étoient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de donner des deſcriptions détaillées de pareils événemens, l'importance de celui-ci qui décida du ſort de la guerre &, préparant la conquête des Pays-bas, dédommagea la France de toutes ſes autres pertes, nous oblige de nous y arrêter davantage; toutefois, plutôt afin de recueillir les divers traits qu'il a produits d'habileté, de courage, de magnanimité, de préſence d'eſprit, d'humanité, de gaieté même (car le François la porte partout) que pour diſcourir en militaires ou en politiques de cette journée, ſur laquelle les témoins oculaires & les acteurs les plus expérimentés ne s'accordent pas. Vers les cinq heures les armées ſe trouverent en préſence. La droite des François s'étendoit vers

le village d'Antoin, la gauche vers le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoi. Les ennemis se présentoient en trois corps: le Comte de Kœnigseck commandoit l'aile droite; le Prince de Waldeck, la gauche; le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les six heures ils tirerent un coup de canon, qui fut comme le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part & d'autre, on se canonna longtems à succès, ou, pour mieux dire, à perte égale. Chaque décharge éclairciſſoit les rangs & jonchoit la terre de morts. Le Maréchal de Saxe, ſuivi de ſes aides-de-camp & accompagné de ſon état-major, viſitoit alors tous les poſtes; il eſſuya un feu continuel de la part des Hollandois, ainſi que ſa troupe. Il ne lui diſſimula pas le danger: *Meſſieurs*, dit-il, *votre vie eſt néceſſaire aujourd'hui.* 1745.

Il crut pendant quelque tems que les ennemis s'en tiendroient à cette feinte; il le dit au Maréchal de Noailles: il leur ſuppoſoit un deſſein plus habile que celui qu'ils avoient: il penſoit qu'ils tiendroient continuellement en échec & en allarme l'armée françoiſe, & que, par cette manœuvre, ils retarderoient la priſe de Tournai, & peut-être la rendroient impoſſible. En effet, ils étoient poſtés de façon qu'ils ne pouvoient être attaqués avec avantage, & ils pouvoient continuellement inquiéter l'armée des aſſiégeans; c'étoit le ſentiment du vieux Général Kœnigſeck; mais le courage ardent du Duc de Cumberland & la confiance des Anglois ne recevoient aucun conſeil.

Après ce ſanglant prélude, enfin, les alliés s'ébranlerent & s'avancerent dans la plus belle ordonnance. Ils firent mine de vouloir attaquer en

même tems les trois corps opposés: mais se repliant tout-à-coup sur eux-mêmes, ils fondirent ensemble sur celui du milieu. L'effort fut terrible; on s'y attendoit, ils furent repoussés vigoureusement. Malgré cette fureur, on avoit débuté par beaucoup de politesse & de sang-froid. On avoit vu les officiers se saluer réciproquement en ôtant leurs chapeaux. Milord Charles Hay, Capitaine aux gardes angloises, s'avança hors des rangs; le Comte d'Anteroche, Lieutenant de grenadiers du régiment des gardes-françoises, alla à sa rencontre: *Messieurs des gardes-françoises*, s'écria le Capitaine Anglois, *tirez. Non, Milord*, répondit le second, *nous ne tirons jamais les premiers.*

1745.

Le Duc de Cumberland voyant le peu de succès de cette attaque, fit changer son ordre de bataille, & du centre se porta vers notre gauche. Les décharges de mousqueterie recommencerent alors & continuerent longtems dans un ordre presque invariable de la part des Anglois, avec un feu roulant, c'est-à-dire, tirant par divisions, qui se succédoient sans interruption. Ils avançoient à pas lents, comme à l'exercice: on voyoit les Majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas & droit. Nous perdions beaucoup de monde. Ce fut-là que fut emporté d'un boulet de canon le Duc de Grammont, trop malheureusement connu par l'affaire de Dettinghen, mais qui répara sa faute en cette occasion, se fit regretter & mérita d'avoir le bâton de Maréchal sur son cercueil. Le matin, le Maréchal de Noailles lui avoit dit: *mon neveu, il faut nous embrasser un jour de bataille; peut-être ne nous reverrons-nous plus.* Il reçut la mort avec le plus

beau ſang-froid. *Prenez garde à vous*, lui dit le Comte de Lowendhal, *votre cheval eſt tué: & moi auſſi*, répondit-il. 1745.

Les François avoient perdu du terrein inſenſiblement & ſe trouvoient à trois cents pas au deſſous de Fontenoi. Cette poſition, par l'événement, devint funeſte à l'ennemi, qui étoit tout à la fois expoſé au feu des redoutes du bois de Barri & à celui de l'artillerie de Fontenoi. Le Duc de Cumberland eut recours alors à cette manœuvre admirable, qui le fera compter au rang des plus grands Capitaines. Il fit faire volte-face aux dernieres lignes de ſon armée, qui déjà reſſerrée dans la tête par la nature du terrein, forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de preſſer notre aîle gauche, l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & le troiſieme tenir ferme devant le poſte de Fontenoi. Cette diſpoſition réuſſit au Général au-delà de ſes eſpérances. Il en réſulta une colonne épaiſſe, preſque inébranlable par ſa conſiſtance & plus encore par ſon courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de coups à tirer & tous les coups portoient.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litiere, car il étoit encore très-malade, ſe montroit où le péril étoit le plus grand. C'eſt en ce moment que le Maréchal de Noailles, s'oubliant ſoi-même pour un Général étranger & moins ancien, ſacrifia la jalouſie du commandement au bien de l'Etat & lui ſervit d'aide-de-camp. Le premier voyoit partout l'armée faire des prodiges de valeur, mais qui ne ſervoient qu'à augmenter les pertes; car ſi quel-

quefois le ſoldat cédoit pour un inſtant aux efforts
1745. de cette maſſe redoutable, il revenoit à la charge ſans jamais ſe rebuter & toujours ſans ſuccès. On ne finiroit point de raconter tout ce qui ſe paſſa de grand & d'héroïque dans cette journée. M. de Luttaux, le premier Lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle du danger où étoit le corps de bataille, accourut de Fontenoi, où il venoit d'être bleſſé dangereuſement. Son aide-de-camp le ſupplioit de commencer par faire mettre un appareil à ſa bleſſure: *le ſervice du Roi*, s'écria-t-il, *m'eſt plus cher que ma vie!* Il ne ſe retira qu'après avoir reçu de nouveau deux bleſſures mortelles. Il conſerva la préſence d'eſprit pour le commandement juſqu'à la fin, & rencontrant dans ſa route des ſoldats du régiment des gardes, il leur dit: *mes amis, allez-vous joindre à ceux de vos camarades qui gardent le pont de Calonne.*

Ce pont de Calonne devenoit de plus en plus eſſentiel, puiſqu'on ſongeoit déjà à faire faire la retraite au Roi, & que c'étoit par-là que S. M. devoit paſſer. Sa ſuite le conjuroit de mettre ſa perſonne & celle du Dauphin en ſûreté. Ils étoient au commencement de l'action ſur une petite hauteur, où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de ſon fils: *Monſieur le Dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis; je ne veux rien avoir d'eux.* La mouſqueterie y portoit. Un domeſtique du Comte d'Argenſon fut atteint au front d'une balle de fuſil, fort loin derriere le Roi. Tout cela eſt raconté d'une maniere auſſi ſpirituelle qu'intéreſſante dans une Lettre du Marquis d'Argenſon à Voltaire (*). Cel-

(*) On renvoye, à la fin du volume, au nombre des

le de Monſieur le Dauphin à Madame la Dauphine ſur le même ſujet, n'eſt pas moins curieuſe par ſa gaieté, ſa ſimplicité & ſurtout par la modeſtie qui y regne. Ce Prince n'y parle que du Roi & ne dit pas un mot de lui (*). 1745.

Louis XV obſervoit tout avec attention, de cet endroit qui étoit également à portée de tous les corps ; il y fit des remarques très-judicieuſes, donna des ordres en conſéquence & changea quelques diſpoſitions, mais toujours avec la réſerve qu'il montroit dans tout & après avoir voulu avoir l'avis du Général. Il diſoit qu'il étoit venu à cette bataille pour s'inſtruire & pour inſtruire ſon fils. La même déférence le détermina à quitter ce poſte où il étoit trop expoſé, pour ſe rapprocher d'Antoin. Ce fut-là que le Marquis de Meuſe vint ſupplier S. M. de la part du Maréchal de Saxe de repaſſer le pont, avec les aſſurances qu'il feroit de ſon mieux pour réparer le déſordre. *Oh! j'en ſuis bien ſûr*, répondit le Monarque; *mais je reſterai où je ſuis.* Cependant l'ardeur bouillante du Dauphin ne pouvoit ſe contenir; il vouloit s'élancer à la tête de la maiſon du Roi; il couroit déjà l'épée à la main; il s'écrioit: *marchons, François; où eſt donc l'honneur de la nation?* On l'arrêta, on lui obſerva que ſa vie étoit trop précieuſe. *Ah!* dit-il, *le jour d'une bataille, ce n'eſt pas la mienne, c'eſt celle du Général.*

Le carnage continuoit; les régimens ſe préſen-

pieces pour ſervir à l'hiſtoire, cette Lettre, que Voltaire avoit conſervée dans ſes papiers. N°. I.

(*) Elle ſera inſérée dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire. N°. II.

toient les uns après les autres & étoient écharpés
1745. en détail. Un, entr'autres, fixa l'attention du Maréchal de Saxe. Ce héros, en voyant des rangs entiers tomber ſans que le corps pliât, demanda quelle étoit cette troupe? On lui apprit que c'étoit le régiment des *Vaiſſeaux*, commandé par le Comte de Guerchi, le ſeul des officiers qui eut le bonheur de n'être pas tué ou bleſſé; il s'écria: *voilà qui eſt admirable!*

Déjà l'ennemi comptant ſur la victoire jettoit des cris d'allégreſſe. Ils retentirent juſqu'à Tournai. Les ſoldats, qui du haut des remparts étoient ſpectateurs du combat, ſe préparoient à rendre complette la défaite des aſſiégeans: la garniſon tenta une ſortie; mais des miliciens & des troupes de nouvelle levée, laiſſés à la garde de la tranchée, firent ſi bien leur devoir qu'elle fut repouſſée avec perte.

Ce fut dans cet inſtant critique qu'on ſe détermina à un dernier effort, & par une triple attaque d'aſſaillir à la fois les Anglois par le front & par les flancs. Ce mouvement fit eſpérer que les choſes changeroient de face. Les troupes montrerent autant de bonne volonté que ſi elles n'euſſent pas combattu, & la charge recommença. Jamais deux armées rivales, pouſſées par le déſir de la vengeance, ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'eſt en cette occaſion que la maiſon du Roi, qui n'avoit pas encore donné, ſe couvrit de gloire. Suivant la méthode recommandée par le Chevalier Follard, de tenir loin des ennemis les troupes dont le nom leur en impoſe davantage, le Maréchal de Saxe l'avoit laiſſée en réſerve, ainſi que les carabiniers. L'exemple de ces trou-

pes

pes fraîches, dont l'ardeur s'étoit accrue dans l'inaction, ranima les autres qui s'étoient rebutées. 1745.
Tous les régimens françois & étrangers, cavalerie & infanterie, se précipiterent avec une impétuosité nouvelle. La colonne, inébranlable, fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par un feu terrible & continuel; le sien ne cessoit pas. Ce devint, de part & d'autre, une effroyable boucherie. Le Duc de Cumberland cachoit ses pertes, les nôtres étoient sensibles. On vit les régimens du *Roi*, de *la Couronne* & d'*Aubeterre* se retrancher derriere des monceaux de cadavres. L'armée des confédérés soutenoit ses succès précédens par d'autres avantages. Nos lignes écrasées, plutôt qu'enfoncées, paroissoient en désordre en divers endroits. Cependant plusieurs détachemens ne prenant conseil que de leur valeur, oserent heurter, tête baissée, ce bataillon invincible; rien ne fut capable de l'entamer. Tous ces assauts particuliers se livroient sans aucun concert, & c'est ce qu'on appelle de fausses charges, dans lesquelles toute la bravoure est inutile contre la discipline & l'ordre.

Il étoit plus que jamais question de retraite. Ceux qui étoient auprès du Roi, croyoient la bataille perdue: on n'avoit plus de boulets dans Fontenoi & à la redoute du bois de Barri. La plupart de ceux qui servoient l'artillerie étoient tués; le Maréchal de Saxe avoit donné ordre d'évacuer le poste d'Antoin; il ne songeoit qu'à prévenir une défaite complette. L'épouvante commençoit à se mettre parmi les François: un très-grand nombre de cavaliers se trouverent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où étoit le Roi avec

1745. son fils. Ces deux Princes furent séparés par la foule qui se précipitoit sur eux. S. M. ne changea pas de visage: elle étoit affligée, mais elle ne montroit ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cens cavaliers épars derriere elle, vers Notre-Dame-aux-bois: elle dit à un chevau-léger: *allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là & les ramenez.* Ce chevau-léger se nommoit de Jouy; il obéit & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que son devoir, & il fallut le faire chercher après la victoire pour le récompenser.

On tenoit un conseil assez tumultueux auprès du Roi; on le pressoit au nom de la patrie de ne pas s'exposer davantage; il résistoit toujours; il sentoit quel mauvais effet produiroit son départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel est le lâche* (*) *qui donne ce conseil à Votre Majesté*, s'écria-t-il? *Avant le combat, c'étoit mon avis. Il est trop tard actuellement; les choses ne sont pas assez désespérées.* Le Duc de Richelieu survint peu après; il rassura les esprits intimidés: il apprit que des boulets venoient d'arriver, & que Fontenoi tenoit encore; il certifia qu'il venoit de reconnoître la colonne, & qu'avec quelques pieces d'artillerie on pouvoit l'entamer; qu'il ne falloit que cette ouverture pour la rompre. C'étoit l'idée d'un officier subalterne d'artillerie, dont il se faisoit honneur: il se trouvoit heureusement à portée quatre canons destinés à favoriser la retraite. Louis XV enchanté saisit l'avis de son

(*) Il se servit d'un terme plus énergique: *quel est le F... f..... &c.*

favori. Il ordonna au Duc de Péquigny d'aller faire pointer ces quatre pieces. Ce Seigneur y court: on lui en repréſente la deſtination: *point de retraite*, dit-il, *le Roi ordonne que ces quatre canons ſervent à la victoire.* On les braque à l'inſtant ſur l'armée ennemie, qui ſe croyoit déjà maîtreſſe de notre champ de bataille & n'étoit qu'à quelques pas. On en fait rapidement pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après, fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſe enfin appercevoir un défaut. La maiſon du Roi s'y préſente & s'y inſinue; les gendarmes & les carabiniers élargiſſent le paſſage; les autres régimens ſuivent, animés par ces ſuccès: les corps chargés des autres attaques ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête & les rompent en pluſieurs endroits. On en vient aux armes blanches; la mêlée fut affreuſe, & la confuſion telle que les carabiniers prenant un inſtant pour des Anglois les Irlandois vêtus à peu près de même, les obligerent à crier *vive France!* mais malheureuſement après que quelques-uns eurent été tués. La colonne une fois ouverte, tout plia, tout ſe débanda. L'ennemi ne put plus réſiſter corps à corps à la furie françoiſe. Le ſoldat irrité de la premiere réſiſtance ne faiſoit point de quartier, & maſſacroit ſans pitié tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du fantaſſin, étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail avoient peine à ſe débarraſſer des monceaux de cadavres dont la plaine étoit couverte. Le ſingulier, c'eſt que la déroute générale 1745.

d'une armée peu d'heures avant ſi intrépide, de-
1745. vint l'ouvrage d'un inſtant. Le reſte prit la fuite & diſparut. On eut dit qu'on venoit de combattre contre ces légions enchantées, viſibles & inviſibles à leur gré; ce fut l'affaire de ſept ou huit minutes. Le François étonné de ne rencontrer partout que des François, reſpire enfin; il goûte la joie d'une victoire ſi longtems diſputée.

Chacun raiſonna, comme il étoit affecté, ſur la cauſe du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la préſence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuſe de la maiſon du Roi; ceux-ci à l'imagination du Duc de Richelieu; les derniers enfin, à la valeur de nos troupes, que rien ne pût décourager. Ces diverſes circonſtances y concoururent ſans doute; mais les fautes des ennemis n'y contribuerent pas moins. La premiere fut d'avoir laiſſé derriere eux la redoute des bois de Barri & Fontenoi, dont ils auroient tourné le canon même contre les François. La ſeconde, de s'être avancés ſans cavalerie. La troiſieme, de n'avoir pas ſaiſi l'inſtant où l'on ne tiroit plus qu'à poudre de Fontenoi pour s'emparer de ce poſte. La quatrieme enfin, & la plus conſidérable ſans doute, vint de la part des Hollandois qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poſte d'Antoin & les redoutes qui le ſéparoient de Fontenoi, de venir par-là donner la main aux Anglois & les ſoutenir, reſterent ſpectateurs inutiles du combat.

Dès que le champ de bataille fut libre, le Roi, afin d'inſpirer au Dauphin l'horreur qu'il eût toujours lui-même pour les guerres les plus juſtes, le lui fit parcourir. Le jeune Prince, frémiſſant, vit

au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'hiſtoire; l'humanité dégradée par la main des hommes, une vaſte plaine abreuvée de ſang, des membres épars & ſéparés de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vainement de s'en dégager. Il racontoit qu'il en avoit trouvé, oubliant qu'ils étoient ennemis & ſe bandant mutuellement les plaies qu'ils venoient de ſe faire; d'autres luttant contre le trépas, ſe roulant dans leur ſang & mordant la pouſſiere; quelques-uns ſoulevoient la tête, & rappelloient un reſte de vie pour crier: *vive le Roi & Monſeigneur le Dauphin!* ils expiroient dans ce dernier effort; pluſieurs, occupés du ſalut de leur ame, au défaut de prêtres, ſe confeſſoient à Dieu & imploroient ſes miſéricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, c'étoit des gémiſſemens lamentables ou des grincemens de rage. 1745.

A cet horrible ſpectacle, ſi touchant pour un jeune Prince, dont le cœur a toute ſa ſenſibilité, il s'attendrit. Le Roi, qui s'en apperçut, lui dit: *apprenez, mon fils, combien la victoire eſt chere & douloureuſe!* Le Monarque lui avoit déjà donné une pareille leçon au commencement de la journée, lorſque ſon premier chirurgien, la Peyronie, étoit venu lui rendre compte de la cataſtrophe du Duc de Grammont, S. M. s'étoit écriée en ſoupirant: *ah! il y en aura bien d'autres aujourd'hui.* Le Dauphin ne répondit à ſon auguſte pere que par ſes larmes. En ce moment, on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les bleſſés du parti anglois? *Comme les nôtres, ils ne ſont plus nos ennemis.* En effet, ils furent ſecourus avec toute l'attention poſſible; une gran-

de partie fut envoyée à Lille, où tous les cou-
1745. vens & communautés ſervirent d'hôpitaux. Les Dames de la ville quitterent leur toilette & leurs amuſemens pendant pluſieurs jours; elles déchirerent leurs chemiſes pour faire de la charpie. Il manqua aux ennemis 14,000 hommes à l'appel; mais 6,000 revinrent dès le ſoir même; ils perdirent 40 pieces de canon. Les François acheterent auſſi bien cher cette victoire: chaque régiment regrettoit une partie du corps; quelques-uns étoient écraſés & n'avoient ſauvé que leur nom. Il y avoit eu à proportion plus d'officiers tués & bleſſés que de ſoldats, & pour rendre juſtice à tous, il faudroit preſque nommer toute la nobleſſe du royaume.

Tournai ſe rendit dix jours après cette victoire. Pour reconnoître les ſervices du Maréchal de Saxe, déjà comblé de gloire, d'honneurs & de biens, le Roi lui accorda les honneurs du Louvre, lui donna à vie le parc & le château de Chambord & augmenta ſes penſions de 40,000 livres par an.

Cette ville, qui avoit autrefois appartenu à la France, & l'un des plus anciens patrimoines de nos Rois, ne fut point fâchée d'être conquiſe, non par aucun attachement pour ſes vainqueurs, mais dans la vue de ſon intérêt. On ſait combien nos troupes répandent d'argent où elles paſſent par leur prodigalité, & la garniſon Hollandoiſe faiſoit venir de ſa patrie juſques à ſes chauſſures. Cette économie très-bien entendue de la part d'une nation qui ne regardoit point les citoyens comme ſes compatriotes, qui ne réſidoit-là que comme chez des étrangers, ne pouvoit que faire

mieux goûter la magnificence françoiſe. Tournai en eut bientôt un exemple, par un ſpectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis les premieres guerres de Louis XIV. Les cours ſupérieures de la capitale avoient arrêté des députations pour complimenter le Roi ſur ſa victoire. Elles arriverent avec un cortege nombreux & proportionné à la grandeur de leur miſſion. Elles eurent à Pontachin une audience publique, qui put donner aux étrangers une idée de l'état du Monarque dans ſes fonctions pacifiques. 1745.

Entre l'attaque de la ville & celle de la citadelle, il y eut une ſuſpenſion d'armes: elle capitula le 19 juin. Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi fit ſon entrée à Tournai avec ſon fils. Ils aſſiſterent à la proceſſion du Saint-Sacrement. Les habitans furent édifiés de leur piété: ils ſont fort ſuperſtitueux. Ils ſe diſoient les uns aux autres „ qu'on ne devoit point s'étonner que le ciel ſe „ déclarât pour une armée qui avoit à ſa tête des „ Princes auſſi religieux." Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit point la meſſe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même étoit victime du fruit de ſes débauches. Le Monarque, dont ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Sans fouiller dans les décrets de la Providence, la véritable cauſe de cette glorieuſe campagne & des ſuivantes, fut Fontenoi. L'armée des alliés étant affoiblie & diſperſée, ne put s'oppoſer à aucune entrepriſe.

Le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de la ſienne, toujours accompagné de M. le Dauphin. Le Comte de Lowendhal prend la ville

de Gand par escalade; Bruges ouvre ses portes au
1745. Marquis de Souvré; le Roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte. Il fait son entrée dans la ville de Gand & y donne audience au Baron de Bernstorff, Envoyé du Roi de Dannemarc, qui lui fait part que la Princesse de Dannemarc est accouchée d'un Prince. Prise de Dendermonde par le Duc d'Harcourt, d'Ostende par le Comte de Lowendhal encore au bout de six jours de siege. Il s'empare de Nieuport avec sa garnison en cinq jours. Enfin Ath ne tient pas plus longtems contre le Marquis de Clermont-Gallerande.

Jamais Louis XV n'avoit paru si grand que durant cette campagne: il dictoit des loix à ses ennemis mêmes. Tandis que les Hollandois combattoient contre lui, il avoit toujours auprès de sa personne un Ambassadeur de cette République. Il
8 Sept. faisoit réclamer en son nom à la Haye les vaisseaux de la Compagnie des Indes, l'*Hercule* & le *Jason*, pris par les Anglois & achetés à Batavia par le Gouverneur général. L'Abbé de la Ville, son Envoyé, produisit les deux traités entre les deux nations, qui défendent de donner retraite dans les ports réciproques à ceux qui auront fait des prises sur l'une ou sur l'autre, bien loin de permettre de
30 Déc. les marchander & de les acquérir; & les Etats-généraux en ordonnerent la restitution.

Ce Ministre, pour mieux concilier au Roi son maître cette République, entrée dans la querelle par un esprit de parti, plutôt que par un vœu réel & unanime, réclama sa médiation & proposa chez elle l'assemblée d'un congrès général pour mettre fin à la guerre. Ce prélude de bonne foi & de confiance fut suivi en même tems d'une nou-

velle requisition, pour que la République s'abstînt d'envoyer dans la Grande-Bretagne les six mille hommes des garnisons de Tournai & d'Oudenarde, engagés par leur capitulation à ne faire aucun service militaire jusqu'au 1 Janvier 1747. L'opposition étoit juste, & les Hollandois furent obligés de les faire revenir, attendu que le Roi pouvoit attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne pouvoient pas lui opposer des troupes qui auroient rompu leur serment. 1745.

S. M. Britannique avoit, de son côté, demandé ce renfort en exécution des traités de sa nation avec la Hollande, qui devoit lui fournir ce contingent dans tous les cas d'invasion. Celui-ci étoit positif. Le Prince Edouard, emporté par son courage, & ne pouvant rester dans une inaction qu'il regardoit alors comme honteuse, étoit abordé à la fin d'Août en Ecosse. A son débarquement il avoit publié un manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il s'y étoit rendu pour réclamer ses droits: il promettoit d'être le plus vaillant défenseur de la religion & de la liberté des Anglois; il espéroit monter sur le trône sans autre secours que celui de son peuple, & ne vouloit employer aucunes troupes étrangeres, à moins que ses ennemis ne lui en donnassent l'exemple & ne l'y forçassent. Cette résolution généreuse réveilla en sa faveur un certain nombre de partisans de la maison de Stuart: il se trouva dans peu à la tête de dix à douze mille hommes; mais ce fut le seul effet d'un premier enthousiasme, qui le rendit maître de la ville d'Edimbourg & de quelques autres places. 2 Octob.
Il battit 4,000 Anglois à Preston, entra en Angleterre & pénétra jusqu'à Lancastre, sans rencontrer 5 Déc.

d'ennemis pour le combattre, mais auſſi ſans trou-
1745. ver d'amis qui le ſecourent; il s'avance à Macles-
field, à 43 lieues de Londres, ſans qu'il ſe fît
plus de mouvement en ſa faveur. Enfin le Duc
de Cumberland repaſſe dans ſa patrie, le juge un
ennemi digne de lui; il marche à ce Prince, qui
ſe replie du côté de l'Ecoſſe. Son arriere-garde
eſt battue à Clitton & le rejoint en déſordre à
28 Janv. Carliſle; mais il prend ſa revanche à Falkirk, y
1746. gagne une bataille qui ſemble rétablir ſes affaires
& donne à la France quelque eſpoir d'une révo-
lution en faveur de ce jeune héros.

L'Italie offroit une perſpective encore plus rian-
te. Les Autrichiens occupés contre le Roi de
Pruſſe en Allemagne, n'avoient pu ſe porter en
forces en ce pays, & rien n'arrêtoit les progrès
de l'armée combinée des François & des Eſpa-
gnols. L'Infant Dom Philippe & le Maréchal de
Maillebois s'étoient rendus maîtres de la vallée
8 Juin d'Oneille, étoient entrés ſur le territoire de Genes,
1745. de concert avec la République. Offenſée du traité
de Worms, elle s'étoit arrangée avec les Alliés,
& obligée de leur fournir 10,000 hommes & un
train d'artillerie conſidérable. Il en réſulta une
ſuite de ſuccès non interrompus. Le Marquis de
Mirepoix bat les Piémontois à Monteſemo & s'em-
pare de leur camp: le Maréchal de Maillebois les
défait à Baſſignano ſur le bas Tanaro, & le Com-
te de Lautrec en triomphe dans la vallée de Pra-
gelas. On force les Autrichiens, joints à eux, à
Novi; on s'empare à leur vue du château de Sera-
valle, de Tortone, de Plaiſance, de Parme, de
Pavie. Pour punir les Genois de leur défection, les
Anglois, avec une eſcadre de treize vaiſſeaux, eſ-

ſayent de bombarder Final, mais ſans ſuccès & ſans effet nuiſible. L'armée pénetre victorieuſe dans Alexandrie: on réduit la ville & le château de Caſal; le brave Chevert fait la garniſon d'Aſti priſonniere de guerre. Enfin les Eſpagnols parviennent à Milan. Cette ville, ſans fortifications, eſt dans l'uſage de ſe rendre ſans réſiſtance à toutes les troupes qui ſe préſentent à ſes portes; l'Infant Dom Philippe y fait ſon entrée le 19 Décembre, & reçoit le ſerment de fidélité du Sénat & des habitans. Ainſi la Maiſon de Bourbon conquéroit à la fois des Etats au nord & au midi, & cette campagne, plus heureuſe que la précédente, finit glorieuſement de toutes parts, ſauf en Amérique. Les Anglois y avoient pris la ville de Louisbourg dans l'Iſle Royale, après un ſiege de cinquante jours. Le bonheur qu'ils avoient eu de s'emparer de la batterie royale qui couvre ce port & ſa principale défenſe, leur avoit fourni le moyen, en la tournant contre cette citadelle, de la battre de plus près & leur avoit facilité cette conquête, ou plutôt elle ne fut dûe qu'à une faute précédente & plus capitale. M. de la Maiſon-fort, commandant le *Vigilant*, étoit parti avec des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre; il avoit paſſé heureuſement, & le vent favoriſoit ſon entrée dans la rade de Louisbourg. Un petit corſaire ennemi ſe préſente à lui, lui lâche de tems en tems quelque coup de canon & s'eſquive. L'orgueilleux capitaine s'indigne de cette audace; il donne la chaſſe au craquelin, qui lui laiſſe l'eſpoir de s'en approcher, & le conduit inſenſiblement vers l'Eſcadre Angloiſe, mouillée dans une anſe voiſine; il s'apperçoit du piege, il

1745. 16 Déc.

veut revirer de bord; le vent change, il manque
1745. ſa miſſion & eſt pris. Par ce renfort les Anglois, que l'approche de la mauvaiſe ſaiſon décourageoit, jugent que la place eſt en diſette de munitions; ils ſe raniment & ſe ſervent contre Louisbourg des choſes deſtinées à ſa défenſe. Du reſte, la victoire de M. de Macnemara, ſimple capitaine de vaiſſeau, chargé du commandement d'une eſcadre de cinq vaiſſeaux & de deux frégates deſtinés pour les îles de l'Amérique, où il rencontra pluſieurs vaiſſeaux de guerre ennemis qu'il combattit & qu'il obligea de prendre la fuite (*), ſoutint l'honneur du pavillon françois. Le Miniſtre de la marine d'alors ne croyoit point que la défenſe du commerce fut à négliger; il la regardoit comme une des plus eſſentielles fonctions des officiers du Roi. Malgré leur ſuperbe & leur répugnance, il les y forçoit. Ce même M. de Macnemara, chargé durant ſon expédition d'eſcorter différentes flottes, les conduiſit à leur deſtination, & préférant ſon devoir à des faits plus brillans, ne craignit pas de s'expoſer aux railleries & aux injures de ſes camarades, pour s'en tenir à exécuter littéralement ſa miſſion (†).

(*) Expreſſions des patentes de Vice-Amiral, accordées à M. de Macnemara en 1756.

(†) *Extrait d'un manuſcrit hiſtorique ſur la marine, durant la guerre de* 1756..... Suivant M. Lombard, aujourd'hui lieutenant de vaiſſeau, embarqué en 1745 dans l'eſcadre de M. de Macnemara, ſur un vaiſſeau que commandoit le Chevalier de Macnemara ſon frere, M. de Macnemara convoyant une flotte à St. Domingue rencontra par le travers du Mole St. Nicolas, une Eſcadre Angloiſe inférieure, qui gagna le large à la vue de la nôtre; mais

L'hiver de 1745 à 1746 se passa en réjouissances & en fêtes. Le Maréchal de Saxe jouit à son retour d'un triomphe nouveau, la premiere fois qu'il parut à l'opéra. Comme il se trouvoit au balcon à portée de la scene, Mlle. de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce héros & lui mit une couronne de lauriers sur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre, & le public, par des applaudissemens répétés & unanimes, la lui décerna d'une maniere plus flatteuse encore. C'étoit le prélude de ce qui devoit se passer à Versailles en faveur du maître. 1745.

La gloire dont Louis XV s'étoit couvert à Fontenoi & durant toute la campagne, lui faisoit pardonner sa foiblesse d'avoir mené avec lui sa maîtresse, qui, au reste, ne s'étoit point affichée comme la Duchesse de Château-roux ; elle s'étoit tenue dans l'ombre & la réserve : beaucoup de gens ignoroient même qu'elle fût à l'armée ; il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen, & il eut été à souhaiter

s'étant apperçu que nous ne faisions aucun mouvement pour courir sur elle, & s'imaginant que nous étions plus foibles, elle revira de bord & fit voile sur nous. Alors, M. de Macnemara regardant le combat comme inévitable, se mit en devoir de se mettre en ligne, & fit mine de revirer de bord ; mais au lieu de se présenter au vent, il revira en allant toujours sous le vent. Cette manœuvre indigna le Chevalier Lombard, qui s'écria tout haut : *mais on ne veut donc pas se battre*, &c. Alors l'ennemi s'appercevant de cette singuliere manœuvre, crut qu'il y avoit du mystere & s'éloigna. Vraisemblablement les ordres de ce Général portoient de ne se battre que lorsqu'il s'y trouveroit forcé pour la défense de ses convois.

que ce myſtere eût pû durer. Mais la paſſion du
1745. Monarque, loin de s'éteindre par la jouiſſance, s'accrut d'une maniere ſi violente, & l'ambition de la favorite prit un tel eſſor, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans ſa famille; elle nomma & diſgracia les Miniſtres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre; mais ſurtout elle préſida aux plaiſirs, & c'eſt en ce moment le ſeul département qu'elle avoit, le ſeul qui lui convenoit & qu'elle remplit avec tout le goût & tout le talent poſſible.

Madame d'Etioles s'étoit fait ſéparer de ſon mari; il ne convenoit plus qu'elle en portât le nom & ſurtout celui d'un ſimple ſous-fermier. Le Roi la qualifia *Marquiſe de Pompadour*. C'étoit le nom d'une ancienne maiſon éteinte. Dans les commencemens de cette nouvelle qualité, il en réſulta une ſcene provinciale très-plaiſante. M. d'Etioles exilé de Paris, rappellé à la vie, cherchant durant ſa convaleſcence à raffermir ſa ſanté & à diſſiper un reſte de mélancolie par la diverſité des objets, parcouroit la France dans ſes extrêmités, juſqu'à ce qu'il lui fût permis de ſe rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté des hommes, recherché & careſſé des femmes. Les uns briguoient ſa protection, les autres ſa couche. On ne doutoit pas qu'il ne revînt à Paris & n'eût un grand crédit; que du moins ſa femme inſtruite des égards qu'on avoit eus pour lui, n'en ſût gré & que ce ne fût un titre à ſa protection. Dans chaque province les plus grands ſeigneurs vouloient le poſſéder & le régaler. A un de ces

repas se rencontre un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne pas connoître la cour, ni le Roi, ni sa maîtresse, pour ignorer même s'il en avoit une. Seulement il est frappé de la vénération que le voyageur semble inspirer à chacun des convives & veut s'y conformer. Il demande à un de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la Marquise de Pompadour. Il le retient, & la premiere fois qu'il prend un verre il regarde M. d'Etioles & s'écrie, suivant les us & coutumes qu'il croyoit encore en usage: *Monsieur le Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé !* Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'étoit r'ouvrir cruellement la blessure, & l'orateur interdit de ce persiflage général. Il fut bien plus sot, lorsque quelqu'un lui apprit charitablement la sottise qu'il venoit de commettre par son ignorance & son indiscrétion: sottise d'autant plus fâcheuse qu'elle étoit de la nature de celles qui ne se réparent point par aucune excuse & qu'il faut absolument laisser tomber. 1745.

Madame de Pompadour aimoit naturellement les arts & les lettres. Etant simple Madame d'Etioles, elle avoit à sa suite des beaux esprits & des auteurs. Voltaire étoit du nombre: la faveur de cette Dame ne servit qu'à lui attacher davantage ce grand poëte, alors aussi très-ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ses fêtes, & il composa, lors du mariage du Dauphin, la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet, avec de la musique chantante: M. de la Poupeliniere, fermier-général & littérateur, y mêla quelques ariettes; Rameau en avoit fait la musique, & le tout n'en fut pas meil-

leur. Le poëte cependant pour récompenſe eut,
1745. ſans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce préſent étoit de la valeur d'environ ſoixante mille livres, & d'autant plus agréable que peu de tems après il obtint la grace ſinguliere de vendre la place & d'en conſerver le titre, les privileges & les fonctions. Il avoit plaiſanté lui-même ſur ſon ouvrage & ſur le prix exceſſif qu'il en avoit reçu, dans un impromptu peu connu:

Mon *Henri Quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont jamais valu un ſeul regard du Roi;
J'avois mille ennemis, avec très-peu de gloire:
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

Le mauvais ſuccès de la *Princeſſe de Navarre* n'empêcha pas la Marquiſe de Pompadour de mettre en œuvre Voltaire au retour du Roi. Il s'agiſſoit de célébrer dignement les victoires de ce Monarque & de le couronner comme un Héros. Il imagina un opéra, ayant pour titre: *le Temple de la gloire*. Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit déſigné ſous le nom de *Trajan:* il ne couroit pas après la Déeſſe; elle venoit à lui, ſe l'aſſocioit & le plaçoit dans ſon temple, converti dans le temple de la félicité publique. Ce ſpectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut repréſenté par des Seigneurs & Dames de la cour, entre leſquelles brilloit la favorite. Elle rempliſſoit le rôle principal, & l'on juge combien le Monarque dût être ſatisfait de ſe voir couronner à la fois par la gloire & l'amour. Il ſe paſſa à cette fête une anecdote ſinguliere,

que

que nous avions jusques-là révoquée en doute, mais que nous trouvons consignée sans aucune réclamation dans un ouvrage produit sous les auspices du frere puîné du Roi (*). Voltaire en ce jour, où l'on avoit banni toute étiquette, se trouvoit dans la loge du Roi, derriere S. M. Sur la fin de la piece, il ne peut tenir à son ravissement, & saisissant le Monarque entre ses bras, il s'écrie avec transport : *eh bien, Trajan, vous reconnoissez-vous-là!* Des gardes à l'instant viennent punir ce manque de respect & l'enlevent; mais au fond, le mouvement étoit trop flatteur pour le Roi, & il fit grace au téméraire enthousiaste. 1745.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que coûtoient ces divertissemens, où la favorite n'épargnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs & les seuls moyens de consommer & perpétuer l'enchantement de son royal esclave, il falloit à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry, encore dans les principes économiques du vieux Cardinal, avoit peine à consacrer à ces superfluïtés les trésors de l'Etat destinés à sa défense. D'ailleurs il réunissoit à la place du contrôle-général la place de directeur-général des bâtimens, qu'elle vouloit faire tomber dans sa famille. Il n'étoit guere possible d'en dépouiller sans raison ce Ministre, au lieu qu'en le disgraciant tout-à-fait, son successeur s'estimeroit assez enrichi de la premiere dépouille. Le motif intéressoit trop Madame de Pompadour pour y résister. M. Orry fut

(*) Voyez le *Journal de Monsieur*, publié par Madame la Présidente d'Ormoy, mois de Novembre 1778.

renvoyé &, comme le plus grand nombre de ſes pareils, il ne put tenir à l'abandon général qu'entraîne une ſemblable humiliation; il n'y ſurvécut pas deux ans.

1745. 4 Déc.

Il avoit été remplacé par M. de Machault d'Arnouville, Intendant du Hainaut & fils d'un Machault encore exiſtant, ſurnommé *Machault coupe-tête*, à raiſon de la ſévérité qu'il avoit exercée dans ſes commiſſions de magiſtrature. Nous verrons dans la ſuite ce qu'étoit le fils, qui va marcher à grands pas dans la carriere du miniſtere. Quoique peu rampant & d'un caractere ferme, il céda aux circonſtances & ſouffrit ſans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le Sr. le Normant de Tournehem, oncle de la Marquiſe, obtint la charge de Directeur-général des bâtimens. C'étoit en attendant que le Sr. Poiſſon, ſon frere, pût l'exercer. Il venoit d'être métamorphoſé en Marquis *de Vandieres:* les plaiſans l'appelloient *le Marquis d'avant-hier*, & il falloit laiſſer oublier ce quolibet & beaucoup d'autres avant de lui confier une adminiſtration dont s'étoit honoré, il n'y avoit pas dix ans, un Duc d'Antin, un fils de la Comteſſe de Toulouſe. Mais par une précaution fort ſage, il eut un mois après la ſurvivance.

25 Janv. 1746.

Ces intrigues ſubalternes occupoient l'oiſiveté des courtiſans, tandis qu'il s'agitoit dans les divers cabinets des Potentats, des négociations plus importantes au repos de l'Europe. Le Roi eſpérant ſe ménager une alliée dans le nord, ou du moins l'empêcher de devenir ſon ennemie, avoit fait enfin reconnoître dans une audience publique, par M. Daillon, ſon Miniſtre à Pétersbourg, la Czarine en qualité d'Impératrice des Ruſſies. Depuis

plus de trois ans qu'une révolution auſſi ſagement combinée, qu'heureuſement exécutée, avoit mis cette Princeſſe ſur le trône, la France, toujours circonſpecte, avoit voulu la voir établir ſolidement ſon empire avant de faire une pareille démarche. Elle avoit eu d'abord un ſuccès favorable, puisque l'autre Souveraine étoit entrée indirectement dans ſon alliance, en ſe déclarant pour le Roi de Pologne. Mais ce ſecours devint fort inutile au moyen de la paix particuliere de ce Monarque, & l'on verra par la ſuite que les intrigues des ennemis à la cour de Pétersbourg prévalurent contre celles de la France, au point d'en obtenir un puiſſant ſecours. Le traité de Dresde, connu alors, l'élection du nouvel Empereur, étoient des événemens peu agréables, & obligerent les cours de Verſailles & de Madrid à s'unir plus étroitement. Leurs victoires les mettoient dans le cas de dicter encore la loi. La ſeconde envoya vers la premiere le Duc d'Hueſcar en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Il étoit queſtion d'un traité convenu entre le Roi de Sardaigne & les deux couronnes qui, pour contrebalancer la défection des Rois de Pruſſe & de Pologne, cherchoient à enlever le gardien des Alpes aux ennemis; projet d'autant plus ſage, que la Reine de Hongrie ſe propoſoit de reprendre la ſupériorité en Italie, où la tranquillité de l'Allemagne lui permettoit de faire paſſer trente mille hommes de renfort. Mais ce Prince, non moins politique que guerrier habile, après avoir laiſſé toucher les arrangemens preſque à la concluſion, avoit profité d'une ſecurité funeſte pour ſurprendre dans Aſti, dès le commencement de la campagne, le Marquis de Montal,

1745. Déc.

1746. 5 Mars.

& l'obliger de se rendre prisonnier de guerre avec
1746. ses troupes. Révolution qui enleva bientôt à l'Infant toutes ses conquêtes en Lombardie. Il étoit essentiel de prévenir les suites funestes qu'on prévoyoit, & le Maréchal de Noailles avoit été dépêché à Madrid pour régler les opérations futures.

Louis XV désiroit toujours la paix & la proposoit: elle étoit d'autant plus aisée à faire de sa part qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on se défioit de ses protestations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. Le conseil étoit alors occupé de deux grands objets. Le Prince Edouard se soutenoit en Ecosse. Ses partisans, pour déterminer la France à le secourir, représentoient sa position comme de beaucoup meilleure. A les entendre il ne lui falloit que des renforts pour completter la révolution & remonter sur le trône d'Angleterre. Un seul, non moins attaché à son maître, mais plus clairvoyant ou plus sincere, Milord Maréchal, ne voulut pas induire le ministere en erreur. Il lui fit entendre qu'à moins des secours les plus puissans & les plus soutenus d'hommes & d'argent, il n'étoit pas possible d'espérer de véritables succès; que les autres ne serviroient qu'à affoiblir la France & à occasionner la perte des braves gens qui auroient embrassé la cause d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources. La franchise de ce discours détermina le gouvernement à prendre un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit; de le tromper lui-même, afin de tromper ses ennemis, &, en leur donnant le change par la crainte d'une diversion,

de se faciliter des conquêtes plus réelles & plus solides. On fit donc faire à Calais tous les préparatifs d'une descente méditée. On dressa même un manifeste à tout événement : on y employa un écrivain, dont on espéra que l'indiscrétion produiroit le meilleur effet, & l'on n'en doutera pas, quand on saura que cet écrivain étoit Voltaire. (*) Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment & même s'embarquant quelquefois. Une escadre commandée par M. de Roquefeuille croisoit dans la Manche, & donnoit beaucoup d'inquiétude aux Anglois, obligés d'y en conserver une bien supérieure. Il résulta de ces feintes, qu'indépendamment de ces forces maritimes devenues inutiles, elles retinrent sur les côtes des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & qu'elles les empêcherent de passer la mer & de venir en Flandre. 1746.

Cependant le Maréchal de Saxe étoit retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du carnaval. Une belle nuit même, qu'il donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles: il ouvrit la tranchée quelques jours après, & poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser entre les mains du Roi une garnison de neuf mille hommes prisonniere de guerre. Ce fut le prélude de nouvelles conquêtes. Les Hollandois voyant les armées de France s'ap- 28 Janv. 20 Févr.

(*) On renvoye aux pieces pour servir à l'histoire, ce manifeste, N°. III.

procher d'eux de plus en plus, n'étoient point à
1746. ſe répentir de n'avoir pas conſervé la neutralité; ils craignoient toujours que la modération de Louis XV ne fût pas auſſi ſincere qu'il l'annonçoit, & de devenir victimes d'une querelle où, dans tous les cas, il n'y avoit rien à gagner pour eux. Ils avoient en vain fait part à leurs alliés des propoſitions du Roi pour la paix. Le Roi George étoit trop aigri de voir la France lui ſuſciter un rival, fomenter ſourdement une rebellion dans ſes royaumes & ſe préparer à la ſoutenir plus ouvertement. La Reine de Hongrie venoit de mettre ſon mari ſur le trône Impérial; elle étoit débarraſſée de ſon ennemi le plus redoutable & le plus voiſin; elle ne pouvoit conſentir au démembrement de ſes Etats d'Italie; elle ſavoit que ce pays avoit toujours été l'écueil de la gloire des François, & ſe flattoit qu'ils en ſeroient de nouveau repouſſés cette année. Les Hollandois réduits à travailler eux-mêmes à leur propre conſervation, apprenant le ſiege de Bruxelles, inquiets de l'ouverture d'une campagne ſi prématurée, & prévoyant les ſuites rapides que ce premier ſuccès devoit avoir, eurent recours aux ſupplications ordinaires. Ils députerent à Verſailles le Comte de Waſſenaer, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire. Il étoit chargé de dépoſer dans le ſein de S. M. leur douleur, leur crainte & leur confiance. Il eut audience le 27 Février; il reçut de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opérations formé; le 26 Avril, M. Gilles, autre Député de la République pour de nouvelles inſtances & de nouvelles propoſitions, n'eut pas plus de crédit.

Le Roi réſolu à faire une troiſieme campagne, partit quelques jours après. Le Dauphin lui demanda la permiſſion de l'accompagner; il ſe flattoit d'autant mieux de l'obtenir que Madame la Dauphine étoit groſſe: mais les Miniſtres craignant l'humeur auſtere de ce Prince & ſes yeux trop clairvoyans, en diſſuaderent le Monarque. Ils diſſimulerent le véritable motif de leur avis par l'appréhenſion de la témérité du jeune Prince, dont l'ardeur ſi difficile à contenir à Fontenoi, ne deviendroit que plus fougueuſe à meſure qu'il ſe familiariſeroit avec la guerre. Le Roi, qui redoutoit auſſi ce témoin de ſes foibleſſes, ne fut pas fâché qu'on lui ſuggérât un pareil prétexte. Il préféra ſa maîtreſſe à ſon fils. La Marquiſe avoit tout-à-fait ſubjugué le Monarque; elle voulut participer librement aux hommages des vaincus, & cet arrangement fit encore diminuer la nation de quelque dégré d'affection pour ſon maître. Mais ſi la tendreſſe des peuples ſe refroidiſſoit, leur admiration croiſſoit par l'éclat des nouvelles victoires. On ne diſcutoit pas qui les remportoit: il étoit préſent, & tout ſe rapportoit à lui. Il rempliſſoit en apparence le premier devoir d'un pere de ſes ſujets, de s'expoſer pour leur défenſe, pour leur ramener la paix & l'abondance, les ſources du bonheur public. 1746.

Louis XV fit le 4 Mai ſon entrée dans Bruxelles; le magiſtrat en corps le reçut & le harangua aux portes de la ville, & le Comte de Lowendhal, établi Gouverneur, lui en préſenta les clefs. S. M. ſe mit à la tête de ſon armée, qui marcha ſur ſix colonnes. Les fortereſſes s'évacuoient ou ſe rendoient, à meſure que le Roi approchoit. En-

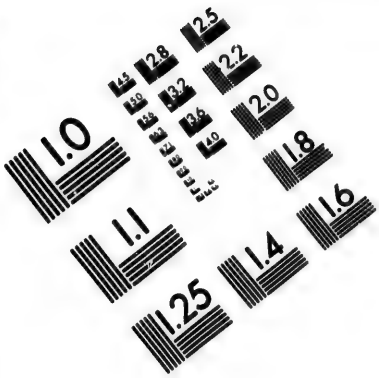

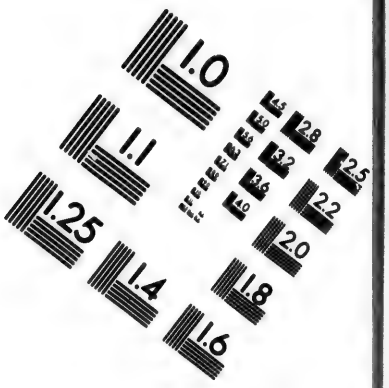

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

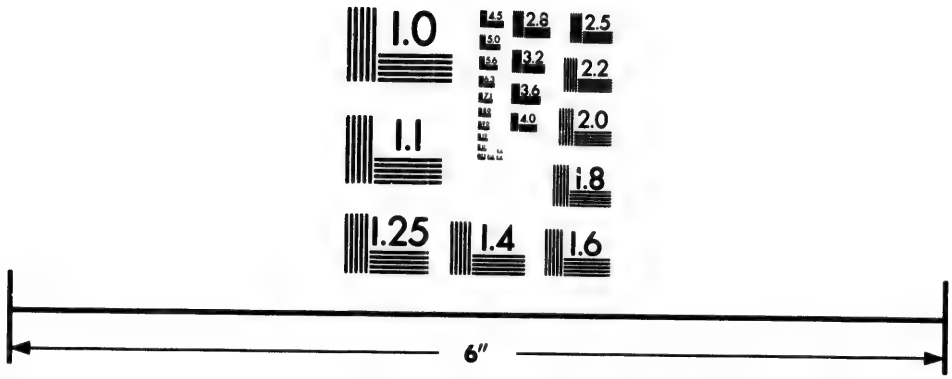

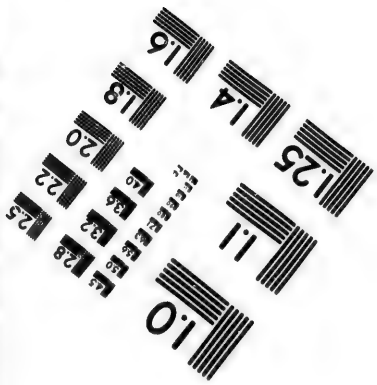

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

sorte qu'au bout d'un mois il fit son entrée dans
1746. Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales
4 Juin. des Pays-bas. Il acheva de les conquérir presque tous par lui-même, ou par les Princes de son sang, ou par ses Généraux, car il avoit été obligé de quitter en Juin & de se rendre à Versailles aux couches de Madame la Dauphine. Les succès ne furent pas moins rapides sous le Maréchal de Saxe, à qui S. M. laissa le Généralat. Le Prince Charles étoit venu cette année commander l'armée des alliés, & n'avoit pu retarder la perte de tant de provinces. Au mois d'Octobre, le Maréchal de Saxe, qui aimoit les troupes & en prenoit soin, touché de leurs fatigues durant une campagne longue & commencée dès le mois de Janvier, fit proposer par un trompette à son rival de commencer à prendre des quartiers d'hiver, & lui fit part des motifs d'humanité qui l'inspiroient. Le Prince Charles lui répondit avec hauteur, qu'il n'avoit ni ordre ni conseil à prendre de lui. „ Eh bien," répondit-il, „ je l'y forcerai de la bonne maniere." En effet, il donne ordre de se préparer à la bataille pour le surlendemain. La veille on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, & Madame Favart, alors la maîtresse du Maréchal, après le spectacle fait son annonce & dit: *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après-demain nous aurons l'honneur de vous donner*, &c. Ce propos, gasconnade dans un autre tems, n'étoit propre en cette occasion qu'à marquer la confiance des troupes dans leur chef & la certitude de la victoire. D'après ses dispositions elle fut sanglante: les ennemis laisserent 12,000 hommes sur le champ de bataille & 3,000 prisonniers, tandis

dis que les François ne perdirent gueres que 1,000 hommes. La nuit qui survint, empêcha l'armée des alliés d'être détruite pendant sa retraite. 1746.

Après cette bataille, appellée la *bataille de Raucoux*, le Chevalier d'Aubeterre parut frappé de la bonne mine & de l'air guerrier d'un prisonnier Anglois, & lui dit: *je crois que s'il y avoit eu* 50,000 *hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le soldat répondit vivement: *nous avions assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fussent en aussi bon état en Italie. Depuis la mort de Philippe V les choses y avoient changé absolument de face. Ce Prince, qui, après avoir eu la foiblesse de quitter le trône pour faire son salut, avoit eu la foiblesse plus grande de renoncer à son salut pour remonter sur le trône, recevoit au moins de l'énergie de sa femme. Elle avoit déjà établi l'un de ses enfans Roi de Naples, & vouloit faire restituer à l'autre le patrimoine de sa maison; elle soutenoit la pusillanimité de son époux. Elle ne put avoir le même empire sur le successeur, qui, né d'un autre lit, n'avoit pas pour elle la même déférence, qui, du sang de Savoie par sa mere, étoit plus porté en faveur du Roi de Sardaigne, & d'ailleurs se défioit des vues ambitieuses de sa belle-mere.

Son premier acte d'autorité fut de rappeller ses troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaisance; on s'étoit retiré dans l'Etat de Genes: il fallut en sortir, & les deux armées repassèrent en Provence.

1746. L'armée Impériale, après avoir repris dans cette campagne tous les poſtes perdus la précédente,
7 Sept. ſe préſente devant Genes. Le Sénat n'eſpérant plus de ſecours, & craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au Général Nadaſti, conſent par la capitulation que la garniſon ſoit priſonniere, s'oblige d'envoyer le Doge avec ſix Sénateurs (comme autrefois à Louis XIV) faire des excuſes à la Reine de Hongrie de s'être lié avec ſes ennemis, implorer ſa clémence, & s'engage à payer ſur le champ 50,000 génouines, faiſant environ 400,000 livres de notre monnoie, pour être diſtribuées aux troupes allemandes. Le Marquis Botta d'Adorno eſt établi commandant dans la ville.

Trois jours après les commiſſaires Autrichiens demandent encore une contribution de trois millions de génouines à ſolder en différens termes, dont le plus éloigné eſt de quinze jours. L'Etat ne peut ſuffire à ce payement; la banque eſt épuiſée, le crédit perdu, le commerce ruiné; toutes les terres ſont ravagées, les belles maiſons de plaiſance qui embelliſſoient les dehors pillées: les habitans ſont traités en eſclaves par les ſoldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de reſſource que leur déſeſpoir. Ce peuple foible encore, nourri loin des armes, indigné de ſe voir enlevé la principale artillerie de ſa capitale, forcé de ſervir lui-même aux travaux & battu comme un troupeau de bêtes de ſomme, ſe révolte, atta-
5 Déc. que la garniſon, la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au delà de ſes frontieres. Il briſe le joug d'un ennemi, dont n'avoient pu le ſauver, ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France,

d'Eſpagne, de Naples, ni lui-même quelques mois avant, où il lui auroit été plus facile de ſe défendre. Cette glorieuſe expédition eſt imitée par les habitans de la campagne, & la république, entierement débarraſſée des troupes Allemandes, recouvre en peu de jours ſa liberté. 1746.

Il n'eſt pas de ſuccès, ſans doute, qui ne ſe doivent aux fautes des adverſaires. Le découragement & la conſternation avoient perdu cet Etat; ils étoient devenus le partage des Autrichiens. La puſillanimité du commandant, qui s'amuſoit à négocier, au lieu de combattre, laiſſa tout le tems aux Génois de ſe raſſembler, de ſe fortifier, de faire leurs diſpoſitions & de ſe donner des chefs. Il ſe confioit aux Sénateurs, qui jouerent en cette occaſion un étrange rôle. Sous main ils ſoulevoient leurs concitoyens & prenoient en même tems avec le Marquis de Botta des meſures apparentes pour faire rentrer les ſoulevés dans la ſoumiſſion. Ce corps s'abſtint de toute révolution, & la faiſoit desavouer à Vienne par ſon Miniſtre. Il déclara que la Nobleſſe n'avoit aucune part à ce changement, qu'on appelloit révolte. Cette conduite autoriſa le conſeil de cette cour à agir encore en maître; il ſignifia qu'il eût à fournir non-ſeulement le reſtant des contributions ordonnées, mais il en demanda de nouvelles pour les dommages cauſés à ſes troupes; il exigea qu'on rendît tous les priſonniers, au nombre de 4,000, & ſurtout qu'on fît juſtice des ſéditieux. Ces loix dures, qui annonçoient aux Génois tout ce qu'ils avoient à craindre, s'ils retomboient ſous la puiſſance du vainqueur, les raffermirent dans leur réſolution de ſe défendre & de mourir pour la pa-

trie. Ce qui bleſſoit ſurtout l'orgueil de ce Peuple
1746. Roi, c'étoit de voir la Corſe lui échapper, inſulter à ſa miſere & recouvrer une liberté qu'il lui diſputoit depuis ſi longtems.

Malgré ce courage & ces efforts, les Génois victorieux dans leurs foyers, n'étoient point aſſez aguerris pour tenir la campagne. Seuls ils auroient ſuccombé ſous ceux des troupes régulieres. Le Comte de Schulembourg remplaçant le Marquis de Botta, les reſſerra de plus près dans leur ville. Ils ſe trouverent bientôt bloqués par mer & par terre, car une eſcadre Angloiſe ſecondoit les Autrichiens. La France, dont le ſort dans cette guerre étoit de ſe ſacrifier continuellement pour ſes alliés, leur envoya des ſecours d'argent, d'hommes & ſurtout des capitaines. C'étoit d'autant plus généreux, qu'elle trembloit pour elle-même.

L'armée Autrichienne & Piémontoiſe favoriſée
30 Nov. par une flotte de S. M. Britannique, avoit paſſé
1746. le Var & étoit entrée en Provence. Les ennemis occupoient déjà le tiers; ils s'étoient avancés juſqu'à la riviere d'Argens, dans le deſſein de tomber ſur Toulon & ſur Marſeille, à la faveur de la marine Angloiſe. Ils prirent d'abord les Iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honoré, connues pour receler dans leur ſein tant de victimes des vengeances miniſtérielles. Ces malheureux comptoient ſur leur liberté. La fatalité voulut que le commandant, vieil officier, effrayé des bombes dont la flotte ennemie l'accabloit, capitulât ſi vîte qu'on lui permit d'emmener ſes priſonniers avec les autres effets du Roi & ſa petite garniſon. Il fut mis au conſeil de guerre & condamné à la priſon pour s'être rendu avec tant de précipitation.

Ce fut le seul exemple durable de la sévérité des loix militaires durant cette guerre, & malheureusement le plus inutile, en ce qu'il fut exercé sur un officier obscur, sans protection, sans appui & le plus digne d'indulgence. 1747.

Le Marquis de Mirepoix qui commandoit dans cette partie, n'avoit pu, avec quelques brigades qu'il avoit, que harceler l'armée ennemie & retarder sa marche. Pour en arrêter les progrès, on jetta les yeux sur le Maréchal de Belle-Ile; il étoit excellent dans cette guerre de chicane, exigeant un esprit d'ordre, de détail & de combinaison.

Lorsqu'il arriva, les alliés avoient formé le siége d'Antibes. Les Anglois la bombardoient par mer, tandis que les Autrichiens en faisoient le siege dans les formes. On n'avoit point de marine à Toulon en état de tenir tête aux premiers, depuis longtems maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étoient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachoient le foin & la paille; les mulets des vivres mouroient faute de nourriture: les ennemis avoient tout rançonné, tout dévasté du Var à la riviere d'Argens & de la Durance. Le Maréchal ne put d'abord qu'être témoin de l'état déplorable & du découragement où étoit la province & les troupes. Il trouva Dom Philippe & le Duc de Modene à Aix, n'ayant plus d'armées, fondues faute de vivres, & fit les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Enfin les renforts étant arrivés, & secondé du Marquis de la Mina, commandant les troupes Espagnoles, il fit lever le siege d'Antibes. Par des mouvemens adroits de son armée, il fit craindre au Comte de 16 Janv.

1747. 3 Fév. Brown, Général des ennemis, de ſe trouver enfermé en Provence ſans eſpoir de retour; ce qui l'obligea de repaſſer le Var en déſordre & avec précipitation, laiſſant aux François partie de ſon artillerie & toutes ſes munitions; foible dédommagement des contributions qu'il avoit levées, & ſurtout des dévaſtations & du pillage exercés par les ſiens. Deux choſes contribuerent principalement à cette libération; le défaut de ſubſiſtances qui n'arrivoient plus aux ennemis par la voie de Genes, point eſſentiel, & qui rend la plupart des invaſions infructueuſes, & le concert parfait entre le Marquis de la Mina & le Maréchal de Belle-Ile, dont l'eſprit de conciliation opéra ce prodige.

Cet heureux événement permit de faire paſſer aux Génois les ſecours promis & le Duc de Boufflers, mort dans cette place, mais qui, enlevé par la petite-vérole, ne put dire comme Mithridate:

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut le Maréchal de Belle-Ile qui, après avoir fait reprendre par ſon frere les iſles de Sainte-Marguerite à la vue de la flotte Angloiſe, pour procurer une diverſion eut l'audace de pénétrer à ſon tour dans les Etats du Roi de Sardaigne, de menacer le Piémont & de forcer ce Prince à rappeller ſes troupes du blocus de Genes; ce qui affoiblit tellement les Impériaux que la cour de Vienne en ordonna la levée, & ce mouvement obligea l'eſcadre Angloiſe, déſormais inutile, de ſe retirer. Le Duc de Richelieu, heureux en tout, nommé par le Roi pour remplacer à Genes le Duc de Boufflers, vint recueillir la gloire & les hon-

neurs destinés à celui-ci. Il empêcha cette ville, jusques à la paix, de retomber au pouvoir de la Reine de Hongrie. En reconnoissance il fut fait Noble Génois, inscrit sur le livre d'or, & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe salle du palais du Doge, où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République. 1747.

Le seul événement fâcheux & remarquable de cette guerre en Italie, fut l'affaire d'Exiles, où le Comte de Belle-Ile, ayant eu l'imprudence d'en attaquer les retranchemens, malgré l'avis d'officiers plus connoisseurs, plus expérimentés, plus au fait du local, y joignit la fausse honte de n'oser avouer son erreur, & préféra d'expier sa faute par une mort courageuse, mais inutile; opiniâtreté folle & atroce, puisqu'il enveloppa dans sa perte une foule de braves gens nécessités à suivre son exemple, tels que Mrs. d'Arnaud, de Goas, de Grille & de Donge. 19 Juill.

Les Génois furent les seuls alliés que la France secourut avec succès durant cette guerre. Elle avoit procuré à Charles VII la couronne impériale & lui avoit fait perdre ses Etats; le Duc de Modene, depuis longtems hors des siens, n'avoit qu'un vain titre de Généralissime; il ne restoit pas à Dom Philippe la moindre de ses conquêtes, & le Prétendant gémissoit de n'avoir été qu'un épouventail dont elle se fut servi pour effrayer ses ennemis. En effet, ce Prince, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, étoit repassé en France. La bataille de Culloden qu'il avoit perdue en Ecosse, contre le Duc de Cumberland, l'avoit réduit au simple rôle de fu- 16 Avril 1746.

gitif & de proscrit. Errant plusieurs mois, & caché dans les montagnes, il avoit été trop heureux
1747. d'échapper aux poursuites de ses ennemis & de se soustraire à leur fureur. Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Ceux qui n'étoient point au fait des obstacles invincibles qui s'opposoient à sa réussite, attribuerent sa défaite au peu d'efforts que la France avoit faits pour lui; ils s'indignerent contre le ministere qui l'avoit rendu le jouet de sa politique : mais la maniere dont il se comporta bientôt, diminua l'intérêt qu'on prenoit à sa cause, le rendit mépriſable & même odieux. Soit pour s'étourdir sur ses malheurs, soit insensibilité véritable, soit espoir d'inspirer encore de l'effroi au Roi George son rival, par son apparente sécurité, tandis qu'on traînoit à l'échaffaud ses partisans les plus zélés, on le voyoit, affectant de se montrer en public, assister à tous les spectacles, à tous les bals, à toutes les fêtes qui eurent lieu durant l'hiver. Il choisit pour maîtresse la Princesse de Talmont, une des femmes les plus folles de la cour, les plus propres à lui faire perdre sa gloire & sa réputation. Enfin il se plongea dans la débauche & la crapule, en se livrant aux excès de la table les plus honteux. Quelqu'un de ceux qui lui étoient attachés, osa lui représenter l'indécence de sa conduite; il lui peignit la désolation de tant de maisons illustres dans le deuil pour avoir embrassé sa défense: ce Prince fit une réponse qu'on n'ose rapporter & qu'on ne voudroit pas croire, mais dont le sens le moins révoltant annonçoit qu'il avoit déjà la même ingratitude, la même dureté de cœur que s'il fut né dans la pourpre. Le principe de sa perte fut sa

défiance de Milord Maréchal. Instruit de la franchise avec laquelle il avoit parlé à la cour de France, le Prétendant lui en fut mauvais gré : inspiré par ses vils flatteurs, il s'en éloigna, & ce serviteur zélé, qui depuis trente ans avoit donné des preuves non équivoques de son attachement à la maison de Stuart, se répentit d'avoir fait tant de sacrifices pour un Prince que l'humiliation ne rendoit pas plus digne du trône. 1747.

L'événement le plus remarquable sans contredit durant l'hiver fut le second mariage de M. le Dauphin. Ce Prince avoit perdu son auguste compagne des suites d'une couche. La douleur qu'il ressentit de cette perte fut extrême, & s'il eut fallu attendre la fin de ses regrets avant de lui proposer un second hymen, ç'auroit été trop long pour l'impatience de la France, voyant avec peine qu'il ne fut pere encore que d'une fille. Sa tendresse dût céder à la raison d'Etat, & il consentit à convoler à de nouvelles nôces. Le choix étonna toutes les Puissances, quand on sut qu'il étoit tombé sur une Princesse de Saxe, sur la fille d'un Roi qui occupoit le trône du beau-pere de Louis XV, d'un Roi uni étroitement avec son ennemie, & qui tout récemment avoit vu le Roi de Prusse, allié de la France, dévaster ses Etats de concert avec elle. Mais les ressentimens des Princes ne laissent point de traces profondes comme ceux des particuliers. La même politique, qui les force d'oublier facilement les bienfaits, les oblige également d'oublier les injures. D'ailleurs, c'étoit la seule Princesse qui convînt à peu près dans la circonstance. L'Espagne n'en avoit plus à donner. Le Portugal en possédoit une nubile ; 22 Juill. 1746.

mais ce Royaume, abſolument ſous le joug des
1747. Anglois, n'offroit aucun avantage: on étoit en guerre avec le Roi de Sardaigne, dont une fille, quoique plus âgée, eut pu convenir; on venoit de ſe trouver trop mal de l'alliance de la Baviere pour être tenté de renouer. D'ailleurs le Maréchal de Saxe, oncle naturel de la jeune Princeſſe, dont le nom en ce tems-là rempliſſoit la France & l'Europe entiere, ne contribua pas peu par ſes inſinuations à déterminer cette demande qui, comme on le juge bien, fut très-agréable à la cour de Pologne. La future Dauphine n'en fut pas la moins ſatisfaite.

Le Duc de Richelieu, dont la faveur croiſſoit journellement, employé tour-à-tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, & propre à tant de fonctions diverſes, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi, fit
7 Janv. à Dresde la demande de la Princeſſe, à qui cette nouvelle rappella une anecdote qu'elle a racontée elle-même à Verſailles à l'abbé Foldini, ſon confeſſeur (*). Agée d'environ treize ans, la curioſité l'avoit conduite dans le monaſtere des Dames du Saint-Sacrement à Varſovie. Une vieille religieuſe ſe préſente à la Princeſſe, l'arrête & lui prenant la main: „ Madame, lui dit-elle, me „ connoiſſez-vous? — Oui, vous êtes la mere „ *Saint Jean.* — Sans doute; mais je m'appel- „ le auſſi *Dauphine*, & je vous déclare, ſouve- „ nez-vous en un jour, *qu'une Dauphine tient*

(*) Comme ce trait a grand beſoin d'autorités, il eſt tiré de la *Vie du Dauphin, pere de Louis XVI, écrite ſur les Mémoires de la cour, préſentée au Roi & à la famille Royale. Par M. l'Abbé Proyart.*

„ *la main d'une autre Dauphine.*" Le compliment flatteur, s'il n'eut été fait préciſément à l'époque du premier mariage de M. le Dauphin, devenoit d'une indécence impertinente. Le grand âge de la prophéteſſe le lui fit pardonner, & l'on ſe contenta de la regarder comme une radoteuſe. Depuis on a aſſuré que cette religieuſe vivoit en grande réputation de ſainteté. 1747.

Quoi qu'il en ſoit, l'événement, prédit ou non, eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du Nonce. L'échange ſe fit dans une preſqu'Ile du Rhin, près du fort de la Pile, où le Prince Lubomirski remit la Princeſſe au Maréchal de la Fare & à la Ducheſſe de Brancas, chargés par le Roi de la recevoir. 27 Janv.

Les courtiſans ne la trouverent point jolie. Deux jours avant ſon arrivée à la cour, le Roi & le Dauphin s'avancerent à ſa rencontre; on ſe joignit près de Brie-Comte-Robert. La Princeſſe deſcendit la premiere de voiture & courut ſe jetter aux genoux du Monarque en lui demandant ſon amitié. S. M. la releva en l'embraſſant, & la préſenta au Dauphin.

Il eut fallu que cette nouvelle épouſe eut étalé bien des charmes pour lui faire oublier celle qu'il pleuroit. Auſſi, quand le Dauphin, la premiere nuit de ſes nôces, entra dans ſon appartement, à la vue de pluſieurs meubles qui lui rappellerent ce tendre ſouvenir, tous les ſentimens de ſa douleur ne prirent que plus de force & il ne fut pas maître de retenir ſes larmes. La Dauphine les vit couler; elle en parut émue elle-même, & lui dit: *donnez, Monſieur, un libre cours à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offenſe: elles*

m'annoncent, au contraire, ce que j'ai droit
1747. *d'eſpérer moi-même, ſi je ſuis aſſez heureuſe pour mériter votre eſtime.* Elle la mérita, mais ſans jamais obtenir ſon cœur au dégré où l'avoit poſſédé la précédente Dauphine. Du reſte, elle avoit infiniment plus de reſſources du côté de l'eſprit. Son éducation, ainſi que celle de toutes les Princeſſes du nord, avoit été très-ſoignée. Outre ſa langue naturelle, on lui avoit appris la latine, la françoiſe, l'italienne, l'hiſtoire, le deſſin: pluſieurs autres connoiſſances d'utilité ou d'agrément étoient entrées dans le plan de ſes études, & ſon avidité extraordinaire de s'inſtruire lui avoit fait faire de grands progrès en tout genre. C'eſt ce qui donna lieu à Voltaire, ce courtiſan délicat, ſi adroit à ſaiſir les goûts & les paſſions de ſes maîtres pour les mieux flatter, d'adreſſer à la nouvelle Dauphine ces ſtances philoſophiques que tout le monde ſait par cœur, où il oppoſe ingénieuſement par un contraſte piquant, à la vie pleine, ſtudieuſe & active de Madame la Dauphine, le vuide, l'indolence & l'ennui de celle de la Reine. Son génie ſatyrique lui fit tort en cette occaſion. La Princeſſe fut moins flattée des éloges qu'il lui prodiguoit, qu'indignée qu'il la crût capable d'applaudir au ridicule qu'il verſoit ſur S. M. Il fut obligé de déſavouer la piece, & depuis, en la faiſant imprimer, il ne nomma pas l'héroïne & ſuppoſa qu'elle avoit été compoſée pour une Alteſſe anonyme.

La poſition de Madame la Dauphine vis-à-vis de la Reine, étoit très-embarraſſante. Elle ne parut qu'en tremblant devant une belle-mere, dont le pere avoit été détrôné par le ſien. La religion

achéva d'éteindre avec le tems dans le cœur de S. M. des ſentimens d'averſion que la politique ne pouvoit que réprimer. Mais la jeune Princeſſe y concourut de ſon mieux. Le troiſieme jour après ſon mariage, elle devoit, ſuivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du Roi ſon pere. Quoiqu'on ſe fût déjà fait de part & d'autre des proteſtations bien ſinceres d'oublier le paſſé, on ſent combien il en devoit coûter à la fille de Staniſlas, de voir briller ſous ſes yeux comme en triomphe, dans ſon propre palais, le portrait d'Auguſte III. Une partie de la fatale journée s'étoit écoulée ſans que perſonne eût la hardieſſe de fixer cet ornement, plus éclatant que les précédens. La Reine oſa la premiere en parler & y porter ſes regards: *voilà donc, ma fille*, lui dit-elle, *le portrait du Roi votre pere? Oui, Maman*, répondit la Dauphine en préſentant ſon bras à S. M.; *voyez comme il eſt reſſemblant!* C'étoit celui de Staniſlas. Depuis lors en effet, l'un & l'autre pénétrés de reconnoiſſance de cette galanterie, où le cœur ſe peignoit encore plus que l'eſprit, l'adopterent pour leur fille & vécurent dans la meilleure intelligence avec elle & toute ſa famille. 1747.

Les nôces de M. le Dauphin ne purent ſe faire ſans que le royaume entier y participât par des réjouiſſances publiques. Les bals de Verſailles fixerent ſurtout l'attention; il s'y paſſa quelques anecdotes qui méritent d'être conſervées. Au bal paré on ſait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique; les Seigneurs les plus mal à l'aiſe ſont obligés de s'épuiſer pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaiſirs de la cour, ſont très-empreſſés de s'y ren-

dre; mais ils n'y peuvent assister que comme spec-
1747. tateurs. Les femmes ne sont pas les moins curieuses d'y paroître. On place celles-ci en spectacle sur des gradins, & l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour: les hommes le sont de leur côté. Un particulier s'étant mis sur une banquette destinée à d'autres, l'officier des gardes-du-corps voulut le déplacer; il résista; l'autre insistant, le quidam qui, sans doute, avoit des raisons pour conserver son incognito, excédé d'impatience, dans sa vivacité lui répondit: *je m'en f..., Monsieur, & si cela ne vous convient pas, je suis un tel, colonel du régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat & se répandit dans la salle. Un instant après, une Dame qu'on vouloit faire changer de place aussi, se voyant trop tracassée, s'écrie: *enfin, vous ferez ce que vous voudrez, mais je suis du régiment de Champagne.* Et depuis cette époque, cette phrase substituée au mot trop énergique du colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même chose.

Le bal masqué est plus libre: avec des billets chacun y est admis indistinctement. La Marquise de Pompadour se doutoit bien qu'on profiteroit de cette fête pour lui enlever le Roi. Elle étoit sur ses gardes & fut si bien servie par ses émissaires, que les diverses tentatives des femmes qui avoient des vues sur le cœur du Monarque échouerent, ou du moins n'eurent à son égard aucune suite fâcheuse. Une scene originale & plaisante vint faire diversion aux aventures galantes & amusa beaucoup le Monarque. Un buffet splendidement servi offroit en profusion des rafraîchisse-

mens aux acteurs du bal. Un masque en domino jaune s'y présentoit fréquemment & dévastoit horriblement les liqueurs fraîches, les vins exquis & toutes les pieces de résistance. S'il disparoissoit un instant, c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques masques, qui le montrerent à d'autres. Le domino jaune devint l'objet de la curiosité générale. S. M. voulut le voir: inquiete de savoir qui il étoit, elle le fit suivre; il se trouve que c'étoit un domino commun aux cent-suisses, qui s'en affublant tour-à-tour, viennent successivement se remplacer à ce poste, qui n'étoit pas le plus mauvais. On sait qu'un cent-suisse, qui vaut trois ou quatre hommes pour la corpulence, dévore bien comme dix. Leur nom en indique le nombre: c'étoit comme s'il eut passé mille bouches au buffet. 1747.

Le Seigneur le plus distingué aux nôces de Madame la Dauphine fut le Maréchal de Saxe. La gloire de ce héros couvroit trop bien le vice de sa naissance pour que la Princesse désavouât un tel parent. La France entiere regrettoit de ne lui avoir pas donné le jour; elle l'envioit à son pays, elle venoit de l'adopter: lui-même, François dans le cœur, désiroit d'être regardé comme tel, & avoit demandé & obtenu des lettres de naturalité. Après la bataille de Raucoux, le Roi lui avoit accordé six pieces de canon, du nombre de celles enlevées à l'ennemi. C'est ainsi que Louis XIV avoit autrefois récompensé Villars. Enfin il venoit de le déclarer Maréchal-général de ses camps & armées, titre donné autrefois à Turenne. Tant de distinctions, quoique si dignement méritées, ne pouvoient manquer d'élever contre cet

26 Avril 1746.

1 Nov. 1746.

12 Janv. 1747.

étranger (car on le regardoit toujours comme tel) 1747. la jalousie des courtisans & surtout des Ministres, en ce qu'il gagnoit de plus en plus la confiance de S. M. Ils résolurent de travailler efficacement à la paix pour arrêter le cours de ses triomphes & son accroissement d'autorité.

D'après les propositions du Roi, il se tenoit 7 Sept. 1746. des conférences à Breda, où le Marquis de Puysieux avoit été envoyé en qualite de Ministre Plénipotentiaire de la France, pour aviser avec ceux d'Angleterre & de Hollande aux moyens de réconciliation entre les Puissances. La démission du Janv. 1747. Marquis d'Argenson, arrivée durant cet intervalle, retarda le grand ouvrage auquel on travailloit. On a déjà observé que le département des affaires étrangeres ne convenoit ni à son genre d'esprit ni à son caractere. On ne voit pas que d'autre cause que le dégoût & sa répugnance à une dissimulation perpétuelle, qui contrarioit sans cesse sa gaieté & sa franchise, lui ait fait prendre le parti de la retraite, dont la santé en pareil cas est toujours le prétexte. Pour ne rien perdre du fil des négociations entamées on fit passer M. de Puysieux au ministere vacant. La raison de cette convenance fut à peu près aussi la seule de l'élévation de celui-ci. Il fut remplacé dans sa fonction à Breda par M. Dutheil, Secrétaire du cabinet du Roi, qui le valoit bien pour le moins. Les Anglois, qui n'étoient point encore entamés, qui avoient eu des avantages considérables sur mer & s'en promettoient de plus grands, qui ne voyoient que des restitutions pour eux à faire à la paix, tenoient peu de compte de la modération de Louis XV. Avant de la conclure ils vouloient rendre à

ses

ſes peuples la terreur que le Prétendant, à l'inſtigation de la France, avoit portée dans les trois Royaumes. Ils ne parloient pas de bonne foi & traînoient en longueur. 1747.

Ils venoient de recevoir une humiliation à l'Orient & c'étoit une raiſon de plus pour aiguillonner leur amour-propre: ils vouloient effacer cette tache par quelque expédition plus heureuſe. Leur projet avoit été, pendant qu'on dévaſtoit la Provence, de ruiner ce port & avec lui la Compagnie des Indes; de ſe rendre maîtres du Port-Louis, qui ſeroit tombé après l'Orient; de mettre la Bretagne à contribution; de faire ſoulever les Calviniſtes vers la Rochelle, comme vers le Languedoc & le Dauphiné. Une mépriſe fit échouer l'entrepriſe en cette partie, tandis que le courage, l'intelligence & le génie du Maréchal de Belle-Ile les repouſſoient dans l'autre.

On peut juger de l'état de la côte lorſque les ennemis y parurent, par ce qu'en écrivoit un vieil officier qui commandoit au Port-Louis.

„ J'ai apperçu, dit-il, le 28 Septembre une „ flotte qui ſe multiplie à l'infini; mais je réſiſte- „ rai aiſément à cette nation Anglicane." Le deux Octobre il manda: „ ils ſont deſcendus à Polduc „ avec trois cents cinquante barques plattes & „ cinquante-cinq vaiſſeaux de guerre. Si l'on avoit „ des fuſils, on les battroit; mais les payſans n'ont „ que des fourches. "

La deſcente s'effectua ſans obſtacle par le Géné- 3 Sept. ral Sinclair, ayant avec lui cinq mille hommes de 1746. troupes réglées. Le commandant françois, qui étoit un l'Hôpital, avoit de l'artillerie & douze mille hommes de milices. L'Anglois ayant menacé

de tout mettre à feu & à ſang ſi l'on réſiſtoit, la
1747. frayeur s'empara des eſprits & l'on capitula dès le premier jour de l'attaque, c'eſt-à-dire cinq jours
8 Sept. 1746. après le débarquement, car l'ennemi avoit perdu ce tems dont on n'avoit pas mieux profité. Il ſembloit que ce fût un défi à qui feroit le plus de fautes. Au lieu de battre la chamade, les tambours des miliciens, peu inſtruits, battirent la générale. Sinclair ne ſait ce que cela veut dire & craint une perfidie. Cependant le vent changeoit; l'Amiral Leſtoc en avertit par un ſignal. Une peur panique ſaiſit l'ennemi, qui croit ſe voir attaqué ſans pouvoir ſe rembarquer. Il fuit devant les François qui lui apportoient les clefs, & ſont étonnés de ne trouver perſonne dans le camp. Il ne remporte que du ridicule & des huées, & va deſcendre à Quiberon, petite île déſerte & aride. C'étoit une vengeance auſſi mal imaginée que l'autre avoit été mal exécutée: c'étoit une nouvelle ſottiſe, ajoutée à la premiere.

Les Hollandois n'étoient pas plus déterminés, ou plutôt la République étoit diviſée en deux partis. Les négocians déſiroient ſincerement la paix; mais la nobleſſe, animée par la faction d'Orange qui ſe flattoit avec la continuation de la guerre de voir un changement d'adminiſtration, de profiter des troubles & de s'agrandir, étoit oppoſée aux premiers & l'emportoit. Pour les obliger de s'accorder, & leur inſpirer une terreur ſalutaire, il fut réſolu qu'on les ſerreroit de plus près.

17 Avril. 1747. L'Abbé de la Ville, Miniſtre du Roi à la Haye, fit préſenter aux Etats Généraux de la part de ſon maître une déclaration, portant en ſubſtance que de la même maniere qu'en 1744 ils ont envoyé

dans les plaines de Lille & de Ciſoing, ſur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, ſans prétendre faire la guerre au Roi, S. M. ſe trouvant forcée par les circonſtances & pour la ſûreté des conquêtes qu'elle a faites ſur la Reine de Hongrie, de faire entrer ſes troupes ſur les terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais ſeulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la Reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays & places que les troupes de S. M. ſeront forcées d'occuper pour leur propre ſûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de reſtituer auſſitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de ſecours à ſes ennemis. 1747.

Cet avertiſſement fut le ſignal des hoſtilités, & ſuivi de conquêtes rapides qui étonnerent les Hollandois & firent éclorre l'événement, objet des négociations du Duc de Cumberland à la Haye pendant l'hiver.

Le Prince de Naſſau eſt déclaré Stadhouder, Amiral & Capitaine général des Provinces-Unies, d'abord par le peuple, enſuite par les Etats-Généraux & dans toutes les Provinces. Peu après la nation, dans les premiers momens de ſon enthouſiaſme, travailla à rendre ſes chaînes indiſſolubles, en déclarant, comme elle avoit fait en faveur de Guillaume III, depuis Roi d'Angleterre, le Stadhouderat héréditaire dans cette maiſon, même en faveur de la ligne féminine, à condition néanmoins que les Princeſſes héritieres n'auroient point épouſé un Roi, ni un Electeur. La Dictature eſt le modele du Stadhouderat; mais les Romains ne 4 Mai. 17 Mai.

pouſſerent point la flatterie juſques à s'expoſer à
1747. avoir un Dictateur femelle.

C'étoit un défenſeur qu'il falloit à ces Républicains, & non un maître. La nomination du Stadhouder n'empêcha pas l'armée du Roi, qui étoit entrée en Zélande depuis quinze jours, de pénétrer plus avant, & de prendre différentes places à la vue de l'armée ennemie. Alors les négociations furent ſuſpendues. M. Van Hoey continuoit à réſider en France en qualité d'Ambaſſadeur; mais on le dégoûtoit, on le plaiſantoit, on le tournoit en ridicule: il n'étoit pas homme à le recevoir impunément. Un ſoir qu'il ſoupoit chez le Marquis de Fontaine, au deſſert paroît ſur la table un gros fromage de Hollande: *Monſieur l'Ambaſſadeur, c'eſt du fruit de votre pays*, luit dit le maître. Il n'y tient plus; il ſe leve bruſquement, met la main dans ſa poche, jette ſur la table une poignée de ducats & s'écrie: *en voilà auſſi.* Il ſe retira de Paris peu après.

De leur côté, Mrs. Dutheil & Macanas, Plénipotentiaires de France & d'Eſpagne, déclarerent aux Miniſtres des autres Puiſſances, que la proximité des armées ne permettoit pas de continuer les conférences à Breda, & que leurs maîtres conſentiroient qu'il fût aſſemblé un Congrès à Treves, à Cologne, ou à Aix-la-Chapelle.

Juill. Le Roi fit cette quatrieme campagne & gagna en perſonne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins diſputée & plus ſanglante que celle de Fontenoi, où ſe ſignalerent principalement le Comte de Clermont & le Comte d'Etrées, où le Comte de Baviere fut tué, où l'on fit priſonnier le Général Ligonier. S. M.

coucha le soir, où le Prince Anglois avoit couché la veille. 1747.

On ne s'arrêta point: on mit le siege devant Berg-op-zoom, surnommée *la pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-bas par ses fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'investir en entier. Ce qui devoit inspirer en cette occasion encore plus de sécurité à ses habitans, c'est qu'elle avoit l'avantage d'être continuellement rafraîchie de troupes. Elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper avec l'armée du Comte de Schwartzenberg. La valeur seule devoit triompher de cette ville. Elle fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage, attrait le plus puissant pour le soldat dans ces sortes d'expéditions. Il fit un butin considérable. C'est au Comte de Lowendhal qu'on dût cette conquête. Ce Danois, compagnon du Maréchal de Saxe, n'étoit pas aussi grand militaire, mais c'étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe: on dit même qu'il parloit quatorze langues. Il avoit le même soin que Maurice de la conservation des troupes. Dans sa lettre à ce Général, il estime sa perte à 400 hommes seulement, & celle des ennemis à 5,000, tant tués que blessés: proportion bien extraordinaire, & qui prouve à quel dégré il possédoit cette rare qualité. Le Roi, au moment où il apprit la prise de Berg-op-zoom, remarqua comme humiliant pour la France, que ses deux plus grands capitaines fussent étrangers; qu'elle n'en produisît plus de tels qu'autrefois: *c'est qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti. 15 Sept. 1747.

préſent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.*
1747. Madame de Lowendhal, étant venue chez le Monarque, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit: *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'eſpere délivrer mes ſujets du fléau de la guerre.* Il déclara en même tems le Maréchal de Saxe Commandant-général des Pays-bas, & avant de quitter la campagne, parut en effet de nouveau auſſi empreſſé de faire la paix que s'il eut été battu. L'abbé de la Ville fut chargé de déclarer aux Etats généraux que les principes de modération de ſon maître n'avoient pas changé depuis ſes nouvelles victoires.

Les Hollandois convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, ſongerent ſérieuſement à profiter de cette ouverture. Ils preſſerent l'Angleterre
18 Sept. de s'y rendre, & le Comte de Sandwich écrivit au Marquis de Puyſieux, pour lui propoſer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix. Sa propoſition fut acceptée: il en réſulta bientôt ce traité ſi étonnant, où la France, qui avoit épuiſé ſon ſang & ſes tréſors dans cette guerre, victorieuſe depuis cinq ans, non-ſeulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Nous avons été à Aix-la-chapelle; on nous y a montré la ſalle où ſe tenoient les conférences, la table où a été ſignée la paix, & l'on nous a raconté l'anecdote ſuivante. Le Comte de Sandwich étonné des facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipotentiaires du Roi, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & crai-

gnant un dessous de cartes, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec sécurité; qu'ils étoient sûrs des Ministres, trop jaloux de l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le Monarque, & de la maîtresse, qui étoit lasse de courir les champs; qu'ils étoient tous ligués pour finir la guerre à quelque prix que ce fût. La marine devenoit de plus en plus le côté foible de la France, & c'est en exagérant ses pertes en ce genre & celles dont elle étoit menacée, que l'on intimida Louis XV & qu'on lui fit faire les sacrifices les plus honteux pour sa gloire. 1747.

Il est vrai qu'en 1746, l'escadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entreprise contre l'Acadie. La mésintelligence entre les capitaines, jaloux de ce Seigneur qu'ils appelloient un intrus, parce qu'il n'avoit pas passé par les grades inférieurs, en fut cause. Non-seulement ils ne voulurent pas guider son inexpérience, mais ils contribuerent à lui faire faire des fautes qu'ils lui reprocherent ensuite, dont il mourut de chagrin. Les Anglois avoient pris le *Mars*, & les débris de la flotte dispersée n'avoient rapporté à Brest pour tout fruit de leur expédition que la peste. Mais M. Dubois de la Motte, frere d'armes de Dugué Trouin, escortant une flotte marchande à Saint-Domingue, avec le seul vaisseau de guerre le *Magnanime* de 74 canons, & la frégate *l'Etoile* de 40, s'étoit défendu contre quatre vaisseaux de guerre Anglois, dont deux de 80 canons, les avoit mis en fuite & étoit arrivé à bon port à sa destination: mais M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle de Bourbon, après avoir battu 15 Sept.

& dispersé avec une escadre de neuf vaisseaux la
1747. flotte Angloise de l'Amiral Barnet, avoit fait une
21 Sept. descente près de la ville de Madras, s'en étoit emparé & l'avoit rançonnée pour 1,100,000 pagodes d'or, & pour 500,000 en munitions & en marchandises, le tout faisant environ 13 à 14 millions de notre monnoie; & M. Dupleix, Gouverneur de Pondicheri, trouvant cette condition trop avantageuse pour les ennemis, avoit refusé de la ratifier.

En 1747, deux combats inégaux que la marine du Roi avoit eu à soutenir, l'avoient prodigieusement affoiblie, & l'orgueil des Anglois en avoit
14 Juin. repris plus de hauteur. Le premier avoit eu lieu près du Cap Finisterre entre l'escadre du Marquis de la Junquierre, composée seulement de quatre vaisseaux & cinq frégates, & l'armée navale de l'Amiral Anson, forte de seize vaisseaux de ligne, qui avoit tellement enveloppé les François qu'aucun n'étoit échappé. Le second s'étoit passé en Amérique, où l'armée navale de l'Amiral Hawke, de vingt vaisseaux de la première force, avoit eu affaire à l'escadre de M. de l'Estenduere, de huit vaisseaux seulement, dont il ne s'étoit sauvé que le commandant & le *Tonnant*, que montoit M. de Vaudreuil, simple capitaine de vaisseau, qui, par une manœuvre hardie & savante, avoit remorqué l'*Intrépide*. Mais les deux flottes sous l'escorte de l'une & l'autre escadre avoient gagné l'endroit de leur destination.

1748 Au commencement de 1748, le *Magnanime*,
21 Févr. commandé par le Comte d'Albert, revenant de l'Amérique, démâté par une tempête, avoit été obligé de se rendre, mais après un combat de huit

huit heures, soutenu contre quatre vaisseaux ennemis. 1748.

Enfin M. de Montlouet, soit à la côte de Guinée, soit en Amérique, où il avoit rencontré les Anglois supérieurs en forces, s'étoit tiré avec autant d'adresse que de fermeté de ces deux missions épineuses.

Il résultoit de cette situation que si la marine royale avoit succombé, ç'avoit été, suivant la politique d'un gouvernement bien entendu, pour le soutien du commerce & des colonies. L'un alimentoit encore l'Etat, & l'on venoit d'encourager les armateurs François à suppléer à la foiblesse de la marine du Roi, par des récompenses bien propres à les exciter. Il paroissoit une ordon- 5 Mars.
nance, où du consentement de M. l'Amiral, le dixieme des prises faites sur mer à son profit, devoit cesser d'être levé jusqu'à nouvel ordre.

Les autres pouvoient causer encore bien de l'embarras à l'Angleterre. Si l'Isle royale étoit passée sous leur domination, Madras étoit sous la nôtre: si l'Amiral Knowles s'étoit emparé du Fort-Louis à Saint-Domingue, les Anglois étoient incertains du siege ordonné de Pondicheri, qu'en effet la belle défense de M. Dupleix fit lever. 17 Octob.

Il y auroit donc eu de quoi chicaner longtems de la part de la France, si le Comte de Saint-Séverin d'Arragon, qui la représentoit, y eût été autorisé. Mais c'étoit un parti pris; le négociateur Anglois, qui savoit le mot de son adversaire, s'en prévalut. Son maître, sans trop désirer la paix, en avoit besoin, soit pour raffermir son trône & éteindre la fermentation occasionnée dans ses Etats par l'irruption du Prétendant, soit pour.

1748. mettre fin aux ſubſides énormes qu'il étoit obligé de fournir, ſoit enfin pour ſatisfaire aux requiſitions de la Hollande qui le preſſoit, & même du nouveau Stadhouder, dont la dignité ſe feroit évanouïe avec la République. La néceſſité de ſubvenir au ſecours de cette Alliée étoit ſi preſſante, qu'il avoit été obligé de faire venir des défenſeurs du fond du Nord & de ſoudoyer 30,000 Ruſſes. Enfin, quoiqu'il eût l'eſpoir à la longue de s'emparer des poſſeſſions françoiſes dans l'Amérique, il y avoit à craindre que les armes du Roi n'allaſſent plus vîte dans l'Europe.

La Reine de Hongrie avoit à recouvrer ſes riches provinces de Flandre, que le Maréchal de Saxe preſſuroit par d'énormes contributions, & qui ne pouvoient que ſe dévaſter de plus en plus. Ce Général avoit le défaut d'aimer l'argent & de vexer prodigieuſement les vaincus. Il avoit fait racheter trois ou quatre fois ſon ſuperbe Cours à la ville de Bruxelles, qu'il menaçoit de couper toutes les fois qu'il vouloit des ſecours pécuniaires. Cette Princeſſe ne devoit que perdre à la continuation de la guerre, & elle la finiſſoit avec gloire, ayant mis ſon époux ſur le trône Impérial. Elle ne cédoit que ce qui ne lui appartenoit pas & ce qu'au fond elle ne pouvoit ſe flatter de conſerver. Les Rois de Pruſſe & de Sardaigne, les ſeuls qui duſſent gagner dans cette querelle, étoient bien-aiſes de s'aſſurer par un traité définitif & général leurs nouvelles acquiſitions.

Quoique le Roi d'Eſpagne fût très-refroidi ſur les intérêts qui avoient excité Philippe V, il avoit à ne pas laiſſer démembrer ſes Etats du nouveau-monde, que menaçoit la marine Angloiſe, & il

acquéroit ſans autre effuſion de ſang, une portion de l'Italie, le patrimoine de ſon frere. 1748.

Maſtricht, inveſtie par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis longtems, fut le dernier effort que la France eut à faire. C'eſt encore le Maréchal de Saxe qui termina, comme il avoit commencé. Il exécuta ſon projet avec le concours de deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M. de Crémilles, Maréchal-général des logis de l'armée, & M. Pâris Duverney, auſſi célebre dans l'art des ſubſiſtances que le premier dans l'ordonnance de ſes marches. Celle-ci étoit telle, que les ennemis également inquiets pour Maſtricht, Luxembourg & Breda, diviſerent leurs troupes & faciliterent ainſi l'inveſtiſſement de la premiere. Mais le Général, qui ſavoit que la paix alloit ſe faire, épargna le ſang des ſoldats & ne ſuivit que mollement le ſiege. Cependant le Marquis de Biſſy, officier d'une grande eſpérance & déjà diſtingué par de hauts faits, y fut tué d'un coup de canon. 13 Avril.

Ce dernier coup d'aiguillon fit preſſer la ſignature des préliminaires juſques à la concluſion définitive, qui eut lieu en Octobre. Suivant les clauſes principales on rendoit de part & d'autre toutes les conquêtes : l'Infant Dom Philippe acquéroit les Duchés de Parme, Plaiſance & Guaſtalla; le Roi de Sardaigne gardoit à quelque choſe près, ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms; le Duc de Modene étoit rétabli dans ſes Etats; Genes dans les ſiens : l'Angleterre conſervoit tous les avantages de ſon commerce avec l'Eſpagne; on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de ſucceſſion à la couronne de la

Grande-Bretagne; on garantiſſoit à la Reine de
1748. Hongrie celui établi en ſa faveur par la Pragmatique-ſanction, ainſi qu'au Roi de Pruſſe la Siléſie & le Comté de Glatz. Enfin le Grand-Duc étoit reconnu Empereur par toutes les Puiſſances.

La nation françoiſe trouva principalement deux choſes à redire à ce traité. La premiere étoit une clauſe, par laquelle les fortifications de la ville de Dunkerque devoient reſter dans l'état où elles étoient; ce qui n'annonçoit plus dans le Roi de la modération, mais de la foibleſſe. La ſeconde, l'expulſion du Prince Edouard, après l'avoir appellé en France, l'avoir ébloui d'eſpérances brillantes, l'avoir, au péril de ſa vie, fait ſervir de jouet à nos deſſeins; ce qui étoit lâcheté & perfidie. Auſſi le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de Saint-George, ne pouvant ſe perſuader qu'on pouſſât l'infamie juſques à l'enlever de force, avoit été ſourd à toutes les inſinuations reçues à ce ſujet, & le gouvernement fut obligé de donner des ordres au Duc de Biron, Colonel du régiment des gardes françoiſes, pour l'arrêter. Ce fut à l'opéra que ſe paſſa ce ſingulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de Vaudreuil, Major des gardes, qu'il falloit qu'il ſe chargeât de l'expédition, & il l'avertit de deux choſes; l'une, que ce Prince marchoit toujours armé; l'autre, qu'il avoit menacé de ſe tuer ſi l'on mettoit la main ſur lui. Il lui dit qu'il falloit lui répondre ſur ſa tête de le ſaiſir ſans aucun accident fâcheux. M. de Vaudreuil ayant obtenu de S. M. carte blanche ſur la maniere d'exécuter le projet, en y apportant cependant toute la décence reſpectueuſe que la perſonne exigeoit & que per-

mettroient les circonſtances, fit toutes ſes diſpoſi-
tions. L'opéra étoit commencé ; l'entrée de la 1748.
ſalle étoit alors dans un cul-de-ſac : le Prétendant
arriva, & deſcendu, toutes les iſſues ſe fermerent ; il ſe trouva pris avant de s'en douter. M. de Vaudreuil lui annonça ſes ordres & les lui montra ; il lui demanda la permiſſion de le fouiller. Il proteſta & donna même ſa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant le Major l'ayant fait ſerrer par ſes grenadiers, lui trouva pluſieurs piſtolets. On le mit dans un carroſſe & on le conduiſit à Vincennes, où il y avoit un ſouper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en voulut d'autres, & engagea M. de Vaudreuil & les autres officiers à manger avec lui. Il reſta ainſi trois jours ; puis on le conduiſit au Pont de Beauvoiſin ; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

Tout Paris fut indigné de cette conduite : on la compara à celle de Louis XIV, & c'eſt proprement à cette époque honteuſe que commença à ſe manifeſter pour le Souverain & ſa maîtreſſe, le mépris général qui ne fit que s'accroître juſqu'à la fin. Le premier, en dépoſant ſa cuiraſſe, ſembla renoncer à la gloire & même à l'amour de ſes peuples, en laiſſant les rênes de ſon empire à la ſeconde, dont le regne odieux ne devoit plus diſcontinuer juſques à ſa mort.

Ce mépris éclata pour la premiere fois dans des vers ſatyriques ſur l'outrage fait au Prince Edouard, où l'on diſoit à Louis XV, en parlant de cet illuſtre proſcrit :

Il eſt Roi dans les fers ; qu'êtes-vous ſur le trône ?

& apoſtrophant la Nation :

1748. Peuple, jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle !

L'empreſſement du public à rechercher ces pieces, à les apprendre par cœur, à ſe les communiquer, prouva que les lecteurs adoptoient les ſentimens du poëte. (*) Madame de Pompadour n'y étoit pas oubliée. Par un parallele non moins humiliant on la comparoit à Agnès Sorel, ou, ſous ce nom générique, à la Ducheſſe de Château-roux, & l'on faiſoit voir combien elle lui étoit inférieure. Elle ordonna les perquiſitions les plus ſéveres des auteurs, colporteurs & diſtributeurs de ces pamphlets, & la Baſtille fut bientôt remplie de priſonniers. Quelques-uns même furent mis au Mont Saint Michel, dans la fameuſe cage de fer. C'eſt un ſéjour affreux, où l'on ne peut tenir debout ni couché. C'eſt-là que fut enfermé M. Desforges, accuſé d'être l'auteur des vers dont on a parlé. M. de Broglio, abbé de ce lieu, ayant eu pitié de ſon ſort, obtint ſon élargiſſement au bout de pluſieurs années, le donna pour Secrétaire à ſon frere le Duc de Broglio, qui devenu Maréchal de France le fit Commiſſaire des guerres. Parmi les autres on diſtingue encore M. de Mairobert, reſſerré étroitement & longtems à la Baſtille; M. de Reſſeguier, Chevalier de Malthe. Le premier n'avoit point fait de vers, mais les diſtribuoit : quelqu'un lui repréſenta qu'il ſe feroit enfermer : *tant mieux*, dit-il, *cela illuſtre ſon homme.* Il a depuis été créé Cenſeur royal, a joui ſucceſſive-

(*) On mettra dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire, quelques-unes de celles faites alors. N°. IV.

ment de la confiance de M. de Malesherbes, de M. de Sartine, de M. Albert, de M. le Noir, de M. le Camus de Neville, les divers chefs de la librairie. On a reproché à l'autre d'avoir eu la baſſeſſe, après avoir compoſé des vers contre Madame de Pompadour, d'en avoir fait à ſa louange. 1748.

Un Miniſtre, l'ami du Roi, qui devoit ſe croire inébranlable dans ſa faveur, ſi jamais courtiſan a pu s'en flatter, ſi la naiſſance, les longs ſervices, l'attachement à ſon maître, l'eſprit, la gaieté, le don de plaire pouvoient préſerver de la diſgrace, ne tarda pas à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. Le Comte de Maurepas qu'on a reconnu facilement à ces traits, s'étoit déjà permis quelques plaiſanteries ſur le compte de la Marquiſe, & S. M. en avoit ri. Un jour à Marly, elle trouva ſous ſa ſerviette ce quatrain:

La Marquiſe a bien des appas;
Ses traits ſont vifs, ſes graces franches,
Et les fleurs naiſſent ſous ſes pas:
Mais, hélas! ce ſont des fleurs blanches.

L'inſulte étoit, ſans doute, ſanglante; aucune femme ne l'eut pardonnée. C'étoit attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révéloit à toute la France un défaut ſecret que ſon amant même ignoroit. Mais il n'étoit point prouvé que le Comte fût coupable.(*)

(*) Ces vers, aſſez mauvais, n'étoient même pas dignes de lui: on lui a plutôt attribué la chanſon ſuivante:

Cette petite bourgeoiſe,
Elevée à la grivoiſe,
Meſurant tout à ſa toiſe,
Fait de la cour ſon taudis. . . dis, &c.

1748. Le ſoupçon ſuffit; il eut ordre de ſe démettre de ſes emplois. M. Rouillé qui n'avoit jamais rien connu des ports, eut ce département; ce qui fit dire en jouant ſur le mot, *qu'on donnoit la marine à conduire à un roulier*. Le Comte d'Argenſon eut le département de Paris & celui des haras du royaume.

Ce n'eſt pas ordinairement durant la diſgrace d'un Miniſtre qu'on lui rend juſtice; auſſi l'on ne manqua pas de blâmer beaucoup le nouvel exilé & de décrier ſon adminiſtration. Mais nous, plus à même de l'apprécier, devons redreſſer ce jugement aveugle, précipité & paſſionné des contemporains, & nous oſons croire que la poſtérité plus équitable regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Miniſtre que la Marine ait eu ſous Louis XV. Si l'on conſidere l'état de foibleſſe où il la trouva au commencement de la guerre, le défaut de fonds qui lui manquerent toujours dans ce tems malheureux, on ſera ſurpris des choſes qu'il fit avec ſi peu de moyens. Prévoyant de loin une rupture avec l'Angleterre, il avoit eu ſoin d'approviſionner les colonies, de faire rentrer tous les navires marchands, & de ſe mettre dans le cas de ne ſe voir entamé nulle part au commencement des hoſtilités maritimes. Par cette précau-

---

Louis, malgré ſon ſcrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et ſon amour ridicule
A fait rire tout Paris. . . ris, &c.

On dit même que d'Eſtrade,
Si vilaine & ſi mauſſade,
Aura bientôt la paſſade,
Dont elle a l'air tout bouffi! fi! &c.

tion il se ménageoit une ressource dans le commerce qui, trop satisfait d'échapper à la puissance d'un ennemi redoutable, paya volontiers ensuite un droit d'escorte pour ses convois; droit qui fournit au Comte de Maurepas les fonds extraordinaires dont il avoit besoin pour son département, auquel refusoit de contribuer le fisc public. Il profita de ces secours avec tant d'économie, que les payemens des ouvriers & des matelots ne cesserent jamais dans les arsenaux. Il distribua les escortes si bien, que les convois ne manquerent nulle part leur destination. On a vu que la seule colonie perdue durant la guerre fut l'Isle Royale, encore par la faute de l'officier chargé de la secourir. D'ailleurs, nous étions maîtres de Madras: compensation plus que suffisante, & le commerce de l'Inde n'étoit point interrompu. 1748.

Qu'est-il arrivé sous ses successeurs? En 1756, où la marine étoit remontée, où l'argent couloit avec profusion pour elle, le commerce se trouva ruiné presqu'avant de commencer la guerre. Depuis, nous avons perdu tous nos vaisseaux, presque toutes nos possessions dans l'Amérique & dans l'Inde. Et dans la guerre actuelle de 1778, où l'on se félicite d'une marine non moins brillante que celle de Louis XIV, où les dépenses en sont plus énormes que jamais, qui n'a pas entendu les plaintes de nos ports marchands déjà dévastés? Nos comptoirs aux côtes de Coromandel & de Malabar ne sont-ils pas déjà pris, & les ports de l'Indoustan & de Chine ne nous sont-ils pas fermés?

Le seul vice d'administration à reprocher au Comte de Maurepas, c'étoit trop de foiblesse dans les punitions. S'il eut commencé par quelque

exemple éclatant, lors de la diſcorde élevée dans
1748. l'eſcadre du Marquis d'Antin; s'il eut fait trancher la tête à quelqu'un des mutins dans celle du Duc d'Anville, à ce la Maiſon-fort, infiniment plus coupable que l'Amiral Byng, fuſillé depuis en Angleterre, à ce Poulkonque, qui, mouillé à l'iſle de Ré, ſe laiſſa aborder ſtupidement par un corſaire ennemi, gliſſé ſous pavillon françois parmi ſon convoi & enlever ſans défenſe par un bâtiment de beaucoup inférieur, il eut rendu un grand ſervice à l'Etat & épargné bien des fautes & des malheurs. Mais cette moleſſe funeſte étoit moins la ſienne que celle du maître & du gouvernement.

Madame de Pompadour, en affermiſſant & étendant ſon empire durant la paix, ſentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'étoit impoſé en même tems. Louis XV, que diſſipoient les voyages, la diverſité des lieux, le tumulte des camps, les mouvemens de l'armée, tomba dans une langueur & dans un affaiſſement, dont il fallut le tirer par toutes ſortes de ſecouſſes. Elle aimoit les arts, elle les appella à ſon ſecours, & fit trouver à ſon royal amant des jouiſſances inconnues.

Depuis quelque tems le gouvernement avoit ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines, ſemblables à celles de Saxe. Elles avoient réuſſi. La Marquiſe détermina le Roi
24 Juill. à établir une manufacture de cette eſpece au château de Vincennes, & depuis de la transférer à Seve, ou l'on éleva un bâtiment vaſte & magnifique à portée de Verſailles. Les deux amans y alloient ſouvent, encourageoient les travaux par leur préſence, & firent enfanter ces chef-d'œuvres d'une pâte plus vitrifiable que celle de la Chine,

mais qui lui est bien supérieure, ainsi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes, la régularité du dessin & la vivacité du coloris. Pour soutenir cette manufacture, fort chere, & lui procurer du débit, chaque année S. M. en faisoit apporter les productions dans son palais, où elles étoient étalées, & elle invitoit les courtisans d'en achetter. 1748.

Louis XV conserva toujours cet usage, même après la mort de la Marquise, & tout le monde a sçu l'anecdote suivante. L'abbé de Pernon, jeune Conseiller au Parlement, étoit, comme les autres, à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie de Versailles, lorsque le Roi passant, lui dit: *eh bien, l'Abbé, prenez cela, c'est beau;* & il lui montra en même tems ce qu'il y avoit de plus magnifique. *Sire*, répondit l'abbé, *je ne suis ni assez gros Seigneur, ni assez riche.* — *Prenez toujours*, repliqua le Roi, *une bonne abbaye payera tout.* En effet, S. M. ayant trouvé le Grand-aumônier, lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que Madame de Pompadour jouoit très-bien la comédie. Il y avoit fréquemment des spectacles aux petits appartemens, où les personnages les plus illustres & les plus graves de la cour se livrerent à cet art pour amuser le Roi. C'est à elle qu'on doit ce goût scénique qui s'est emparé généralement de toute la France, des princes, des grands, des bourgeois; qui a pénétré jusques dans les couvens, & qui, empoisonnant les mœurs dès l'enfance par cette foule d'éleves dont ont besoin tant de spectacles, a porté la cor-

ruption à ſon comble.

1748. Elle donna auſſi aux hiſtrions une conſiſtance & une conſidération nouvelle, ſoit que prévoyant déjà le tems où n'excitant plus les déſirs de ſon amant, elle voudroit les diriger encore & lui adminiſtrer les nouveaux objets de ſes plaiſirs, ſoit qu'elle cherchât ſeulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues, des révolutions, des lubricités de ce ſerrail public, elle ſe ménagea la ſurintendance de l'opéra, en faiſant ordonner à la ville d'en prendre la direction. On aſſimila ce bureau aux édiles de Rome, qui avoient l'inſpection des ſpectacles de cette grande ville; mais il y a loin de ces magiſtrats à un marchand de la rue Saint-Honoré, fait échevin. Elle ſe fit donner en outre par le Lieutenant de police, Berrier, la gazette ſcandaleuſe de tout Paris, & cette capitale immenſe & licencieuſe offroit chaque jour quelque anecdote utile à ſon projet.

1749. Madame de Pompadour inſpira encore au Roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avoit déjà le goût, mais qu'il étoit retenu par la crainte de la dépenſe. Elle le fit paſſer par deſſus cette conſidération, & il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvaſſent rien d'impoſſible pour toutes les fantaiſies du Monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colifichets diſpendieux, moins propres à manifeſter la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiegne & de Fontainebleau, elle fourniſſoit ainſi à Louis XV des hoſpices à ſon ennui, qu'il promenoit ſans ceſſe d'un lieu dans un autre. Elle
29 Sept. ſuggéra au Roi d'aller viſiter le Havre, un de ſes arſenaux de marine. Cette imagination auroit pu

être utile, en lui faisant connoître & encourager cette partie foible de l'administration, dont on commençoit de s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposoit. 1749

Il en fut de même du camp de Compiegne, où l'on prit pour prétexte de faire voir au maître un nouveau corps, nommé les *Grenadiers de France*. C'étoit une excellente idée du Ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé, c'est-à-dire les grenadiers, en qui résident ordinairement l'ame & l'esprit du corps, imagina de les conserver & réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, qui avoit été Maréchal général des logis de l'armée en 1744 & 1745, qui avoit contribué en ce qui le concernoit au succès de ces deux campagnes, & qui, nommé ensuite Inspecteur de cavalerie, infanterie & dragons, cherchoit à briller par des innovations dans la tactique, avoit demandé à les faire exécuter devant S. M. Madame de Pompadour y envisagea une partie de plaisir pour le Roi & pour elle, & ce spectacle, ainsi que celui du Havre, ne servit qu'à distraire un moment S. M. sans l'instruire, à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage, & à faire voir de plus en plus à la France le pouvoir, le luxe & la prodigalité de cette femme, pour qui s'accrut la haine de la nation. 1750. Juill.

Elle étoit déjà forte: on imputoit à Madame de Pompadour de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la cessation des impôts. Sous prétexte de diminuer promptement les charges de l'Etat & de soulager les peuples, on avoit fait

donner par le Roi des Ordonnances pour la réforme des troupes. Elle étoit conſidérable, & ſon exécution fit honneur au Comte d'Argenſon, en ce qu'il n'en réſulta aucun pillage, aucun déſordre dans l'étendue du royaume. Mais, en produiſant beaucoup de mécontens, de gens ſans emploi, ſans ſubſiſtance & ſans reſſource, elle ne remplit pas ſon principal objet. On eut d'abord quelque lueur d'eſpérance en voyant paroître un Arrêt du Conſeil, portant ſuppreſſion de pluſieurs menus droits établis pour ſubvenir aux dépenſes de la guerre. Elle s'évanouït bientôt par l'Edit qui convertit le Dixieme établi au mois d'Août 1741, en un Vingtieme indéfini & continua les deux ſols pour livre du Dixieme, afin de ſubvenir au payement des dettes de l'Etat avec ces fonds verſés dans une caiſſe d'amortiſſement. C'eſt alors qu'on commença à regretter pour la premiere fois le Cardinal de Fleuri. L'exécution ne ſouffrit aucune difficulté dans les pays d'Election, où l'on s'en tint à de ſimples murmures. Il n'en fut pas de même du Clergé & des pays d'Etats: ceux de Languedoc refuſerent de s'y ſoumettre & furent caſſés; l'impoſition en fut faite par les Intendans.

1750.

1 Sept. 1748.

4 Févr. 1749.

Quant au Clergé, ſa réſiſtance ne fut pas moins vive & moins opiniâtre. Dans tout autre tems il eut menacé des foudres de l'égliſe & les eut peut-être employés. Mais le Contrôleur général Machault, homme flegmatique, ferme & plein d'énergie, étoit au deſſus de ces vieux préjugés. Il transmit au Roi ſon intrépidité: il étoit d'ailleurs ſoutenu de la favorite qui en avoit beſoin.

1 Juin. Pendant la tenue de l'aſſemblée générale du Clergé, les Commiſſaires du Roi demanderent une

somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposables à raison de 1,500,000 livres par chaque année, pour être employée au rembourſement des dettes de cet Ordre. Ils lui annoncerent en même tems que S. M. adreſſoit ce même jour au Parlement une déclaration, dont l'exécution avoit pour objet de conſtater la valeur des biens eccléſiaſtiques du royaume, & de réformer les abus qui ſe commettent dans les chambres des décimes. 1750. 17 Août.

Cette déclaration enrégiſtrée le même jour, ne donnoit que ſix mois pour tout délai. Elle étoit motivée d'une façon à intéreſſer le reſte de la nation, puiſque S. M. n'y déſiroit conſtater les facultés du Clergé, qu'afin de proportionner à ſes richeſſes les ſecours qu'elle étoit néceſſitée à lui demander dans les beſoins de l'Etat. Elle ſe concilioit d'ailleurs tout le ſecond Ordre, ſe plaignant depuis longtems d'être écraſé par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours victime, & qu'elle vouloit redreſſer.

Le Cardinal de la Rochefoucaut préſidoit cette aſſemblée. On l'avoit choiſi comme un perſonnage éloigné de tout fanatiſme, modéré, ſage, homme de cour, capable de ſe ployer aux circonſtances. Mais, ſoit qu'il ne fût pas maître de contenir les Prélats, ſoit que l'eſprit du corps, ſi actif dans cet Ordre, exaltât ſon imagination, comme celle de ſes confreres, & l'entraînât avec eux, il y eut des repréſentations folles, arrêtées & préſentées à S. M. L'aſſemblée s'y plaignoit de ce que la déclaration attaquoit les immunités du Clergé, annonçoit comme ſubſides les dons gratuïts qu'il avoit coutume de faire, tendoit à lui faire payer le Vingtieme, & détruiſoit l'honneur des miniſtres de 10 Sept.

l'égliſe, en les ſuppoſant des prévaricateurs dans
1750. les départemens des impoſitions. Rien de plus hardi, ſans doute, de plus ſuperſtitieux, de plus faux, de plus inſultant pour le Roi & la nation que ces aſſertions. La philoſophie, qui faiſoit des progrès lents, mais certains, avoit appris que les membres du clergé étoient d'abord citoyens, & participant à leurs droits, devoient auſſi en ſupporter les charges; que leurs immunités n'étant fondées que ſur l'aveuglement, l'imbécillité des Souverains & des Peuples, ils étoient toujours en droit de revenir contre, parce qu'on ne preſcrit jamais contre ceux de la raiſon, de la ſociété, de l'humanité; que dans les principes même de l'égliſe & des donataires, ſes biens étant ceux des pauvres, ils ne pouvoient recevoir une deſtination plus juſte en ce ſens qu'en tournant à la libération de l'Etat entier obéré pour le ſalut général; qu'enfin, c'étoit le Clergé lui-même qui ſe deshonoroit en tolérant dans ſon ſein des prévarications non ſuppoſées, mais trop réelles, trop conſtatées par les réclamations de la plus grande, la plus ſaine & la plus utile partie de ſes membres.

On n'eut donc aucun égard à ces repréſentations. Il fut ordonné à l'aſſemblée de délibérer ſur la demande des Commiſſaires du Roi, & le Cler-
15 Sept. gé n'ayant pas obéi ſur le champ, intervint un arrêt du Conſeil qui commettoit les Intendans pour faire la répartition & levée de ces deniers en la forme ordinaire, & fit fermer les ſéances le 20 Septembre. Malheureuſement, M. de Machault ne reſta point aſſez de tems Contrôleur-général pour ſuivre l'exécution de ſes projets; il fut remplacé par un homme mol. L'Ordre de l'Egliſe ne ſatisfit

point

point à ce qui lui étoit preſcrit, perſiſta dans ſes prétentions & préféra de ſauver par des ſacrifices pécuniaires ſes prétendues immunités. Mais la premiere atteinte une fois donnée en adminiſtration, c'eſt un exemple d'émulation pour les ſucceſſeurs, & ſans doute il viendra quelque Miniſtre doué du même génie, du même courage que ce redoutable adverſaire du Clergé, aſſez heureux pour lui porter des coups plus aſſurés & plus durables. 1750.

M. de Machault avoit mieux réuſſi dans une autre entrepriſe, ſuggérée par cet eſprit philoſophique qui gagnoit juſques dans le miniſtere. On commençoit à ſentir les inconvéniens qui réſultoient de la multiplication des établiſſemens des gens de main-morte, & de la facilité qui leur avoit toujours été laiſſée de pouvoir acquérir des fonds, ſans pouvoir jamais les aliéner : facilité qui tendoit à faire paſſer inſenſiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'Etat, & tout-à-fait nuiſibles à la ſubſiſtance & à la conſervation des familles. Il étoit abſolument néceſſaire de réformer ce vice du gouvernement, dû aux principes ſuperſtitieux dont il avoit été infecté dans l'origine. On étoit devenu trop éclairé pour laiſſer abſorber tous les biens temporels par des cénobites, ne devant rechercher que ceux de l'autre monde. On ſongeoit ſérieuſement à remédier à cet abus dans ſa ſource, en ſappant par les fondemens cette foule de monaſteres dont la France étoit couverte : mais cette deſtruction ne pouvoit, ne devoit du moins s'opérer que lentement. On s'en tint pour le moment à défendre par un édit aucun nouvel établiſſement Août 1749.

de chapitre, college, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permission expresse & lettres patentes expédiées & régistrées dans les cours souveraines. Il révoquoit en outre tous les établissemens de cette espece existans sans cette autorisation juridique; il interdisoit à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucuns fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale, précédée d'une information de l'utilité ou incommodité de la chose.

1750.

Cette loi, une des plus importantes & des plus sages du regne de Louis XV, fut reçue avec des acclamations unanimes; il n'osa pas s'élever contre, un seul contradicteur, & le clergé, en frémissant, fut obligé d'y souscrire. Il prévoyoit combien elle devoit lui être funeste un jour; mais il ne put se soustraire à l'empire de cette raison lumineuse qui en avoit dicté les dispositions. Il n'en avoit pas été de même à l'égard de la premiere. Ne pouvant, au moyen de sa séparation, se défendre en corps, il avoit employé dans sa cause une foule d'écrivains fanatiques & fougueux. Ses ennemis avoient profité de l'occasion d'y répondre & de répandre leur fiel sur les prêtres. La fermentation croissoit, &, pour l'arrêter, il y eut un arrêt du conseil quelques mois après, supprimant trente-neuf écrits imprimés furtivement & sans permission dans cette dispute. On avoit éprouvé du tems de la Régence, à l'occasion de la Bulle, & sous le Cardinal, au sujet des Convulsionnaires, que la défense de lire ces pamphlets n'étoit qu'un moyen de les répandre en excitant la curiosité; que s'occuper de pareilles querelles, c'étoit les augmenter, & que la persécution étoit surtout le

21 Mai 1751.

meilleur aliment du fanatiſme. On eut bientôt lieu de s'en appercevoir. 1751.

Le Clergé connoît parfaitement cette reſſource, néceſſaire à toute puiſſance fondée ſur l'opinion, & qui, affoiblie dans le calme des paſſions, ſe diſſipe tôt ou tard ſous l'influence du bon ſens, ſi un nouveau choc ne les rallume & ne ramene les nuages dont étoit offuſqué l'eſprit des peuples. L'inſtant étoit critique. Son irréconciliable ennemie, cette Philoſophie qui, juſques-là concentrée entre un petit nombre de diſciples iſolés, froids, flegmatiques, comme elle, timides, n'oſant combattre l'erreur que de loin, dans l'ombre & le ſilence, avoit enfin franchi les barrieres, s'approchoit même du trône. La lumiere pénétroit, ſes progrès ne pouvoient que devenir plus rapides inceſſamment; elle alloit briller de toutes parts. C'en étoit fait, ſi le preſtige s'évanouiſſoit une fois entierement. Il préféra de haſarder le tout pour le tout, & s'il ne triomphoit, d'accélérer ſa chûte, plutôt que d'attendre une ſubverſion plus lente, mais inévitable. Les occaſions ne manquoient pas de rengager le combat. L'Archevêque de Paris fut regardé comme un des chefs du clergé le plus propre à ſe ſignaler.

A M. de Vintimille avoit ſuccédé ſur ce ſiege M. de Bellefonds, grand Moliniſte, fanatique, ardent, mais dont une mort précipitée avoit arrêté les projets de vengeance contre les Janſéniſtes. On trouva ſous les ſcellés une foule de Lettres de cachet déjà remplies des noms des proſcrits. Leur malheur ne fut que ſuſpendu. M. de Beaumont, qui le remplaça, étoit dans les mêmes principes, en outre fort ignorant, fort entêté, fort ſuſceptible de

prévention, ami de la flatterie & des délateurs;
1751. du reſte, perſonnage de mœurs pures & auſteres, intrépide dans ſa foi & diſpoſé à en devenir le confeſſeur & le martyr, s'il le falloit. La premiere occaſion qu'il eut de ſe ſignaler, fut une affaire d'amour-propre. Les adminiſtrateurs de l'hôpital-général de Paris, dont il étoit le préſident par ſa place, n'ayant pas voulu acquieſcer au choix d'une ſupérieure qu'il déſiroit, il n'en conclut pas moins contre la pluralité des voix & nomma la Dame Moyzan, ſi célebre depuis. Cette fille, douée de la tête & de toutes les qualités propres à l'adminiſtration d'une maiſon, intriguante, adroite, hypocrite, étoit encore jeune & bien de figure. Elle avoit la carnation tendre, les yeux ſéduiſans, le teint frais & repoſé d'une dévote. Il n'en falloit pas tant pour fournir matiere à la calomnie. Le ſeul motif du Prélat avoit été ſon zele ardent pour l'extirpation du Janſéniſme & pour la propagation du Moliniſme, en n'élevant aux dignités que des gens de ſon parti & dont il ſe crut ſûr. Les adminiſtrateurs bleſſés de cette interverſion de l'or-
12 Juill. 1749. dre, ſe retirerent de l'aſſemblée & ſe pourvurent au Parlement. L'Archevêque ſe couvrit, au contraire, de l'autorité, c'eſt-à-dire eut recours aux lettres de cachet, & ce ne fut qu'au bout de
23 Mars 1751. près de deux ans qu'il intervint une déclaration du Roi, contenant un nouveau réglement pour l'adminiſtration de l'hôpital-général. Difficultés des magiſtrats, examen, deſcente ſur les lieux, modifications; l'affaire traîne encore pluſieurs mois. Le Roi veut que la déclaration ſoit exécutée purement & ſimplement ſuivant ſa forme & teneur; ce qui donne lieu à diverſes repréſentations, re-

montrances, ordres du Roi & lettres de juſſion. Enfin, fatigué de tant de délais, le Monarque ſe fait remettre par le Premier Préſident les minutes du Parlement, les ſupprime, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & termine par en attribuer & en renvoyer la connoiſſance au grand conſeil; ce qui donne lieu à une premiere ceſſation de ſervice de la cour. Elle ne dura que peu de jours, mais fut bientôt ſuivie de pluſieurs autres plus caractériſées. 1751. 24 Nov.

Il eſt de la deſtinée de la France d'être ſans ceſſe agitée; ſoit vice de ſon adminiſtration, ſoit l'effet de la légéreté & de l'inquiétude de la nation, dès que les troubles du dehors ſont appaiſés, il en naît toujours d'inteſtins. La querelle au ſujet de l'hôpital général n'étoit que le prélude d'une plus grave. Dès 1749, on avoit fait dénonciation au Parlement de pluſieurs refus de ſacremens faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de rapporter des billets de confeſſion, pour connoître s'ils avoient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus*; notamment celui du Curé de Saint-Etienne du Mont à M. Coſſin, Conſeiller au Châtelet; en 1750, autre dénonciation de ſix refus ſemblables dans la capitale & différentes villes du reſſort. Le Roi avoit juſques-là ſuſpendu l'effet de ces dénonciations. 12 Juill. 1749. 20 Mars 1750.

Enfin le Curé de Saint-Etienne du Mont, nommé frere Bouettin, parcequ'il étoit religieux de Sainte-Génevieve, ayant récidivé à l'égard du Sr. Coffin, fut mandé à la Cour, mais refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à ſes ſupérieurs dans l'ordre hiérar- 29 Déc. 1750.

chique de ſa conduite dans l'exercice de ſon mi-
1751. niſtere. Il fut décrété de priſe de corps & les gens du Roi furent députés vers l'Archevêque de Paris pour l'engager à faire adminiſtrer le malade. Le Prélat dit qu'il avoit trouvé l'uſage des billets de confeſſion établi dans ſon dioceſe & qu'il ne pouvoit s'en départir. Il avoit été introduit originairement contre les prétendus Réformés & employé enſuite contre les Appellans.

C'eſt ici que commença proprement de s'engager la grande guerre entre le Clergé & la Magiſtrature. Le Roi ſe conformant à la politique du Régent, en favoriſant & réprimant tour-à-tour les entrepriſes de chaque parti, crut longtems tenir l'équilibre entre eux; mais la balance échappant enfin à ſes mains tremblantes, il ſe vit entraîné hors de ſes meſures, & lui-même échappé au choc des combattans ſe trouva forcé de faire céder ſon autorité aux circonſtances, de détruire malgré lui & les Jéſuites & les Parlemens, & de laiſſer l'Etat & la Religion également ébranlés & bouleverſés, juſques dans leurs fondemens.

Le Parlement avoit rendu arrêt contre le frere Bouettin, condamné à une aumône de trois livres, avec défenſes de récidiver, & avoit en même tems député au Roi; mais S. M. avoit retenu la connoiſſance de cette affaire. Il avoit perſiſté, arrêté & fait des remontrances énergiques, où il avoit peint l'inſulte faite par le curé à la majeſté des loix en refuſant de ſe ſoumettre à leurs miniſtres, où il frappoit ſur l'abus des billets de confeſſion, ſur les inconvéniens, les déſordres & les vexations qui en réſultoient. Elles étoient reſtées ſans ſuccès, ce qui n'avoit rendu les Magiſtrats

que plus disposés à se faire justice eux-mêmes. L'occasion ne tarda pas, & d'autant plus belle, 1752.
qu'en vengeant leur querelle ils vengeoient la mémoire d'un Prince du sang outragé récemment. Le
Duc d'Orléans surnommé *le dévot*, venoit de 4 Févr.
mourir à Sainte-Genevieve; il avoit voulu remplir avant le devoir d'un bon chrétien & appellé son curé qui étoit celui de Saint-Etienne-du-Mont. Frere Bouettin, sorti de Sainte-Genevieve, connoissoit cette maison comme un repaire du Jansénisme, il en soupçonna le malade entiché, & sans égard pour l'Alteſſe Séréniſſime, ni pour sa qualité de premier Prince du Sang, avec une fermeté vraiment Apostolique il le somma de lui répondre, ainsi qu'un simple fidele. Le Duc d'Orléans ne jugeant pas à propos de le satisfaire, le renvoya & se fit administrer par son aumônier. Le Parlement n'auroit pas mieux demandé que de sévir en cette circonstance, mais l'auguste pénitent ne voulut pas se prêter à ses vues. Le pasteur, tout glorieux de la scene qu'il venoit de jouer, applaudi à outrance dans son parti, enhardi par l'impunité, n'en donna que plus d'essor à son zele effréné (*); il ne tarda pas à faire un nouveau refus envers un Sr. le Maire, ancien chapelain de feue Madame l'Abbesse de Chelles, car il sembloit que tout ce qui appartenoit à la maison d'Orléans dût être

(*) Nous avons sous les yeux un manuscrit très-ample, très-authentique, & tiré en très-grande partie des régistres mêmes du Parlement sur cette matiere, mais trop étendu pour être inséré avec la collection des pieces: nous pourrons le donner séparément, sous le titre de *Journal du schisme entre le Clergé & la Magistrature, à l'occasion des billets de confession.*

ſuſpecté de Janſéniſme. Cette fois-ci l'affaire de-
1752. vint plus ſérieuſe: frere Bouettin fut décrété de
28 Mars. priſe de corps & obligé de ſe cacher & de s'enfuir. Il n'oſa reparoître, même après que l'arrêt du Parlement eut été caſſé par un du Conſeil, &
17 Avril. S. M. déclara dans ſa réponſe aux remontrances de ſon Parlement à cette occaſion, qu'elle avoit pris des meſures pour retirer le curé de St. Etienne du Mont d'une paroiſſe, dans laquelle il s'étoit conduit d'une maniere plus capable d'échauffer les eſprits, que de les ramener à la paix & à la concorde. Elle ajouta que ſon intention n'étoit pas d'ôter à ſon Parlement toute connoiſſance de la matiere dont il s'agiſſoit, mais de prendre les voies les plus convenables pour arrêter les troubles, & ſurtout d'impoſer ſilence ſur des diſputes qu'on voudroit renouveller.

Le Parlement ſe prévalut de cette réponſe pour gagner du terrein & rendre le fameux arrêt du 18 Avril en forme de réglement, portant défenſes de faire aucuns actes tendans au ſchiſme & aucuns refus de ſacremens ſous prétexte du défaut de repréſentation d'un billet de confeſſion ou de déclaration du nom du confeſſeur ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Cet arrêt (*) répandu avec la plus grande profu-

(*) Comme il eſt court, en voici les paroles ſacrementales. „ La Cour, toutes les Chambres aſſemblées, en déli„ bérant à l'occaſion de la Réponſe faite par le Roi le „ jour d'hier aux Remontrances de ſon Parlement; ouïs „ les Gens du Roi en leurs concluſions: fait défenſes à „ tous Eccléſiaſtiques de faire aucuns actes tendans au „ ſchiſme, notamment de faire aucun refus public des

fusion, enchanta tout le parti. On le regarda comme le rempart tutélaire des citoyens contre l'inquisition du clergé; on y joignit une estampe allégorique, où la Magistrature, sous l'emblême de la Justice, avoit pour devise: *custos unitatis, schismatis ultrix.* Elle étoit armée, fouloit à ses pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice & de la couronne. La France prosternée réclamoit contre le schisme: *pro fide, rege & patriâ.* 1752.

Il n'y eut pas de Janséniste qui n'achetât cette carricature religieuse & ne la fît attacher au chevet de son lit, parmi ces images sacrées devant lesquelles tout bon Catholique offre les premices & le travail de sa journée. Les constitutionnaires, plus furieux que jamais, mirent de nouveau leurs chefs en mouvement; mais il n'y avoit aucun prétexte de casser cet arrêt, rendu dans l'esprit même des

„ sacremens, sous prétexte du défaut de représentation „ d'un billet de confession, ou de déclaration du nom „ du confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*; „ leur enjoint de se conformer dans l'administration ex„ térieure des sacremens, aux canons & réglemens au„ torisés dans le royaume. Leur fait pareillement défen„ ses de se servir dans leurs sermons, à l'occasion de la „ bulle *Unigenitus*, des termes de novateurs, hérétiques, „ schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou autres „ noms de parti, à peine contre les contrevenans d'être „ poursuivis comme perturbateurs du repos public & „ punis suivant la rigueur des ordonnances. Ordonne que „ le présent arrêt sera imprimé, lu, publié & affiché „ partout où besoin sera; que copies collationnées d'icelui seront envoyées aux bailliages & sénéchaussées du „ ressort, pour y être pareillement lues, publiées & en„ régistrées: enjoint au Substitut du Procureur du Roi „ d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le „ mois, &c. „

volontés manifeſtées de S. M. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut un Arrêt du Conſeil, auſſi en forme de réglement ſur la même matiere. Eſpece de contre-poids de celui du Parlement, en ce que S. M. vouloit avant que ſes cours connuſſent des différends qu'elle occaſionneroit, s'en faire rendre compte. Elle ordonnoit de plus, conformément aux loix antérieures, la ſoumiſſion & le reſpect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'égliſe & de l'état, & à un jugement de l'égliſe univerſelle en fait de doctrine. C'étoit d'avance décider la queſtion; c'étoit véritablement ouvrir la porte au ſchiſme. Auſſi les fanatiques s'en prévalurent; les refus de ſacremens ſe multiplierent, ils s'étendirent juſques dans les provinces & dans les campagnes: les Archevêques de Sens & de Tours; les Evêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes ſe ſignalerent dans le reſſort du Parlement de Paris. Bientôt les autres Parlemens furent obligés d'imiter ſon exemple & ſa ſévérité. Les écrits pulluloient de toutes parts; les prédicateurs tonnerent en chaire contre les Magiſtrats qui oſoient porter la main à l'encenſoir, & dans l'aveuglement de leur ſainte fureur ſe livrerent aux déclamations les plus violentes & les plus ſéditieuſes. Il n'y avoit pas moyen de fermer les yeux ſur ces excès. Les juges ſéculiers pourſuivoient avec vivacité les eccléſiaſtiques en contravention à la loi; ceux-ci recouroient à l'autorité & crioient plus fort que jamais contre ces pourſuites, qu'ils qualifioient d'entrepriſes ſur les choſes ſpirituelles & l'adminiſtration des ſacremens. L'Archevêque de Paris ayant vainement tenté de raffermir la foi des fideles de ſon dioceſe & le zele de ſes ſuppôts

1752. 29 Avril.

dans ces tems de trouble & de perſécution, par un mandement fougueux qu'il avoit reçu défenſes de publier, avoit pris une autre voie qui ne lui avoit pas mieux réuſſi: il avoit imaginé de ſe faire préſenter une requête ſignée du grand nombre des curés de Paris, tendant à être autoriſés dans l'uſage des billets de confeſſion; mais il avoit été arrêté encore par le Parlement, qui avoit décrété le curé de Saint Jean en Grêve, colporteur de cet écrit. De ſon côté le gouvernement n'avoit pas voulu que le Parlement donnât ſuite à cette affaire. L'irréſolution du Roi augmentoit; ennemi des partis extrêmes il avoit beſoin d'un ſoutien & n'avoit pu en trouver un, même dans M. d'Agueſſeau. Le ſavoir étonnant de ce grand homme lui faiſoit enviſager les choſes ſous tant de faces, qu'il voyoit les inconvéniens de chaque côté, & n'oſoit ſe déterminer. C'eſt ce qui a donné lieu depuis, en le comparant à ſon fils, aujourd'hui Doyen du Conſeil plus par l'âge que par le mérite, de dire que l'un ſavoit tout ſans rien décider, & l'autre décide de tout ſans rien ſavoir. D'ailleurs, la vieilleſſe & les malheurs avoient énervé en lui la vigueur de l'ame; il s'étoit retiré après trente-trois ans de ſervice dans ce premier emploi de la magiſtrature & venoit de mourir âgé de plus de quatre-vingts ans. Cette perte n'étoit point réparée par M. de Lamoignon, homme ſi foible qu'on avoit prétendu qu'il avoit donné ſa démiſſion avant d'être nommé, & qu'on ne l'avoit fait Chancelier qu'à cette condition. On le ſoupçonnoit en outre d'être attaché aux Jéſuites; ce qui relevoit l'eſpoir & l'audace du clergé. Quoi qu'il en ſoit, il ſuggéra à S. M. le plus mauvais parti,

1752.

9 Févr. 1751.

celui de temporiſer & de chercher des moyens de
1752. conciliation. En conſéquence le Roi, pour examiner les queſtions mues au ſujet de la diviſion élevée entre le Clergé & les Parlemens, établit
30 Mai. une commiſſion mi-partie, compoſée des Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubiſe, de l'Archevêque de Rouen & de l'Evêque de Laon, & dans la Magiſtrature, de Mrs. Trudaine, de la Grand-ville & d'Auriac, Conſeillers d'Etat, & de M. Joly de Fleuri, ancien Procureur-général du Parlement, ſi célebre par l'étendue de ſes connoiſſances & de ſes lumieres.

Il étoit aiſé de prévoir par tout ce qui s'étoit paſſé précédemment, que ces arbitres, déſagréables aux deux partis, ne ſerviroient qu'à augmenter le déſordre & la fermentation. En effet, tout étoit contradictoire dans la conduite de la cour. Si les objets en conteſtation intéreſſoient la doctrine, des Conſeillers d'Etat n'étoient pas plus compétens que ceux du Parlement pour prononcer. Le Roi lui-même, quelque reſpectable & ſupérieure que ſoit ſon autorité, n'étant qu'une autorité ſéculiere, n'y avoit que le droit de ſoutien & de protection, & le Clergé ſe plaignoit avec raiſon que la commiſſion ne fût pas compoſée de tous membres tirés de ſon ſein.

Il diſoit inſolemment dans ſes repréſentations du 11 Juin 1752 (*), ſouſcrites de cinq Archevêques, de ſeize Evêques & des deux Agens généraux de l'ordre de l'égliſe: „ la charge des Evê-

(*) Ces repréſentations n'ayant jamais été imprimées, nous les donnerons dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire, N°. V.

„ques eſt d'autant plus grande, qu'ils doivent
„rendre compte des Rois mêmes au jugement de 1752.
„Dieu ; car vous ſavez qu'encore que votre
„dignité vous éleve au deſſus du genre humain,
„vous baiſſez la tête devant les Prélats, vous
„recevez d'eux les ſacremens & vous leur êtes
„ſoumis dans l'ordre de la religion ; vous ſuivez
„leurs jugemens & ils ne ſe rendent pas à votre
„volonté. Que ſi les Evêques obéiſſent à vos
„loix, quant à l'ordre de la police & des choſes
„temporelles, ſachant que vous avez reçu d'en-
„haut la puiſſance, avec quelle affection devez-
„vous être ſoumis à eux, qui ſont établis pour diſ-
„tribuer les ſacremens ! "

Quant aux Magiſtrats, ils ne ceſſoient de répéter à S. M., que les loix & les formes dont les tribunaux ſont les dépoſitaires & les gardiens, par devoir & par ſerment, ſont le ſeul gage de la conſervation d'une juſte monarchie, & toute la ſûreté de la fortune, de la vie & de la liberté des ſujets ; que dans les circonſtances préſentes il étoit plus important qu'en tout autre tems de faire connoître à ceux qui vouloient abuſer de la ſainteté de leur miniſtere pour ſe ſouſtraire à toute regle, qu'ils ſont ſoumis aux ordonnances du royaume & aux châtimens qu'elles infligent contre les prévaricateurs ; qu'enfin ce n'étoit qu'en appéſantiſſant ſur ceux-ci le bras de ſa juſtice qu'on pouvoit arrêter un ſchisme, pour lequel l'Archevêque de Paris & une foule de Prélats oſoient ſe déclarer ouvertement, & l'événement le plus fatal à la Religion, à l'Etat & à la Souveraineté. Ainſi les uns continuoient de refuſer les ſacremens pour obéir à leur conſcience, & les autres de ſévir contre les réfrac-

taires pour remplir leur ferment. Un nouveau refus
1752. fait à Paris par le curé & les vicaires de Saint-Médard à une sœur de la communauté de Sainte-Agathe, donna lieu à de nouvelles procédures du
15 Déc. Parlement, qui cette fois ayant mis en cause M. de Beaumont, ordonna la saisie de son temporel, & que les Pairs seroient convoqués pour lui faire son procès. Cette démarche hardie intimida le Ministere; il y eut sur le champ défenses du Roi aux Pairs de se rendre à l'invitation, ce qui empêchant le Parlement de s'occuper du fond, lui donna lieu d'agiter une nouvelle question: savoir, si ces défenses n'attaquoient pas les droits de la Pairie, & n'en intéressoient pas l'essence. S. M. ne manqua pas de décider que non. Pendant cet intervalle, elle avoit évoqué l'affaire du refus à son Conseil. La sœur Perpétue, c'est ainsi que se nommoit la malade, dont le zele opiniâtre l'avoit fait se dévouer à la cause publique, avoit été enlevée par ordre du Comte d'Argenson, & il avoit été résolu de détruire la maison de Sainte-Agathe, second Port-Royal, nouveau repaire de l'hérésie & sujet perpétuel de scandale.

Cependant M. l'Archevêque de Paris ne recevoit que plus de lustre de la persécution du Parlement. Dès que les Prélats en furent instruits, ils s'assemblerent au nombre de vingt-deux Evêques, Archevêques & Cardinaux chez M. de la Rochefoucaut, & lui firent une députation pour l'assurer de la part qu'ils prenoient à l'événement & lui offrir leur bourse. Ils se rendirent ensuite à Versailles, mais le Président seul fut admis à l'audience du Roi, & leur rapporta qu'il avoit été très-bien accueilli de S. M. & qu'elle lui avoit promis

la plus haute protection pour le clergé.

Elle se manifesta constamment dans toute la suite de cette affaire, & dans plusieurs autres sur le même objet. Les Parlemens de Toulouse, d'Aix & de Rouen, imitant celui de Paris, éprouverent les mêmes obstacles. Dès que les magistrats décrétoient, évocation sur le champ au conseil. Il étoit même intervenu des lettres-patentes du 22 Février, leur enjoignant, sous peine de désobéissance, de surseoir à toutes poursuites & procédures concernant la matiere du refus des sacremens, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Elles n'avoient point été enrégistrées: ces dégoûts, ces humiliations, l'autorité toujours armée contre eux, donnerent du ressort au Parlement de Paris; il en reçut une telle énergie qu'il adressa à S. M. ces fameuses remontrances du 9 Avril, qu'elle ne voulut jamais recevoir & qui finissoient ainsi: 1753.

„ Si les personnes qui abusent de la confiance „ de V. M. prétendent nous réduire à la cruelle al„ ternative ou de manquer à notre devoir, ou „ d'encourir votre disgrace, nous leur déclarons „ que notre zele est sans bornes, & que nous „ nous sentons le courage de devenir victimes „ de notre fidélité."

C'étoit inculper directement les Ministres, & surtout le Chancelier & le Comte d'Argenson. Ce dernier étoit l'ennemi juré de la magistrature; hardi, entreprenant, ne redoutant rien, il détermina S. M. à marquer toute son indignation. Il ne douta pas que le Parlement ne ployât & ne rentrât dans le devoir. Il en arriva tout autrement. Le Parlement arrêta „ attendu que dans l'impossibili„ té où il étoit de faire parvenir la vérité au pied 5 Mai

„ du trône par les obſtacles qu'oppoſoient les
1753. „ gens mal-intentionnés, il n'avoit plus de reſ-
„ ſource que dans ſa vigilance & ſon activité con-
„ tinuelles; que pour vaquer à cette fonction im-
„ portante & indiſpenſable les Chambres demeu-
„ reroient aſſemblées (tout autre ſervice ceſſant),
„ juſqu'à ce qu'il eût plu audit Seigneur Roi de
„ recevoir ſes Remontrances."

Malgré les ordres réitérés d'enrégiſtrer les lettres-patentes, objet principal de la réſiſtance de cette cour; malgré les lettres de juſſion, avant-courrieres funeſtes de la colere de S. M., de la diſgra-
7 Mai. ce & des punitions, il répondit qu'il ne pouvoit obtempérer ſans manquer à ſon devoir & à ſes ſermens.

L'exil ſuivit de près cet arrêté; toutes les Enquêtes & Requêtes, centre de la fermentation, parcequ'elles ſont remplies de jeunes gens ardens, avides de renommée & d'illuſtration, furent diſperſées en différentes villes du reſſort. On fit un exemple plus ſévere ſur quatre membres regardés comme les boute-feux. L'Abbé Chauvelin fut envoyé au Mont Saint-Michel; M. Beze-de-Lys à Pierre-Enciſe; M. le Préſident de Bezigny au château de Ham, & le Préſident du Mazy, aux îles Sainte-Marguerite. Ce dernier n'étoit pas, à beaucoup près, d'une grande prépondérance dans ſa compagnie; mais c'étoit un bavard fort indiſcret, fort étourdi, qui avoit oſé tenir, aux chambres aſſemblées, des propos injurieux à la Marquiſe de Pompadour. Elle profita de l'occaſion pour venger ſa propre querelle.

On avoit ménagé la Grand' chambre, compoſée de perſonnages graves, mûrs, puſillanimes & plus

susceptibles, en général, de crainte ou de corruption; mais elle ne fut pas plutôt rassemblée, qu'au lieu de reprendre le cours de la justice ordinaire, elle continua de s'occuper des mêmes objets, d'informer, de décréter; elle fut transférée à Pontoise, où persistant dans les arrêtés du corps entier & toujours animée de son esprit, elle ne fit autre chose que de recevoir des dénonciations de refus de sacremens, d'ordonner des informations, de rendre des décrets, dont le clergé triomphant se moquoit. 1753. 17 Mai.

Le public commençoit aussi à se lasser de cette guerre. Aux gens de parti près, intéressés pour ou contre, le Parisien avoit repris sa gaieté; chaque jour il paroissoit quelque pasquinade, quelque carricature, quelque brochure piquante. Entre toutes ces facéties, il faut distinguer la chanson suivante, dont la plaisanterie légere affoiblit & efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juste la façon de penser des gens sages sur ces matieres & le génie du tems. Sa briéveté permet de l'insérer ici.

Sur l'air: *Laissez paître vos bêtes, &c.*

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens,
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contens.

Pauvre sot, &c.

De tels repas,
Ne coûtent pas;

C'eſt pourtant ce qui rend ſi gras
Moinillons, prêtres & prélats.

1753.

Pauvre ſot, &c.

On eſt touché,
Du bon marché;
Mais on en ſeroit rebuté,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre ſot que vous êtes;
Croyez-moi, Monſieur de Beaumont,
Laiſſez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Le Conſeil ne rioit point; il étoit embarraſſé: il prit le parti, au tems des vacances du Parlement, de laiſſer la Grand'chambre rentrer d'elle-
18 Sept. même dans l'inaction, & pour y ſuppléer, d'établir à Paris une Chambre des vacations, compoſée de Conſeillers d'état & de Maîtres de requêtes. Elle tint ſes ſéances aux Grands Auguſtins & paſſa tout le tems de ſon exiſtence à lutter contre les juriſdictions inférieures & ſurtout contre le Châtelet, qui ne vouloient pas la reconnoître. Elle condamna pour la forme quelques criminels proteſtant contre ſes arrêts. Enfin la Grand'chambre perſiſtant dans ſon indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Soiſſons & remplacée par un autre tribunal éphémere, appellé Chambre Royale. Cette nouvelle modification du Conſeil (car c'étoit toujours, ſous cette ſeconde dénomination, un aſſemblage de ſes membres) ne fut pas plus heureuſe; elle ne ſervit qu'à jetter plus de ridicule ſur l'ouvrage & plus d'odieux ſur ſes coopérateurs.

Il fallut en revenir aux négociations pour le rétabliſſement du Parlement. Le Comte d'Argenſon

étant personnellement désagréable, & d'ailleurs toujours opposé à cette compagnie, S. M. se confia à M. de Machault, mais voulut paroître seule. La dispersion des différentes colonies, c'est ainsi qu'on nommoit les chambres divisées & répandues en autant de provinces, fit traîner les pourparlers en longueur. Tout s'arrangea cependant; le Parlement revint aux acclamations de la capitale, & le 5 Septembre il enrégistra la fameuse Déclaration qui, en anéantissant toutes les procédures commencées, imposoit un silence absolu sur les disputes de religion, & chargeoit le Parlement d'y tenir la main. 1753. 2 Sept.

Par-là, les choses changeoient de face: aussi le clergé fit-il l'impossible pour empêcher ce raccommodement; mais le besoin de la justice & la tranquillité des sujets du Roi l'exigeoient. S. M. manda les chefs de cet ordre, les Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubise, & les Archevêques de Paris & de Narbonne à Choisy, & leur dit: „ je vous défends toute réponse à ce que je vais „ vous dire. Je veux la paix & la tranquillité „ dans mon royaume; je vous ai imposé silence; „ ceux qui y contreviendront, seront punis sui„ vant les loix & les ordonnances."

Ici se termine la premiere époque des dissensions du Sacerdoce avec la Magistrature. Malheureusement ce ne fut qu'une trêve momentanée; les troubles recommencerent bientôt plus violemment, comme il arrive toujours sous un gouvernement foible, qui met trop d'importance aux petites choses, ou qui n'ose couper la racine du mal en laissant aux loix toute leur activité.

Les Jansénistes & les Molinistes étoient d'au-

tant plus imprudens de renouveller en ce moment
1753. leur querelle, qu'ils étoient, au contraire, menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réuniſſoient leurs efforts contre l'ennemi commun.

Le projet de l'Encyclopédie, ce Dictionnaire, vaſte répertoire de toutes les connoiſſances humaines, ce monument élevé aux ſciences & aux arts, imaginé par deux étrangers, Mills & Sellius, & rédigé par Mrs. Diderot & d'Alembert, alloit ſe réaliſer. Il en paroiſſoit déjà deux volumes qui cauſoient le plus grand ſcandale: mais c'étoit le moindre mal. Il étoit aiſé de prévoir que la compoſition de cet ouvrage exigeant néceſſairement une multitude de coopérateurs, étoit un point de ralliement pour les philoſophes, qui commençoient à faire ſecte & à ſe réunir ainſi en corps. M. de Voltaire, quoiqu'éloigné de France en ce moment, en devoit être le chef à juſte titre. C'étoit lui qui avoit porté les premiers coups, ſinon les plus vigoureux, au moins les plus brillans, & outre les ſervices qu'il pouvoit rendre, ſa grande réputation, ſon âge, l'univerſalité de ſes talens, ſon accès auprès des Souverains, la prépondérance qu'il avoit acquiſe, tout lui fit déférer ce titre. Les deux éditeurs, malgré leur amour-propre, ne ſe reconnurent que pour ſes lieutenans. Diſſiper les préjugés, anéantir l'erreur, éclairer le genre humain, faire regner la vérité, telle étoit la louable & courageuſe entrepriſe de ces enthouſiaſtes. Ils s'attendoient à des contradictions & des obſtacles. Les Jéſuites furent les premiers à les combattre. Un motif d'intérêt & plus encore d'amour-propre les excita. Le nouveau Dictionnaire devoit faire tomber néceſſairement celui de Trévoux. Ils ne purent

ſupporter cette mortification, & cabalerent contre le rival qu'on lui oppoſoit. Leurs adverſaires, dans les volumes publiés, leur fourniſſoient vingt articles ſuſceptibles de critique & des anathêmes des deux puiſſances. L'Encyclopédie fut ſupprimée par Arrêt du conſeil, comme contraire à la religion & à l'état: on ordonna même une deſcente de police chez M. Diderot; on enleva ſes manuſcrits. Au fond, les philoſophes ne furent pas fâchés de cette perſécution paſſagere: ils ſavoient qu'elle eſt dans tous les genres le moyen le plus propre d'entretenir le fanatiſme & de groſſir la foule des ſectateurs. Le point eſſentiel & le plus difficile étoit rempli; ils avoient un centre d'unité, une hiérarchie convenue entre eux, des ſignes de reconnoiſſance, un ſyſtême établi & ſuivi, enfin une cohérence déſormais indeſtructible. Ils ſe diſpoſerent, chacun reſpectivement dans la partie de la ſociété où il étoit placé, à propager ſans relâche & ſous toutes les formes leur doctrine, perverſe, abominable au gré de leurs ennemis, & ſuivant eux ſalutaire & bienfaiſante. Ils oſerent ſe gliſſer juſques dans les claſſes de théologie, & la combattant par ſes propres diſciples, en ſapper les fondemens.

1753.

7 Fév. 1752.

Un jeune abbé de condition, guidé par un des plus ſubtils métaphyſiciens de l'école, dans l'eſpoir de s'illuſtrer rapidement, ne craignit point de ſervir d'organe à la philoſophie moderne, de manifeſter & d'étendre le ſyſtême du Déiſme & du Matérialiſme par une theſe publique, ſoutenue dans la capitale du royaume, à la face de la premiere & de la plus célebre univerſité du monde. Cette theſe, écrite en beau latin, remplie d'ex-

preſſions poétiques, de métaphores brillantes,
1753. tournée avec beaucoup d'adreſſe & d'ambiguïté,
où l'erreur s'étoit cachée ſous le maſque de la vé-
18 Nov. rité, échappa à la cenſure de trois docteurs, &
1751. fut ſoutenue en Sorbonne avec un concours nombreux & une pompe extraordinaire. L'abbé de Prades, le ſoutenant, y aſſimuloit les miracles de Jéſus-Chriſt à ceux d'Eſculape, aſſignoit le feu comme l'eſſence de l'ame, confondoit toutes les notions du bien & du mal moral, & regardoit l'inégalité des conditions & les droits qui en découlent, comme peu conformes à la ſaine raiſon. Telles ſont du moins les propoſitions principales, ſur leſquelles fut enſuite aſſiſe la cenſure. Les philoſophes s'étant trop tôt vantés de leur triomphe, on revint contre l'ouvrage deux mois après, ainſi que contre les cenſeurs, qui avouerent leur tort & s'excuſerent ſur ce que la petiteſſe des caracteres dans leſquels la theſe artificieuſement prolixe étoit imprimée, en fatiguant leurs yeux avoit diſtrait leur attention. (*) Il fut dénoncé au Parlement: la Faculté de théologie, par un décret condamna la theſe; l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Montauban, dont l'Abbé de Prades étoit diocéſain, la proſcrivirent par un mandement. Enfin il fut décrété de priſe-de-corps, ſur le requiſitoire du Procureur-général, & obligé de prendre la fuite avec l'Abbé Yvon, ſon maître. Ils ſe refu-

(*) La cenſure porte: *Conſcivit hoc grande nefas per theſim die* 18 *Novembris anni proximæ elapſi in Sorbonna propugnatam: theſim artificioſâ prolixitate, litterarum fuſilium tenuitate digeſtam, quæ legentium attentionem fatigando diſtraheret, &c.*

gierent chez le Roi de Pruſſe. Le premier eut la foibleſſe de ſe rétracter depuis; il ſe rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain ſon bienfaiteur, & une fin ſiniſtre termina ſa carriere commencée glorieuſement. Le ſecond, rentré en France longtems après, eſt aujourd'hui un des ſtipendiaires de M. de Beaumont, un des ſuppôts les plus zelés du clergé. 1753.

Malgré ces cenſures, ces mandemens, ces décrets, la religion reçut une atteinte violente de l'audace du bachelier. Quant aux philoſophes, bien loin de regarder ſon défaut de ſuccès & ſon évaſion comme un échec, ils en plaiſanterent, & leur coryphée fit un pamphlet intitulé : *le tombeau de la Sorbonne*, où il verſa ſur la Faculté & ſur le Parlement un ridicule indélébile. Tels étoient les maux dont gémiſſoit l'égliſe.

Avant de reprendre la ſuite du Schiſme, nous allons revenir ſur les autres événemens importans du regne durant cette période de tems. Voyons d'abord en quel état étoit le Miniſtere, & quels changemens il avoit éprouvés. Il ſe rempliſſoit inſenſiblement des créatures de la Marquiſe de Pompadour, & ceux qui ne l'étoient pas, avertis par la diſgrace du Comte de Maurepas, ſe tenoient dans une grande circonſpection à ſon égard. Tel étoit le Comte d'Argenſon, qui ſuſpect avec raiſon à la favorite, accuſé d'avoir voulu lui ſubſtituer auprès du Roi la Marquiſe d'Eſtrade (*), ſa maîtreſſe, étoit obligé de cacher ſon jeu. Heureuſement ſes grands talens le rendoient néceſſai-

(*) Voyez la chanſon ci-deſſus, attribuée au Comte de Maurepas.

re, & sa facilité agréable au Roi. D'ailleurs,
1753. S. M. respectoit en lui le dernier choix du Cardinal de Fleuri, qui le regardant comme une des meilleures têtes du royaume, l'avoit appellé au conseil avant de le faire nommer Secrétaire d'Etat (*). Voluptueux, même débauché, ses plaisirs ne prenoient jamais sur son travail : il ne se coucha pas un jour de sa vie sans s'être mis au courant. Respecté des troupes il cherchoit à s'en faire aimer. Il avoit la plus extrême vénération pour ce superbe monument de Louis XIV, asyle des militaires vieux, mutilés ou infirmes. La pauvreté étant quelquefois l'appanage de la plus haute naissance, & même des grades supérieurs dans cet état, il fit augmenter les Invalides d'un logement pour les officiers-généraux qui voudroient s'y retirer. Il voulut donner plus d'agrément & d'imposant à l'hôtel par des promenades majestueuses, des *champs élysées* anticipés, où l'on verroit errer les ombres en quelque sorte de ces guerriers morts d'avance au service de la patrie en la défendant. Il donnoit souvent ses audiences en ce lieu, & s'imaginoit qu'en le rendant plus auguste, la grandeur s'en réfléchiroit sur son ministere.

Il s'illustroit par d'autres établissemens. Une bizarrerie singuliere, mais tenant à la constitution nationale & aux mœurs antiques, vouloit qu'un officier de fortune, blanchi dans le service, rentrât tout couvert de gloire & de blessures dans la foule des roturiers, dont il étoit sorti, tandis que la

(*) Il avoit été fait Ministre le 25 Août 1742, & n'avoit eu le département de la guerre que le 1 Janvier 1743.

la conſidération, que la corruption des ſiecles ſuivans avoit attiré pour la richeſſe & les beſoins de l'Etat, procuroit au publicain, engraiſſé du ſang des peuples, la nobleſſe à prix d'argent, en ſe revêtant d'une charge de Secrétaire du Roi. C'eſt qu'autrefois la Nobleſſe ſeule en France étoit appellée à la profeſſion des armes, & que ſi par un attrait irréſiſtible quelque vilain ſe livroit à ce métier, il méritoit bientôt d'être agrégé à cet ordre par des actions de valeur & d'éclat. C'étoit un prix d'émulation qui devoit enfanter des prodiges, & peut-être ſous ce point de vue le Comte d'Argenſon, en réparant une injuſtice apparente, a-t-il énervé la vertu guerriere: on eſt moins tenté de ſe porter à des efforts extraordinaires pour obtenir une récompenſe qu'on eſt aſſuré de gagner avec le tems. Quoi qu'il en ſoit, on applaudit beaucoup à l'édit qu'il fit rendre au Roi, comme devant lui mériter la reconnoiſſance de la poſtérité & rendre ſon regne à jamais mémorable. Par cette loi, S. M. fonda & établit une nobleſſe militaire acquiſe de droit, non-ſeulement à ceux qui ſeront parvenus au grade d'officiers-généraux dans ſes troupes, mais auſſi à ceux qui la ſerviront, au moins en qualité de Capitaines & dont le pere & l'ayeul l'auront ſervie en la même qualité: *patre & avo militibus.* 1753. 1 Nov. 1750.

Peu après il parut un autre édit, la ſuite de celui-là, & qui, diſcuté philoſophiquement, avoit peut-être auſſi plus de brillant que de ſolide. Il fondoit une école-militaire, pour les logement, ſubſiſtance & éducation gratuïte dans l'art de la guerre, de cinq cents gentilshommes françois, ſurtout de ceux dont les peres, dépourvus de bien 22 Janv. 1751.

feront morts au service de S. M., ou la serviront
1753. encore dans ses armées. C'étoit une imitation de l'établissement de Saint-Cyr, mais dont le plan plus étendu annonçoit un but plus utile. Cette discussion nous meneroit trop loin ici; nous observerons seulement que tous les successeurs du Comte d'Argenson n'ont pas pensé de même, & qu'en général les monumens d'ostentation doivent être proportionnés aux revenus d'un Etat & à la situation actuelle de ses finances. Celui-ci, éblouissant au premier coup-d'œil, ne fit pas moins d'honneur que le précédent au Ministre de la guerre & lui concilia la noblesse. Il étoit prôné du clergé, dont il favorisoit les intérêts, moins par zele pour lui que par haine de la robe. Dans les principes de son pere, il étoit ennemi des formes, de la marche lente & méthodique des magistrats; il avoit le despotisme dans le cœur & y portoit le Roi de toutes ses forces: il étoit surtout outré de n'avoir pas eu les sceaux à la mort du Chancelier. En vain pour l'en consoler on avoit accordé au Marquis de Paulmy la survivance de sa charge, avec l'exercice & la signature conjointement avec son oncle; il les voyoit avec peine confiés à un rival qu'il redoutoit, & qui minant sans cesse pour le faire cheoir ne put le renverser que par une chûte commune.

Le Comte de Saint-Florentin, déjà le doyen des Secrétaires d'Etat, & le septieme de son nom dans la même charge, avoit échappé à la disgrace de son cousin le Comte de Maurepas. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet qui l'a rendu depuis si odieux. Il avoit le clergé, & ce corps l'aimoit mieux qu'un autre; il manioit

plus aiſément ce perſonnage, d'un génie borné, d'un caractere doux, peu entreprenant, timide & diſpoſé à la ſuperſtition, qui, ſuivant des exemples fréquens, ſe concilie facilement avec le libertinage des mœurs. Du reſte, il étoit exact, aſſidu, zelé pour le ſervice de ſon maître, & avoit pour la favorite le reſpect & la ſoumiſſion convenables. Il commençoit à être gouverné par une Madame Sabbatin, aventuriere dont les charmes l'avoient ſéduit. Il en étoit ſubjugué au point qu'il ne voyoit que par ſes yeux, qu'il ſuivoit toutes ſes impulſions & n'agiſſoit que par elle. L'intérêt de cette intriguante, ne pouvant regner en chef, étoit au moins de dominer en ſecond, & conſéquemment d'inſpirer à ſon amant un aſſervilſement abſolu à la Marquiſe. Madame de Pompadour, en reconnoiſſance, fermoit les yeux au Roi ſur le trafic honteux que faiſoit cette femme cupide des graces, des récompenſes, & même des rigueurs & des châtimens dont le Comte de Saint-Florentin étoit diſpenſateur. Sûre d'avoir en lui une voix de plus au Conſeil, elle le fit faire Miniſtre en 1751; c'eſt-à-dire au bout de vingt-huit ans de ſervice dans ſa charge. Il avoit eu l'humiliation de voir paſſer avant lui M. de Machault, qui n'étoit Contrôleur-général que depuis trois ans. 1753.

Ce M. de Machault étoit la premiere créature de Madame de Pompadour. Fait Contrôleur-général en 1745, il avoit eu les ſceaux en 1750, lors de la démiſſion du Chancelier d'Agueſſeau. M. de Lamoignon, trop heureux de ſuccéder à celui-ci, avoit eu la lâcheté de laiſſer démembrer ſa dignité pour jouir de ſes vains honneurs & n'être plus qu'un ſimulacre, objet du mépris &

de la haine de la Magiſtrature, tandis que ſon émule, plus adroit, en avoit la confiance & en recueilloit les hommages. On a parlé de la hardieſſe de ſon entrepriſe contre le clergé, qui, pour ſe débarraſſer de ce cruel adverſaire, lors de la paix plâtrée de 1754, dont M. de Machault avoit été le négociateur, obtint qu'il quitteroit le Contrôle-général pour paſſer à la Marine.

1754.

Elle étoit régie par M. Rouillé, qui devoit auſſi ſon élévation à la Marquiſe. On avoit d'abord beaucoup critiqué un pareil choix pour ce département. Cependant, comme il n'exigeoit alors qu'un chef économe, vigilant, capable de vivifier l'adminiſtration & de lui donner la plus grande activité; que celui-ci avoit eu le bon eſprit de ſe confier à M. de Mezy, Intendant à Rochefort, l'homme le plus propre à le guider & à le ſoutenir dans le genre d'opérations qu'il avoit à faire, il gouverna très-bien ſa partie & durant le peu d'années qu'il y reſta, fit pouſſer les travaux avec tant de vigueur que la Marine ſe trouva preſque remontée lorſqu'il la quitta.

Il avoit ſurtout ſongé à former des matelots, par le commerce, par la pêche, par la compagnie des Indes, par des voyages dans les mers du nord, en un mot, par les moyens les meilleurs, les plus prompts & les plus multipliés, de rétablir cette claſſe d'hommes preſque détruite. C'étoit d'autant plus eſſentiel qu'on prévoyoit que la paix ne ſeroit pas longue, & qu'il falloit employer ſans relâche tous les momens de ce répit pour ſe mettre en état de faire face à l'orage qui ſe préparoit.

Marchant ſur les erremens de ſon prédéceſſeur,

il sentit la nécessité de répandre les instructions dans les deux corps, dont l'ignorance étoit presque égale ; M. de Maurepas avoit perfectionné les études des gardes de la marine dans leurs écoles, & établi des éleves pour la plume, dont devoient être tirés les Commissaires & Intendans, après avoir parcouru les grades de leur hiérarchie. M. Rouillé fit plus ; il établit un centre de communication de toutes les lumieres, en créant son Académie de marine. On rit d'abord de voir un semblable établissement, réservé d'ordinaire aux savans les plus distingués, se former parmi des officiers dont la plupart savoient à peine tigner leur nom ; mais c'étoit un lien de fraternité entre les différentes parties de ce grand tout, même les plus subalternes, jusques-là très-discordantes. C'étoit un chef-lieu d'émulation, où devoient se former un jour des Généraux, des Administrateurs, des Officiers de Port, des Constructeurs, en un mot, tous ceux qui ont quelque fonction à remplir dans les arsenaux de la marine. 1754.

La partie de la construction surtout étoit fort négligée. Cet art n'étoit encore que l'effet d'une routine assez juste, sans doute, puisque les Anglois ne purent se lasser d'admirer la belle forme de l'*Invincible*, pris dans la guerre qui venoit de se terminer, & depuis, forcés de le démolir, ont voulu le reconstruire sur les mêmes gabarits (*).

(*) Ce sont des modeles que les charpentiers font avec des pieces de bois fort minces, pour représenter la longueur, la largeur & le calibre des membres & des parties d'un vaisseau, quand ils veulent travailler à sa construction & le mettre en chantier.

1754. Ce ſuperbe vaiſſeau étoit de Morineau, conſtructeur de Rochefort, ou plutôt maître charpentier, qui n'avoit jamais fait d'études de ſon métier. Ceux des autres départemens n'avoient pas des principes plus approfondis & plus calculés. C'eſt M. Rouillé, qui, en incorporant à ſon Académie pluſieurs membres de l'Académie des ſciences, excita ces ſavans à s'occuper de la marine, & à la ſoumettre à leurs ſpéculations. Il créa l'un d'eux, qui avoit gagné ſa confiance, M. du Hamel du Monceau, inſpecteur-général de la marine; & c'eſt à lui que durent s'adreſſer déſormais ceux qui ſe deſtinoient à cet état, ſoit pour la conſtruction, le génie, l'hydrographie, ou pour les travaux & mouvemens du port. Il y eut un apprentiſſage, un concours, des examens, & les départemens ſont pourvus aujourd'hui d'excellens hommes dans tous ces genres.

On ne laiſſa pas le tems à M. Rouillé de conſommer les divers projets qu'il avoit entrepris pour l'amélioration de ſon département, qu'il aimoit & auquel il s'appliquoit avec le plus grand ſuccès. On le fit monter aux affaires étrangeres dans leſquelles il n'avoit jamais été verſé, & dans quel tems! Lorſque ce département exigeoit le politique le plus fin & le plus délié. Deux perſonnages y avoient paſſé ſucceſſivement, & s'étoient laiſſés furieuſement dérouter par le génie ſupérieur du Miniſtere Anglois. L'un étoit le Marquis de Puyſieux, qui avoit ſuccédé au Comte d'Argenſon. Ce perſonnage, des plus médiocres, ne s'étoit aſſurément pas aiguiſé l'eſprit dans ſon Ambaſſade auprès du Roi des deux Siciles, où il avoit été envoyé en 1735. En 1746,

il avoit très-mal figuré à Breda, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, vis-à-vis de ceux d'Angleterre & de Hollande; & la paix conclue depuis ſon élévation à la charge de Secrétaire des affaires étrangeres, avoit achevé de montrer ſa foibleſſe & ſa nullité. Ce fut ſous lui que M. Groſs, Miniſtre Plénipotentiaire de la Czarine, partit de Paris pour retourner à Pétersbourg, ſans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrivit à ce Secrétaire d'Etat, qui s'étoit ouvert trop indiſcrétement ſur les diſpoſitions favorables de la France pour la Suede contre la Ruſſie; & de ſon défaut d'énergie ou d'adreſſe en cette circonſtance importante, réſulta une froideur entre les deux cours, qui dura pluſieurs années. Petit, méthodique, minutieux, il ne peut ſe peindre mieux que par le couplet ſuivant, tiré des *Noëls ſur la cour :* (*) 1754.

En coudoyant la foule
Le Marquis de Puyſieux,
A grand' peine ſe coule
Auprès du Fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant ayant mis ſes lunettes:
Enfin, dit-il, je vois le cas:
Pourtant la nouvelle n'eſt pas
Miſe dans ma gazette!

Sa mauvaiſe ſanté, qui trop ſouvent influe ſur le caractere & le génie, lui fit donner ſa démiſſion en 1751. Il fut remplacé par le Marquis de Saint-Conteſt, qui auroit dû ſe former à l'Ambaſſade de Hollande dont il ſortoit, mais n'en arriva pas

(*) Ces Noëls, faits en 1763 & 1764, ne ſe trouvent imprimés que dans les *Mémoires ſecrets de Bachaumont.* Vol 1.

moins neuf & n'occupa ſon miniſtere que par les attributs extérieurs. Il y mourut, graces à ſa deſtinée, qui au bout de trois ans termina ſa carriere. C'eſt à lui que ſuccéda M. Rouillé.

1754. 28 Juill.

Dans ce revirement, M. de Sechelles, Commiſſaire départi à Lille, & l'un des plus grands Intendans d'armée que l'on ait encore rencontré, eut la charge de Contrôleur-général des finances, où le public, prévenu en faveur de ſes talens, de ſa probité & de ſon humanité, le vit avec plaiſir.

Il y avoit encore dans le Conſeil le Comte de Saint Séverin-d'Arragon, Seigneur étranger, venu pour la premiere fois en France, en 1726, comme Envoyé Extraordinaire du Grand-Duc, attaché enſuite au ſervice du Roi, & nommé ſon Ambaſſadeur en Suede. C'eſt lui qui avoit négocié & conclu le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, qui auroit dû le faire expulſer des délibérations d'Etat & qui l'y fit admettre. C'étoit un homme fort haut, impoſant par ſa repréſentation, cachant ſous de magnifiques dehors ſa nullité réelle; au reſte, ſouple & bas quand il le falloit, pour ſe conſerver en faveur, & ſe courbant, ainſi que les autres, devant l'idole du jour.

Tels étoient les perſonnages qui gouvernoient le royaume ſous la Marquiſe de Pompadour. Elle auroit bien déſiré pouſſer parmi eux le Marquis de Vandieres, ſon frere, pour le ſouſtraire aux quolibets nommé depuis le Marquis de Marigny; mais elle comprit que n'ayant pas une capacité tranſcendante, n'étant jamais entré dans la carriere, & n'y ſuppléant en rien par la naiſſance, par des ſervices réels ou apparens, il falloit le maintenir où il étoit. La mort de M. le Normant de Tourne-

nehem lui laiſſoit occuper en chef la place de Directeur & Ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts & manufactures du Roi. C'étoit un vrai miniſtere dans ſon eſpece; puiſqu'en ſa qualité il travailloit directement avec S. M.; il diſpoſoit des fonds de ſa partie; il accordoit des graces & des penſions; il avoit des bureaux & diſtribuoit des places. Au commencement de ſa fortune, ce jeune homme, à peine ſorti du college, ayant encore la pudeur de ſon âge, rougiſſoit d'une élévation pour laquelle il ſavoit n'être pas né. Il avouoit modeſtement ſon embarras dans la galerie de Verſailles, où il ne pouvoit paroître ſans ſe voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. „ Je ne puis pas laiſſer tomber mon mouchoir," diſoit-il dans ſa naïveté, „ qu'à l'inſtant des cor-„ dons-bleus ne ſe baiſſent pour ſe diſputer l'hon-„ neur de le ramaſſer!" Il fut bientôt admis aux petits ſoupers; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que ſa ſœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi ſurvint, & inſtruit du convive qu'elle vouloit renvoyer, s'écria: *non! votre frere eſt de la maiſon; au lieu d'ôter le couvert qui étoit préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus; nous dînerons tous les trois enſemble.* Le moyen que la tête ne lui tournât pas! 1754.

Quoi qu'il en ſoit, il eut d'abord la noble émulation de ſe diſtinguer dans ſon département & de l'illuſtrer. Il profita des facilités que lui donnoit ſa faveur & le goût de ſa ſœur pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies, dont il étoit le protecteur, ſous le Roi. Celle d'architecture, qui datoit depuis 1671, qui depuis pluſieurs années s'aſſembloit même au Louvre, mais ſans

avoir été autorisée jusques-là, quoiqu'elle eût ob-
1754. tenu des lettres-patentes qui la confirmoient & établissoient en 1717, avoit grand besoin d'encouragement. Sa sœur y contribua, en donnant au Roi l'envie de bâtir. M. de Marigny établit des prix qui exciterent l'émulation entre les jeunes gens, & les couronnés furent envoyés à Rome aux dépens de S. M. pour y voir les monumens antiques & les étudier. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre, ce superbe édifice attestant à la fois & la grandeur de nos Souverains, & leur mauvais goût de ne pas l'habiter, ou leur impuissance de le finir. On ne sauroit croire quel essor rapide prit l'Architecture sous l'influence de son nouveau Mecene. Ce qui distingue nos artistes en ce genre, ce que l'Egypte, ni la Grece, ni Rome, ni la Toscane sous les Médicis, ni la France sous Louis XIV, n'ont pratiqué, & ce qui est pourtant plus essentiel que les caryatides & les colonnades, c'est la distribution intérieure des appartemens. Jusqu'à nos jours on ne connoissoit que de longues galeries & d'immenses sallons. On ne sauroit croire à quel dégré s'est perfectionnée l'invention des commodités dans les logemens, depuis 1722 où, pour la premiere fois, on en développa les heureuses idées au palais Bourbon. Nous avons dit avec quel étonnement on admira les efforts de cet art à Choisy en faveur des premieres maîtresses de Louis XV: il n'étoit encore que dans l'enfance. Celui des embellissemens, des ornemens, des ameublemens, qui entre aussi dans les études de l'architecte, est né en quelque sorte sous le Marquis de Marigny, que Pétrone auroit appellé: *Elegantiarum arbiter : l'arbitre des élégances.*

Quel prodigieux chemin le luxe a fait en ce genre ! Cote, mort en 1735, eſt le premier qui ait mis des glaces ſur les cheminées. Aujourd'hui le plus petit bourgeois dédaigne un logement qui n'en eſt pas décoré. On a imaginé depuis des cheminées mobiles ſur un pivot & pouvant échauffer deux chambres. On en a conſtruit d'autres, dont le tuyau s'incline, & dont la glace non étamée laiſſe percer l'œil & s'étendre dans la rue ou dans la campagne. Les recherches ingénieuſes de nos architectes ont été pouſſées au point d'imaginer de ces tuyaux de chaleur, qui ſans laiſſer appercevoir aucun agent, vous en procurent une douce, & perſuaderoient que la température de l'air eſt changée, à des étrangers ignorant ce ſecret. 1754.

L'Académie de peinture & de ſculpture n'a pas moins d'obligation au Marquis de Marigny, & n'a pas fait moins de progrès ſous lui en certaines parties. Si les hommes de génie en ce genre ſont devenus peut-être plus rares, les artiſtes, en général ont été plus nombreux & plus encouragés. Les prix & les éleves entretenus en Italie pour s'y former le goût ſur les grands modeles, perpétuent néceſſairement l'idée du beau, même dans ceux que la mode & la frivolité du ſiecle obligent de ſe livrer à des études dépravées.

En 1740 avoit commencé l'uſage d'expoſer tous les ans dans la grande ſalle du Louvre aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de ſculpture & de gravure, compoſés par les membres de l'Académie. M. de Marigny encouragea cette expoſition ; mais pour la rendre plus travaillée & plus conſidérable, voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années im-

paires. Pour exciter l'émulation des artiſtes qui
1754. n'auroient pas voyagé, & leur donner de bons modeles à imiter, il fit ouvrir au public cette ſuperbe galerie de Rubens qui décore le palais du Luxembourg: il fit ordonner par le Roi que l'immenſe collection de ſes tableaux ſeroit ſucceſſivement expoſée dans le même lieu. C'eſt-là qu'on vit en 1751 ce tableau d'André del Sarto, uſé de vétuſté, revivre par l'induſtrie du Sr. Picot, inventeur du ſecret de tranſporter la peinture ſans l'altérer, d'une toile ſur une autre, & de perpétuer ainſi ſon exiſtence. Il tenta depuis la même opération ſur le Saint-Michel, peint ſur bois par Raphael, & termina ſi heureuſement ſon ouvrage, qu'il fit l'admiration générale, & que le Roi & toute la cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le paſtel & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Parmi les chefs-d'œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au Sallon un portrait fait à l'éguille par la manufacture des Gobelins. La fineſſe du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil. On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail ſur l'or, dont on croit que les François ſont inventeurs, fut ſurtout perfectionné dans ces derniers tems. On le pouſſa au point de faire en ce genre des tableaux d'hiſtoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie (*), l'émule des Gobelins à cer-

(*) C'eſt un lieu où ſe faiſoit & ſe préparoit le ſavon à Chaillot. Il a été converti en une manufacture de tapiſſeries.

tains égards, enfanta des prodiges dans ces superbes tapis que foule aux pieds la molleſſe de nos Lucullus. 1754.

Au reſte, tandis que le frere de la favorite, ſous les auſpices de cette Minerve françoiſe, portoit la vie dans les arts & manufactures royales de ſon département, il ſe faiſoit une autre révolution non moins rapide dans les autres parties de cette eſpece d'adminiſtration.

Durant la guerre qui venoit de finir, on avoit reconnu le malheur d'aller chercher chez l'étranger, & chez ſes ennemis même, ces ſpéculateurs hardis, qui, pour un bénéfice proportionné aux riſques plus ou moins grands, garantiſſent aux propriétaires leur fortune livrée à l'inconſtance des élémens, ou aux haſards des combats. Enſorte que dans tous les cas une partie des richeſſes du royaume devoit en ſortir & l'appauvrir inſenſiblement: pour prévenir déſormais ce mal politique & cet écoulement funeſte, ſous les auſpices du gouvernement pluſieurs riches négocians s'aſſocierent, afin d'établir à Paris une *Chambre d'aſſurance*, dont le premier fonds fut de douze millions. 4 Févr. 1750.

Les grandes routes ſont un moyen eſſentiel pour la communication du commerce. On avoit commencé à s'en occuper même ſous Louis XIV: mais l'art des chemins alors n'étoit qu'ébauché & dans ſon enfance. Il avoit fait des progrès depuis le commencement du regne de Louis XV, & fut porté, ſous la direction de M. de Trudaine, Intendant des finances, à une perfection étonnante. Il établit le bureau des ponts & chauſſées ſur le meilleur pied. Il y mit un Architecte-ingénieur en chef, quatre Inſpecteurs généraux, un Directeur, Août 1751.

1754. des Géographes & vingt-cinq Ingénieurs. Il favorisa bientôt une école, d'où se tirerent les jeunes gens désirant se destiner à cette partie. On sut y réunir la commodité, l'utilité & l'agrément. Ces plants réguliers & majestueux qui bordent & ombragent les routes publiques, seront un jour une ressource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus vastes forêts. Ce qu'on peut reprocher à ce magnifique administrateur, c'est d'avoir fait ces routes trop spacieuses, d'avoir pris sur l'agriculture des terres précieuses, beaucoup mieux employées en semences & en récoltes. Il y auroit d'autres abus à réformer encore, tels que ces corvées cruelles dont un Intendant vexe les cultivateurs, tels que ces chemins de traverse, de pure ostentation, auxquels un homme en crédit, un grand Seigneur, un Ministre fait contribuer ses vassaux pour sa simple commodité, pour abréger son voyage d'un quart de lieue & qui n'ont d'autre avantage que d'épargner quelque fatigue aux chevaux & quelque ennui au maître. A l'époque dont nous parlons, il s'en ouvrit un de cette espece pour Louis XV, dont le nom seul indigne. L'anecdote mérite d'être conservée.

Au mois de Mai 1750, il se faisoit de ces enlevemens usités de tems en tems dans Paris, qui, receptacle de tous les mauvais sujets du royaume, a besoin d'être purgé sans cesse de cette canaille: autrement, en s'augmentant & en se liguant, elle ne pourroit plus être contenue. Il est difficile que la maniere sourde & clandestine dont ils s'exécutent par des suppôts de police, eux-mêmes le rebut & la lie des citoyens, ne soit pas injuste, vexatoire & quelquefois tyrannique. C'est le pro-

pre de toutes les opérations, auxquelles la loi ne préſide pas, qui ne s'exécutent pas ſous ſon glaive. Un Exempt, avide de lucre, & dans l'eſpoir de l'impunité, enleva un enfant: il ſe flattoit de rançonner la mere pour le lui rendre. On ſait à quel point s'exalte dans le ſexe l'amour maternel. Chez les animaux les plus doux, les femelles en pareil cas deviennent méconnoiſſables, féroces & furieuſes. La femme dont il s'agit n'étant retenue par aucune crainte, fit entendre ſes gémiſſemens dans tout le quartier; d'autres meres, dans de ſemblables allarmes, ſe joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux, ou quelques enfans ravis; c'étoient des milliers. Des bruits ſiniſtres ſe répandirent; on dit que Louis XV, ſecond Hérode, alloit renouveller le maſſacre des innocens; qu'un malade illuſtre, pour ſe ſouſtraire à la mort, devoit, par ordre des médecins, prendre des bains de ſang humain & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la derniere énergie à cette rage, bien reſpectable ſans doute, puiſqu'elle prenoit ſa ſource dans le ſentiment le plus beau & le plus eſſentiel de la nature. Le ſexe commença l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine; elle s'étendit bientôt de proche en proche, ſe communiqua aux hommes & gagna au centre. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de police! il y en eut un de maſſacré; un malheureux qui reſſembloit à un autre, eut bien de la peine d'échapper. Le Lieutenant de police d'alors étoit M. Berrier: la favorite avoit voulu avoir en cette place un homme abſolument à elle; celui-ci lui étoit tout dévoué; ce qui, dès le principe, l'avoit rendu odieux au public. Il étoit d'ailleurs in-

1754.

Mai 1747.

ſolent, dur, brutal. La populace s'avança vers
1754. ſon hôtel en tumulte, avec les invectives les plus groſſieres & caſſa ſes vitres. Comme il étoit auſſi lâche qu'atroce, il perdit la tête, s'enfuit par les jardins pour ſe ſouſtraire au traitement infâme dont il étoit menacé & dont il ſe croyoit déjà victime. Quelqu'un des ſiens, plus intrépide, fit au contraire ouvrir les portes, & par ce coup de hardieſſe intimida la canaille: elle s'imagina que c'étoit un piege qu'on tendoit à ceux qui y pénétreroient: tous crurent voir un gouffre dans lequel ils alloient s'engloutir; ils reſterent immobiles. Cependant les Gardes-françoiſes, les Gardes-ſuiſſes étoient ſur pied, les deux Compagnies de Mouſquetaires, les différens Corps de la Maiſon du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir ces hordes indiſciplinées, où il y avoit plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattans. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. Les premiers pris, ſans examiner s'ils étoient des mutins, furent pendus pour l'exemple, & afin de donner en même tems une ſatisfaction apparente au peuple, le Parlement manda le Lieutenant de police, le réprimanda & lui enjoignit d'être plus circonſpect dans ſa place. Humiliation dont la cour le dédommagea bientôt en le nommant Conſeiller d'état. Il n'en devint que plus cher à la Marquiſe, qui le fit combler par la ſuite de biens & de dignités.

Afin d'empêcher déſormais de ſemblables attroupemens qui avoient effrayé la cour, il y eut une
20 Octob. Déclaration du Roi, qui paroiſſant attribuer tout
1750. le mal aux mendians & gens ſans aveu, refluant de la province à Paris, ordonna, ſous différentes

peines, qu'ils seroient tenus de prendre un emploi ou de se retirer dans les lieux de leur naissance. 1754.
On donna de la sorte au moins une forme légale aux enlevemens, qui continuerent sous ce prétexte. Le despotisme profita aussi de cette circonstance pour s'étendre & acquérir de nouvelles forces. La garde de la ville étoit alors une garde bourgeoise & pacifique, sous l'inspection des magistrats. Uniquement destinée à la sûreté des habitans, & non à leur oppression, on lui reprocha de n'avoir pas fait son devoir durant l'insurrection du peuple, parce qu'en effet il n'étoit pas dans ses fonctions de s'armer contre ses concitoyens & de faire feu sur eux. Le Ministre de Paris qui détestoit le Parlement, osa soustraire ce corps à son autorité pour l'attirer à lui & le ranger sous la sienne. Le Sr. de Roquemont commandoit alors le guet, c'est ainsi qu'on appelloit sa compagnie. Il étoit ambitieux, avide de parvenir aux honneurs de la guerre; il rougissoit de ne pouvoir obtenir la croix de St. Louis, que le Sr. Duval, son beau-pere & son prédécesseur, avoit eue pour une action détestable, il est vrai, puisque c'étoit pour un assassinat (*). Ce fut lui qui proposa au Comte d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre & une discipline qui n'y avoient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire; il lui fit avoir un uniforme de ce Ministre, qui adopta volontiers ses idées; il lui apprit à faire l'exercice, & convertit bientôt cet

(*) L'anecdote constante est que le Sr. Duval avoit été chargé par le Régent de massacrer M. de la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, & qu'il tua d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde le poëte Vergier, Commissaire de la marine. Sa bonne volonté, malgré cette mépriſe, n'en fut pas moins récompensée.

amas d'artisans & d'ouvriers, habillés auparavant
1754. de toutes couleurs, en un corps réglé, instruit, respectable & capable d'en imposer. Enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour, à cheval, qui parcourant continuellement la ville, se portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, assure pour toujours le repos & l'esclavage en même tems des Parisiens. La place de Commandant du guet est devenue si considérable qu'on a vu de nos jours des Officiers-généraux la briguer.

M. d'Argenson imagina en outre de faire construire dans les environs de Paris des casernes pour les Gardes françoises & suisses, afin de pouvoir plus aisément rassembler ces troupes au besoin, & que ces bâtimens fussent autant de citadelles qui flanquassent la ville & pussent en contenir les habitans.

Quelques mois après l'émeute, le voyage de Compiegne devoit avoir lieu. L'usage étoit que S. M. passât par Paris pour s'y rendre. On lui fit entendre qu'il ne convenoit point qu'elle honorât de sa présence une ville rebelle; on construisit à la hâte un chemin de la route de Versailles à Saint-Denis, & il fut appellé le *chemin de la révolte*, comme pour perpétuer le souvenir d'un crime imaginaire, & de la honteuse foiblesse du Monarque. Ce fut l'époque funeste où les liens de l'amour du Souverain & des sujets commencerent à se relâcher. On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de sa sévérité & de sa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations de joie si flatteuses pour l'oreille & le cœur des bons Rois.

Si les arts, les manufactures, le commerce, l'adminiſtration municipale, éclairés par les lueurs encore foibles & obſcurcies de la philoſophie, ſe perfectionnoient, la juriſprudence, à certains égards, ſortoit auſſi de la barbarie & des préjugés. Entre autres changemens heureux & néceſſaires, d'Agueſſeau avoit terminé ſa carriere par cette belle Ordonnance des ſubſtitutions, donnée par le Roi à la Commanderie du Vieux Jonc, comme pour apprendre à la France & aux nations que, malgré les embarras de la guerre, il ne perdoit pas de vue les ſoins de la légiſlation. 1754. 1747.

Mais le monument le plus important, le plus propre à faire honneur au Miniſtre qui gouvernoit alors les finances, & au conſeil, ce fut cet Arrêt, ordonnant qu'à l'avenir le commerce des grains ſera entierement libre dans l'intérieur du royaume, de province à province, ſans qu'il ſoit beſoin de paſſeports, ni de permiſſions & accorde aux provinces de Languedoc & d'Auch la permiſſion indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La liberté du tranſport des bleds étoit depuis longtems déſirée en France ; elle encourage l'agriculture, la premiere richeſſe d'un Etat: elle fait celle de l'Angleterre. Elle avoit été indirectement la cauſe de ſa ſupériorité ſur nous dans la derniere guerre, & au gré de certains politiques (*) de la paix deshonorante que nous avions été forcés d'accepter. Des écrivains patriotes avoient déja commencé de faire voir l'abſurdité, l'injuſtice du régime prohi- 17 Sept. 1754.

(*) Voyez l'ouvrage intitulé : *les intérêts de la France mal entendus.*

bitif; mais il faut longtems montrer la vérité en
1754. politique avant qu'elle frappe & que l'on s'y rende. Heureuſement l'un d'eux, attaché comme médecin à la Marquiſe de Pompadour, ſe trouva plus de crédit & aſſez de zele pour prêcher utilement à la cour les principes des Economiſtes-philoſophes, qui depuis ſe raſſemblerent en corps & l'élurent unanimement pour leur digne chef. Nous aurons occaſion de parler plus amplement par la ſuite du Docteur Quesnay; c'eſt le nom de ce médecin qui par ſa doctrine devint le ſauveur du royaume entier. La prudence du légiſlateur empêcha de donner d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle étoit ſuſceptible; il étoit de ſa ſageſſe d'en conſidérer avant les premiers effets, & l'expérience ſeule pouvoit les faire connoître.

La ſcience de la médecine faiſoit auſſi de grands progrès & prenoit une face nouvelle: on ſubſtituoit dans ſes écoles le ſavoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes aux préjugés, les graces & l'aménité au ridicule & à la barbarie; on prodiguoit moins les remedes, on laiſſoit plus agir la nature; on commençoit ſurtout d'épargner le ſang; on travailloit en grand à propager les méthodes générales propres à la conſervation des citoyens, ſoit contre les deux fléaux deſtructeurs du genre humain, la petite vérole & le mal vénérien, ſoit contre la morſure de la vipere, ſoit en rappellant les noyés à la vie. On vit en 1752 ce qu'un zele actif & éclairé pouvoit produire, un miracle d'humanité induſtrieuſe, dont le ſouvenir doit être conſervé. Le 10 Juillet, la carriere d'Antoni écroula: il y avoit à cent cinquante pieds de profondeur deux ouvriers qui s'y

trouverent renfermés. M. l'Intendant ordonna qu'on mît tout en œuvre pour les délivrer, & l'on y employa un très-grand nombre d'ouvriers, qui furent arrêtés dans leur travail par le tonnerre, qui tomba où ils fouilloient & combla leurs travaux. Cela ne rallentit point leur zele, & ils continuerent toujours. Enfin le 19 ils parvinrent à ces malheureux qui étoient enfouis dans cet abîme depuis neuf jours. Ils y avoient vécu de quatre livres de pain, huit pintes d'eau & d'une chandelle. On prit toutes les précautions poſſibles pour les ramener à l'air & leur donner des alimens par degrés, & l'on eut le bonheur de les remettre en parfaite ſanté. 1754.

La querelle élevée entre les Médecins & les Chirurgiens fut le principe de l'illuſtration de ceux-ci, obligés de faire déſormais des études, & voyant s'élever dans leur ſein une Académie Royale qui propoſa des queſtions & diſtribua des prix. Le célebre la Peyronnie fonda le premier; il obtint de S. M. qu'elle fît conſtruire un ſuperbe amphithéâtre à Montpellier pour y faire des démonſtrations anatomiques. Louis XV y conſentit d'autant plus volontiers qu'il aimoit beaucoup ce premier Chirurgien & ſon art, dont il avoit vu des prodiges après les batailles de Fontenoy & de Laufeld. Il acheta dans ce tems-là d'un nommé Braſſard, Maître Chirurgien en Berry, le ſecret de l'Agaric de chêne, dont la propriété eſt d'arrêter ſans ligature, dans les amputations, les hémorragies, & S. M. le fit auſſitôt publier dans tout ſon royaume, pour le ſoulagement & la conſervation de ſes ſujets.

Hélas! tant de ſavoir, tant de lumieres réunies, ne purent prévenir le plus grand malheur de la

France, sans doute, durant l'intervalle des deux
1754. guerres que nous parcourons. Ce fut la mort du
Maréchal de Saxe, arrivée à Chambord, à l'âge
30 Nov. 1750. de cinquante-quatre ans. On fit des contes sur cet événement, comme sur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai est qu'il périt dans son lit des suites de ses débauches. Dans les deux dernieres années de sa vie c'étoit un cadavre ambulant, dont il ne restoit plus que le nom. En cela il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs, puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût excessif des courtisannes est peut-être le principe de ses exploits & de sa gloire. Si leur commerce étoit nuisible à sa santé & affoiblissoit ses facultés, il n'ôtoit rien à la liberté de son esprit, son ame conservoit toute son énergie. Il sentoit le danger d'une tendresse excessive. Combien de guerriers assoupis dans les bras de l'amour ! D'ailleurs, l'excès de l'attachement d'une comédienne envers lui, étoit la preuve que ces sortes de femmes ne sont pas incapables des efforts les plus généreux, des sacrifices les plus héroïques. Qui ne sait que Mlle. le Couvreur avoit vendu ses diamans pour lui faire ses équipages, lors de son élection au Duché de Courlande? Et lorsqu'on compare cette conduite avec celle d'une grande Dame, qui, dans sa jalousie effrénée, se porte au crime le plus lâche, le plus vil & le plus atroce contre sa rivale, qui n'eût imité l'exemple du Maréchal & préféré l'Actrice à la Princesse! (*)

(*) Tout le monde sait l'anecdote de la Duchesse de

Doué d'une force extraordinaire, il avoit en même tems un tempérament proportionné, quoiqu'il ne soit pas toujours la suite de cette qualité physique; mais l'amour étant chez lui un besoin & non une passion, il ne donnoit à la nature que ce qu'il ne pouvoit pas lui ôter. Il pensoit de même à l'égard des autres; la satisfaction de cette brutalité entroit dans son plan de discipline à l'armée. Il avoit établi dans Bruxelles des lieux de débauche pour les soldats. Une sentinelle étoit à la porte, avec la consigne d'écarter les officiers qui voudroient y entrer. Son motif étoit de prévenir par-là les inconvéniens funestes d'un mêlange crapuleux: il supposoit que ceux-ci pouvoient se pourvoir ailleurs. 1754.

Le Maréchal de Saxe n'étoit pas plus délicat dans ses amitiés en hommes. Il fréquentoit beaucoup un fermier-général nommé la Poupeliniere. Madame de Pompadour (*) lui demanda un jour

---

Bouillon, qui ayant fait menacer de sa fureur Mlle. le Couvreur, si elle ne lui cédoit tout entier le Comte de Saxe; un jour que celle-ci jouoit *Phedre* en sa présence, en reçut un coup d'œil d'indignation, comme l'actrice prononçoit ces vers:

Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Mlle. le Couvreur mourut empoisonnée peu après.

(*) Voyez les *Mémoires de Madame la Marquise de Pompadour*, &c. ouvrage aussi apocryphe que ses *Lettres*, mais dont nous nous servons quand ils sont conformes aux manuscrits que nous avons sous les yeux ou ne leur sont pas du moins contradictoires, & d'ailleurs ont quelque ressemblance.

quelles étoient les qualités dans ce fermier qui
1754. pouvoient l'engager à le voir? *Madame*, lui répondit le Maréchal, *il en a une pour moi que je trouve excellente: car quand j'ai beſoin de cent mille livres, je les trouve dans ſon coffre; au lieu que, lorſque je m'adreſſe au Contrôleur-général, il me répond toujours qu'il n'a point d'argent.*

C'étoit une ſuite de ſon amour pour ce métal: il n'étoit grand qu'à la guerre; partout ailleurs il avoit les petiteſſes des ames vulgaires; il vérifioit le mot de la Bruyere, qu'il n'y a point de héros aux yeux de ſon valet de chambre. Il étoit fort mal embouché; il juroit comme un grenadier; il n'avoit aucune teinture des lettres; il ne ſavoit pas même l'orthographe. On trouve dans les *Mémoires de Noailles* (*), une lettre de lui au vieux Maréchal, dans laquelle il le conſulte à l'occaſion d'une place à l'Académie françoiſe qu'on lui offroit: il eut le bon eſprit de refuſer cet honneur. Le livre intitulé ſes *Réveries*, publié après ſa mort, n'eſt pas de lui, mais compoſé ſur ſes idées & ſur ce que lui avoient entendu dire ſes compagnons de guerre. Cet ouvrage a fait dans notre tactique une révolution, ébauchée déjà par le Chevalier Follard, traducteur & commentateur de Polybe, mort peu après le Maréchal de Saxe. Depuis, beaucoup de militaires ſe ſont appliqués à leur métier, l'ont étudié & ont écrit deſſus.

La mort de ce Héros affligea la France entiere qui le regardoit comme ſon bouclier. Louis XV la

(*) L'Abbé Milon en eſt l'éditeur.

la ſentit plus que perſonne; il dit: *je n'ai plus de général, il ne me reſte que quelques capitaines.* 1754.
Ne pouvant, à cauſe de ſa religion, lui accorder, ainſi qu'à Turenne, une place à Saint-Denis, dans le tombeau des Rois; il ordonna que les frais de ſon tranſport & de ſon inhumation à Strasbourg ſeroient pris ſur le tréſor royal, & le Sieur Pigal, célebre Sculpteur, fut chargé de lui élever un mauſolée de marbre, monument & derniere récompenſe des ſervices du Maréchal. M. d'Alembert, déjà reconnu pour un très-grand géometre, mais qui n'étoit point encore de l'Académie françoiſe, n'avoit point eſſayé ſes forces en littérature, & n'annonçoit aucune prétention au bel-eſprit, débuta par une épitaphe du Maréchal de Saxe. Quoiqu'aſſez médiocre, elle eut beaucoup de vogue, & le nom de ſon Auteur ſeul l'a fait conſerver. On en va juger:

Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque;
La France plus heureuſe eut, dans ce fier Saxon,
La tête du premier & le bras du ſecond.

La mort du Maréchal de Lowendhal, arrivée 27 Mai 1755.
quelques années après, priva la Nation de cet autre défenſeur, de ce ſeul éleve du Maréchal de Saxe en état de le remplacer, malgré le bon mot d'un courtiſan qui, après la perte de celui-ci, s'étoit écrié: *Lowendhal ne fera plus rien de bon à la guerre, car ſon conſeil eſt mort.*

Le Roi donna une penſion de 20,000 livres à ſa veuve, & à ſon fils ſon régiment d'infanterie allemande. Un traitement auſſi généreux n'auroit

1754. pas dû dégoûter les étrangers de s'attacher au ſervice de S. M., mais la jalouſie des Grands & des Miniſtres les écarta déſormais & fut la ſource des malheurs ſuivans.

&c.
cher au ſer-
ands & des
t la ſource

PIECES RECUEILLIES

POUR SERVIR

A

CETTE HISTOIRE.

N°. I. (Page 246.) LETTRE *du Marquis d'Argenſon, Miniſtre des affaires étrangeres, à M. de Voltaire, nommé Hiſtoriographe du Roi.*

MONSIEUR l'hiſtorien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au ſoir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un Page partit du champ de bataille le mardi à deux heures & demie pour porter les Lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du ſoir à Verſailles. Ce fut un beau ſpectacle que de voir le Roi & le Dauphin écrire ſur une caiſſe, entourés de vainqueurs & de vaincus, morts, mourans & priſonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le Roi, dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le Roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la premiere fois de S. M. de quoi il s'agiſſoit tout-à-l'heure (à ce qu'on croyoit). Jamais je n'ai vu d'homme ſi gai de cette aventure qu'étoit le maître. Nous diſcutâmes juſtement ce point hiſtorique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos Rois avoient gagné les dernieres batailles royales. Je vous aſſure que le courage ne faiſoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De-là on alla coucher ſur la paille: il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le tems qui ne fut pas coupé par des couriers, des graſſins & des aides-de-camp. Le Roi chanta

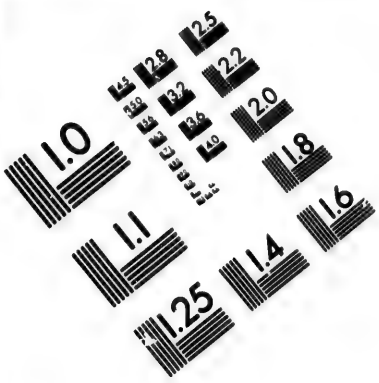

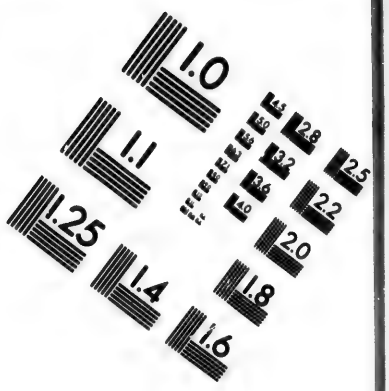

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

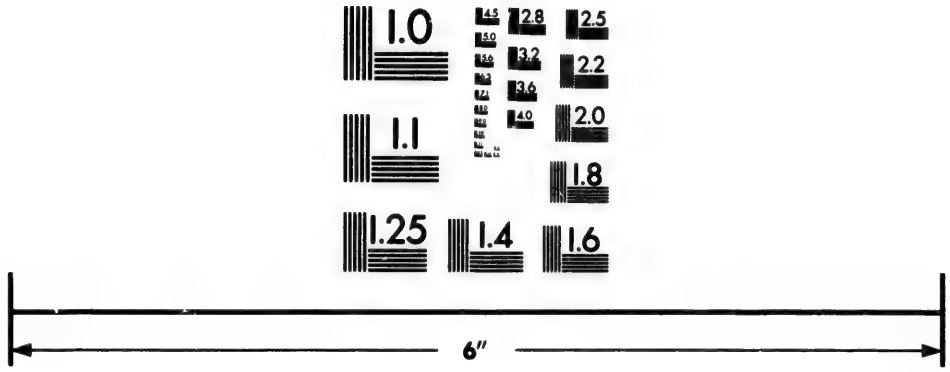

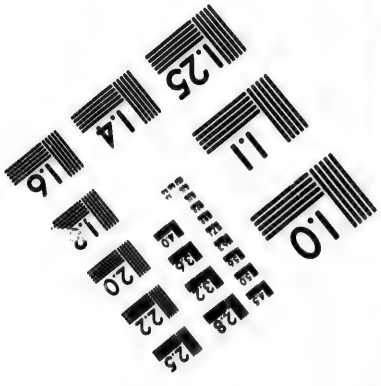

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.1
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
2.2
2.0
1.8
1.6

une chanſon, qui a beaucoup de couplets & qui eſt fort drôle. Pour le Dauphin, il étoit à la bataille comme à une chaſſe de lievre & diſoit preſque : „ quoi, n'eſt-ce que cela ! " Un boulet de canon donna dans la boue, & crotta un homme près du Roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palfrenier de mon frere a été bleſſé à la tête d'une balle de mouſquet. Ce domeſtique étoit derriere la compagnie.

Le vrai, le ſûr, le non flatteur, c'eſt que c'eſt le Roi qui a gagné lui-même la bataille par ſa volonté, par ſa fermeté. Vous verrez des relations & des détails. Vous ſaurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le ſecond tome de Dettinghen ; nos François humiliés devant cette fermeté angloiſe ; leur feu roulant qui reſſemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend ſtupides les ſpectateurs les plus oiſifs. Alors on déſeſpéra de la République. Quelques-uns de nos Généraux, qui ont moins de courage, de cœur, que d'eſprit, donnerent des conſeils fort prudens. On envoya des ordres juſqu'à Lille ; on doubla la garde du Roi ; on fit emballer, &c. A cela, le Roi ſe moqua de tout & ſe porta de la gauche au centre, demanda le corps de réſerve & le brave Lowendhal ; mais on n'en eut pas beſoin. Un faux corps de réſerve donna : c'étoit la même Cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement, la Maiſon du Roi, les Carabiniers, ce qui reſtoit tranquille des Gardes françoiſes, des Irlandois, excellens ſurtout quand ils marchent contre des Anglois & Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, eſt un vrai Bayard. C'eſt lui qui a donné le conſeil & qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chaſſeurs ou

comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie tout ensemble. Cette vivacité françoise, dont on parle tant, rien ne lui résiste. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrette. Les gros bataillons Anglois tournerent le dos, & pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes (*).

Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoi. Il y en avoit cent. Monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur étoit le plus mal-sain, canon de Douai, Gendarmerie, Mousquetaires.

A cette charge derniere, dont je vous parlois, n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grace du monde, & vouloit absolument charger: on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise, de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nuds, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua & que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros: je les trouvai trop indifférens sur cet article. Je craignis pour la suite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

(*) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ six mille dès le même jour.

Le triomphe eſt la plus belle choſe du monde: les vive le Roi! les chapeaux en l'air au bout des bayonnettes, les complimens du maître à ſes guerriers; la viſite des retranchemens, des villages & des redoutes ſi intactes; la joie, la gloire, la tendreſſe: mais le plancher de tout cela eſt du ſang humain, des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin du triomphe le Roi m'honora d'une converſation ſur la paix; j'ai dépêché des couriers.

Le Roi s'eſt fort amuſé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré ſur lui: il y eſt reſté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui eſt ma tranchée, car j'avouerai que je ſuis bien reculé de mon courant par toutes ces diſſipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'eſt pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* ſous une tente, avec une ſalve générale de l'armée, que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Cela ſera beau!

N°. II. (Page 247.) LETTRE *de Monſeigneur le Dauphin à Madame la Dauphine, ſur la bataille de Fontenoi.*

DIMANCHE à une heure après-midi, le Roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous. Auſſitôt il fit paſſer l'Eſcaut à ſon armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit ſur les cinq heures du ſoir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des ennemis. Il y eut le ſoir quelques coups de fuſil tirés entre les Huſſards ennemis & nos Graſſins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles. Sur

Sur les neuf heures le Roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, & s'en vint coucher dans une méchante maison d'un village appellé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille, excepté lui & moi.

Le lendemain lundi, le Roi se leva à trois heures & demie, & dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paroissoit davantage. Nos postes avancés tiraillioient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le Roi s'en revenoit sur les trois heures après-midi, il rencontra des fourrageurs qui avoient jetté leurs trousses & qui retournoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une alerte. Le Roi revint sur ses pas. Il vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disoit-on, ils flairoient trop longtems la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainsi ce soir-là il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le Roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut & s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appellée Notre-Dame des bois. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeûner. Comme on alloit le lui apporter, les ennemis commencerent l'attaque du poste de Fontenoi, d'où M. de la Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'oserent plus y remordre. Le

Roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parceque le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur de douleur, son visage ne changea pas, & il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le Roi y vint & y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoi*. Le soir, sur les neuf ou dix heures, le Roi apprit que les ennemis s'étoient retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois & les Hollandois, & qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes; au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi vous voyez que le Roi a remporté une victoire complette. Le pauvre Duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon, qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chere femme, je vous aime plus que moi-même.

N°. III. (Page 269.) *Manifeste du Roi de France en faveur du Prince Charles-Edouard.*

LE Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre ſecours que ſon courage, & toutes ſes actions ayant acquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a penſé comme eux. Il a cru de ſon devoir

de secourir à la fois un Prince digne du trône de ses ancêtres, & une Nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le Prince Charles Stuard dans sa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé cet appui, & il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. S. M. en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de Rois, à un Prince si digne de regner, ne fait cette démarche auprès de la Nation Angloise que dans le dessein & dans l'assurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Séréniſſime Prince Edouard met sa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur bonheur, comme le but de toutes ses entrepriſes, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adverſité, ont mérité l'amour de la Nation.

C'eſt dans ces sentimens que le Roi secourt le Prince qui eſt venu se jetter entre leurs bras, le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des trois Royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux & de leurs Loix, la confirmation de ses droits les plus sacrés; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre sa cause.

Il eſpere qu'une telle occaſion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'eſtimer, qui sont liées naturellement par les beſoins mutuels de

leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

Le Duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le Roi de France, adresse cette Déclaration à tous les fideles des trois Royaumes de la Grande Bretagne, & les assure de la protection constante du Roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre, comme lui, son sang pour leur service.

N°. IV. (Page 302.) *Vers sur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra à Paris.*

QUEL est le triste sort des malheureux François!
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix!
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur sang, mais sans verser de larmes.
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos:
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse foiblesse.
Edouard (*) fugitif a laissé dans nos cœurs
Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous servoit-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire.
Et contraints de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre!
Immoler à Brunswick (†) le sang de Henri Quatre!
Et de George vaincu subir les dures loix!
O François! ô Louis! ô protecteurs des Rois!
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre?

(*) Petit-fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par le Prince d'Orange, son gendre.

(†) George de Brunswick-Hanovre.

Eſt-ce en les trahiſſant qu'on devient leur arbitre ?
Un Roi qui d'un héros ſe déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainſi penſoient les Rois que célebre l'hiſtoire,
Ainſi penſoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'ils avoient dû prévoir qu'un Roi plus puiſſant qu'eux,
Appellant un Héros au ſecours de la France,
Contractant avec lui la plus ſainte alliance,
L'expoſeroit ſans force aux plus affreux haſards,
Aux fureurs de la mer, des ſaiſons & de Mars !
Et qu'enſuite uniſſant la foibleſſe au parjure,
Il oublieroit ſermens, gloire, rang & nature ;
Et ſervant de Brunswick le ſyſtême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel !
Brunswick, te faut-il donc de ſi grandes victimes ?
O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
Quoi, Biron (*), votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
Edouard, eſt-ce vous, d'huiſſiers environné ?
Eſt-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis ! vos ſujets de douleur abattus,
Reſpectent Edouard captif & ſans couronne :
Il eſt Roi dans les fers, qu'êtes-vous ſur le trône ?
J'ai vu tomber le ſceptre aux pieds de Pompadour (†) !
Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
Belle Agnès, tu n'es plus ! Le fier Anglois nous dompte.
Tandis que Louis dort dans le ſein de la honte,
Et d'une femme obſcure indignement épris,
Il oublie en ſes bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, (§) tu n'es plus ! Ton altier[e] tendreſſe
Dédaigneroit un Roi flétri par la foibleſſe.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard
En offrant ton amour à ce brave Stuard.
Hélas ! pour t'imiter il faut de la nobleſſe.

(*) Colonel des gardes-françoiſes.

(†) Fille de la Poiſſon, femme de Le Normant d'Etiolles & maîtreſſe de Louis XV.

(§) Agnès Sorel, maîtreſſe de Charles VII.

Tout eſt vil en ces lieux, Miniſtres & Maîtreſſe :
Tous diſent à Louis qu'il agit en vrai Roi ;
Du bonheur des François qu'il ſe fait une loi !
Voilà de leurs diſcours la perfide inſolence ;
Voilà la flatterie, & voici la prudence :
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur ?
Un peuple s'affoiblit par le ſeul deshonneur.
Rome, cent fois vaincue, en devenoit plus fiere,
Et ſes plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Auſſi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Miniſtre (*), ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie & tu la deshonore :
Tu pourſuis un Héros que l'univers adore.
On diroit que Brunswick t'a transmis ſes fureurs ;
Que Miniſtre inquiet de ſes juſtes terreurs
Le ſeul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel ſera le fruit de cette haine :
Albion (†) ſent enfin qu'Edouard eſt ſon Roi.
Digne, par ſes vertus de lui donner la loi.
Elle offre ſur le trône aſyle à ce grand homme,
Trahi tout à la fois par la France & par Rome ;
Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiſer les pieds.
Voilà les triſtes fruits d'un olivier funeſte
Et de nos vains lauriers le déplorable reſte ! (§)

Vers à Son Alteſſe, Monſeigneur le Prince de Galles.

PEUPLE jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile, (‡)
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle.
Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,

(*) M. d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.

(†) L'Angleterre.

(§) N. B. La prédiction n'a pas eu lieu. Le Prince Edouard, retiré à Rome, a perdu toute eſpérance de remonter ſur le trône.

(‡) Les François.

A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi ;
Et cette indigne paix qu'Arragon (*) vous procure,
Est pour eux un triomphe & pour vous une injure.
Hélas ! auriez-vous donc couru tant de hasards
Pour placer une femme (†) au trône des Césars ;
Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde
Voiturer dans ses ports tout l'or du nouveau monde ;
Et le fils de Stuard, par vous-même appellé,
Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé !
Et toi (§), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre?
Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
Un héros que le sort n'est pas las d'éprouver ;
Mais qui, dans les horreurs d'une vie agitée,
Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée,
Abandonné des siens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable.
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers ;
Sur toi, dans ce moment, tous les yeux sont ouverts.
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite.
Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
Dans le cœur des Anglois tous tes droits sont connus.
Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naissance,
Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
Mais sur le trône assis, cher Prince, souviens-toi,
Que le peuple superbe & jaloux de sa foi,
N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant des François & de Rome.

Stances au Prince Edouard.

PRINCE adorable & malheureux,
Ne regrettes plus la couronne

(*) Nom du Plénipotentiaire *Saint-Séverin d'Arragon.*
(†) La Reine de Hongrie.
(§) Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe.*

Que portoient les Rois, tes ayeux ;
C'eſt la fortune qui la donne.

On voit ſur ton auguſte front
Briller des Rois l'illuſtre marque ;
Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un Héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides ſujets,
Obſtinés à te méconnoître,
Conſomment leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Pourſuis, cher Prince, montres-toi
Digne du ſang qui t'a fait naître :
Sans doute, il eſt grand d'être Roi ;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au deſſus des revers,
Quel que ſoit le ſort de la guerre,
L'eſtime de tout l'univers,
Vaut le ſceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Eſt préférable au rang ſuprême ;
La vertu ſeule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

Elégie ſur le départ du Prince Edouard.

C'EN eſt donc fait, le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras !
Tu parts ! Une tête ſi chere,
N'illuſtrera plus ces climats !
C'eſt en vain qu'un grand Roi (*) qui l'aime,
Parmi nous l'eut voulu fixer.
De ſon devoir la loi ſuprême,

(*) Louis a-t-il été grand en recevant la loi de l'Angleterre pour éloigner le Prince Edouard ?

Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ſes tendres regrets.
Loi dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſeſpere!
Cher Edouard, ſi nos douleurs
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes:
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueilles le prix de tes vertus;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du deſtin;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſerein:
Vois de même ſon injuſtice;
Montres-toi, par un fier dédain,
Bien au deſſus de ſon caprice.
Non: rien ne manque à ta gloire;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs,
Si tu n'as pas une couronne
L'univers entier te la donne:
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.

N°. V. (Page 324.) *Repréſentations des Évêques au Roi. Du* 11 *Juin* 1752.

SIRE,

LE ſilence que nous avons gardé juſqu'à préſent ſur les maux qui nous affligent & ſur ceux dont nous ſommes menacés, a eu la modération & la charité pour principe. Contens d'élever nos mains vers le ciel, & d'implorer en ſecret, par nos vœux & nos prieres, la miſéricorde du Seigneur, nous eſpérions que la prévention qui a ſéduit le plus grand nombre des Magiſtrats de votre Parlement de Paris ſe diſſiperoit; qu'ils ouvriroient enfin les yeux à la lumiere, & qu'ils rendroient d'eux-mêmes à la vérité un hommage que leurs cœurs dans le fond n'ont jamais voulu lui refuſer. Mais, SIRE, la plaie que ce tribunal fait à la religion devient de jour en jour ſi profonde, que nous trahirions le miniſtere ſaint qui nous eſt confié, ſi nous différions plus longtems à porter nos plaintes au pied du trône de Votre Majeſté, & à lui expoſer notre douleur & nos allarmes.

Pouvons-nous en effet, SIRE, ſans être frappés du plus grand étonnement, voir le Parlement de Paris défendre par un Arrêt de faire aucun refus public des Sacremens, ſous prétexte, dit-il, du défaut d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Quoi! un Tribunal Laïque juge donc que la ſoumiſſion à une Conſtitution, qui eſt un jugement dogmatique & irréformable de l'Egliſe univerſelle, une

loi de l'Egliſe en matiere de doctrine, & une loi de l'Etat, eſt une choſe indifférente au Salut? Il prétend donc qu'on doit adminiſtrer les ſacremens à une perſonne qui refuſe de ſe ſoumettre à une telle loi, ſans excepter le cas où ce refus ſeroit obſtiné, public, notoire, ſcandaleux? S'il détermine que dans un tel cas on ne peut refuſer les ſacremens, il pourra donc également déterminer qu'on ne peut les refuſer dans tel autre cas qu'il lui plaîra déſigner. S'il a l'autorité de fixer les cas dans leſquels on ne peut refuſer les ſacremens, pourquoi n'aura-t-il pas celle de fixer les cas dans leſquels on peut les adminiſtrer? Voilà donc un Tribunal Laïque en droit de ſtatuer ſur la ſuffiſance ou l'inſuffiſance des diſpoſitions dans leſquelles ſe trouve une perſonne par rapport à la réception des ſacremens, & par conſéquent en droit de décider ſur ce qui rend les fideles ou dignes ou indignes de les recevoir.

Quels reproches n'aurions-nous pas à nous faire, SIRE, ſi, dépoſitaires de la religion nous ſouffrions dans le ſilence que des juges ſeculiers s'arrogent ſur la diſpenſation des ſaints myſteres les droits ſacrés du ſacerdoce, & qu'ils uſurpent hautement ſur l'autorité ſpirituelle un pouvoir que ſes Miniſtres ſeuls ont reçu de Jéſus-Chriſt; pouvoir dont l'uſage n'eſt pas moins défendu à des Magiſtrats chrétiens par les Loix divines & eccléſiaſtiques, qu'il leur eſt interdit en qualité de ſujets par les Ordonnances les plus claires & les plus préciſes de nos Rois.

Permettez, SIRE, que nous rapportions à Votre Majeſté quelques-unes de ces Loix & de ces Ordonnances, qui devroient être pour votre Parle-

ment les regles de ſa conduite & ſur leſquelles ſont fondées nos eſpérances.

Jéſus-Chriſt parloit à ſes Apôtres, & en leurs perſonnes à leurs ſucceſſeurs, lorſqu'il a dit: *Allez enſeigner toutes les Nations, les baptiſant au nom du Pere, &c.* Et leur apprenant à obſerver toutes les choſes qu'il leur a enſeignées & commandées, c'eſt à eux à qui il dit: *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous mépriſe, me mépriſe.* C'eſt à eux qu'il a adreſſé encore ces paroles: *Tout ce que vous avez lié ſur la terre, ſera auſſi lié dans le Ciel, & tout ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera auſſi délié dans le Ciel.* C'eſt de nous que l'Apôtre Saint-Paul a parlé, lorſqu'il a dit: *Le Saint-Eſprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Egliſe de Dieu, qu'il a acquiſe au prix de ſon ſang.*

C'eſt donc à nous, SIRE, d'enſeigner, de preſcrire ce qui appartient à la religion, & comme l'a dit Saint-Hilaire, de prêcher dans les termes que nous jugeons convenables, la foi que nous avons reçue des Apôtres.

„ *Où eſt*," s'écrie Saint-Athanaſe, „ *où eſt* „ *le canon qui preſcrit à un Evêque de recevoir* „ *la miſſion du palais?* "

„ Si c'eſt du Laïque", diſoit Saint-Ambroiſe à l'Empereur Valentinien, „ que les Evêques doi- „ vent recevoir l'enſeignement, qu'arriveroit-il? „ Que le Laïque inſtruiſe donc & que l'Evêque „ écoute & apprenne. Mais ſi nous parcourons la „ ſuite des Divines Ecritures & la Tradition, qui „ oſera nier que dans une affaire qui concerne la „ foi, ce ne ſoit aux Evêques à juger les Empe- „ reurs & non aux Empereurs à juger les Evêques."

„ O brebis, " ce ſont les paroles de Saint-Grégoire de Naziance, „ ne prétendez pas con-„ duire les paſteurs ni vous élever au-deſſus „ d'eux ; c'eſt aſſez pour vous d'être par leurs „ ſoins dans de bons paturages ; n'entreprenez „ pas de juger vos juges & d'impoſer des loix à „ vos légiſlateurs."

Telle eſt, SIRE, la doctrine qui de ſiecle en ſiecle nous a été tranſmiſe par les Saints-Peres, ces hommes reſpectables, dont les témoignages ſacrés forment la chaîne de la Tradition. Le Pape Gelaze écrivant à l'Empereur Anaſtaſe s'exprimoit ainſi: „ il y a deux moyens par leſquels ce mon-„ de eſt principalement gouverné, l'autorité ſa-„ crée des Evêques & la puiſſance royale."

La charge des Evêques eſt d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des Rois mêmes au jugement de Dieu ; car vous ſavez qu'encore que votre dignité vous éleve au deſſus du genre humain, vous baiſſez la tête devant les Prélats, vous recevez d'eux les ſacremens, & vous leur êtes ſoumis dans l'ordre de la religion: vous ſuivez leurs jugemens, & ils ne ſe rendent pas à votre volonté ; que ſi les Evêques obéiſſent à vos Loix, quant à l'ordre de la police & des choſes temporelles, ſachant que vous avez reçu d'en haut la puiſſance, avec quelle affection devez-vous être ſoumis à ceux qui ſont établis pour diſtribuer les ſacremens !

„ A l'égard de cette vie ", dit Saint Fulgence dans un paſſage que l'Empereur Charlemagne a lui-même adopté, „ perſonne dans l'Egliſe de Jéſus-Chriſt „ n'eſt au deſſus des Pontifes, comme dans le ſiecle „ perſonne n'eſt au deſſus de l'Empereur Chrétien.

Osius, Evêque de Cordoue, dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Constantin, l'an 355, après l'avoir engagé à ne se plus déclarer pour les Ariens contre les Catholiques, continue en ces termes: „ je vous prie d'agir ainsi, & souvenez-„ vous que vous êtes homme mortel: craignez le „ jour du jugement; ne vous ingérez point dans „ les affaires ecclésiastiques, ne prétendez point „ nous donner des ordres en ces matieres; ap-„ prenez-les plutôt de nous: Dieu vous a donné „ l'Empire & nous a confié l'Eglise. Comme ce-„ lui qui entreprend sur vôtre puissance, contre-„ vient à l'ordre de Dieu; ainsi craignez de vous „ charger d'un grand crime si vous tirez à vous „ ce qui nous regarde, car il est écrit: rendez à „ César ce qui est à César & à Dieu ce qui est à „ Dieu. Il ne nous est donc pas permis de domi-„ ner sur la terre, & vous n'avez pas la puissance „ de mettre la main à l'encensoir."

Ce sont-là, SIRE, des vérités que les Empereurs eux-mêmes, & les Rois vos prédécesseurs ont plus d'une fois reconnues par les actes les plus authentiques. Ils ont voulu que tous leurs sujets fussent soumis à cette autorité spirituelle que les Ministres de l'Eglise tiennent de Dieu seul; qu'elle eût un libre exercice dans leurs Etats, & ils ont défendu à leurs Tribunaux d'y donner jamais aucune atteinte.

L'Empereur Basile, dans sa harangue au huitieme Concile général tenu à Constantinople, s'exprimoit ainsi: „ Les Saints-Canons n'ont jamais „ donné aux Laïques le droit de connoître des „ affaires Ecclésiastiques; cette connoissance est „ réservée aux Evêques & aux Prêtres. Pour

„ vous, Laïques, ajoute-t-il, soit que vous soyez „ dans les charges ou que vous n'y soyez pas, „ que vous dirai-je de plus, sinon qu'il ne vous „ appartient pas de traiter des affaires ecclésiasti- „ ques; que vous ne pouvez nullement résister à „ l'autorité de l'Eglise universelle & au Concile „ œcuménique. En effet, ce n'est pas à nous „ Laïques de connoître de ces choses, nous qui „ devons recevoir des Pontifes la nourriture spiri- „ tuelle dont nous avons besoin, nous à qui le „ ministere est nécessaire pour nous sanctifier, „ nous qui sommes liés ou déliés par leur autori- „ té; non, ce n'est point à nous, mais aux Pa- „ triarches, aux Pontifes & aux Prêtres, à qui le „ Seigneur impose l'obligation de nous gouver- „ ner, de nous sanctifier, de nous lier & nous „ délier, & à qui il a confié le pouvoir des clefs. „ Car, quelque religion, quelque sagesse, quelque „ piété que puisse avoir un Laïque, dès-là qu'il „ est Laïque il est brebis..... Quelles raisons au- „ rions-nous de vouloir par la subtilité de nos „ discours envenimer & critiquer les décisions de „ nos Pasteurs, & de chercher à pénétrer dans „ les choses qui sont au dessus de nous? Nous „ devons nous adresser à eux avec crainte & dans „ un esprit de foi, être pénétrés de respect en leur „ présence, comme étant Ministres du Dieu tout- „ puissant, dont ils rempliſſent la place. Ne nous „ mêlons point de ce qui n'est pas de notre „ compétence."

L'Empereur Charlemagne exprime ainsi les sentimens de son cœur sur ce sujet: „ Nous ne pou- „ vons croire," dit-il, dans une de ses Ordonnances, „ que ceux qui n'auront point de fidélité

„ pour Dieu & de soumission pour ses Pasteurs
„ nous soient fideles à nous-mêmes. Nous ne
„ comprenons point que, quand on leur desobéit
„ dans les choses qui concernent la Religion &
„ l'utilité des Eglises, on doive être obéissant à
„ nous, à nos Ministres & à nos Lieutenans. C'est
„ des Pasteurs qu'il est dit: celui qui vous écoute
„ m'écoute, & celui qui vous méprise me mépri-
„ se moi-même. Et ailleurs: celui qui vous tou-
„ che, touche la prunelle de mon œil. Que ceux
„ donc qui ne leur obéiront point sachent, fus-
„ sent-ils mes propres enfans, qu'ils ne conserve-
„ ront ni dignités dans notre Empire, ni apparte-
„ ment dans notre palais; qu'ils n'auront ni avec
„ nous ni avec les autres aucune société ou com-
„ munion, mais qu'au contraire ils seront très-
„ séverement punis. C'est-là la marque de fidé-
„ lité & d'attachement pour nous que nous exi-
„ geons de nos fideles sujets. S'ils sont fideles à
„ obéir aux Pasteurs, alors ils seront fideles à
„ Dieu & à nous."

Nous occuperions trop longtems votre attention, SIRE, s'il falloit mettre sous les yeux de Votre Majesté toutes les loix qui ont été faites par les Rois vos prédécesseurs pour maintenir l'autorité des Ministres de l'Eglise, & votre Parlement n'en sauroit citer aucune dont il peut se servir pour appuyer ses entreprises. Nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes rendues depuis environ deux siecles.

François I, en 1539, défendant aux Juges Ecclésiastiques de faire citer devant eux les Laïques, en matieres purement personnelles, ajouta: sans préjudice toutefois de la Jurisdiction Ecclésiasti-

que

que en matiere de Sacremens & autres, purement ſpirituelles & eccléſiaſtiques.

Louis XIII reconnut encore diſtinctement cette Juriſdiction de l'Egliſe, lorſque dans l'Article IV de ſon Edit du 1 Août 1610, il s'exprima ainſi..... „ Voulons, où nos Officiers ſous prétexte de poſſeſſoirs, complaintes & nouveltés, voudroient connoître directement ou indirectement „ d'aucune cauſe ſpirituelle, & concernant les „ Sacremens, office, conduite & diſcipline de „ l'Egliſe, & entre les Eccléſiaſtiques, les Ordonnances des Roys nos prédéceſſeurs qui ont attribué à nos Officiers ce qui eſt de leur connoiſſance, & reglent auſſi la Juriſdiction Eccléſiaſtique, ſoient obſervées & gardées, enſorte que chacun ſe tienne à ſon devoir & dans les bornes de ce „ qui lui appartient ſans entreprendre l'un ſur l'autre, ce que nous leur défendons très-expreſſément. Enjoignons auſſi à nos Cours de Parlement de laiſſer à la Juriſdiction Eccléſiaſtique „ les cauſes qui ſont de leur connoiſſance, même „ celle qui concerne les Sacremens, & autres „ cauſes ſpirituelles & purement eccléſiaſtiques, „ ſans les attirer à eux ſous prétexte de poſſeſſoirs „ ou pour quelques autres occaſions que ce ſoit."

Une loi ſi formelle auroit dû mettre pour toujours l'autorité des Miniſtres de Jéſus-Chriſt ſur l'adminiſtration des Sacremens à l'abri de toutes entrepriſes des Magiſtrats. Cependant il fallut encore dans la ſuite prendre à cet égard de nouvelles précautions; & c'eſt ce que fit Louis XIV, par les Articles XXX & XXXIV de ſon Edit du mois d'Avril 1695. Le premier eſt conçu en ces termes.

„ La connoiſſance & le jugement de la doctri-
„ ne concernant la religion appartiendra aux Evê-
„ ques & Archevêques. Enjoignons aux Cours
„ de Parlement & à tous nos autres juges de la
„ renvoyer auxdits Prélats, de leur donner l'aide
„ dont ils auront beſoin pour l'exécution des cen-
„ ſures qu'ils en pourront faire & de procéder à
„ la punition des coupables, ſans préjudice à nos
„ dites Cours de pourvoir par les autres voies
„ qu'ils eſtimeront convenables à la réparation de
„ ſcandale & trouble de l'ordre & de la tranquil-
„ lité publique, & contravention aux Ordonnan-
„ ces que la publication de ladite doctrine aura
„ pu cauſer."

On voit, SIRE, par la diſpoſition de cet article que, quand celui qui enſeigne une doctrine ouvertement contraire à la doctrine de l'Egliſe, cauſe une commotion populaire, excite une ſédition & trouble l'ordre & la tranquillité publique, c'eſt un des cas dont le Juge Royal peut prendre connoiſſance pour réprimer ceux que nos Cenſures n'auroient pas contenus: mais on voit auſſi que lorſqu'il s'agit du jugement de la doctrine concernant la Religion, telle, par exemple, qu'eſt la Conſtitution *Unigenitus*, la connoiſſance en eſt totalement interdite aux Parlemens, & qu'alors leur devoir eſt de nous donner l'aide dont nous avons beſoin pour l'exécution de nos Cenſures; devoir, SIRE, réel & important, mais devoir que le Parlement de Paris cherche à ſe diſſimuler à lui-même, puiſqu'au lieu de donner l'aide dont nous avons beſoin, il emploie, au contraire, toute l'autorité que Votre Majeſté lui a confiée, à protéger contre nous ceux qui ont encouru nos Cenſu-

res, comme si nous rendre l'obéissance qui nous est dûe, pouvoit être mis au rang des scandales & des troubles dont la vengeance lui est attribuée: conduite, SIRE, qui rend nos plaintes & les représentations que nous prenons la liberté de faire à Votre Majesté d'autant mieux fondées, qu'elle est encore plus directement condamnée par l'Article XXXIV du même Edit, dont voici la teneur.

„ La connoissance concernant les Sacremens, „ les vœux de Religion, l'Office divin, la Disci- „ pline Ecclésiastique, & autres purement spiri- „ tuelles, appartiendra aux Juges d'Eglise. En- „ joignons à nos Officiers, & même à nos Cours „ de Parlement, de leur en laisser & même de leur „ en renvoyer la connoissance, sans prendre au- „ cune jurisdiction ni connoissance des affaires de „ cette nature, si ce n'est qu'il y eût appel com- „ me d'abus interjetté à nos dites Cours de quel- „ ques jugemens ordinaires ou procédures faites „ sur ce sujet par les Juges d'Eglise, ou qu'il s'a- „ gît d'une succession ou autres effets civils, à „ l'occasion desquels on traiteroit de l'état d'une „ personne décédée ou de celui de leurs enfans."

Votre Majesté, SIRE, marchant sur les traces de ses augustes Prédécesseurs, n'a reconnu ni moins souvent ni moins clairement qu'eux l'autorité des Evêques (exclusivement à celle de tous autres Juges) dans ce qui regarde la doctrine & l'administration des Sacremens.

„ Plus soumis aux décisions de l'Eglise que le „ moindre de nos sujets (ce sont les paroles de „ Votre Majesté dans sa Déclaration du 7 Octobre „ 1717, enrégistrée au Parlement) nous sommes „ persuadés que c'est par elle que les Rois & les

„ peuples doivent apprendre également les vérités néceſſaires au ſalut, & nous n'avons garde „ de vouloir étendre notre pouvoir ſur ce qui „ concerne la doctrine, dont le dépôt ſacré a été „ confié à une autre puiſſance. Nous ſavons que „ c'eſt à elle ſeule qu'il eſt réſervé d'en prendre „ connoiſſance, & nous ne pourrions y entrer „ ſans nous expoſer aux plus juſtes reproches de „ n'avoir ſoutenu la vérité que par une entrepriſe „ manifeſte ſur la puiſſance ſpirituelle, & d'avoir „ fait un grand mal ſous prétexte de procurer un „ plus grand bien."

Les diſpoſitions de cette Déclaration ont été renouvellées dans celles du 5 Juin 1719 & du 4 Août 1720.

Votre Majeſté, dans ſa Déclaration de 1730, a confirmé les Articles XXX & XXXIV de l'Edit de 1695, & par-là elle y a ajouté une nouvelle force. Les Arrêts de ſon Conſeil d'Etat n'ont ceſſé depuis vingt ans de rappeller ces Articles, & de défendre l'Egliſe contre les atteintes que des Magiſtrats vouloient donner à ſon autorité ſpirituelle. Dans un Arrêt du 7 Septembre 1727, Votre Majeſté dit expreſſement qu'elle fait que dans les matieres qui regardent la foi & la doctrine de l'Egliſe, le jugement des Evêques doit précéder l'exercice de la puiſſance ſeculiere & ſervir de fondement aux Loix & aux Arrêts qu'elle fait publier pour en affermir l'autorité par des peines temporelles.

En 1731, la juriſdiction de l'Egliſe ayant été vivement attaquée, Votre Majeſté s'expliqua d'une maniere bien capable de raſſurer les Miniſtres de Jéſus-Chriſt, en rendant, le 10 Mars, en ſon Con-

seil d'Etat un Arrêt qui porte „ que Votre Majesté „ attentive à remplir tout ce que la Religion exi- „ ge de son pouvoir sans manquer à ce qu'elle „ doit à elle-même, regarde comme son premier „ devoir d'empêcher qu'à l'occasion de ces dispu- „ tes, on ne mette en question les droits d'une „ Puissance qui a reçu de Dieu seul l'autorité de „ décider les questions de doctrine sur la loi & „ sur la regle des mœurs, de faire des Canons ou „ Regles de discipline pour la conduite des Mi- „ nistres de l'Eglise & des Fideles dans l'ordre de „ la Religion, d'établir ses Ministres ou les desti- „ tuer, conformément aux mêmes regles, & de „ faire obéir en imposant aux fideles, suivant „ l'ordre canonique, non-seulement des pénitences „ ces salutaires, mais de véritables peines spiri- „ tuelles, par les jugemens ou les censures que les „ premiers Pasteurs ont droit de prononcer & de „ manifester, & d'autant plus redoutables qu'elles „ produisent leurs effets sur l'ame du coupable, „ dont la résistance n'empêche pas qu'il ne porte „ malgré lui la peine à laquelle il est condamné."

L'Arrêt ajoute „ que si la Religion de Votre „ Majesté l'oblige, comme protecteur de l'Eglise „ en qualité de Roi Très-Chrétien, d'empêcher „ qu'on ne donne aucune atteinte à ce qui appar- „ tient si essentiellement à la puissance spirituelle, „ votre intention est qu'elle continue de jouir „ paisiblement dans vos Etats de tous les droits „ & privileges qui lui ont été accordés par les „ Rois vos prédécesseurs, sur ce qui regarde l'ap- „ pareil extérieur d'un Tribunal public."

Par un Arrêt du 6 Juillet de la même année, Votre Majesté cassa & annulla un Arrêt du Parle-

ment de Paris, en ce qu'il étoit fait injonction par icelui au Sr. Evêque d'Orléans en matiere ſpirituelle & de ſacremens.

Depuis cet Arrêt, SIRE, quand les Magiſtrats ne ſe ſont pas conformés ſur ce point à leur devoir & à vos ordres, vous êtes venu au ſecours de l'Egliſe. Combien de traits éclatans de ce zele de Votre Majeſté pour les intérêts du ſanctuaire ſe préſentent ici à notre mémoire, & renouvellent dans notre cœur les ſentimens d'une juſte reconnoiſſance?

L'Arrêt de votre Conſeil du 7 Septembre 1739 caſſa & annulla une Ordonnance du Lieutenant du Bailliage de Ville-neuve-le-Roi, qui concernoit l'adminiſtration des ſacremens, comme nullement & incompétemment rendue, & par attentat ſur les droits de l'autorité ſpirituelle, comme une entrepriſe téméraire que vous ne pouviez réprimer avec trop de ſévérité, afin que, comme juſqu'alors elle n'avoit point eu d'exemple, elle ne pût avoir auſſi aucune ſuite.

Un Arrêt de votre Parlement, du 1 Septembre 1740, fournit à Votre Majeſté l'occaſion de s'exprimer plus nettement encore & plus fortement que jamais ſur des entrepriſes ſi téméraires, ſi ſouvent renouvellées. Le Parlement, par cet Arrêt, avoit fait défenſe de faire aucun acte ni écrit autoriſant le refus des ſacremens & de la ſépulture eccléſiaſtique ſur le fondement de l'appel de la Conſtitution *Unigenitus*, ſous telles peines qu'il appartiendroit.

Votre Majeſté, par un Arrêt du 6 du même mois, ordonna que la dite diſpoſition ſeroit regardée comme nulle & non avenue & fit défenſe de

l'exécuter & de rendre aucun jugement en conſéquence, ſous peine de nullité. Ces motifs qu'eût Votre Majeſté de ſévir ainſi contre l'Arrêt du Parlement & qui ſont rapportés au commencement de l'Arrêt de ſon Conſeil, ſont „ qu'il n'eſt pas „ permis aux Magiſtrats d'excéder les bornes de „ leur pouvoir en voulant l'exercer ſur des matie- „ res purement ſpirituelles, telles que ſont les re- „ gles qui doivent être obſervées dans l'adminis- „ tration des ſacremens, & dans le diſcernement „ des diſpoſitions néceſſaires pour les recevoir." C'eſt cependant ce que Votre Majeſté a vu avec peine dans un Arrêt, où l'on juge manifeſtement que le refus de ſacremens eſt injuſte dans le cas qu'on y explique, puiſqu'on y défend expreſſément de faire aucun écrit & même aucun acte pour autoriſer ce refus, comme ſi un tribunal ſeculier pouvoit impoſer des loix aux Miniſtres de l'Egliſe dans ce qui regarde la diſpenſation des choſes ſaintes, c'eſt-à-dire dans ce qui eſt plus eſſentiellement attaché au pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même; que d'ailleurs les termes dont on s'eſt ſervi dans cet Arrêt du Parlement, en parlant de l'appel au futur Concile, de la Conſtitution *Unigenitus*, paroiſſent ſuppoſer & même faire aſſez entendre qu'un appel que le Roi a déclaré de nul effet par le paſſé, dès l'année 1720, & qu'il a interdit abſolument pour l'avenir, peut avoir encore la force de mettre en ſûreté ceux qui, ſur ce fondement, perſiſteroient dans leur révolte contre une déciſion acceptée ſolemnellement par les Evêques de ce Royaume, reçue dans toute l'Egliſe, nantie de Lettres patentes, enrégiſtrée dans tous les Parlemens & affermie tant de fois par le

concours de l'autorité royale.

Des loix si précises, des ordres si conformes à ce que prescrit la religion & la justice, ne suffirent pas pour contenir les tribunaux seculiers. Deux ans après le Lieutenant particulier du Présidial d'Angers obligea Votre Majesté à s'expliquer de nouveau sur le même sujet, & par un Arrêt de son Conseil du 5 Janvier 1742, elle cassa & annulla une sentence que ce Juge avoit prononcée en qualité de Commissaire en cette partie du Parlement de Paris, au sujet de l'administration des sacremens, comme rendue incompétemment & par attentat sur l'autorité Episcopale.

L'Arrêt rendu en votre Conseil d'Etat le 17 Octobre de la même année, à l'occasion d'un Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonnoit qu'un imprimé ayant pour titre: *Cas de conscience*, seroit brûlé par l'exécuteur de la haute justice, est encore une preuve bien signalée de la religion de Votre Majesté.

Il y est dit, en parlant du Parlement de Paris, „ que les Juges seculiers auroient dû s'abstenir au „ moins de donner à l'ouvrage condamné une „ qualification où ils semblent vouloir résoudre „ eux-mêmes ce cas de conscience, & se rendre „ juges des dispositions nécessaires pour approcher dignement des sacremens, & de la soumission qui est dûe aux décisions prononcées „ par l'Eglise dans ces matieres qui ne concernent „ que la doctrine de la Religion."

Votre Majesté poursuit en disant „ que, comme „ elle a déjà déclaré plus d'une fois dans les occasions semblables, qu'elle étoit bien éloignée de „ regarder ces sortes de matieres purement spiri-

„ tuel-

„ tuelles, comme soumises à son autorité, elle „ ne doit pas souffrir que ceux à qui elle en con- „ fie une partie pour l'administration de la justice, „ excedent les bornes qu'elle s'est prescrites à „ elle-même."

Sur quoi Votre Majesté ordonna que la qualification portée par l'Arrêt du Parlement, demeureroit comme non-avenue, nulle & de nul effet.

L'Arrêt de votre Conseil du 22 Janvier 1742 réprima de même un attentat du Présidial de Rheims, cassa & annulla deux de ses Sentences, rendues en matiere de sacremens, & lui défendit d'en rendre à l'avenir de pareilles.

Mais celui du 21 Février 1747, également émané de votre autorité & rendu au sujet d'un Arrêté fait par le Parlement de Paris le dix-sept du même mois, est une preuve trop éclatante de la protection spéciale que vous accordez à l'Eglise, pour ne pas le remettre tout entier sous les yeux de Votre Majesté. Voyez ce qu'il contient.

„ Sa Majesté auroit reconnu que l'art avec le- „ quel cet Arrêté avoit été dressé, ne sert qu'à faire „ voir que le véritable objet de ceux qui en ont „ été les auteurs, a été d'affoiblir & de rendre inu- „ tile tout ce que le Roi a fait depuis son heu- „ reux avénement à la Couronne pour appuyer „ de son autorité celle de la bulle *Unigenitus*, si „ amplement affermie par l'acceptation du Corps „ des premiers Pasteurs, que tous ceux qui sont „ instruits des deux Arrêts rendus par la Grand' „ chambre les 7 Janvier & premier de ce mois, „ & de tout ce qui a précédé l'Arrêté dont il s'a- „ git, ne sauroient douter qu'on n'y ait eu prin- „ cipalement en vue d'empêcher que la Constitu-

„ tion *Unigenitus* ne ſoit regardée comme juge-
„ ment de l'Egliſe univerſelle en matiere de doc-
„ trine, quoique ce ſoient des termes conſacrés
„ par l'uſage que Sa Majeſté en a fait, ſoit dans
„ ſa déclaration du 24 Mars 1730, enrégiſtrée en
„ ſa préſence au Parlement de Paris & enſuite
„ dans tous les autres Parlemens de ſon Royau-
„ me, ſoit dans les Arrêts qu'elle a rendus depuis
„ cette Déclaration; que rien même ne fait mieux
„ connoître quel a été l'eſprit de l'Arrêté du 17 de
„ ce mois, que l'affectation avec laquelle on a
„ cherché à y donner quelques couleurs, en attri-
„ buant à Sa Majeſté des intentions bien éloignées
„ de ce qu'elle a toujours déclaré, comme ſi l'on
„ avoit voulu l'oppoſer à elle-même; mais qu'il
„ eſt étonnant que ceux qui ont formé une pa-
„ reille entrepriſe n'aient pas remarqué que la
„ Lettre écrite aux Evêques en 1731, qu'ils rap-
„ pellent d'abord dans leur Arrêté, contient les
„ mêmes expreſſions de jugement de l'Egliſe uni-
„ verſelle en matiere de Doctrine appliqué à la
„ Conſtitution, & que les réponſes faites par le
„ Roi à des remontrances du Parlement, qui ſont
„ auſſi datées dans l'Arrêté, ne montrent pas
„ moins clairement que Sa Majeſté n'a jamais ceſ-
„ ſé d'affermir le reſpect & la ſoumiſſion que la
„ Conſtitution exige des Magiſtrats, comme de
„ tous les fideles. "

„ Sa Majeſté n'a pas été moins ſurpriſe de voir
„ dans la ſuite de cet Arrêté du Parlement, qu'il
„ veuille s'attribuer l'honneur & le mérite de
„ veiller à empêcher que le ſchiſme ne s'introdui-
„ ſe dans le Royaume, comme s'il étoit permis
„ d'ignorer l'attention continuelle que Sa Majeſté

„ donne à maintenir la paix & la tranquillité entre ſes ſujets, & comme ſi c'étoit la ſoumiſſion „ aux jugemens de l'Egliſe qui pût ouvrir la porte au ſchiſme, & que la déſobéiſſance fût le „ moyen de la lui fermer. Sa Majeſté a donné „ d'ailleurs toute l'attention qu'elle devoit aux „ termes de l'Arrêté qui font entendre que le Parlement ſeroit en droit de décider des qualifications dont la Conſtitution peut être ſuſceptible, „ pendant que le Roi, comme Sa Majeſté l'a „ marqué plus d'une fois dans les réponſes mêmes „ qu'elle a faites à ſon Parlement, s'eſt fait une „ loi inviolable de ne s'expliquer ſur les matieres „ de doctrine qui concernent la religion qu'après „ ceux que Dieu en a établi juges, & en ne faiſant qu'adopter leurs expreſſions. Enfin Sa Majeſté a reconnu que, contre le reſpect qui eſt dû „ à l'autorité Royale, le Parlement ne craignoit „ pas de déclarer à la fin de ſon Arrêté, qu'il perſiſtoit dans les maximes portées par ſes Arrêtés „ & par ſes Arrêts rendus juſqu'au jour de la „ derniere délibération, comme s'il pouvoit donner par-là une nouvelle force à pluſieurs de ſes „ Arrêtés que le Roi a anéantis à cauſe de l'excès „ où l'on y avoit porté ces maximes, & faire „ prévaloir ſon autorité à celle du Souverain, duquel ſeul il l'a reçue. Sa Majeſté manqueroit „ donc à ce qu'elle doit à la Religion, à l'Egliſe, „ à l'Etat & à Elle-même, ſi elle laiſſoit ſubſiſter „ un ouvrage qui mérite d'autant plus ſon animadverſion, qu'en y rappellant les modifications portées par l'Arrêt d'enrégiſtrement des „ Lettres patentes de 1714, quoiqu'elles n'aient „ aucun rapport avec l'objet préſent, il ſemble

„ qu'on n'ait cherché qu'à faire valoir encore le
„ vain prétexte de la conſervation des maximes
„ du Royaume, dont Sa Majeſté a été & ſera tou-
„ jours le protecteur, comme elle a aſſez fait voir
„ par l'attention qu'elle a eue à réprimer par ſes
„ Arrêts tout ce qui pouvoit y être contraire.
„ C'eſt par toutes ces différentes conſidérations
„ que S. M. a cru ne pouvoir expliquer trop
„ promptement ſes intentions au ſujet d'un Arrêté
„ ſi propre à rallumer le feu d'une diſcorde dont
„ elle travaille continuellement à éteindre les res-
„ tes. A quoi voulant pourvoir:

„ Le Roi, étant en ſon Conſeil, a caſſé & an-
„ nullé, caſſe & annulle les Arrêtés du 17 du
„ préſent mois, voulant qu'ils ſoient regardés
„ comme nuls & non avenus. Ordonne Sa Ma-
„ jeſté que ſa Déclaration du 24 Mars 1730, en-
„ ſemble les Arrêts rendus par Sa Majeſté au ſujet
„ de l'autorité de la Conſtitution, ſoient exécutés
„ ſelon leur forme & teneur, & en conſéquence
„ veut & entend que ladite Conſtitution ſoit ob-
„ ſervée dans tous ſes Etats avec tout le reſpect
„ & la ſoumiſſion qui ſont dûs à un jugement de
„ l'Egliſe univerſelle en matiere de doctrine. Fait
„ Sa Majeſté très expreſſes inhibitions & défen-
„ ſes à ſa Cour de Parlement de Paris, de rendre
„ aucun Arrêt & de prendre aucunes délibéra-
„ tions à ce contraires, & ſera le préſent Ar-
„ rêt lu, &c."

Quelle paix, SIRE, & quelle tranquillité ne reverroit-on pas regner dans vos Etats, ſi la conduite actuelle de Votre Parlement répondoit aux vues pleines de ſageſſe & de religion dont Votre Majeſté eſt toujours remplie! Mais, SIRE, comme ſi

l'Evangile n'avoit point parlé, comme si la Tradition n'étoit point constante, comme si les Rois vos prédécesseurs n'eussent porté aucunes loix, comme si Votre Majesté elle-même ne se fut point expliquée sur un objet aussi important, les Ministres de l'Eglise, les Curés, même les premiers Pasteurs sont exposés à de plus grandes violences qu'ils n'en ont jamais éprouvé depuis le commencement de la Monarchie dans l'exercice de leur ministere. On essaye d'anéantir ce que Votre Majesté a fait depuis plus de trente ans, pour faire rendre à la Constitution l'obéissance qui lui est dûe: on veut abolir des usages si anciens, si respectables, si autorisés, & dont la nécessité ne peut être sujette à l'examen des Magistrats seculiers, ni faire la matiere de leurs jugemens. On s'arroge le droit de statuer sur ce qui regarde l'administration extérieure des sacremens, & par-là on nous fait appréhender qu'on ne veuille se rendre le maître de toute l'administration & dispensation, quoique non extérieure! Comment concilier une prétention si étrange avec ce texte si précis de l'Apôtre, où il nous déclare non-seulement les Ministres de Jésus-Christ, mais encore les dispensateurs des Saints Mysteres?

Ah! SIRE, sera-t-il dit que sous le regne d'un Prince aussi plein de religion, aussi juste, aussi puissant que l'est Votre Majesté, des Magistrats, qui ne tiennent que d'Elle tout ce qu'ils ont d'autorité, l'employeront malgré vos Loix les plus précises, malgré vos défenses même les plus expresses pour s'ériger un nouveau tribunal dans le temple du Dieu vivant, & pour exposer à la profanation le plus auguste de nos sacremens?

Quoi, SIRE, on verroit ſous votre regne employer les procédures les plus ſéveres, & dont les ſiecles les moins favorables à l'Egliſe ne fourniſſent point d'exemple, pour forcer les Miniſtres de Jéſus-Chriſt à livrer malgré eux, contre leur conſcience, contre les ordres de leurs Evêques, contre la diſpoſition des Rituels, contre le droit Eccléſiaſtique & contre le droit Divin, le Saint des Saints aux perſonnes notoirement indignes de le recevoir, à des pécheurs publics, à ceux-même qui font profeſſion ouverte de libertinage ou d'incrédulité! Si la crainte de ſe rendre coupables de prévarication arrête des Prêtres inſtruits & fideles, les priſons, les traitemens les plus rigoureux feront le prix de leur fidélité! Et nous tous, Miniſtres de Jéſus-Chriſt, premiers paſteurs de vos peuples, nous nous trouverons expoſés déſormais, ou à prévariquer, ou à devenir les victimes de notre devoir!

A Dieu ne plaiſe, SIRE, que nous délibérions un inſtant entre ces deux partis! „ C'en eſt fait „ de l'Egliſe, " diſoit Saint-Cyprien, „ ſi les „ menaces nous déconcertent & nous font rendre „ les armes". Nous irons au devant des croix & des tribulations, & ſi de pareils ſcandales continuent, nous l'avouons, SIRE, nous ne pourrons contenir notre zele, & nous ſerions inexcuſables de ne point l'écouter. Nous ſerons forcés d'employer les armes ſpirituelles qui nous ont été miſes en main, & ſi ce glaive n'arrêtoit pas des perſonnes déterminées à le mépriſer, nous préſenterions nos corps pour défendre celui de Jéſus-Chriſt.

Cette fermeté, SIRE, que nous inſpire le Seigneur, & qui n'a d'autres motifs que la crainte de

nous rendre coupables à ſes yeux, ne devient-elle pas plus que jamais néceſſaire, dans un tems où votre Parlement ſe porte à des excès inouïs contre quelques-uns de nos coopérateurs dans les Saints Myſteres ?

Eh! pourrions-nous être inſenſibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous, ſans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Paſteurs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs devoirs, & qu'ils les ont accomplis; parce qu'ils ont plus craint le jugement de Dieu que le jugement des hommes, parce qu'ils nous ont obéi, à nous qui ſommes leurs ſupérieurs légitimes dans le miniſtere qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient ſe diſpenſer d'obéir en ce point, ſans ſe rendre coupables devant Dieu, & ſans s'expoſer aux peines que l'Egliſe inflige aux prévaricateurs! C'eſt donc parce qu'ils ont eu le courage d'y ſatisfaire qu'ils ſont perſécutés. Mais c'eſt auſſi parce qu'ils ſont perſécutés pour la juſtice, qu'ils nous ſont plus chers & plus précieux que jamais. Mais s'ils nous ont dévancés dans les traverſes & les diſgraces, nous ne les abandonnerons pas, SIRE, & non-ſeulement nous employerons pour eux nos prieres, nos ſollicitations, notre autorité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains pour la défenſe de ſa cauſe, mais nous les accompagnerons, s'il le faut, dans les priſons, nous ferons retentir partout nos gémiſſemens & nos plaintes, & l'on ſaura dans l'univers que ſi en France, des Curés & des Prêtres ſont pourſuivis & vexés parce qu'ils ſoutiennent la Religion, les Evêques de France ſavent auſſi partager les tribulations qu'attire aux Miniſtres de

la foi le zele pour les ſaintes regles, & qu'ils ſont perſuadés que leur devoir eſt de vivre & mourir pour cette même Religion.

Non, SIRE, nous ne plaindrions pas ces mêmes Paſteurs, en faveur deſquels nous prenons la liberté de parler à Votre Majeſté, puiſqu'ils ont le bonheur d'être Confeſſeurs de Jéſus-Chriſt, ſi ce n'étoit les ſuites funeſtes que peut occaſionner l'abandon forcé de leurs paroiſſes. Mais quelle amertume pour des Evêques de voir cette partie du troupeau qui leur eſt confiée, privée des ſecours qui lui ſont néceſſaires; de voir des Egliſes abandonnées de leurs Curés, & des Vicaires fugitifs, obligés peut-être d'aller chez les nations voiſines chercher un aſyle à leur Catholicité, comme autrefois nos voiſins, perſécutés pour la foi, venoient en chercher un en ce royaume.

Qui mettrons-nous à la place de ces Paſteurs zélés & fideles? Ceux que nous pourrions y deſtiner ſeroient indignes de les remplacer, s'ils n'étoient pas diſpoſés à ſuivre leurs exemples. Ce ſeront donc tous les jours nouvelles ſéditions, nouvelles rigueurs, nouvelles fuites, nouveaux ſcandales!

Votre Majeſté, SIRE, nous n'en pouvons douter, ſera touchée du tableau, hélas! trop fidele, que nous lui faiſons des maux qu'éprouve la Religion. Et la protection qu'elle accorde à l'Egliſe, nous annonce qu'Elle ne laiſſera point les Magiſtrats abuſer plus longtems de l'autorité qu'elle a bien voulu leur confier. Ce n'eſt pas, SIRE, que nous ne convenions qu'il peut arriver que des Miniſtres inférieurs portent les choſes au-delà de leurs juſtes bornes; mais parce que l'on peut abuſer des

regles, eſt-il permis de penſer qu'il faille ſupprimer & anéantir les regles mêmes? A quel renverſement une telle conſéquence ne conduit-elle pas? On abuſe des choſes les plus ſaintes, des Sacremens, de la Parole de Dieu, de la Religion: faudra-t-il donc, pour prévenir ces abus, ſupprimer & anéantir la Religion, l'Ecriture Sainte, les Sacremens, en un mot, tout ce qu'il y a de plus ſacré? On peut & l'on doit s'en rapporter ſur cela à l'attention & à la vigilance des Evêques, ſeuls compétens pour prévenir, pour arrêter & punir les excès commis dans l'adminiſtration des choſes ſaintes. S'ils ſentent qu'ils ſont obligés d'exciter, d'animer & d'encourager ceux des Miniſtres inférieurs qui n'auroient pas le zele néceſſaire, ils ne ſentent pas moins l'obligation où ils ſont de contenir, de modérer & de punir ceux dont le zele ſeroit ou imprudent, ou indiſcret, ou amer.

Que ne devons-nous donc pas attendre de la Religion d'un Prince qui s'eſt montré tant de fois véritablement digne de l'auguſte qualité de Fils aîné de l'Egliſe? Oui, SIRE, nous eſpérons que Votre Majeſté viendra à notre ſecours. Et pourrions-nous en douter, puiſque la cauſe dont nous entreprenons la défenſe, n'eſt pas ſeulement celle de l'Epiſcopat, mais encore celle de toute l'Egliſe, celle du plus auguſte Sacrement, celle de Jéſus-Chriſt même.

Daignez, SIRE, nous vous en conjurons plongés dans la plus vive douleur, daignez employer l'autorité que vous avez reçue de Dieu, pour réprimer, comme vous avez déjà fait dans des occaſions moins importantes, les entrepriſes des Magiſtrats.

En caſſant un Arrêt auſſi funeſte à la religion & auſſi contraire aux intentions de Sa Majeſté que l'eſt celui du dix-huit Avril, en annullant les différens Arrêts qui y ſont relatifs & toutes les procédures qui ont été faites en conſéquence, en ordonnant que tous les Edits & toutes les Déclarations dont nous avons fait le détail à Votre Majeſté & entre autres l'article XXXIV de l'Edit de 1695 ſoient fidelement exécutés, en procurant enfin à vos ordres toute l'obéiſſance qui leur eſt dûe, vous rendrez, SIRE, au Saint Miniſtere la liberté, & aux Autels leur ſplendeur, vous tarirez les larmes des vrais fideles, vous ferez ceſſer les inſultes des incrédules & vous mettrez le comble à ce que vous avez fait de tous les tems pour la conſervation des droits du Sanctuaire.

A Paris le 11 Juin 1752.

Ont ſigné

ARCHEVÊQUES.

de Paris.
de Cambrai.
d'Aix.
de Sens.
de Toulouſe.

EVÊQUES.

d'Orange. (Louis, ancien Evêque)
de Langres.
de Nitrie.
de Bayeux.
de Carcaſſonne.
de Metz.

de Meaux.
de Bethléem.
de Cahors.
de Troyes.
de Dijon.
de Perpignan.
de Tréguier.
d'Avranches.
de Chartres.
d'Apt.

L'Abbé de Coriolis, Agent.
L'Abbé de Caſtries, Agent.

Collationné, certifié par nous, Conſeillers du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Agents-généraux du Clergé de France. A Paris, ce 27 Juin 1752.

Fin du Tome ſecond.